TEMPERATURE
AUJOURD'HUI
Max - - 75
Min - - 45
PRONOSTICS

La Patrie

Journal du Peuple

35e ANNEE—No 89 — DOUZE PAGES | MONTREAL, MERCREDI 11 JUIN 1913 | LE NUMERO : UN CENTIN

DANS LES TENEBRES DE LA NUIT LA MORT HORRIBLE GUETTAIT LES DEUX PETITS

Deux garçonnets de 12 et de 9 ans, Jean Chevalier et Lucien Guilbeau qui s'amusaient sur la rue Amherst, sont frappés par une auto et meurent peu après à l'hôpital.

LA DOULEUR DES PARENTS FAIT PEINE A VOIR

Deux petits garçons ont été frappés, hier soir, vers 9 h. 30, dans la rue Amherst, entre les rues Lagauchetière et Craig, par l'auto de M. P. Robert, du No 394, Saint-André, et ont tous deux succombé à leurs blessures.

Les petites victimes de ce terrible accident sont Jean Chevalier, 12 ans fils de M. Napoléon Chevalier, 609 Lagauchetière Est, et son cousin, Lucien Guilbeau, 9 ans, enfant de M. Arthur Guilbeau, 175 St-Timothé.

Personne ne fut témoin de l'accident, mais d'après M. Robert, qui conduisait lui-même sa machine, les enfants, qui jouaient tous les deux, sur le trottoir, auraient essayé de traverser la rue au moment même où l'auto passait.

M. Robert montait dans son char avec sa femme, hier soir, afin de faire une promenade. Il remarqua que la rue devenait subitement très mal éclairée, vers le bas de la rue Amherst.

Un peu en deçà du garage Viger, où il allait mettre sa machine, M. Robert fut averti par sa femme que quelque chose remuait en avant du char, dans la demi-obscurité.

Le jeune JEAN CHEVALIER, l'une des petites victimes de l'accident d'auto de la rue Amherst.

Les freins furent aussitôt appliqués, mais en même temps, le petit Chevalier et le petit Guilbeau étaient frappés et renversés, sans connaissance sur le sol.

M. Robert transporta les deux petites victimes au garage, et fit venir l'ambulance de l'hôpital général. Les médecins, après examen, déclarèrent que les enfants avaient tous deux le crâne fracturé.

Ce n'est que vers 11 heures que les parents, inquiets de la disparition de leurs enfants, apprirent le triste malheur qui les frappait.

Lorsque M. et Mme Chevalier arrivèrent à l'hôpital, leur fils—qui était l'aîné, avait déjà succombé.—Mme Chevalier, indisposée depuis quelques jours, perdit connaissance. Elle a été ramenée chez elle, où elle est sous les soins d'un médecin. Son état inspire de vives craintes.

Le petit Guilbeau a expiré cet avant-midi, sans avoir repris connaissance.

Les deux cadavres seront transportés à la morgue, où une enquête sera tenue au cours de la journée.

L'ENQUETE AURA LIEU DEMAIN

Comme aucun des témoins intéressés n'était à la morgue cet avant-midi, le coroner a fixé à demain matin l'enquête au sujet du terrible accident d'automobile qui s'est produit hier soir, rue Amherst, et qui a coûté la vie aux jeunes Jean Chevalier et Lucien Guilbeau.

On essaiera de trouver, d'ici là, des témoins oculaires de l'accident.

LES BANQUIERS AMERICAINS A OTTAWA

La grande convention qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa sera suivie par de nombreux financiers des Etats-Unis qui sont passés par Montréal.

Des orateurs de marque

Le premier groupe des Banquiers américains qui se rendront à Ottawa cette semaine pour y tenir leur convention est arrivé ici hier soir. Ils repartiront dès aujourd'hui pour la Capitale, où les rejoindront les sept autres groupes qui passeront ici aujourd'hui.

L'idée de la convention est plus pour célébrer les cent années de paix entre le Canada et les Etats-Unis, que pour traiter d'affaires.

Quelqu'importantes questions seront débattues, entre autres celle de l'amélioration du système d'Echange avec l'Ouest Canadien.

Un programme varié a été préparé pour les visiteurs, qui seront les hôtes de l'Association des Banquiers d'Ottawa, lors de leur séjour dans la Capitale.

La convention qui commencera aujourd'hui se terminera vendredi soir par un banquet au Château Laurier, où le Premier-Ministre, le juge en Chef Fitzpatrick et plusieurs autres orateurs bien connus, adresseront la parole.

Au retour, les visiteurs s'arrêteront à Montréal et seront les hôtes de l'Association des Banquiers de cette ville et un banquet sera donné en leur honneur.

UNE AVENTURE PERILLEUSE

Service spécial de la PATRIE.

SANDUSKY, OHIO, 11. — L'aviateur Harry Atwood, qui avait quitté Ecorse, Mich., hier après-midi, pour tenter la traversée du lac Erié en hydro-aéroplane, est arrivé ici ce matin, après avoir passé la nuit sur le lac. Par suite d'un accident survenu à la machine, Atwood ne put voler plus de quinze minutes au-dessus du lac, après son départ. Force lui fut de descendre et de se poser sur les flots. C'est en se glissant sur les flots que l'audacieux aviateur a pu atterrir ici ce matin. Il a passé la nuit sur le lac, mais assure qu'il n'a couru aucun danger.

Il reçoit les faveurs de l'Académie française

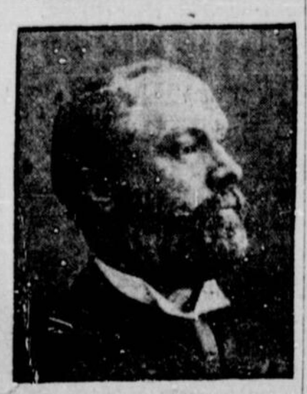

L'HON. THOMAS CHAPAIS, vient de recevoir 1,000 francs, prix Thiers, pour son beau livre "Le Marquis de Montcalm" (1712-1759). Dernier courrier de Paris

BALAYEUSE-VAC

Un succès sans précédent est le résultat de notre première journée de distribution des **Balayeuse Vac.**

Nous avons eu tellement de demandes hier que toutes les **Balayeuses Vac** que nous avions à nos bureaux ont été livrées.

Mais nous avons en consignation, un envoie qui nous permettra de satisfaire tout le monde incessamment.

Nous vous avertirons du jour prochain où nous pourrons recommencer la distribution de ce remarquable nettoyeur pneumatique qui obtient un succès si mérité.

ELLE EXPIRE AU MILIEU DES SOUFFRANCES

Une jeune femme meurt à l'hôpital Notre-Dame, à la suite d'affreuses brûlures causées par l'explosion d'un poêle à gazoline.

Son mari est gravement brûlé

Mme Sauka Sannik, une jeune femme de 24 ans, épouse de Sam Sannik, domicilié 170, rue Browne, a été brûlée à mort, hier, ses vêtements ayant été enflammés à la suite de l'explosion d'une canistre d'huile dont elle se servait pour allumer un poêle.

Ce malheur est d'autant plus pénible, qu'il s'est produit après une belle excursion de la famille, à l'île Sainte-Hélène, où la gaieté n'avait cessé de régner.

Sannik, qui est employé dans une carrière, avait congé, hier, et il était allé passer la journée sur l'île, avec sa femme et ses deux enfants.

Au retour, vers 3 heures, les enfants demandèrent à manger, et la mère se mit aussitôt en train d'allumer le poêle, pendant que le père allait chercher des aliments, à l'épicerie.

Comme le poêle s'allumait difficilement, Mme Sannik se servit de pétrole.

Une explosion se produisit, mettant le feu aux vêtements de la femme.

Le mari, qui rentrait au moment même, voulut éteindre les flammes, avec ses mains, mais il ne réussit qu'à se brûler lui-même.

Des voisins, arrivant aussitôt, enveloppèrent Mme Sannik dans un drap, et les flammes furent ainsi éteintes.

Malheureusement, l'infortunée jeune femme avait été trop gravement brûlée, et hier soir, vers 11 heures, elle expirait à l'hôpital Notre-Dame, après avoir enduré d'atroces souffrances.

On l'avait pris sans connaissance, chez elle pour la transporter à l'hôpital. Elle reprit cependant l'usage de ses sens, pendant la veillée, et put recevoir les derniers sacrements.

Ses restes mortels ont été transportés à la morgue où une enquête sera tenue par le coroner MacMahon.

L'incendie qui s'était déclaré dans la maison à la suite de l'explosion a été facilement contrôlé par les pompiers qui avaient promptement répondu à l'appel.

Les flammes n'ont causé que de légers dommages à la maison.

Le mari de la malheureuse victime qui a été cruellement brûlé aux mains et à la figure, en se portant au secours de sa femme, a été pansé à l'hôpital Notre-Dame, où on espère que d'ici quelques jours il sera complètement rétabli.

NOUVEL EDIFICE RUE ST-SACREMENT

La compagnie de navigation Reford, limitée, a pris un permis pour l'érection d'un vaste édifice devant être converti en bureaux, sur la rue St-Sacrement, au prix de $750,000.

LA TRAGEDIE DU "CECILIA L" A FAILLI SE REPETER HIER DANS LES RAPIDES DES CEDRES

Au plus fort de l'ouragan, le steamer "Chaffey", ayant brisé son arbre de couche, fut entraîné dans les rapides. — Les passagers se sont sauvés à grand peine.

SOIREE D'ANXIETE SUR UNE ILE DESERTE

Notre correspondant, M. E. L. Giroux, photographe, de Montréal, nous informe du Côteau - Landing, qu'hier soir, le terrible désastre arrivé le 1er novembre dernier au "Cécilia L." sur le Lac St-Louis, a failli se répéter en cet endroit. C'est encore un petit vapeur de Valleyfield, qui a failli causer la perte de plusieurs personnes, le "Chaffey", qui fait le service régulier entre Valleyfield, Coteau-Landing, Saint-Zotique, et Lancaster.

C'est à l'approche des rapides du Coteau que le désastre a failli se produire. Vers quatre heures, hier après-midi, pendant le plus fort de la tempête de vent que nous avons eue, alors que le "Chaffey", était entre Valleyfield et Coteau-Landing, l'arbre de couche du petit vapeur s'est brisé soudain et le bateau était entraîné vers les rapides.

L'ENDROIT OU LE "CHAFFEY" a failli se perdre corps et biens, dans les rapides du Coteau, hier après-midi, pendant l'ouragan. Le fil qui sert aux travaux de la digue et qu'on voit sur la vignette, coupe en deux la cheminée du bateau qui alla s'échouer de l'autre côté de l'île aux Vaches.

On se figure l'anxiété des passagers et des membres de l'équipage, à ce moment. Immédiatement, le capitaine donna ordre de jeter les ancres. Le "Chaffey" a été ainsi retenu immobile pendant quelques instants seulement, car bientôt, les chaînes des ancres ne pouvant résister à la force de l'ouragan, se brisèrent et au désespoir des personnes qui se trouvaient à bord, le "Chaffey" reprit sa course vers la mort inévitable qui semblait attendre sa proie dans les rapides.

Le capitaine tentant de réprimer la panique qui peu à peu s'emparait des passagers, fit distribuer les bouées de sauvetage et mettre les chaloupes à l'eau. Le bateau était alors entraîné par le vent et le courant vers les rapides avec une vitesse incroyable et, seules, les chaloupes offraient un moyen de sauvetage.

Les chaloupes une fois remplies de tous les passagers et de l'équipage furent éloignées du vapeur que l'on abandonna à son sort.

Terriblement balancées par les vagues furieuses qui à chaque instant menaçaient de les chavirer, les chaloupes purent enfin atterrir sur une petite île déserte où tous ont été secourus dans la veillée.

Il est plus facile de se figurer la terrible angoisse de ces naufragés sur cette île déserte que de la décrire. Ceux qui ont ainsi passé quelques heures sur cette île, se rappelant le terrible naufrage du "Cécilia L", le 1er novembre, l'an dernier n'oublieront jamais, la terrible expérience qu'ils ont eue hier.

Le "Chaffey" ainsi abandonné, est descendu jusqu'à l'entrée des rapides où l'on est à faire des travaux considérables et son tuyau s'est accroché aux cables d'acier servant à transporter la pierre au milieu du courant. Le tuyau et une partie de la dunette ont été enlevés par la force du choc et le bateau est allé s'échouer un peu plus loin.

Un peu plus tard, M. Norbert Deguire, du Côteau du Lac, s'est rendu sur les lieux avec ses deux remorqueurs à gazoline et après un long et difficile travail, il a été assez heureux pour ramener à terre, le "Chaffey", sérieusement endommagé. Ce n'est qu'à trois milles du grand Rapide des Cèdres que l'on a pu faire atterrir le vapeur désemparé.

Le "Chaffey" qui est la propriété de M. John Daignault, de St-Zotique, avait un fort chargement de fret, et il est encore impossible d'évaluer les dommages.

LA VISITE PASTORALE

Monseigneur Bruchési est parti, hier soir, pour continuer ses visites pastorales. Il est aujourd'hui à St-Janvier et partira ce soir pour Ste-Anne des Plaines.

Vendredi, il visitera Ste-Sophie, et sera à St-Jérôme, samedi.

Monseigneur est accompagné de son secrétaire, M. Arbour. On ne l'attend pas ici avant le 22 courant. Sa Grandeur poursuivra lundi l'itinéraire préalablement annoncé.

LA CHAMBRE ANGLAISE A ADOPTE, HIER SOIR, EN SECONDE LECTURE LE BILL QUI DONNERA SON AUTONOMIE A L'IRLANDE

Malgré les attaques violentes de Andrew Bonar Law, chef de l'opposition, de Lord Chas Beresford, de Sir Edward Carson et de plusieurs autres oppositionnistes, le premier ministre Asquith réussit à faire voter le "Home Rule" en seconde lecture.

LES PARTISANS DE L'ULSTER SE PREPARENT A LA LUTTE

LONDRES, 11.—Hier soir, par un vote de 368 à 270, la Chambre des Communes a passé en seconde lecture le projet de loi du Home Rule pour l'Irlande. Ce résultat a été reçu au milieu des applaudissements des nationalistes et des libéraux.

Le débat fut marqué par des violentes déclarations des orateurs de l'opposition, qui prédirent que l'imposition du Home Rule causerait la guerre civile en Irlande. Sir Edward Carson, le chef des unionistes irlandais, déclara:

"Pour ma part, je continuerai à supporter les partisans de l'Ulster et partagerai la responsabilité de leur résistance. Vous pouvez saisir nos armes et disperser nos troupes, mais vous ne règlerez pas la question irlandaise. Vous criez pour la paix, lorsqu'il n'y a pas de paix, et vous échouerez complètement".

Lord Charles Beresford dit:

"Si le gouvernement envoie des troupes en Irlande, j'offrirai mes services, si pauvres qu'ils puissent être et j'aiderai mes compatriotes."

Les chefs de l'opposition disent que lors même que le peuple se prononcerait contre eux dans une élection, cela ne les empêcherait pas de résister de toutes leurs forces.

John E. Redmond, le nationaliste irlandais, déclara que le discours de Sir Edward Carson était le plus violent qu'il eut jamais prononcé. Sir Edward a assumé une grave responsabilité et il ne représente pas l'opinion de l'Ulster. Les nationalistes veulent faire des concessions. "Mais, ajouta M. Redmond, vingt-quatre comtés ne se laisseront pas intimider par quatre".

Le projet de loi du Home Rule, qui sera probablement rejeté par la Chambre des Lords, ne peut pas être amendé. Néanmoins, les membres de la chambre basse peuvent suggérer des amendements aux lords, qui les insèreront à leur discrétion.

Après la passation du projet de loi, Sir Edward Carson, déclara que les unionistes irlandais ne prendraient plus part à la discussion, parce que ce n'était qu'une farce magistrale et que leurs suggestions seraient certainement rejetées. Les unionistes irlandais feront le tour de l'Ecosse et de l'Angleterre et tiendront des assemblées de protestation.

Andrew Bonar Law, chef de l'opposition a déclaré qu'il était temps que les communes sachent si le gouvernement avait conclu un arrangement avec les nationalistes.

M. Asquith nia l'existence d'un arrangement quelconque.

Si le gouvernement, ajoute-t-il, fait adopter le bill, dans les conditions actuelles, il aura formé un comité révolutionnaire et l'Ulster ne pourra répondre à la révolution que par la révolution.

L'amendement de M. Balfour, demandant le rejet du bill a été défait par un vote de 368 à 278. Le bill fut alors adopté en seconde lecture, sans division.

LORD CHARLES BERESFORD, qui se déclare prêt à s'enrôler pour aller combattre les partisans du "Home Rule" en Irlande.

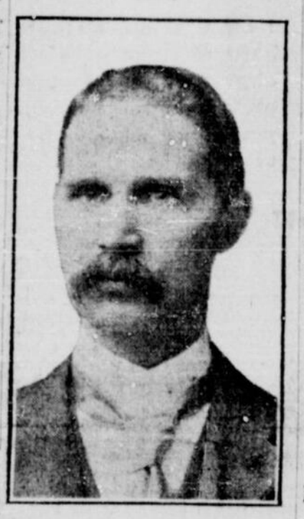

ANDREW BONAR LAW, chef de l'opposition à Londres, qui dénonce l'alliance libérale-nationaliste en faveur du "Home Rule."

L'HON. M. ASQUITH, premier ministre d'Angleterre, qui vient de faire adopter en seconde lecture le bill du "Home Rule."

LA LUTTE SE PREPARE

LONDRES, 11.—La police a fait une descente dans un entrepôt de cette ville, hier soir, et a découvert 4,000 carabines et un nombre semblable de baïonnettes, emballées dans des caisses prêtes à être expédiées. La descente a fait suite à la saisie d'un envoi considérable de carabines et de baïonnettes à bord d'un navire de Liverpool arrivant à Dublin, le 6 juin. Cet envoi était adressé au baron Farnham, un pair irlandais, à sa résidence d'été de County Cavan, et c'est par les papiers trouvés en même temps qu'on put retracer les carabines jusqu'à l'entrepôt.

GRAND-VIZIR ASSASSINE EN TURQUIE

Le grand-vizir, Mahmoud Schefket Pacha, a été assassiné en pleine rue, ce midi, par des anarchistes, à Constantinople.

Un mot de sa carrière

(Service Spécial de la PATRIE)

CONSTANTINOPLE, 11 — Le Grand Vizir turc, Mahmoud Schefket Pacha, a été assassiné, ce midi, dans les rues de Constantinople, par deux hommes armés de revolvers, qui l'ont attaqué alors qu'il se rendait à une réunion du conseil en automobile. Cet attentat a causé toute une sensation dans la capitale turque, où Schefket Pacha jouissait d'une renommée universelle. On craint que sa mort prématurée n'ait des conséquences politiques désastreuses pour la Turquie.

Dans les cercles politiques, ici, on croit que l'assassinat du grand vizir est le résultat d'un complot tramé par les ennemis du comité d'union et de progrès. Il y a encore à Constantinople plusieurs anciens partisans du vieux sultan Abdul Amid, et qui ne veulent au grand vizir d'avoir renversé l'ancien gouvernement.

Mahmoud Schefket Pacha avait remplacé Kiamil Pacha au poste de grand vizir depuis le 23 janvier dernier. Le jour même de sa nomination, Nazim Pacha, le comman-

SUITE A LA 2ème PAGE

MAHMOUD SCHEFKET PACHA, grand vizir de Turquie, qui a été assassiné, ce midi, en pleine rue, à Constantinople.

DISPARITION INQUIETANTE D'UN JEUNE POLONAIS

Une famille polonaise du nom de Kiroitis, est plongée dans la douleur et l'inquiétude par la disparition soudaine et inexplicable d'un des enfants, le jeune John, âgé de 7 ans.

Le petit garçon partit de la demeure de ses parents, 1275 Notre-Dame Est, vers quatre heures de l'après-midi, vendredi dernier, le 6, pour aller jouer avec ses petits camarades. L'heure du souper se passa et l'enfant ne revint pas. Les parents allèrent chez tous leurs amis où ils pensaient avoir des nouvelles de leur fils, mais on ne l'avait vu nulle part. On courut alors avertir la police du poste No 2; le lendemain on avertit la Sûreté, mais jusqu'ici toutes les recherches sont demeurées infructueuses. On ne sait si l'enfant s'étant égaré, aura été recueilli par quelque famille qui ne peut comprendre le polonais, s'il a été enlevé ou bien si, étant allé jouer sur les quais, il sera tombé à l'eau. La police continue les recherches.

AUX BUREAUX DU GOUVERNEMENT

Les hons. MM. P. G. S. Mackenzie, trésorier provincial, J. E. Caron, ministre de l'agriculture, et M. Charles Lanctôt, assistant du procureur général, sont aujourd'hui, à Montréal, aux bureaux du gouvernement provincial. Tous les trois retourneront ce soir à Québec.

La convention des Forestiers Catholiques à Sherbrooke

UN GROUPE DES DELEGUES des différentes cours qui assistent à la convention. — Celle-ci s'est ouverte, hier, à Sherbrooke.

THE HOUSE OF QUALITY (REGISTERED)

Costumes en Soie de Fantaisie

Genre Blouse

Styles russes modifiés, avec manteau romain, taille haute. Ces ceintures en cuir et suède sont bien à la mode.

Manteaux évasés de fantaisie, très courts du devant, avec queue en arrière. Jupes larges au genou et au-dessus et étroites du bas. Draperie orientale sur le devant ou autre draperie aux côtés et en arrière.

Popeline de soie et de laine, moire, éponge, grenadine et satin broché, éolienne, etc.

$65. à $198.50

Chapeaux d'été, gants et parasols de soie et autre tissu.

Fairweathers Limited

485-487 rue Ste-Catherine-Est,

Toronto Montréal Winipeg

IL REFUTE DE NOUVELLES ACCUSATIONS

Le chef Campeau, dans un rapport aux Contrôleurs réduit à néant les accusations portées contre les officiers du poste de police No 4.

La police des moeurs

Dans un rapport adressé au Bureau de Contrôle, le chef Campeau réduit à néant une nouvelle série d'accusations portées contre les officiers du corps de police en général et contre les officiers du poste No. 4 en particulier. Ces accusations étaient formulées dans une lettre signée par un soi-disant, C. H. Lott, qui ne fait connaître ni son adresse ni ses occupations.

Lott accuse les officiers de police d'aller faire la noce au poste No. 4, où sont détenues, la nuit, les femmes de mauvaise vie, qui doivent comparaître en cour le lendemain. De la boisson et des cigarettes seraient fournies à ces femmes, au dire de Lott, qui insinue que plusieurs officiers de police vivent aux dépens de prostituées. Il ne donne pas de noms, mais il conclut en disant qu'il faudrait mettre toute la "bande" à la porte.

Le chef Campeau déclare emphatiquement que ces accusations sont basées sur des faits inventés de toutes pièces. Le tout est incroyable et impossible.

Il n'est permis, dit le chef, à personne de voir ou de parler aux prisonniers qui sont dans les cellules, lesquelles sont ouvertes par le tourne-clef ou l'homme de réserve. L'Age avancé de ces deux hommes comme des autres membres du poste, d'ailleurs, ne permet pas de soupçonner ce dont parle l'accusateur. Quant aux boissons alcooliques qui sont données aux femmes gardées dans ce poste, elles ne le sont que dans des cas exceptionnels et sur l'ordonnance du médecin de la police ; on permet aux femmes de recevoir des comestibles, des boissons douces et du tabac.

Les hommes de la brigade mobile n'ont pas l'occasion d'aller dans le poste proprement dit.

Quant au prétendu refus de la matronne de la police de se rendre au poste No. 4, le chef dit que les services de la matronne ne sont pas requis au poste No. 4 où les femmes ne sont pas fouillées. Si par hasard ses services sont requis, la matronne n'a jamais refusé de s'y rendre.

Quand l'annexe de l'hôtel de ville sera complétée c'est là que seront installés les quartiers de la police des mœurs.

POUR L'EUROPE

Le docteur Leduc s'est embarqué hier soir sur le "Laurentic" pour un voyage de quelques semaines à Paris dans l'intérêt de sa profession.

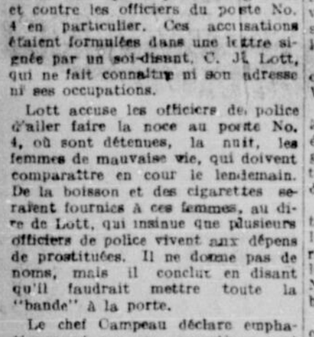

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

BAGARRE SANGLANTE A IPSWICK

Au cours d'une affreuse bagarre entre policiers et grévistes une femme est tuée et plus de vingt personnes sont blessées.

Une bataille en règle

IPSWICH, Mass., 11 — Au cours d'une émeute sanglante, à l'extérieur des filatures de soie à Ipswich, hier soir, une femme a été instantanément tuée, tandis qu'une vingtaine de personnes ont été blessées par des balles et des projectiles de toutes sortes.

Quinze personnes, dont plusieurs chefs des Industrial Workers of the World, ont été conduites en prison.

Mlle Nicoletta Pandelopoulos, âgée de 27 ans, a été tuée. Elle était simple spectatrice de la bagarre. Cinq des blessés ont été transportés en toute hâte à l'hôpital de Salem, situé à 14 milles d'ici.

Dès le commencement de l'émeute, des secours furent mandés à Salem, et 18 officiers de police prirent place dans des automobiles, qui les conduisirent ici à toute vitesse. Néanmoins, l'ordre avait été rétabli avant leur arrivée.

Les troubles commencèrent lorsque 500 employés de langue anglaise quittèrent les filatures après leur journée de travail. Les grévistes, guidés par les Industrial Workers of the World, coururent à leur rencontre et essayèrent de les molester. C'est alors que 30 constables débouchèrent de l'endroit où ils étaient postés et voulurent rétablir l'ordre. Mais tous leurs efforts furent vains. Les grévistes incapables de comprendre les conseils des constables, n'en devinrent que plus démonstratifs et la police dût les charger, revolver au poing. Les grévistes ripostèrent en lançant des pierres, des bouteilles et autres projectiles. A ce moment, d'autres grévistes embusqués dans une maison à deux logements, située près des filatures, commencèrent à tirer du revolver sur les constables. La foule saisie de panique, se dispersa, mais plusieurs blessés jonchaient déjà le sol, tandis que le sang coulait de la figure de plusieurs constables.

Mlle Pandelopoulos, qui avait été attirée sur le lieu de l'émeute par les coups de pistolet, fut prise dans le remous de la foule, et reçut une balle en pleine poitrine, au moment où elle tentait de se garer du danger.

La grève aux filatures d'Ipswich fut déclarée par les Industrial Workers of the World, il y a sept semaines.

COURRIER DE LEVIS

Spécial à la PATRIE.

LEVIS, 11. — M. Joseph Dubreuil, menuisier, de Lauzon, s'est fracturé le bras gauche en deux endroits en faisant une chûte en bas d'une échelle. La victime est à l'Hôtel-Dieu du Cœur Agonisant de Jésus, ici.

—Mme Adélard Pelchat, née Anne-Marie Dumas, est décédée. Elle était âgée de 28 ans. Ses funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures, à Lauzon, lieu de sa résidence.

—Les vétérans lévisiens de 1885 se sont réunis en assemblée à l'hôtel de ville, et ont adopté une résolution qui sera transmise au ministre de la Milice à Ottawa et dans laquelle, ils demandent au gouvernement fédéral de leur faire les mêmes faveurs qu'il a accordées aux vétérans de 1867.

—Les funérailles de feu Mlle Alice Roy ont eu lieu à Notre-Dame, ce matin.

—M. T. Bralotte de Bienville, ouvrira prochainement une manufacture d'eaux gazeuses, à l'endroit ci-dessus mentionné.

—Les exercices annuels des militaires qui sont actuellement au camp, à Lauzon, se termineront mercredi, le 18 courant.

Le Monument à Sir George Etienne Cartier

PHOTOGRAPHIE DU MODELE DE LA STATUE DE LA PROVINCE DE QUEBEC qui sera placée au pied du monument de Sir Georges-Etienne Cartier. La main droite est étendue pour serrer celle de la province d'Ontario, tandis que la gauche tient un bout de ruban sur lequel est inscrit : "O Canada, mon pays, mes amours." La statue aura 9 pieds de hauteur et sera en bronze.

BELLE FETE A ST-GREGOIRE DE NICOLET

ST-GREGOIRE DE NICOLET, 11. —Dimanche, 25 mai dernier, il y avait fête à St-Grégoire. C'était la date que l'Eglise a choisie pour fêter le Christ, prisonnier sur nos autels. La messe a été très solennelle; outre le chant qui avait été soigné d'une manière toute particulière, l'orchestre a joué deux des meilleurs morceaux de son répertoire. Vu le mauvais temps, nous avons craint pour la procession, mais l'après-midi nous avons pu faire le tour du village avec Jésus-Hostie. On avait fait deux jolis reposoirs, l'un chez M. A. Thibodeau, l'autre chez M. G. Turcotte ; le chant à chacun d'eux fut rendu par les demoiselles du village.

A sept heures et demie les cloches de notre église convoquaient au pied de nos autels tous les jeunes gens de la paroisse. Après un cantique à la Vierge, dont le solo fut chanté par M. A. Forest, M. l'abbé Camirand, du Séminaire de Nicolet, monta en chaire pour nous adresser la parole. Le sermon fini on partit en procession au chant de l'Ave Maria Stella.

L'automne dernier, les Anciens de l'Académie St-Joseph de St-Grégoire, avaient érigé un fac-simile de la Grotte de Lourdes pour commémorer le souvenir de leur réunion à leur Alma Mater. C'était la première manifestation de la paroisse à ce

LA GROTTE DE LOURDES, de St-Grégoire de Nicolet.—Photo. J. D. Bergeron, St-Grégoire.

lieu béni. Les jeunes en avaient eu les premiers l'idée et aidés par M. l'abbé Cyr, notre vicaire, ils voulaient rendre hommage à la Vierge Immaculée. Grâce à la bienveillance de Monseigneur Brunault, de Nicolet, on avait eu l'insigne faveur d'une bénédiction du St-Sacrement en plein air après 7 heures.

Au pied de la Grotte, il y eu chant d'un cantique dont le solo fut rendu par M. J.-B. Landry, puis le St-Sacrement sortit de la Chapelle de l'Académie, porté par M. l'abbé Bernier du Séminaire de Nicolet. On chanta "O Salutaris" et "Tantum Ergo" avec accompagnement d'orchestre.

Après les invocations ordinaires du Salut, la procession se remit en marche au chant du "Magnificat". Il y eut un dernier chant, le chant d'adieux dont les solos furent chantée par M. le vicaire et l'on se dispersa.

La Grotte, pour cette circonstance, avait revêtu un cachet tout particulier ; toute couverte de branches de sapin, elle offrait un aspect tout à fait rustique. L'illumination était splendide ; on avait dispersé ça et là dans le rocher des lumières et de jolis transparents avaient été disposés sur et au-dessous de l'autel, ce qui faisait le plus bel effet et témoignait du bon goût du petit sacristain des Frères. Bref, cette manifestation a été magnifique.

NOUVELLES DE MAGOG

Spécial à la PATRIE.

MAGOG, 11 — M. Germain Banville nous a quittés la semaine dernière avec sa famille pour aller demeurer à Montréal. M. Banville sera longtemps regretté par ses nombreux amis et surtout par les membres de la "Fanfare de Magog", dont il était l'un des membres les plus actifs et les plus dévoués.

Avant son départ, les membres de la fanfare lui ont présenté un souvenir accompagné de leurs souhaits les plus sincères de bonheur et de prospérité pour lui et sa famille. M. Banville a été très touché de cette marque d'estime de ses camarades.

LA CONVENTION DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Quelques rapports intéressants. — L'actif de la Cour Provinciale de $14,575.18. — Excursion à Lennoxville.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 11. — Les Forestiers Catholiques, qui assistent à la convention de Sherbrooke ont fait aujourd'hui une excursion à Lennoxville en tramway.

Aux séances d'hier après-midi et soir plusieurs rapports ont été présentés et discutés longuement.

Après le rapport du secrétaire provincial, M. F.-X. Bilodeau, dont nous avons donné hier une analyse, on a entendu celui du trésorier provincial, M. Ernest J. Brossard:

"Malgré l'augmentation dans le coût de la propagande et du recrutement, a-t-il dit entre autres choses, il me fait plaisir de pouvoir vous annoncer qu'il reste une balance en banque de onze mille sept cent soixante-quatre dollars et dou-

M. ERNEST J. BROSSARD, trésorier provincial de l'ordre des Forestiers Catholiques.

ze centins ($11,764.12) au crédit de la Cour Provinciale, et un montant de $2,811.06 dû par les cours subordonnées, tant pour appels spéciaux que fournitures, formant un total de l'actif de $14,575.18, tel que le démontre le rapport ci-après et celui du Secrétaire Provincial.

"Sur les instances de la Cour Provinciale, la Haute Cour a acheté, pour le fonds accumulé des débentures municipales de la Province de Québec, et j'espère qu'elle continuera ce système équitable."

Le docteur J. U. Lalonde, médecin réviseur provincial, a lu une intéressante étude sur les événements qui ont eu lieu depuis deux ans, dans l'Ordre des Forestiers Catholiques. Il a ajouté, en terminant qu'il

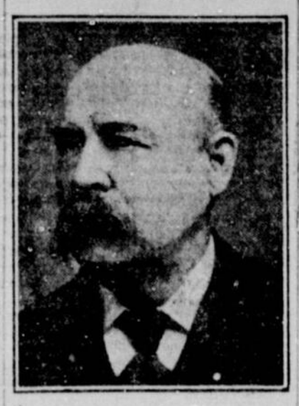

M. F. X. BILODEAU, secrétaire provincial de l'ordre des Forestiers Catholiques.

a reçu durant les deux dernières années, 2,339 demandes d'admission, dont 2,159 ont été acceptées et 180 rejetées.

—Ce matin, les délégués ont écouté la lecture des rapports des différents comités de l'ordre. D'après ces rapports l'année dernière tous les départements ont travaillé avec beaucoup de succès au progrès de la société.

Les élections auront peut-être lieu ce soir.

LE DR J. U. LALONDE, médecin réviseur provincial de l'ordre des Forestiers Catholiques.

GRAND VIZIR ASSASSINE ET TURQUIE

SUITE DE LA 1ère PAGE

dant en chef de l'armée turque à Tchatalja, était assassiné dans les rues de Constantinople.

Schefket Pacha était arabe de naissance, et on se demande comment il a réussi à occuper un poste aussi important dans le gouvernement turc. Il vint à Constantinople avec ses parents vers l'âge de dix ans. Il fit de solides études, passa plusieurs années dans un collège militaire et fut gradué à dix-huit ans avec très grande distinction. Bientôt, grâce à ses connaissances étendues et à son talent, il devint le favori du vieux sultan Abdul Amid, qui le nomma général dans l'armée. Ce fut vers ce temps-là que Schefket Pacha quitta Constantinople pour venir passer plusieurs années en Allemagne pour y étudier sur les lieux l'organisation et le fonctionnement de l'armée allemande.

En dépit de sa grande intimité et de sa faveur exceptionnelle auprès du sultan Abdul Amid, ce fut Schefket Pacha lui-même qui organisa la révolution contre l'ancien régime et qui prépara la chute de son protecteur Abdul Amid, aide d'Enver Bey et de quelques autres Jeunes Turcs. Ce fut encore Schefket Pacha qui fit déposer le vieil Abdul Amid et nommé son frère Mehmed V à sa place, quand le premier voulut reprendre le pouvoir.

Peu de temps après l'ouverture des hostilités de la guerre des Balkans, Schefket Pacha fut nommé chef du commissariat du département de la guerre, et ce fut lui qui vint représenter le gouvernement turc à Londres, au mois de janvier dernier, quand il fut décidé de remettre le sort de la Turquie entre les mains des différentes puissances d'Europe.

LA CONVENTION DES PHOTOGRAPHES

La convention de l'Association des photographes du Canada aura lieu à Toronto les 9 et 10 juillet prochain. Il y aura conférences illustrées et exposition.

TRAINS SPECIAUX POUR L'EMPRESS

Se raccordant avec l'"Empress of Britain" qui partira de Québec jeudi, le 12 juin.

Un TRAIN SPECIAL pour l'"Empress," composé de wagons pour colons, wagons à compartiments de première classe et wagons-lits partira de Montréal, gare Windsor, mercredi le 11 juin à 8.30 p.m.

Un TRAIN SPECIAL pour l'"Empress," composé de wagons à compartiments, wagons-restaurant et wagons-salon partira de la gare Windsor jeudi le 12 juin à 9.50 a.m. et se rendra directement au quai du navire. Le déjeuner dans le wagon-restaurant sera prêt à partir de 9.15 a.m. 82—2

REVUE MONDAINE

Mariage prochain.

Le mardi, 17 juin prochain, à 7.30 hres a.m., sera célébré en l'église St-Louis de France, le mariage de Mademoiselle Rita Duckett, fille de M. R. J. Duckett, de la rue St-Hubert, avec M. Félix Desrochers, avocat.

—:o:—

Mariage à Londres.

Le mariage de M. R. Basil Hingston, troisième fils de feu Sir William Hingston et Lady Hingston, avec Mademoiselle Bertha Larocque, fille de Madame Armand Larocque, de Paris, autrefois de Montréal, a été célébré hier matin, dans la cathédrale de Westminster, à Londres.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Rév. M. William Hingston, frère du marié.

M. et Mme Hingston feront leur voyage de noces en Suisse et reviendront demeurer à Montréal dans une couple de mois.

Lady Hingston, M. Harold Hingston, le Dr et Mme D. A. Hingston, qui étaient présents à la cérémonie, s'embarqueront à bord du "Laurentic" le 24 courant, pour revenir au pays.

—:o:—

Réception.

M. et Mme A. Benoît (née Antoinette Mousseau) sont de retour de leur voyage de noces et recevront dimanche prochain, le 15 courant, à leur résidence, No 230 rue St-Timothée.

—:o:—

En vacances.

Le Dr Emile Lafortune et sa famille, sont partis pour une vacance de deux mois à Repentigny-les-Bains.

—:o:—

De retour.

Mademoiselle Edith Turpin, qui a passé quelque temps en promenade à Ottawa, est de retour dans sa famille, à Montréal.

LE DENTISTE FRANCHERE

a transporté son bureau à 1058 St-Denis, près Marie-Anne. Tél. St-Louis 7595. 1-m-v—jno

LA RECOLTE DANS L'OUEST SERA BONNE

Dépêche spéciale à la PATRIE.

OTTAWA, 11. — M. W. J. White, inspecteur des agences d'immigration actuellement en tournée officielle dans l'Ouest, a télégraphié au gouvernement, disant qu'une grande prospérité règne dans les provinces de l'Ouest et que les perspectives sont encourageantes pour la récolte. M. White a visité la partie au nord de la ligne du Pacifique Canadien et a constaté que la culture était aussi avancée que l'an dernier à semblable époque. Le blé, le lin et l'avoine sont en excellente condition. Dans la partie nord il y a une grande augmentation dans le nombre de cultivateurs qui font l'élevage, surtout dans le district de Battleford. Dans toutes les parties de l'Ouest les cultivateurs augmentent l'étendue du terrain en culture.

LES TRAVAUX DU TRANSCONTINENTAL

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 11.—Le bateau traversier entre Québec et Lévis est aujourd'hui le principal travail à terminer pour compléter le "Transcontinental" de Moncton à Winnipeg. Le contrat exige que ce bateau soit prêt pour le mois de mai prochain, alors que la circulation des trains commencera sur cette section.

Sur la partie entre Québec et Cochrane, il ne reste que trente milles qui seront terminés à l'automne. Le gouvernement est aussi informé que les travaux font de rapides progrès sur les sections à l'ouest de Winnipeg.

UN REMEDE INOFFENSIF POUR LES BEBES

Les Tablettes Baby's Own sont un remède inoffensif pour les jeunes enfants. De fait, elles sont garanties par un analyste du gouvernement absolument exemptes d'opiacés ou de toutes drogues si préjudiciables à la santé des bébés. Ces tablettes ne font jamais de tort, sont toujours efficaces et peuvent être données aux enfants nouveau-nés comme à ceux qui grandissent avec une égale sûreté. Elles ne manquent jamais de guérir la constipation, l'indigestion, la colique, d'enrayer un rhume et la fièvre et de faciliter la dentition. Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou sont expédiées par la poste à 25 cents la boîte, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

IL VOLE A TRAVERS L'EUROPE

L'aviateur français, M. G. Brindejoue les Moulinais, couvre en treize heures les 933 milles qui séparent Paris de Varsovie.

Il bat tous les records

VARSOVIE, 11.—L'aviateur Brindejone Des Moulinais a battu tous les records de distance, lorsqu'il est volé de Paris à Varsovie, par voie de Berlin, une distance de 933 milles, en treize heures. Sa vitesse, nonobstant les arrêts, a été de 93.3 milles par heure. Il a accompli ce magnifique exploit en concourant pour la Coupe Pommery — pour le plus long vol à travers l'Europe en un jour, du lever du soleil à son coucher, avec arrêt si nécessaire.

Pour donner une idée de son exploit, qu'il soit dit que l'Express du Nord, l'un des trains les plus rapides du monde, met 27 heures à franchir la distance qui sépare Paris de Varsovie.

L'aviateur partit de Villa Coublay à 3.55 heures, hier matin, son départ étant dûment enregistré par les commissaires de l'Aéro Club. Un vent très fort du sud-ouest soufflait. Il s'éleva immédiatement à une grande hauteur et partit à toute vitesse.

Les premières nouvelles des progrès de son vol furent reçues de Wanne, en Prusse, où il atterrit à 8 a.m. Il reprit son vol pour Berlin à 9.30 heures, descendant à l'Aérodrome de Johannisthal, à 12.06 p.m., où une réception enthousiaste lui fut faite. Il avait donc couvert la distance de 575 milles en 6 heures et 39 minutes. Après avoir lunché avec les aviateurs militaires de Ber, il reprit son vol pour Varsovie, où il atterrit à 6.15 heures, bien avant le coucher du soleil.

Son envolée bat de 120 milles le record accomplit par Ernest F. Guillaux, de Biarritz à Kollum, Pays-Bas.

BERLIN, 11.— La nouvelle que Brindejonc Des Moulinais était arrivé sain et sauf à Varsovie, après

MARCEL G. BRINDEJONC DES MOULINAIS, qui vient de couvrir en treize heures les 933 milles qui séparent Paris de Varsovie

avoir combattu contre la tempête à partir de Berlin, complète le record du vol le plus remarquable encore fait en aéroplane. La vitesse de Des Moulinais, entre Wanne et Berlin, a été de 140 milles à l'heure, avec une vitesse moyenne de 93 milles à l'heure durant tout le voyage.

Lorsque l'aviateur atterrit à Johannisthal, il était littéralement épuisé, et on dut l'aider à quitter son siège. Il se reposa pendant trois heures et demie et repartit contre un vent soufflant en tempête, malgré les avertissements des aviateurs militaires.

La vitesse moyenne est plus grande que ne l'indiquent les chiffres, parce qu'il perdit un temps considérable à chercher Wanne, au milieu d'un épais brouillard.

Elégants **Oxfords** pour **HOMMES**

NOUS étalons constamment ce qu'il y a de plus recherché dans les nouvelles modes de chaussures de la saison.

Nos nombreux modèles à

$5.00

représentent ce qu'il y a de mieux dans la chaussure à ce prix.

Distinguée dans la mode, ajustement parfait et durable, il n'y a pas une chaussure au Canada qui représente une meilleure valeur dans toute l'acception du mot.

Demandez un catalogue des modèles

Les commandes par la poste sont exécutées avec soin

GEO. G. GALES & CO.

293 rue Ste-Catherine Est
Près St-Denis.

481 rue Ste-Catherine Ouest
Près Peel.

Bien que notre Nouveau Magasin ne soit pas encore tout-à-fait prêt

Nous étalons les nouvelles marchandises à mesure qu'elles arrivent et, avec ce qu'il nous reste du vieux stock, cela fait un superbe étalage.

Les travaux avancent et bientôt le nouveau magasin sera fini et pourvu d'un assortiment considérable de marchandises de haute classe, qu'on ne saurait avoir ailleurs.

JOHNSTON BROS

Angle des rues Victoria et Ste-Catherine.

COURRIER DE HAWKESBURY

La ville de Hawkesbury condamnée à payer des dommages par suite de la fermeture de la rue St-David.

HAWKESBURY, 11 — M. le juge Britton a rendu jugement, samedi dernier, à Toronto, dans les causes de Arsène Séguin, Joseph Séguin, Raoul Séguin et Albert Tréand contre la ville de Hawkesbury, par lesquelles ces derniers réclamaient des dommages de la Corporation municipale de Hawkesbury par suite de la fermeture de la rue St-David, en vertu d'un règlement illégal.

Le 27 septembre 1911, la ville de Hawkesbury a adopté un règlement en vertu duquel elle fermait pour toujours la rue St-David qui passait au-dessous du remblai (trestle) du C.N.R., causant ainsi des dommages et des ennuis aux propriétaires résidant dans les environs. La Cour d'Appel, siégeant à Toronto, déclara, le 26 décembre 1912, que ce règlement était illégal, nul et de nul effet, vu que le Conseil municipal, en passant ce règlement, n'avait pas suivi les formalités légales requises par l'Acte Municipal. Après que ce règlement eut été cassé et annulé, MM. Arsène Séguin, Joseph Séguin, Raoul Séguin et Albert Tréand poursuivirent la Corporation de Hawkesbury pour les dommages qu'ils avaient subis par suite de la fermeture de la rue St-David. Ces quatre causes furent entendues aux assises du printemps, à L'Orignal, le 21 mai dernier, devant le juge Britton.

Le juge a rendu jugement samedi dernier, accordant à M. Arsène Séguin $250, à M. Joseph Séguin $100, à M. Raoul Séguin $75 et à M. Albert Tréand $75 avec dépens en chacune de ces causes.

M. Auguste Lemieux, C.R., avocat d'Ottawa, représentait les demandeurs ; M. H. W. Lawlor, la Corporation de Hawkesbury et M. Georges F. Macdonnell la compagnie du chemin de fer du "Grand-Nord".

DERNIERES NOUVELLES DE QUEBEC

Dépêche spéciale à la PATRIE.

QUEBEC, 11.— Les six cadets canadiens qui étaient partis d'ici pour Londres, le 6 mai dernier, sont de retour à Québec. Ils sont arrivés cette nuit à bord du "Canada." Ils étaient allés à Londres prendre part au concours de tir de l'Association des cadets de l'Empire.

— Depuis les dernières vingt-quatre heures, quatre paquebots sont arrivés dans le port, avec 4,681 immigrants. Ce sont les paquebots "Ansonia," arrivant de Southampton; le "Corsican," de Liverpool; le "Cassandra," de Glasgow, et le "Royal Edward," de Bristol.

Les officiers des douanes et de l'immigration ont eu beaucoup à faire.

Un grand nombre de ces immigrants sont restés à Québec. La province profite largement, cette année, de l'immigration européenne. On calcule que, depuis le commencement de la saison, pas moins de 7,000 immigrants arrivés d'Europe sont restés dans la province.

— La troisième brigade de cavalerie sous le commandement du colonel Worthington, de Sherbrooke, est en exercice, depuis samedi, au camp de St-Joseph de Lévis. On compte 800 hommes et 800 chevaux.

— Le capitaine W. J. Press, ingénieur du Transcontinental, qui est depuis deux jours à Québec, a terminé hier soir son inspection des emplacements des usines et de la gare du Transcontinental à St-Malo et au Palais. Il est retourné à Ottawa ce matin, et va incessamment préparer son rapport. Il a refusé de faire aucune déclaration sur ses observations.

— Les honorables MM. Pelletier, ministre des postes, et Cochrane, ministre des chemins de fer, sont arrivés à Québec hier soir à 10 heures. Le ministre des postes a l'intention de passer quelques jours à Québec pour prendre un repos, il partira pour Trois-Pistoles, où il passera quelque temps. L'honorable Frank Cochrane est à Québec dans les intérêts de son département et, particulièrement, pour régler certaines questions qui concernent la construction des usines et de la gare du Transcontinental.

$6,000,000 POUR LE PORT DE TORONTO

OTTAWA, 11. — Le ministre des Travaux Publics prépare les plans pour les travaux de dragage et autres améliorations dans le port de Toronto qui coûteront $6,000,000.

COMMENT DETRUIRE LES PELLICULES

PAR UN SPECIALISTE

C'est un fait absolument reconnu que le germe des pellicules est la cause de toutes les maladies du cuir chevelu ; mais lorsque nous réalisons qu'il est aussi la cause indirecte des pires cas de catarrhe et de consomption, nous apprécions l'importance de tout agent destructeur de son pouvoir. C'est pourquoi, nous sommes particulièrement heureux de donner ici la prescription, découverte, après plusieurs essais, par un spécialiste éminent, qui détruira complètement le germe des pellicules après une à trois applications. Elle arrêtera aussi presqu'immédiatement la chûte des cheveux et dans plusieurs cas amènera une croissance des cheveux après des années de calvitie. Cette préparation peut être faite à la maison ou tout pharmacien peut vous la fournir : 6 onces de Bay-rhum, 2 onces de composé de Lavona, ½ gr. de crystal de Menthe. Mélangez bien et après une demie heure, vous pouvez vous en servir. Appliquez soir et matin en frictionnant bien avec le bout des doigts. Si vous aimez à la parfumer, mettez une cuillère à thé de parfum Tre-Kalon qui s'assimile très bien avec les autres ingrédients. Quoique cette préparation ne soit pas une teinture, ça n'a pas d'égal pour rendre la couleur naturelle aux cheveux gris.

LA SANTÉ D'UNE FEMME RECONSTITUÉE.

Son Mari Déclare que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham Lui Rendra la Santé et, en Effet, Il le lui Rend.

Ashland, Ky.—"Il y a environ quatre ans, j'avais tous les malaises imaginables. Je souffrais tellement de maladies féminines et des rognons que je ne pouvais reposer ni jour ni nuit. Je me fis soigner par les meilleurs médecins de la ville, je pris plusieurs sortes de remèdes, mais rien ne me soulagea jusqu'à ce que j'essayai votre puissant remède, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Mon mari me dit qu'il referait ma santé, et il a tenu parole."—Mde. MAY WYATT, Ashland, Ky.

Il y a probablement des centaines de milliers de femmes aux Etats-Unis qui ont bénéficié de ce fameux vieux remède, qui fut composé d'herbes et de racines, par une femme, il y a au delà de trente ans, pour soulager les souffrances de la femme.

Lisez ce que Dit une Autre Femme:

Camden, N.J.—"J'avais une maladie féminine et souffrais d'un déplacement sérieux, je me sentais fatiguée et découragée et incapable de travailler. Mes médecins me dirent que je ne pourrais jamais être guérie sans une opération, mais grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham je suis guérie de cette affliction, et je l'ai recommandé à plus d'une de mes amies qui en ont obtenu les meilleurs résultats."—Mde. ELLA JOHNSTON, 324 Vine St.

Si vous désirez des conseils particuliers, écrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass. (confidentiellement). C'est une femme qui ouvrira, lira et répondra à votre lettre, et qu'elle gardera strictement confidentielle.

Encore des Louanges pour le Bandage Lindman

M. B. Lindman, Montréal.

Cher monsieur, — J'ai porté votre bandage durant 3 mois sans le moindre inconvénient et je me sens aussi bien que jamais dans ma vie. J'ai souffert de la hernie durant sept ans et ça devenait sérieux lorsque je rencontrai M. Lindman.

A. S. SUTHERLAND,
Chez Layton Bros.,
Montréal.

Consultations gratuites.

B. LINDMAN, REGD.
6a Ave du Collège McGILL, Montréal.

Horace Lemieux
DENTISTE
729, Notre-Dame Ouest
près Versailles.
AUTREFOIS 17½ SQ. CHABOILLEZ
42—m-v-27 j's

UN CANARD QUI A LES AILES LONGUES

Si jamais le club Ananias de New-York a besoin d'un secrétaire, il en trouvera un facilement au "New-York World" dans la personne du rédacteur qui a inventé le canard qui fait en ce moment le tour des Etats-Unis.

Ce monsieur a télégraphié de Washington au "World" que le mois de juin était le mois le plus froid que nous ayons eu au Canada et aux Etats-Unis.

Parlant de Montréal, il dit : "Les rues de Montréal sont pleines de neige. Les enfants — qui s'amusent dans les parcs et qui visitent tous les jours les bains publics à cette époque de l'année — sont retournés aux amusements d'hiver et ils s'amusent maintenant à se lancer des boules de neige dans les rues".

Des boules de neige ! Voilà un monsieur qui en a certainement une là où d'autres ont des araignées.

LA CONVENTION DU BARREAU

Le conseil du Barreau s'est réuni hier, pour discuter les dispositions à prendre pour la prochaine convention de l'"American Bar Association".

Quoique rien de définitif n'ait été arrêté, il semble cependant entendu qu'on offrira aux visiteurs la "sautée" des rapides de Lachine, et qu'on leur donnera un lunch à bord du navire qui fera le voyage.

Maître Labori, bâtonnier du barreau de Paris, invité spécial des organisateurs de la convention, demeurera à Montréal quelque temps, et le Barreau de Montréal lui offrira un banquet.

Chez les Mutualistes

LA JUSTICE POSITIVE ET DISTRIBUTIVE DANS LES SOCIETES DE SECOURS MUTUELS.

(Suite)

C'est l'égoisme qui porte certains membres participants à simuler une prolongation de maladie, à feindre parfois totalement cet état lui-même, dans les périodes de chômage, pour recevoir une indemnité pécuniaire des sociétés dont ils font partie. En vue de leur profit immédiat, ils aggravent ainsi le poids naturel du risque pour leurs co-associés qui deviennent leurs dupes et payant une majoration de prime. Ils entravent la prospérité de l'association, et, par une série de répercussion qu'ils ignorent, leur improbité, qui engendrent des imitateurs, se retourne finalement contre eux-mêmes. L'indemnité escomptée par eux, c'est ce qu'ils voient".

"Ce qu'ils ne voient pas", c'est que cette pratique déloyale, si elle se généralise dans la société, élève promptement son budget, la constitue même en déficit et peut mettre son existence en péril.

(A suivre)

—:o:—

EXCURSION DE LA SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS, SUCCURSALE ST-JEAN-BAPTISTE No 50.

La première excursion des Artisans Canadiens-Français, succursale St-Jean-Baptiste No 50, aura lieu à Joliette dimanche prochain le 15 courant par le Canadien Nord.

Un train spécial partira de la gare du Canadien Nord rue Ste-Catherine Est, près de la rue Moreau à 8.30, a.m.,

A Joliette, il y aura une messe à l'arrivée du train et dans l'après-midi, il y aura des courses avec de magnifiques prix aux vainqueurs, ainsi que le tirage d'un $5.00 en or pour ceux qui prendront part à l'excursion.

Les billets seront en vente dimanche au matin à la gare du Canadien Nord aux prix de 90 cents pour adultes et 45 cents pour enfants.

L'excursion aura lieu beau temps ou mauvais temps.

—:o:—

Assemblées ce soir, deuxième mercredi du mois.

ALLIANCE NATIONALE

Cercle Sacré-Cœur, salle St-Vincent de Paul, église Sacré-Cœur.
Cercle St-Charles, 750 Charlevoix.
Cercle St-Louis de Terrebonne, salle Hotte.
Cercle Hochelaga, 1397 Ste-Catherine.
Cercle Jeanne d'Arc, 324 Ste-Catherine Est.
Cercle St-Jean, salle Grégoire.
Cercle Bourget, 784 Ste-Catherine Est.
Cercle Contant, 577 Demontigny.
Cercle St-Jean de la Croix, 21 St-Zotique.
Cercle Villeray, 3163 St-Hubert.
Cercle Guay, 2625 rue Cartier.

SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS.

Succursale Jos. Thibault, 58 Chateauguay.
Succursale St-Jacques, 149 Berri.
Succursale Brault, 571 Berri.
Succursale St-Emile, 2615 Saint-Urbain.
Succursale Ste-Catherine, 541 Amherst.
Succursale St-Georges, coin Mitcheson et Marie-Anne.

ORDRE INDEPENDANT DES FORESTIERS.

Cour Champlain, coin Vitré et Place Viger.
Cour Chénier, 45 Vinet.
Cour Côte St-Paul, salle Daoust.
Cour Notre-Dame, 3 Craig Est.
Cour Victoire, 33 Villeneuve-Est.
Cour Bell, 235 Beaudry.

ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES.

112, Ville-Marie, Laurier et Boul. St-Laurent.
221, St-Léon, salle Lenoir, 2017 Notre-Dame ouest.
373, St-Isidora, 243 rue Maisonneuve.
505 St-Luc, 538 Ave Décary.
622, Colombus, 280 rue Richmond
1469 N.-D. de Verdun, salle Collège Commercial, rue Galt, Verdun.
1521, Jeanne Mance, 1112 rue Rachel Est.
1610, St-Stanislas, salle Mont-Royal, 817 rue Mont-Royal Est.
1658 St-Edouard, salle St-Edouard 358 rue Beaubien.

ORDRE DES FORESTIERS CANADIENS,

Cour Fabre, salle Déziel, Parc Lafontaine.
Cour Layola, salle Chaguon, coin Ontario et Panet
Cour Cours-Unis, salle Picard 772 Charlevoix.

UNION ST-PIERRE.

Cercle St-Paul, No 1, salle Lacroix, 43 rue Dufresne.
Cercle Piché, No 35, 40 rue De Gaspé.
Cercle St-Gérard, No 69, salle Lafetière, coin Aylwin et Ste-Catherine Est.
Cercle LaHaye, 142, rue Laurier-Est.

UNION ST-JOSEPH DU CANADA

Conseil Viauville — Soubassement de l'église de Viauville.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE BIENFAISANCE MUTUELLE DU CANADA.

Succursale No 142, 777 Henri-Julien.

M. A. G. ROUTHIER, organisateur, pour les Provinces de l'Ouest. Canadien de la Société des Artisans Canadiens-Français.

LES ACTIONS DE LA COMPAGNIE MARCONI

LONDRES, 11 — Le capitaine A. C. Murray a expliqué comme suit l'achat d'actions de la compagnie Marconi fait par son frère, lord Murray :

"Peu avant son départ pour l'Amérique, lord Murray me remit 3,000 actions américaines de la compagnie Marconi. Il déclara les avoir achetées pour le parti et qu'il se proposait de les garder jusqu'à l'époque où les affaires de la compagnie seraient débrouillées. Mon frère voulut prendre toute la responsabilité de ces achats et ne mit aucun de ses collègues au courant de ses transactions. Cependant, il dut les faire connaître à son successeur, M. Illingworth, nommé whip du parti. Quant à moi, je n'ai rien dévoilé. Les transactions ont pu être faites sans réflexion, mais elles ne sont entachées d'aucun acte déshonorant".

Le capitaine Murray est fort ennuyé du capital politique que les adversaires du parti libéral font de cette malheureuse affaire.

BROYE A MORT PAR UN CAMION

SALEM, Mass., 11—Un douloureux accident vient de jeter le deuil dans une brave famille du district franco-américain.

Pendant qu'il était à jouer à l'arrière du gros auto de livraison de la Bay State Creamery Co., de bonne heure, mardi soir, le jeune Georges Deschênes, âgé de 5 ans et domicilié au No 47 rue Palmer, a été renversé et écrasé à mort par la lourde machine, la chaine d'une des roues lui broyant le crâne.

Aucun blâme n'est imputable au conducteur de l'auto, M. Pierre F. Markee, qui, voulant s'éloigner du trottoir où sa machine stationnait depuis quelque temps, fit reculer celleci, sans s'apercevoir de la présence de quelques enfants qui s'amusaient à l'arrière de la lourde machine.

REUNION DE VETERANS

Les Vétérans des Armées de Terre et de Mer 1870-71.

Réunion, dimanche prochain, 15 courant, à 2 heures, à l'Union Nationale Française, 71 Avenue Viger, des membres de la 131ème Section des médaillés de 1870-71, faisant ou non parti de la Section.

(Affaire importante).

ED. V. DAULNE,
Trésorier.

L'EXPROPRIATION DE LA MONTREAL WATER

Par résolution adoptée, hier après-midi, par le Bureau de Contrôle, la date à laquelle la ville procédera à l'expropriation de la propriété de la Montreal Water and Power Co., située dans le quartier St-Henri, est fixée au 20 juin courant. A cette époque si la Compagnie n'a pas fourni les informations demandées par les Contrôleurs et qu'elle s'est engagée de fournir, il y a déjà longtemps, les avocats de la ville donneront à la compagnie les avis requis par la loi.

ON FETERA LE KAISER A BERLIN

BERLIN, 11.—Les décorations des rues, en l'honneur du vingt-cinquième anniversaire de l'empereur, sont pratiquement terminées. Des pilastres en pierre artificielle, disparaissant sous les drapeaux et les guirlandes, ont été placés sur toute la longueur du Vuter Den Linden et les autres rues sont aussi décorées avec éclat. Les décorations surpasseront tout ce qui s'est déjà fait à Berlin.

MLLE GUERIN A ROME

LA SOEUR DE L'EX-MAIRE EST REÇUE PAR LE PAPE ET LE CARDINAL VANUTELLI ; ON PARLE DU CONGRES EUCHARISTIQUE DE MONTREAL.

Mademoiselle Guerin qui remplissait le rôle de mairesse à l'Hôtel-de-Ville, alors que son frère était maire, relate de façon intéressante, son récent séjour à Rome et ses impressions sur les évènements sociaux, religieux et politiques en Italie.

Les Italiennes sont d'une beauté exceptionnelle, dit Mademoiselle Guérin et mises avec une rare élégance, et, l'Anglais que la plupart parlent, leur donne un charme nouveau aux yeux des étrangers. Mademoiselle Guérin qui suit très bien l'Italien, prit part avec sa cousine, Mademoiselle Carrel Guérin, à un Garden Party donné par une princesse italienne et où les principaux dignitaires de la ville, l'Eglise, de l'Armée, se trouvaient réunis. La Marine et l'Etat étaient largement représentés.

Quelques personnes éprouvent l'impression que leur foi est moins grande après une visite à la ville Eternelle, pour moi dit-elle, je me suis trouvée au contraire plus croyante. Rome est devenue beau coup plus moderne depuis six ans.

L'on y célébrait dernièrement l'anniversaire de la fête de La Sainte Croix et l'Eglise lui donna un éclat tout particulier, tous les édifices religieux furent magnifiquement décorés et illuminés. Seize siècles auparavant Constantin apportait la Croix Sainte de la Terre Sacrée. Il est visible par ces fêtes religieuses qu'aucune hostilité n'est nourrie à l'égard du St-Père.

Mlle Guerin a été reçue tout gracieusement par le délégué papal le cardinal Vincenzo Vanutelli de son hôtesse de Montréal. Le Pape lui-même voulut témoigner sa gratitude à la sœur de l'ex-maire pour son actif concours au Congrès Eucharistique et lui fit cadeau de son portrait au verso duquel il écrivit quelques lignes.

TELEPHONES POUR LES CONSTABLES

Le sous-chef de police Hébert est à préparer les plans pour l'installation de nouveaux appareils de téléphone dans les rues, pour l'usage de la police. Il n'y a actuellement dans la ville, que cent téléphones dont peuvent se servir les constables pour appeler la voiture de patrouille, se rapporter au bureau principal, pendant la nuit, faire venir de l'aide, etc., etc., et il en faudrait au moins 500. Ainsi dans des quartiers populeux qui ont été annexés à la ville, il n'y a aucune boîte de téléphone.

Le jour un constable peut entrer dans un magasin et téléphoner, mais la nuit tout est fermé. Il n'y a pas de téléphones à l'usage de la police dans St-Henri, Ste-Cunégonde, Mont-Royal, Côte des Neiges, Delorimier, St-Louis du Mile End, Notre-Dame de Grâces, Côte St-Paul, Ahuntsic, Ville Emard, Longue-Pointe, Bordeaux et Rosemont. En cas de conflagration, d'accident, de meurtre, de bagarre, un constable perdrait un temps précieux à obtenir les secours voulus.

PLUS CHANCEUX QU'UN CHAT

C'est comme par miracle que Mac Jetté, poseur de fils téléphoniques, a échappé à la mort, hier après-midi, à la Côte St-Paul.

Jetté travaillait dans le haut d'un poteau lorsque, perdant l'équilibre, il vint s'abattre sur le sol.

On le releva et on le fit aussitôt reconduire à l'hôpital Notre-Dame.

Les médecins, l'ayant examiné soigneusement déclarèrent qu'il n'avait reçu aucune blessure grave.

Il quittera même l'hôpital aujourd'hui.

Jetté a 30 ans, et il demeure No 248, Bréboeuf.

CANADIENS A PARIS

Se sont enregistrés à la Banque Nationale, Paris, France :

M. Charles Rubimann, Québec, Hôtel de Hollande, rue Cadet.
M. et Mme E. E. Dulieux, Montréal, 61 rue Lafayette.
M. J. A. Côté, Montréal, Grand Hôtel du Louvre.
M. A. H. Laplerre, Montréal, Grand Hôtel du Louvre
M. et Mme J. U. Emard, Montréal, Hôtel Régina.
Mlle Blanche Emard, Montréal, Hôtel Régina.
Mlle Gabrielle Emard, Montréal, Hôtel Régina.
Mlle Juliette Emard, Montréal, Hôtel Régina.
M. Asylda Bélanger, Montmagny, Hôtel Meurice.
Docteur P. Bergeron, Manchester.
Docteur Aurèle Nadeau, Beauce, hôtel Cluny Square.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 11.—Plusieurs centaines de pèlerins sont partis mardi matin de Trois-Rivières pour Ste-Anne de Beaupré, à bord du vapeur "Murray Bay."

— Le cirque Buffalo Wild West sera à Trois-Rivières mercredi, le 18 courant.

— Un vapeur océanique vient d'arriver avec une cargaison de charbon mou pour la "Dominion Coal Co."

— Le vapeur traversier le "Glacial," qui a été conduit à Sorel il y a quelques jours, pour y subir des réparations, doit revenir prendre son service ici la semaine prochaine.

— La scierie flottante de la "St-Maurice Lumber Co.," qui a été réparé à Sorel, est revenu ces jours-ci, et commencera ses opérations de la saison dans quelques jours.

— Il y a maintenant une bonne quantité de billots d'arrivés dans les estacades des diverses scieries, à l'embouchure de la rivière St-Maurice, et les travaux de "débitage" se font avec activité.

REGLEMENTATION DE LA PRESSE

LES JOURNAUX AMERICAINS SONT TENUS DE FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS AU GOUVERNEMENT.

WASHINGTON, 11 — La validité de la "loi de publicité des journaux", édictée en 1912, a titre de disposition de la loi postale, a été maintenue à l'unanimité par la cour Suprême des Etats-Unis, hier.

C'est le juge en chef White lui-même qui annonça la décision de la cour. Cette loi oblige tout journal, magazine ou autre publication à envoyer, semi-annuellement, au maître général et au maître des postes de l'endroit de publication, une déclaration assermentée des noms des éditeurs, gérants, propriétaires et actionnaires, et, si c'est un journal quotidien, de la moyenne de circulation quotidienne. La publication de ces déclarations est requise et, si la publication néglige de se conformer à cette disposition, elle se verra privée de "tous les privilèges de la malle". Un second paragraphe exige que toute matière à lire, payée à tant le pouce, la ligne ou la colonne, que ce soit dans l'éditorial ou ailleurs, porte la mention "annonce" et cela, sous peine d'amende ou de prison.

Jusqu'ici, environ 88 pour cent des journaux se sont conformés à la loi, plusieurs en protestant. La Lewis Publishing Company, le "Journal of Commerce" et le "Commercial Bulletin", de New-York dirigèrent l'attaque contre cette loi dans l'Etat de New-York, et, lorsqu'elle fut maintenue, portèrent la cause en appel. Ils prétendirent que la loi tendait à contrôler le journalisme et a exercer une "censure de la Presse".

CONSTRUCTION D'UN TUNNEL RUE SHERBROOKE

Sur l'avis des adjudicataires du contrat pour la construction de la septième section de l'égout collecteur de la rue Sherbrooke, les contrôleurs de la ville ont accepté, hier, de modifier la teneur du dit contrat, de façon à permettre la construction de l'égout au moyen d'un tunnel au lieu d'excavations de surface.

Les entrepreneurs sont MM. Julien Toussaint & Cie, et ils prétendent avec raison que le percement d'un tunnel, si plus dispendieux, sauvera l'aspect de cette rue bouleversée depuis trois ans.

SANG PUR, BONNE SANTE

Les dérangements du sang sont guéris par les Pilules Roses du Dr Williams.

Si les gens voulaient se rendre compte de l'importance qu'il y a de conserver le sang riche et pur, il y aurait moins de maladies. Le sang est le moyen par lequel la nutrition provenant des aliments se rend aux différentes parties du corps. Si le sang est impur, la nutrition qui se rend aux nerfs, aux os et aux muscles est légèrement entachée de poison et la maladie en résulte. Le sang est le seul moyen par lequel le corps lutte contre la maladie. Si le sang est clair et aqueux ce pouvoir de résistance contre la maladie est affaibli.

Les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles revivifient le sang. Elles augmentent la force du corps pour résister à la maladie. Elles renforcissent les nerfs, augmentent l'appétit et guérissent toute maladie provenant du sang clair et impur, et cela comprend des maladies telles que l'anémie, l'indigestion, la névralgie, l'épuisement des nerfs, le rhumatisme et plusieurs autres. Tout ce qui est attribué à ce remède est amplement prouvé par le témoignage reconnaissant de ceux qui ont été guéris. En voici un par exemple, M. Jas. Sauger, Peterboro, Ont., dit : "Je commençai à être incommodé par des accès de vertige. Ils se faisaient particulièrement sentir le matin en me levant et étaient accompagnés d'une sensation qui me portait à croire que mon corps avait augmenté de deux ou trois fois son poids durant la nuit. Quand j'allais dehors, tout semblait tourner à l'envers soudainement pendant quelques moments, et il me semblait voir des taches en avant de moi, et j'étais quelques instants sans pouvoir me traîner. Cette sensation, tout d'abord, ne durait que quelques minutes, mais avec le temps, la durée des attaques paraissait augmenter. De plus, durant le jour, j'étais pris soudain d'attaques de vertiges qui me forçaient à m'agripper à quelque chose tant que la sensation n'était pas passée. J'avais, sur les entrefaites, pris beaucoup de toniques pour le sang, convaincu que j'étais que ma condition était due au mauvais état de mon sang. Aucun d'entre eux, cependant, ne semblait produire d'effet durable. Pendant quelque temps j'étais passablement bien, mais aussitôt que j'en abandonnais l'usage, les attaques revenaient avec plus de vigueur. Un jour, je tombai par hasard sur une annonce des Pilules Roses du Dr Williams, et je résolus de les essayer. Je remarquai bientôt une amélioration bien plus marquée que je n'en avais jamais éprouvée. Les attaques de vertige se faisaient moins fréquentes et moins violentes, et le temps que je mis à en prendre six boîtes suffit à me remettre. Fort de l'expérience du passé, je craignais que la maladie ne fit sa réapparition, mais maintenant, quatre mois après avoir discontinué l'usage des pilules, je n'ai pas eu de rechute. De fait, je ne me suis jamais senti mieux que maintenant, et je crois que rien ne peut égaler les Pilules comme remède pour le sang".

Les Pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes ou on peut se les procurer par la poste à raison de 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50 de : The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Quand M. Roberts rencontra le Dr Dewar

"DITES donc, docteur, qu'est-ce qui vous a fait prendre une Fournaise Sunshine de McClary pour votre nouvelle maison ?"

"Bien, M. Roberts, c'est surtout parce que l'eau de la Sunshine est bien placée, au-dessus du feu, de sorte que l'humidité, à mesure, qu'elle s'évapore, s'en va dans les tuyaux conduisant aux chambres. L'air qui passe par les régistres contient suffisamment d'humidité hygiénique."

"L'air sec n'est pas bon à respirer, M. Roberts. Il dessèche la gorge, les lèvres et la peau. Il excite le système nerveux. Il rend les gens agités, irascibles, à propos de rien. Les rend aussi sujets au rhume, s'ils s'exposent à l'air humide."

"Mon Dieu, docteur, vous me surprenez. Je n'aurais jamais cru qu'il est si important de mettre de l'eau sur une fournaise."

"Et la Fournaise Sunshine de McClary a plusieurs autres avantages hygiéniques, M. Roberts. Il y a l'amortisseur automatique du gaz, qui permet à celui-ci de s'échapper par la cheminée, au lieu de se répandre dans la maison quand la pression est trop forte. Puis il y a le chasse-poussière, qui emporte tout ce qui sort des cendres. Mais j'ai une visite à faire de l'autre côté de la rue et vous voudrez bien m'excuser. Venez me voir ce soir et je vous montrerai ma Sunshine."

Il y a dans votre localité un agent de McClary, qui sera heureux de vous expliquer tous les avantages de la fournaise Sunshine de McClary. Si vous voulez le dernier livre de la Sunshine, demandez-le au bureau le plus rapproché. 324

McClary's Sunshine Furnace

LONDON, ST. JOHN, N.B, TORONTO, HAMILTON, MONTREAL, CALGARY, WINNIPEG, SASKATOON, VANCOUVER, EDMONTON

METROPOLITAN

Le magasin où l'on à la MEILLEURE VALEUR aux PRIX les PLUS BAS.

En outre des meilleurs meubles et garnitures de maison, notre système de crédit nous permet de vous offrir un moyen facile de payer ce que vous achetez.

Vous pouvez vous faire livrer tout de suite vos effets et en jouir en même temps que vous les payez par petits montants, selon vos moyens.

SATISFACTION GARANTIE

METROPOLITAN HOUSE FURNISHING COMPANY, LIMITED

30 ET 32 RUE NOTRE-DAME OUEST.

Livraison gratuite à Longueuil, St-Lambert et dans toute partie de l'Ile de Montréal.

La Santé du Corps Affecte le Caractère

Le caractère, ainsi que le succès dans la vie dépendent largement de la condition de la santé. Vous ne pouvez pas imaginer qu'une personne qui souffre d'indigestion puisse être dans une disposition gaie. Et vous ne pouvez pas non plus vous attendre à voir une personne dont les nerfs sont épuisés, autrement que nerveuse, irritable, excitée et prompte.

Antérieurement il y avait bien du tatonage dans le traitement des nerfs épuisés, mais depuis que la nourriture du Dr Chase pour les nerfs a prouvé avec grand succès, qu'elle restaure la force des nerfs dans le système, les expériences sont devenus inutiles. Quelques expériences sont nécessaires pour l'avantage de la science, mais elles ne doivent pas avoir lieu à votre charge et à vos risques.

Personne ne peut avoir un bon caractère ou de l'habilité avec le mal de tête nerveux, l'indigestion, la dépression du système nerveux épuisé.

Il existe toujours le point noir, l'affaissement nerveux, et il faut aussi craindre les germes de paralysie.

La Nourriture du Dr Chase pour les nerfs n'est pas une cure "rapide"—pas un sédatif, pour tromper, le malade en lui donnant l'illusion que ses douleurs disparaissent, pas un narcotique ni un stimulant dangereux pour le soulager momentanément au détriment de la santé future.

Cette nourriture donne positivement un nouveau sang riche et refait de la façon la plus naturelle, les nerfs mourants et épuisés.

Dr. Chase's Nerve Food

50 cents la boîte, 6 pour $2.50, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto.

LES LEVIATHANS MODERNES

Le progrès de la construction navale des grands transatlantiques, dans ces dernières années, a été formidable. Après l'"Olympic" et le défunt "Titanic" de la White Star, ces 735 pieds de long, 50,000 tonnes de déplacement et 46,000 chevaux-vapeur de puissance, on en est venu à l'"Imperator," navire allemand de 768 pieds de long, 50,000 tonnes aussi de déplacement et 70,000 chevaux-vapeur de puissance. L'"Imperator" vient à peine d'être lancé que déjà, se profile à l'entrée des chantiers de la ligne Cunard, la silhouette énorme de l'"Aquitania" de 775 pieds de long, 55,000 tonnes de déplacement et 70,000 chevaux-vapeur de puissance également.

Verra-t-on le prodigieux transatlantique de 900 pieds de long, qui, en se cabrant passerait par-dessus le pont de Brooklyn ? Il ne faut plus douter de rien dans cet enfantement du progrès. Constatons cependant que la croissance de ces gigants se fait maintenant de quelques pieds en quelques pieds, tant augmentent pour quelques pieds seulement les formidables dépenses de construction, et tant est important l'accroissement de la force motrice qu'ils recèlent dans leurs flancs.

Le précurseur, l'ancêtre de ces colosses fut le "Great Eastern," construit en Angleterre en 1853 par Scott Russell et par l'ingénieur français lambard Brunelle, l'homme de génie qui osa parler le premier d'un tunnel sous la Tamise. Ce gros steamer jaugeait 27,400 tonneaux et fut, à juste titre, qualifié de Léviathan ; il l'était absolument pour son époque et ferait encore bonne figure dans la flotte commerciale actuelle malgré la tendance caractéristique du colossal.

Mais revenons à l'"Imperator," de la ligne Hambourg-America, dont nous parlons plus haut.

L'"Imperator" peut transporter 5,100 passagers et on l'a muni en conséquence de cent canots de sauvetage; c'est une véritable petite flottile de canots, théoriquement nécessaire et suffisante en cas de catastrophe du genre de celle du "Titanic".

Mais, de même que dans ce cas, ces canots pourraient-ils donner tout leur rendement? Ajoutons cependant que chaque passager dispose d'une bouée de sauvetage et d'une ceinture de sauvetage. Tout cela pourrait être utilisé dans le cas, qui fut celui du "Titanic", d'un naufrage durant plusieurs heures; il n'en serait pas de même en cas de submersion rapide, qui, malgré toutes les précautions prises, peut toujours se produire.

La sécurité à bord des grands paquebots est donc, quoique l'on fasse, limitée, comme l'est toujours, l'ingéniosité humaine lorsqu'elle se heurte à la fatalité et aux forces supérieures de la Nature.

Une des points sur lesquels il y a grand progrès par rapport à l'ancienne navigation, c'est celui relatif aux précautions prises contre l'incendie. D'une part, ces colosses des mers sont construits en acier; d'autre part, des avertisseurs électriques automatiques signalent immédiatement le compartiment dans lequel le feu s'est déclaré. Enfin, de nombreuses portes ignifugées empêchent la propagation du feu d'un compartiment à l'autre. La lutte contre l'incendie serait d'ailleurs facilitée par le brillant éclairage électrique qui remplit de lumière ces léviathans celui de l'"Imperator" ne comprend pas moins de dix mille lampes électriques. Tout cet ensemble se complète désormais par l'emploi de la télégraphie sans fil qui permet au navire sinistré d'appeler au secours en signalant sa position; cela constitue la véritable conquête de sécurité et la plus considérable que l'on ait faite.

A Vienne, un homme marié ne peut faire l'ascension en ballon sans le consentement de sa femme et de ses enfants.

LES BAINS DU MATIN A PARIS

Ils sont si fréquents que le système d'aqueduc de la métropole du monde subit une dépression.

PARIS, 11.—On a découvert dernièrement qu'un manque d'eau, chose dont on souffre toujours un peu aux jours de chaleur, pouvait provenir de la coutume en France de prendre son bain le matin.

Environ 2,000,000 gallons d'eau seraient épuisés à cette fin. Les autorités prendront des mesures immédiates pour prévenir une disette; et ces 2,000,000 seront fournis par un nouveau système d'aqueduc qui tirera l'eau de la rivière et ménagera la provision d'eau potable.

Le Préfet de la Seine recommande dans son rapport de cette semaine, la construction d'un aqueduc de 100 milles de long venant de la vallée de la Loire et qui coûterait $80,000,000, mais règlerait définitivement cette question d'eau pour Paris.

J'emploie toujours le Sel de Table **WINDSOR**

VOUS ne pouvez réellement pas vous attendre à faire une croûte de pâte légère feuilletée, si vous employez un sel grumeleux, rude et amer.

WINDSOR TABLE SALT

est le favori des meilleures cuisinières dans les meilleures familles. Il est pur, fin et ne se met pas en paquets. Il est également bon pour la table, la cuisine et le four. 53

La Patrie

Pauvres petits !

Encore deux accidents ! Les deux petites victimes sont mortes.

Il ne nous appartient pas de rechercher les causes de ces malheurs : c'est la tâche du jury du coroner. Mais il nous est bien permis de croire, avec la grande majorité de la population, que s'il y avait plus de carrés, de terrains de jeux à Montréal il y aurait moins d'enfants dans les rues.

Devant cette pénurie de terrains de jeux on constate avec peine les efforts faits à l'hôtel de ville pour jeter annuellement en pâture à la Commission Métropolitaine des Parcs une somme d'un quart de million de dollars.

Pourquoi cette somme ? Pour faire un plan des améliorations futurs dans l'île de Montréal. Point n'est besoin d'un quart de million par an pour établir ce plan ; cette somme est destinée à autre chose ; à améliorer réellement l'île de Montréal dans l'avenir et pour le bénéfice immédiat de certains spéculateurs.

Avec ce quart de million la Commission Métropolitaine des Parcs pourra emprunter, et empruntera de 5 à 6 millions de piastres qui lui permettront d'embellir l'île, en dehors de Montréal, de construire des voies à travers les fermes, d'ouvrir des parcs loin des quartiers populeux.

Or, comme on sait que les Montréalais, les électeurs, les contribuables sont absolument opposés à ce que ce subside soit prélevé sous forme d'un impôt, on veut tourner la difficulté en proposant de prendre le quart de million sur le fonds d'emprunt. Cela rappelle les charlatans annonçant qu'ils opèrent sans douleur.

Si la ville peut disposer d'un quart de million de fonds d'emprunt, qu'elle aille demander à Québec le droit d'en disposer pour elle-même, pour le bien des petits Montréalais et de leurs mamans et non, en grande partie, pour donner de la valeur aux terres sous culture dans l'île de Montréal.

La PATRIE n'est pas hostile à la Commission Métropolitaine des Parcs, elle l'a soutenue et la soutiendra tant que les travaux de cette commission seront faits en commun avec les autres municipalités de l'île et qu'ils ne seront pas exécutés au détriment du bien-être de la population de Montréal.

Embellir, préparer l'embellissement de la ville future, c'est bien ; embellir la ville actuelle, l'assainir, donner aux enfants des travailleurs, des travailleurs qui enrichissent la ville, des carrés, des terrains de jeux, des trous d'air et de verdure, c'est mieux.

Pourquoi fait-on la sourde oreille à l'hôtel de ville à cette proposition de la PATRIE, endossée par la presse montréalaise, d'établir un carré au coin des rues Sherbrooke et Saint-Laurent et d'y placer la bibliothèque municipale ? On a depuis cette proposition acheté un terrain à Ahuntsic pour en faire un parc. Ce parc était moins nécessaire que le carré que nous proposions . La transaction a rapporté en quelques semaines $31,000 de bénéfices ; c'est peut-être sa seule utilité présente.

Est-ce parce que le carré projeté ne permet pas de réaliser de gros profits qu'on n'en parle pas ? C'est possible ; mais on comprendra que cette raison n'est pas de celles que les citoyens sont d'humeur à prendre en considération.

Subsides à l'agriculture

Des dix millions que le parlement fédéral a votés pour venir en aide à l'agriculture, le gouvernement a décidé de distribuer aux provinces, pour la première année, une somme totale de $500,000. Et, de ce demi-million, l'Ontario recevra pour sa part $175,000, et la province de Québec, $140,000.

Le gouvernement central s'est réservé le droit de déterminer à quelles fins particulières seront affectés les nouveaux subsides, et pour que ses intentions soient respectées, il effectuera le paiement de la subvention en deux versements, dont l'un sera différé jusqu'à ce que l'administration fédérale ait pu se rendre compte que l'emploi doit en être conforme à ses désirs.

Ce contrôle, qui est la seule condition du don généreux du gouvernement fédéral aux provinces est tout à fait légitime.

Ce nouveau mode de coopération pour promouvoir l'agriculture devrait produire dès le début les plus encourageants résultats. L'industrie agricole est la plus importante du pays. Sa puissance créatrice ne connait pas de bornes. La récolte de 1908, dans l'ensemble du Canada, représentait une valeur de 432 millions de dollars ; celle de 1911, d'après la statistique officielle, valait 558 millions. La récolte de 1912, à cause du cours moins élevé des denrées, a été estimée à 511 millions.

La sollicitude de nos gouvernants, judicieusement exercée, peut augmenter pour ainsi dire indéfiniment cette énorme production de richesse.

Les méthodes américaines

Les exportateurs de France, d'Angleterre et d'Allemagne sont partis en guerre contre les prétentions outrecuidantes des Américains s'arrogeant, sous prétexte de vérification douanière, le droit de fourrer le nez et les pattes dans la comptabilité des exportateurs européens et de se tenir ainsi au courant de leurs prix de revient, des sources d'où ils tirent leurs matières premières, en un mot de tous leurs secrets industriels et commerciaux.

Faute aux industriels d'ouvrir leur comptabilité aux agents américains l'introduction, aux Etats-Unis, de leur production sera prohibée. C'est purement et simplement du chantage.

La première forme que la protestation européenne prendra contre cet insolent abus de pouvoir sera une abstention rigoureuse, complète aux exposition de San-Francisco et de Panama. A quoi bon exposer des produits qu'on ne pourra vendre ?

L'indignation est générale et justifiable. Cette mesure de police, ces perquisitions exercées à l'étranger par des agents étrangers sont inadmissibles et ne peuvent qu'amener des complications inextricables et des conflits regrettables entre les grandes nations industrielles et les Etats-Unis.

Les Etats-Unis sont incapables d'organiser ce service sans le consentement des intéressés ; il est probable même, malgré ce consentement, que les gouvernements étrangers permettent cette surveillance des industries nationales par des fonctionnaires étrangers.

En dépit des progrès scientifiques et industriels, les fabricants ont quantité de secrets de fabrication, réduisant les prix de revient, qu'il leur faudrait divulguer pour justifier le bon marché de leur production.

En bons fonctionnaires les agents américains coucheraient les renseignements obtenus en des rapports que tous les industriels américains pourraient consulter.

C'est du reste le but qu'on soupçonne le gouvernement américain de vouloir atteindre ; c'est probablement vrai, car on ne saurait autrement expliquer cette mesure vexatoire et contraire au droit des gens.

Que les Américains imposent, chez eux, aux importateurs les méthodes douanières les plus draconiennes, c'est leur droit : ils sont chez eux ; mais que sous prétexte de se protéger, eux et le revenu fédéral, ils demandent le droit pour les Yankees de pratiquer des visites domiciliaires à l'étranger et chez les étrangers, c'est aller un peu loin, si loin qu'ils peuvent être assurés de se voir fermer la route par tous les moyens possibles.

L'ELARGISSEMENT DE L'AQUEDUC

On annonce que les contrôleurs refuseront de nommer des experts pour examiner les deux soumissions retenues pour l'élargissement de l'aqueduc. L'avenir dira s'ils ont eu raison.

En attendant, le public n'est pas très rassuré sur cet avenir, du fait qu'il y a eu entre le plus haut et le plus bas soumissionnaire, un écart de deux millions de dollars, et qu'il existe encore un écart de $500,000 entre les deux soumissions sur lesquelles les contrôleurs vont avoir à se prononcer.

Cela représente une différence de 15% sur l'ensemble des travaux ; c'est trop et la ville devrait se protéger contre toute éventualité en exigeant du soumissionnaire choisi un surcroit de garantie sous la forme d'une augmentation du dépôt demandé. Ce dépôt est de $200,000, qu'on le porte à $400,000 ou même à un demi-million pour assurer la qualité des travaux et leur achèvement dans le délai stipulé.

PAIX ET UNION

Nous en avons besoin plus que jamais.

Le "News" revient à la charge, un peu moins brutalement. Ses paroles cependant ne laissent encore aucun équivoque. Il dit :

"Le jour du nationalisme est terminé. Les éléments extrêmes de Québec ne contrôleront jamais plus le Canada par des alliances calculées avec un parti ou un autre. Durant toute une génération, les chefs politiques ne se sont pas demandé : "Quel est le sentiment du Canada ?" mais "Quel le est l'opinion dans Québec?" C'était une conviction arrêtée parmi les têtes dirigeantes de partis qu'il fallait étouffer le reste du pays pour s'assurer un vote solide dans Québec."

"Heureusement, ce chapitre est terminé. Désormais, l'influence des canadiens en dehors de Québec prévaudra dans la politique comme celle des canadiens dans la province française. Cela ne veut pas dire que Québec aura moins que sa part d'influence dans les conseils de la nation. Cela signifie qu'enfin l'opinion publique dans les provinces anglaises comptera pour quelque chose dans les délibérations des chefs politiques, et aussi que nous aurons enfin des droits égaux dans le Dominion."

Si cette stupide sortie ne se trouvait pas dans un premier-Toronto du "News," il faudrait en rire. Mais sous la plume de M. Willison, elle devient un outrage.

Le rédacteur en chef du "News" fait une œuvre néfaste en cherchant ainsi à soulever le fanatisme des citoyens d'Ontario.

Quand la province de Québec a-t-elle tenté de nier aux autres provinces le moindre de leurs droits? Quand sommes-nous intervenus en quoi que ce soit pour priver nos voisins des provinces anglaises de la plus petite parcelle de liberté?

Nous défions M. Willison de citer un seul fait.

Par contre, au Manitoba, dans l'Ouest, dans Ontario, dans les provinces maritimes, les nôtres ne sont-ils pas constamment menacés de la perte de leurs privilèges les plus chers, de leurs écoles, de leur langue, etc.?

La province de Québec contribue au progrès et à l'avancement du pays autant que n'importe quelle autre province de la Confédération, et la part d'influence dont elle dispose dans l'administration de la chose publique, elle ne la dérobe à personne. Elle la doit au talent et au dévouement de ses hommes publics, à l'esprit d'initiative de ses hommes d'affaires, à l'attachement sincère et loyal que la population française éprouve pour le sol où elle est née et où elle veut vivre en paix et librement sous l'œil de Dieu.

M. Willison sait bien que la province de Québec ne désire pas dominer dans la Confédération. Nous ne voulons que remplir le modeste rôle que la Providence nous a assigné.

Mais le confrère torontonien se réserve des surprises s'il croit que nous allons nous croiser les bras et laisser le haut du pavé à la tourbe de fanatiques et d'esprits étroits qui travaillent à nous asservir ou à faire de nous des ilotes dans la Confédération.

M. Borden et ses collègues feraient bien de museler le "News" et de changer les cordes de son violon.

La musique que fait notre confrère depuis quelque temps peut amuser certains groupes ignorants et obtus, mais elle est trop discordante pour contribuer en quoi que ce soit à rétablir l'harmonie et la concorde au sein de la population du pays.

Et nous avons pourtant plus besoin que jamais d'union et de paix.

CRISE A LA BOURSE

Grâce à un concours de circonstances défavorables : guerre turco-bulgare, menaces d'un conflit général en Europe, malaise aux Etats-Unis causé par un changement de gouvernement etc., etc., les Bourses de Londres, de Paris, de Berlin, de New-York, etc., sont à la baisse depuis des mois. Cette baisse s'est tellement accentuée qu'elle a atteint un point aigu.

Les valeurs les plus importantes et les plus solides ont subi une telle dépréciation qu'elles peuvent aujourd'hui s'acheter à des prix excessivement bas.

Le marché de Montréal a dû suivre la marche descendante des Bourses étrangères.

La situation économique et financière du Canada permet à nos concitoyens de supporter plus facilement les fluctuations profondes du marché et d'espérer que cet arrêt dans les affaires ne sera que temporaire.

La reprise ne saurait tarder à venir et à consoler ceux que la crise actuelle affecte le plus.

Au Canada, les nuages ne contribuent qu'à faire paraitre davantage l'azur du ciel !

ECHOS

"L'Action Sociale" persiste à faire la guerre à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, et à la dénoncer comme une école neutre.

Ce journal de Québec ne semble guère se soucier des paternels avis de Mgr l'archevêque Bruchési.

—:o:—

Les amis des anciens commissaires du havre qui font partie du "Board of Trade," ont entrepris de prélever des souscriptions pour offrir à MM. Stephens, Ballantyne et Geoffrion un souvenir en reconnaissance de leurs services. Le montant réclamé de chaque membre du "Board of Trade" et de la Chambre de Commerce est de $10.00.

—:o:—

M. Bourassa, qui est en ce moment à Edmonton, a dit aux journalistes qu'il était bien en peine de voir comment M. Borden sortira de l'impasse où il se trouve en ce moment.

Le chef nationaliste se donne bien de la peine pour rien. Le premier ministre se ferait sans doute un plaisir de lui déclarer qu'il sait parfaitement ce qu'il a à faire.

M. Borden, d'ailleurs, annonce que le Canada paiera le coût des trois Dreadnoughts que l'Angleterre va mettre incessamment sur les chantiers, lorsque la majorité libérale du Sénat aura cessé d'entraver la politique du gouvernement. Dans deux ans, le personnel de la Chambre Haute sera considérablement changé et il est assez probable que le gouvernement fournira alors au peuple l'occasion de se prononcer.

—:o:—

Le "Telegram" de Toronto dit qu'il n'a guère grand chose qui sépare Sir Wilfrid et M. Bourassa. Ce dernier ne veut pas de marine du tout et l'ex-premier ministre demande une marine qui ne sera d'aucune utilité pour l'empire. L'un et l'autre refusent de faire quoi que ce soit pour l'Angleterre !

—:o:—

Le "Telegram" prétend que Sir Wilfrid ne reviendra jamais au pouvoir avec une politique aussi étroite et aussi mesquine que celle qu'il préconise.

—:o:—

Les rois se font tondre à la Bourse, tout comme le plus humble des moutons.

Les dépêches nous disent que la baisse du Pacifique a fait perdre $100,000 à Georges V.

Sa Majesté n'a pas raison de s'alarmer si, bien entendu, son trésorier a pu couvrir ses marges. Elle n'a qu'à attendre le retour des jours meilleurs — les baissiers n'auront pas toujours le haut du pavé —pour voir ses prétendues pertes transformées en de profitables gains.

La foule des petits spéculateurs est beaucoup plus à plaindre que Sa Majesté britannique ; ces petites gens ne pourront trouver de fonds lorsque l'heure de se refaire sonnera. La tonte aura été si complète !

TRIBUNE LIBRE

LE SUFFRAGE DES FEMMES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

Montréal, 31 mai 1913.

M. le Rédacteur de "La Patrie."

Permettez-moi d'ouvrir de nouveau la discussion à l'égard de ce qui s'est passé à l'assemblée où Mme Minden Cole parla sur l'imprudence d'avoir maintenant le suffrage des femmes dans la province de Québec, car, présente à cette réunion, je puis répéter, à peu près, exactement ce que cette dame a avancé, et ce que d'autres ont répondu.

Elle a affirmé qu'il y a plus de représentants au parlement pour les districts ruraux que pour les villes, et les villes sont, ainsi, gouvernées par les campagnes; qu'il y a un grand pourcentage de personnes dans les districts ruraux qui sont illettrées; et, tandis que les hommes sont plus souvent au dehors et mêlés au monde, les femmes restent à la maison et, en conséquence, savent moins du monde des affaires et de la politique; et elles sont plus religieuses—les femmes de toutes les religions étant toujours le soutien de leurs propres sectes—en conséquence elles seront plus que les hommes sous l'influence des prêtres, et c'est ainsi que l'Eglise catholique aurait encore plus de pouvoir qu'à présent.

Mme Cole nous assura que ce n'était pas seulement de l'Eglise catholique qu'elle parlait, mais elle ne voulait pas qu'aucune église ait le pouvoir dans le pays. Elle voulait avoir la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat ici, comme il est en France, en Espagne, et, comme elle semble croire, aussi en Angleterre. Elle fit erreur en s'exprimant ainsi; car l'Eglise ici n'est pas liée à l'Etat; il n'y a pas d'Eglise d'Etat ici; s'il y en avait une, ce serait certainement l'Eglise d'Angleterre, parce que le Canada appartient à l'Angleterre. Il n'y a pas de Concordat ici, comme il y en avait en France et en Espagne. En Angleterre, l'Eglise est encore liée à l'Etat. Mme Cole pensait, sans doute, à la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le pays de Galles. Elle parla de l'abolition du serment autrefois employé au couronnement des rois en Angleterre—serment si offensif aux catholiques, et que Sa Majesté le roi Georges V a eu la justice et le courage d'abolir, malgré le tapage fait par les fanatiques—que Dieu l'en bénisse! Lorsque Mme Cole parla de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ici, peut-être pensait-elle à l'annulement de deux mariages dans cette province. J'aimerais à dire quelques mots sur ce sujet, mais le temps me manque, puis je craindrais de prendre trop d'espace dans votre journal, M. le Rédacteur, et d'abuser de votre hospitalité.

Madame Cole n'a pas dit que toutes les Canadiennes-Françaises sont ignorantes — elle n'a pas du tout employé le mot ignorante — elle a fait quelques remarques sur les illettrées, puis elle a dit qu'elle ne parlait pas des villes, mais des campagnes, et encore non des campagnes où il y a des couvents, mais des endroits où il n'y a que de petites écoles, ou bien, où il n'y en a pas. Madame Cole a plutôt dit qu'elle sait qu'il y a beaucoup de Canadiennes-Françaises très instruites, et qu'elles sont toutes naturellement très intelligentes. La conférencière n'a pas parlé contre le mode d'enseignement employé dans les couvents, comme semble croire Madeleine, mais elle a soutenu qu'il y a beaucoup d'enfants qui ne vont pas du tout à l'école et que peut-être même n'y a-t-il pas assez d'écoles dans les campagnes. Madame Cole n'a pas non plus, parlé contre la vertu et le dévouement des Canadiennes-Françaises, comme semble le croire M. Bourassa, au contraire, elle reconnait hautement les bonnes qualités des femmes de notre province. D'ailleurs, la vertu n'a rien à faire avec la science — on pourrait être vertueux et ne pas être instruit. Et en même temps, moi, je soutiens qu'une personne vertueuse et intelligente, même si elle ne sait ni lire ni écrire, saura mieux voter qu'une personne qui sait lire, écrire et bien d'autres choses, mais qui n'a pas de jugement. Madame Cole a ajouté qu'elle tenait ses informations tant qu'à l'instruction dans les districts ruraux, de source autorisée, mais elle n'a pas dit de quelle autorité.

Pour soutenir sa thèse sur l'influence indue du clergé, la conférencière a cité l'exemple du prêtre de la Baie Saint-Paul qui a persuadé à ses paroissiens de voter contre le candidat en faveur des buvettes dans sa paroisse. On sait que cette élection fut déclarée nulle par la cour, à cause de l'influence indue du prêtre. Mais le prêtre en question était de la même opinion que Madame Cole, puisqu'une des plus saillantes réformes que porte le programme des suffragettes, est la tempérance. Et on peut voir que le pouvoir de l'Eglise est toujours employé pour effectuer les réformes sociales auxquelles les suffragettes sont elles-mêmes intéressées.

Ce qui m'étonne le plus, c'est que Madame Cole semble se plaindre des grandes familles canadiennes-françaises : elle cita un auteur—je ne sais lequel—qui dit : Où il y a des grandes familles, il n'y a pas de progrès. Et Madame Cole croit que les grandes familles dans la province sont un obstacle à l'instruction obligatoire, parce que les mères de famille sont obligées de garder de leurs enfants à la maison pour les aider aux plus petits et au ménage.

La conférencière croit qu'il serait, peut-être, plus prudent d'attendre jusqu'à ce que la discussion sur le cas des deux mariages, porté en ce moment jusqu'à la Cour d'Angleterre, soit réglée et que l'instruction obligatoire devienne loi ici, avant d'avoir l'affranchissement des femmes.

Une autre chose qui semble ennuyer beaucoup Madame Cole, c'est qu'on lui a dit qu'on ne pourrait pas avoir la loi du divorce ici, parce que l'Eglise n'en veut pas. Cependant, la conférencière, qui est une femme très aimable, a fait toutes ses remarques sans le moindre mépris ou la plus petite malice.

Madame Henderson a répondu, entre autres choses, que les filles reçoivent, au moins, quelque éducation dans les couvents, et que s'il y a des illettrés, c'est plutôt parmi les garçons, car ils sont, d'ordinaire, obligés d'aider à leurs pères sur la ferme—et moi, j'ajouterai, que les garçons sont, aussi, moins ambitieux, se confiant à leur fière réputation d'êtres supérieurs, et ils aiment moins l'étude, étant plus paresseux, au moins pour les choses de l'esprit. De plus, ils peuvent gagner la vie à la ferme, où comme des manœuvres, tandis que les filles sont obligées de la gagner d'ailleurs ; elles n'aiment pas le service domestique, elles sont donc obligées d'étudier.

Madame Henderson a dit aussi, que l'émancipation des catholiques de l'Eglise devrait venir d'eux-mêmes, non pas par l'aide des Protestants. (Cela équivalait à dire que les Protestants devraient garder leurs affaires, et laisser les Catholiques garder les leurs).

Madame Henderson débuta en disant qu'elle regrettait que la question de religion et de race était encore une fois traînée dans la politique, comme dans son pays natal (Irlande). — Et moi, j'ajouterai, comme dans la province d'Ontario.

Je pris part à la discussion ouverte à l'auditoire, et parlai vivement pour la défense des Canadiennes-françaises et de l'Eglise, attirant l'attention de l'assistance à la justice, et même la générosité, de la majorité à l'égard de la minorité dans cette province; tandis que la minorité dans Ontario n'est pas bien traitée. J'ai ajouté que l'Eglise ne se mêle de politique que lorsqu'il s'agit d'une question de religion ou de moral. (Alors elle a, non seulement le droit, mais le devoir de le faire). Je dis que je rencontre journellement des centaines de jeunes filles des campagnes que je les connais bien, et que je les trouve très intelligentes, entreprenantes et instruites; mais mais qu'elles sont bien modestes, ne faisant pas parade de leur savoir et de leurs bonnes œuvres.

Je remarquai qu'une des suffragettes des plus en vue, qui était présente, hochait la tête affirmativement et avec approbation à beaucoup des remarques faites en faveur des Canadiennes-françaises. Une autre s'accordait avec moi, tandis qu'une troisième était de la même opinion que Madame Cole.

Il faut tenir compte que c'était un débat intime, fait pour étudier le sujet et répondre aux doutes qu'il pouvait soulever dans l'esprit de quelques-uns; qu'il était fait, non pas dans une assemblée tout à fait publique, mais à "The Citizenship Class," qui est une branche du "Montreal Women's Club," fondé même avant que l'éducation du peuple de Montréal sur la question du suffrage des femmes fut commencée.

La chose sur laquelle je trouve le plus à redire, c'est d'avoir annoncé cette réunion au grand public, et d'avoir ainsi attiré ceux ou celles qui pouvaient être intéressées au suffrage féminin, mais d'une nationalité et d'une religion différentes à la plupart des membres de "The Citizenship Class"; et d'en avoir publié le compte-rendu dans les journaux. Car, le sujet de la discussion était seulement le point de vue de Madame Cole, ou, au moins, d'un petit groupe du public, et étant blessant pour la majorité des femmes en notre province— sans l'aide desquelles, les suffragettes ne pourront pas obtenir le droit légal de voter. Je comprends le point de vue de "The Citizenship Class," mais c'est un point de vue étroit pour dire le moins. (Mais, pour leur rendre justice, il faut dire qu'elles ont raison, peut-être, d'éprouver des ennuis).

Le suffrage des femmes est une question large; c'est une question pour toutes les femmes sur le grand terrain des droits et de la protection de la femme en général, et non pas pour servir les projets de quelques-unes seulement. Je pourrais dire beaucoup plus là-dessus, mais il faut terminer.

Ce que je veux faire comprendre par tout ce qui est dit plus haut, c'est que l'affaire n'est pas si mal que les comptes rendus des journaux ont fait croire à leurs lecteurs; qu'il n'y a eu ni malice, ni mépris dans la discussion; que Madame Cole croyait tout ce qu'elle a dit, et voulait seulement faire une enquête pour voir s'il y avait obstacle au suffrage des femmes en ces différents points; qu'à son point de vue elle avait raison, un peu; et je la crois seule responsable de la discussion; que, cependant, elle sait apprécier les bonnes qualités de ses sœurs de la langue française; que d'autres suffragettes ne sont pas d'accord avec elle—comme témoigne Madame Weiler dans sa très gentille lettre parue dans "Le Devoir", et celle qui signe "Blossom" dans une lettre au "Saturday Mirror" qu'il y en a qui ne sont ni étroites, ni injustes; qu'il y en eut au moins, une qui prit part pour les Canadiennes-Françaises et le clergé; que ce n'était pas un débat tout à fait sérieux fait devant le grand public; et que il y a des suffragettes catholiques à Montréal—comme en Angleterre et ailleurs—malgré l'avis de M. Bourassa, qui croit que le mouvement est uniquement protestant.

Laissez-moi ajouter qu'une des suffragettes, une Irlandaise catholique, a travaillé beaucoup dans l'intérêt de M. Bourassa, et a procuré beaucoup de votes pour les Nationalistes, à la dernière élection générale. De plus, M. J. H. Roberts, qui est un suffragiste, a parlé, à l'assemblée de lundi soir, très chaleureusement des Canadiennes-Françaises, louant leurs belles qualités, et le bien qu'elles ont fait lorsque l'ancien régime municipal fut modifié pour donner naissance au Bureau de Contrôle. Cependant, M. Bourassa nous a insultées injustement.

Je vous demande pardon, M. le Rédacteur, ainsi qu'à vos lecteurs de vous avoir ennuyés avec tous ces détails, et surtout avec mes réflexions personnelles, mais je voulais mettre les choses au point; et en rendant justice aux suffragettes auxquelles je suis une dans un but commun, j'ai voulu témoigner aussi ma sympathie pour mes sœurs de la langue française, auxquelles, je suis attachée par les liens plus étroits encore de la foi.

—Miss E. WALSH,
Suffragette catholique.
1548 Esplanade Ave., Cité.

ENTRE LE CANADA ET LES ANTILLES

OTTAWA, 11. — Le nouveau service océanique entre le Canada et les Antilles sera commencé le 1er juillet prochain par la compagnie Black & Pickford. Il y aura un service de douze jours de St-Jean, N.-B., et d'Halifax.

Les anglaises conservent leur visage jeune

Christian Miller, F.C.I., un expert anglais éminent pour la santé, attribue la vieillesse prématurée des femmes américaines à la "nervosité nationale". La femme anglaise, dit-il, peut nous apprendre une leçon inestimable de calme.

Une autre leçon de valeur que l'on peut apprendre de la femme anglaise est qu'elle n'est pas très enthousiaste des cosmétiques dont l'usage continuelle abîme n'importe quel teint. Les beautés du royaume de Georges V. ont l'habitude de se servir de la cire mercolisée, un remède plus pratique pour conserver la figure jeune et saine. La cire mercolisée ordinaire employée comme du cold-cream rajeunit le plus mauvais teint. Les dames américaines peuvent facilement prendre cette habitude, puisque l'on peut obtenir la cire mercolisée dans presque toutes les pharmacies des Etats-Unis. On l'applique le soir et on l'enlève le matin en se lavant. Une once suffit pour renouveler complètement un mauvais teint. Elle a une action spéciale, elle conserve le visage libre de toutes particules d'un épiderme usagé qui apparait constamment. — Woman's Herald.

Dr SCHOLL
FIXO EMPLATRE CONTRE LES CORS
enlèvera n'importe quel cor, si vieux, si dur ou si douloureux qu'il soit. 10c le paquet chez tous les pharmaciens.

Suivez un Traitement Intelligent contre la Constipation

LA CONSTIPATION n'est pas une maladie si simple que n'importe quel la guérira. Usez de soin et d'intelligence dans le choix d'un remède. Vos intestins devraient agir tous les matins avant que vous ne vous mettiez aux affaires. Leur action devrait être prompte, sans causer de malaises ni de mauvais effets. Prenez le laxatif naturel l'Eau Hunyadi Janos et vous êtes certain de son effet et ce en toute sûreté. Un demi-verre en tout temps à jeun produit son effet en une heure ou à peu près. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui dans n'importe quelle pharmacie.

$3. Comptant, $1. par Mois

$21.00 Comptant.

avec vos comptes de gaz, paient un poêle à gaz complètement installé dans votre maison.

Nous garantissons chaque poêle que nous vendons.

Venez les voir. Notre salle d'exposition du haut de la ville est ouvert le soir excepté le mercredi et le jeudi.

The Montreal Light, Heat & Power Co.

Edifice Power: Rue Craig Ouest. Magasin de Maisonneuve: 834 rue Ste-Catherine, Maisonneuve. Magasin du haut de la ville: 358 rue Ste-Catherine Ouest.

Grandes Offres pour Quelques Jours

$1 par Semaine.

Occasions dans tous les Départements

Notre département des dames à l'étalage principal, comprend tout ce que l'on peut désirer.

ROBES D'ETE, TOILE, RATINE, VOILE ET SOIE, TOILETTES DE SOIREE, BLOUSES, CORSAGES, JUPES ET JUPONS de tous genres.

IMPERMEABLES pour dames et messieurs, à choisir dans un immense assortiment.

RAPPELEZ-VOUS que nous vous ouvrirons un compte.

Notre département de vêtements pour hommes, au deuxième étage, compread 2,000 complets à choisir de $8.00 à $25.00.

$1 par Semaine.

LA PLUS GRANDE MAISON DE CREDIT DU CANADA,

H. Cohen Sons & Company.

569 RUE SAINTE-CATHERINE EST, 5ème porte de la rue Amherst.

Compagnie des Tramways de Montréal

Le placement de la voie sur la rue Ste-Catherine, entre la rue Guy et la rue Windsor a été terminé pour la voie Est et les voitures de l'Est ont repris leur route régulière.

Le placement de la voie ouest a été commencé et toutes les voitures allant vers l'ouest suivront l'itinéraire suivant :

Les voitures de la rue Ste-Catherine allant vers l'ouest descendront la rue Université, passeront par la rue St-Jacques et remonteront la rue Guy pour reprendre leur route régulière.

Les voitures Windsor, St-Laurent et Beaver Hall iront vers l'ouest à partir de la rue McGill par la rue St-Jacques jusqu'à la rue Guy et monteront à la rue Ste-Catherine pour reprendre leur route régulière.

Tous ces changements de voies seront en vigueur tous les soirs après 9 p.m. à partir du lundi, 9 juin 1913. 9-10-11-13

VENTE de VOITURES pour PONEYS

Nous venons de recevoir une cargaison de Voitures pour Poneys. Elles nous ont été livrées en retard, conséquemment, les manufacturiers devaient accepter nos prix réduits. C'est pourquoi, nous pouvons VOUS fournir une voiture du dernier et du plus beau dessin de la saison à une réduction de 25 pour cent.

Venez les voir, aussi notre ligne complète de harnais pour Poneys.

THE CARRIAGE & HARNESS SUPPLY CO., LIMITED
208 RUE McGILL
11-14

PRENEZ UN VICTROLA

Avec vous à la Campagne cet Eté,

et ayez à votre disposition les chanteurs, les comédiens et les orchestres les plus fameux du monde, etc., procurant un agrément infini à tous.

Les Victrola coûtent $20 et plus et les conditions de paiement peuvent être convenues à partir de $1.00 par semaine.

6000 des tous derniers régistres toujours en main.

C. W. Lindsay, Limited

Magasin principal, 512 RUE STE-CATHERINE O.
Magasin de l'Est: 304 RUE STE-CATHERINE E.
59-4

GILLETT'S LYE
CONSUME LA CRASSE
NETTOIE — DESINFECTE

TORONTO AURA DES BOULEVARDS

LA VILLE-REINE DEPENSERA SEPT MILLIONS POUR LA CONSTRUCTION DE SES BOULEVARDS.

TORONTO, 11. — Le commissaire des parcs Chambers, espère commencer, cet été, la construction de boulevards d'une longueur de quarante-deux milles, au coût de $7,000,000 et faisant le tour de la ville.

Hier, le Conseil des Parcs et de l'Exposition a nommé l'échevin Anderson comme président, et les échevins Hubbard, Wickett, Rawbinson, McMurrich, Meredith et Spence, pour former un sous-comité chargé de faire un voyage sur l'itinéraire proposé et qui est le suivant :

Lakefront, de Woodbine au Humber, du nord du Humber à Black Creek, à l'est jusqu'à la route Vaughan, au nord jusqu aux York Mills, au sud à travers la Don Valley jusqu'à la jonction des bras, nord et ouest de la rivière Don, à l'est, jusqu'à l'avenue Woodbine et au sud jusqu'au point de départ de l'avenue Woodbine.

Le plan proposé relierait tous les parcs importants de la ville et beaucoup d'autres beaux sites de la campagne.

En réponse à une communication du commissaire des parcs Chambers et du commissaire évaluateur Forman, le comité a décidé de visiter Hanlan's Point et d'examiner la route de 66 pieds de large que l'on se propose de construire le long de la rive ouest de Blockhouse Bay, à partir de Hanlan Memorial Park, jusqu'à un point situé près de Maleside Home, distance de 3,400 pieds. Le plan ne gêne pas le développement des travaux du bord de l'eau qu'a en vue la Commission du Port et l'on croit que cette route remédierait à la congestion qui existe toujours au bord du lac les jours de fête et les samedis. Avant de pouvoir construire la route, la ville devra faire des expropriations.

COURRIER DE JOLIETTE

JOLIETTE 11. — Le 27me pèlerinage annuel du Sacré-Cœur à Sainte-Anne de Beaupré aura lieu les 25 et 26 courant, sous la présidence de Mgr Eustache Dugas, vicaire capitulaire de Joliette, par le Pacifique Canadien et le Canadien-Nord. Un train quittera la gare du C.P.R., à Mont-éal le 25 juin à 7.30 heures a. M ; un autre train partira le même jour de St-Gabriel de Brandon à 8 heures a. m., passera à Joliette à 9 heures et repartira de Ste-Anne-de-Beaupré, le 26 juin à 10.30 hrs. a.-m., et de Québec à 11.30 hrs a.m.

Par le Canadien-Nord un train quittera la gare de la rue Moreau le 25 juin à 7.45 hrs a. m., partira de Joliette à 9.15 hrs a. m., repartira de Ste-Anne, le 26, à 10 heures a.-m., et de Québec à 11 hrs a. m.

Un train venant de l'Orignal partira à 6.15 hrs a. m., arrêtera à toutes les stations intermédiaires jusqu'à Joliette et repartira de Joliette à 10 hrs a. m. Ce train quittera Ste-Anne, le 26, à 10.30 heures a. m., et de Québec, à 11.30 h. a.m.

IL SUBIRA SON PROCES

POUR AVOIR JETE SA FEMME DANS LE LAC DE COME, UN CITOYEN AMERICAIN DEVRA SUBIR SON PROCES EN ITALIE.

WASHINGTON, 11. — Trois ans et un jour après la découverte de sa femme dans le lac de Côme, en Italie, Peter Charlton a perdu sa dernière bataille contre l'extradition et devra comparaître devant un tribunal italien, sous une accusation de meurtre. Hier, la Cour Suprême a maintenu la décision du département d'Etat à l'effet de livrer Charlton aux autorités italiennes.

Charlton était employé dans une banque de New-York. Son père est Paul Charlton, qui fut confrère de classe de l'ex-président Taft et, récemment juge fédéral à Porto Rico.

Le jeune homme a été détenu dans une prison du New-Jersey depuis son arrestation, il y a trois ans.

On plaida d'abord aliénation mentale pour que Charlton ne fût pas transféré en Italie, et l'on prétendit de plus que les Etats-Unis ne pouvaient pas extrader un de leurs citoyens au profit de l'Italie, parce que celle-ci avait refusé de le faire pour les siens.

Hier, la Cour Suprême a maintenu le droit de plaider folie au cours des procédures en extradition, mais déclaré que la prétention quant au pouvoir d'extradition était erronée. Le juge Lurton, néanmoins, en annonçant la décision de la cour, déclara que les témoignages semblaient prouver que Charlton ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales. Les amis de Charlton tâcheront de le sauver par ce moyen, lorsque viendra son procès en Italie.

LE FROID ET LES RECOLTES

Le département de l'Agriculture à Washington est d'avis que le froid n'a pas causé de grands dégâts.

WASHINGTON, 11. —Les fonctionnaires du département de l'Agriculture pensent que la température froide et anormale, qui prévaut maintenant par tout le pays, ne causera pas trop de dommages aux récoltes. On n'a encore reçu aucun rapport officiel, mais les experts ici, disent que l'on n'a pas raison de craindre une disette de fruits et de végétaux et que les récoltes ne seront pas considérablement affectées, comme on le dit dans certains quartiers. On espère que les semences hâtives et l'état favorable de ces récoltes pourront surmonter l'effet mauvais causé par la température.

" Je crois, a dit l'assistant-secrétaire de l'Agriculture, M. Galloway, que les dommages causés aux récoltes de fruits par la température seront comparativement insignifiants, si l'on tient compte du fait que les étendues affectées par la gelée sont limitées. C'est pourquoi, en autant que la récolte générale des fruits est concernée, les dommages seront immatériels. Il est vrai que cette température froide va retarder les récoltes, surtout celle du blé. Néanmoins, vu les semences matinales du printemps et la condition excellente des récoltes, les dommages ne seront pas sérieux."

Du Plaisir pour l'Eté

$33.50

achètent ce véritable

Victrola

complet avec 30 sélections (15 Régistres doubles Victor à votre choix.) Vendu aussi avec facilités de paiement depuis $1.00 par semaine, si désiré. Juste l'article à emporter pour vos vacances.

Les Régistres doubles Victor sont de 90c. pour les deux sélections. Demandez une copie gratuite de notre encyclopédie de 300 pages, donnant la liste de plus de 5000 records.

Venez aujourd'hui même.

Toujours en mains le plus grand assortiment de régistres français par les artistes français les plus célèbres.

Berliner Gram-o-phone Company Limited

355 rue Ste-Catherine Ouest (Près Ave du Collège McGill) Tel. Up 572
415 rue Ste-Catherine Ouest — 279 rue Ste-Catherine Est
(Près Mansfield) Tél. Up. 3418 (Près St-Denis) Tél. Est 2972
9-11-13

AUTOUR DE L'INCIDENT DU FRANCAIS

ON SE DEMANDE SI LE DROIT DE POURSUITE EXISTE POUR UNE REPRESENTATION PRIVEE D'UN FILM PROHIBE PAR LES CENSEURS.

La Censure des films est le grand sujet de conversation en ville et provoque les commentaires les plus divers—les uns favorables, d'autres absolument défavorables.

Evidemment, ces derniers viennent surtout des propriétaires de petits scopes qui continuent à montrer des vues que le Bureau des Censeurs, dont le Dr L.-J. Lemieux est le président, n'a pas approuvées.

Mais, l'incident le plus intéressant et qui est le sujet d'une foule de commentaires, c'est celui du Théâtre Français. Le Bureau des Censeurs a défendu la plus grande partie des films de "Cléopâtre," une des plus récentes productions d'une compagnie qui loue et vend des films. Les films de "Cléopâtre" étaient arrivés à Montréal; ils devaient être en représentation dans quelques-uns de nos meilleurs théâtres. Les Censeurs furent les premiers à les voir—naturellement— et ils en condamnèrent les principales parties.

Immédiatement, le gérant du théâtre "Impérial" annonça que les fils ne seraient pas admis à son théâtre, mais le gérant du Théâtre Français, tout en déclarant que les films ne seraient pas montrés aux représentations publiques, consentit à donner une représentation privée lundi, à laquelle il avait invité quelques personnes.

Il paraît que le théâtre Français a commis là une chose illégale car le statut créant la Censure est clair et dit qu'il est défendu—sous peine d'amende—de montrer une vue que le Bureau des Censeurs n'a pas approuvée. Reste à savoir si une représentation privée tombe sous le coup de la loi.

On a demandé à M. Sinn, un des Censeurs, si le théâtre Français serait poursuivi pour son acte illégal.

—" Je ne le crois pas, a-t-il dit, car ce n'est pas le bureau des Censeurs qui doit prendre des poursuites, c'est la police provinciale."

Il est à peu près certain que le théâtre Français ne sera pas poursuivi, mais les agents de la Sûreté Provinciale sont à préparer dix poursuites contre des propriétaires de petits théâtres, qui n'ont pas voulu se conformer à la loi et qui n'ont fait aucun cas de la Censure.

SIROP DU Dr FRED DEMERS POUR LES ENFANTS
Est un trésor pour tous les besoins des bébés et enfants, demandez-le toujours. Dépôt, 309A rue St-Denis, Montréal.
m, jno.

ILS VEULENT LA PLACE DE FEU J.-ED. ROY

QUEBEC, 11.—La position d'assistant-archiviste à Ottawa, laissée vacante par la mort de M. J.Edm. Roy est, nous apprend-on, l'objet de convoitises fort nombreuses. On dit, en effet, que près de deux cents aspirants ont demandé la place. Un grand nombre des candidats sont de Québec.

On aurait, cependant éliminé les noms de plus d'une centaine. Actuellement, les candidats qui auraient le plus de chances de décrocher la timbale sont MM. Pierre Georges Roy, de Lévis, frère de l'ancien assistant-archiviste, et M. Montarville B, de la Bruère, fils du surintendant de l'Instruction Publique.

La rumeur qui veut que l'hon.M. Chapais soit nommé à cette position semble sans fondement.

LA PENSEE FRANCAISE

De nombre d'endroits de la province sont parvenues au comité de la PENSEE FRANCAISE des nouvelles qui font augurer un magnifique succès pour l'oeuvre du Sou destiné à nos compatriotes ontariens. On a compris partout que le Québec se devait à la cause du Français pour laquelle la lutte se poursuit avec courage dans la province voisine et c'est avec activité que s'organisent les entreprises locales.

A St-Jean d'Iberville la collecte sera sous le patronage de la Société Saint-Jean-Baptiste et du cercle Colin. Des jeunes filles se sont enrégimentées dans les volontaires du Sou et elles promettent que les tirelires qu'elles remettront le soir du 24 juin seront bien remplies. Les citoyens de Saint-Jean-d'Iberville sont décidés de faire en sorte que les demoiselles puissent tenir leurs promesses.

A Longueuil on compte sur un gros succès. La collecte dans la ville transrivéraine sera dirigée par le cercle de l'A. C. J. C. de Pendrofi. A une assemblée tenue ces jours derniers, les membres ont promis de rivaliser de zèle la province; ils aspirent à tenir une des premières places sur la liste des souscripteurs.

La ville d'Arthabaska s'est aussi enrôlée avec enthousiasme dans le mouvement patriotique. A une réunion tenue ces jours derniers, des orateurs ont fait l'exposé du but de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste par une manifestation à la fois morale et tangible en groupant tout le Québec vers un but ultime : seconder de toutes nos forces la lutte pour le maintien du beau parler des aïeux.

Un comité s'est immédiatement mis à l'oeuvre; il est composé de M. le curé L. A. Côté, l'hon. juge Pouliot, M. le maire Henri Pepin, M. Gustave Perreault, et M. Jules Polsson. On peut compter sur une fructueuse collecte à Arthabaska.

De Saint-Jérôme, Shawinigan-Falls, Grand'Mère, Hull, Lachine et Magog, en outre des nombreux endroits dont nous avons signalé l'adhésion, tels que Coaticook où le travail d'organisation est terminé, Sorel qui s'est mis à l'oeuvre dimanche, et autres, sont parvenues d'excellentes nouvelles. Dans ces endroits comme partout ailleurs on veut être de la fête. Encore quelques jours et les grandes lignes du travail qui s'organise sera rendu public.

La procession de la Fête de la PENSEE FRANCAISE est bien établie par les manifestations d'activité générales qui se complètent par les souscriptions au Sou avant la lettre, que reçoit chaque jour le Comité; voici les dernières reçues:

Montant reçu précédemment ...	$313.25
Cercle Lacordaire Saint-Henri, Montréal ...	25.00
Accommodateurs (Renaventure) la plus petite paroissedu Québec ...	5.50
Collège Notre-Dame des Neiges, produit d'une séance ...	45.00
Association des Femmes d'Affaires ...	5.00
M. Jules Edouard Prévost, directeur de "L'Avenir du Nord", Saint-Jérôme	5.00

FAITS DIVERS DE HULL ET OTTAWA

UN EMPRUNT CONSIDERABLE POUR L'AQUEDUC — LE RECENSEMENT DE LA PAROISSE DE WRIGHTVILLE — LE SERVICE DES TRAMWAYS. — CITOYEN CONDAMNE — LA PROHIBITION DANS LE COMTE D'OTTAWA.

Spécial à la PATRIE

HULL, 11 — Le conseil de ville tiendra demain soir une assemblée spéciale pour décider du montant que la ville doit dépenser dans chaque quartier pour l'aqueduc. En moins de trois ans, depuis l'ère de progrès inaugurée à l'hôtel de ville par l'administration Archambault, la ville de Hull a dépensé plus de cent mille dollars en construction d'aqueduc, et ce n'est vas encore suffisant. Il est probable qu'à l'assemblée de demain soir il sera décidé qu'un règlement pour un emprunt de $75,000 à $100,000 sera soumis au peuple pour la même fin. Bien que le marché de l'argent soit difficile Hull trouvera quand même ce montant au moyen de prêts temporaires remboursables à l'époque de la vente des débentures.

—M. le curé Larocque, de la nouvelle paroisse St-Joseph de Wrightville, a commencé hier le recensement des familles catholiques sous sa direction. Bien que Wrightville ne soit pas aussi populeux que les autres paroisses de Hull, il l'emporte par comparaison à la fortune et un avenir heureux semble réservé au curé de la nouvelle paroisse. On calcule qu'il se trouve présentement quatre cents familles dans celle-ci.

—La compagnie des tramways de Hull, dont deux des lignes passent au nouveau parc Connaught, annonce que du 14 au 21 courant, à l'occasion de la première réunion de chevaux coureurs à ce parc, elle maintiendra un service de trois minutes entre Ottawa, Hull et Connaught Park. Les citoyens de Hull qui ont toujours à se plaindre du service des tramways sont enchantés de cette amélioration et voudraient certainement qu'il y eut des courses de chevaux toute l'année au parc Connaught.

—Un citoyen de Hull bien connu M. B Patry, petit juré dans une cause de la cour Supérieure, a été, hier, condamné à $10 d'amende par le juge McDougall, pour être arrivé quinze minutes en retard au palais de justice et avoir ainsi forcé toute la cour à l'attendre.

—Le cadavre de William Tunsall, l'un des deux jeunes Anglais, qui ont perdu la vie dans les rapides Deschênes, le 24 mai, a été repêché hier vis-à-vis le parc Lomas. Le cadavre de son compagnon, Bellingham, n'a pas encore été retrouvé.

—Après avoir deux fois été battu devant les tribunaux, le conseil du comté d'Ottawa se réunira aujourd'hui ici et soumettra une résolution prohibant la vente des liqueurs alcooliques dans le comté en dehors des villes de Hull et d'Aylmer. Il y aura de l'opposition, mais elle ne sera, croit-on, pas assez forte pour empêcher la réolution d'être adoptée. Cette loi entrerait en vigueur le 1er mai prochain.

NOUVEAU CLUB DES VOYAGEURS DE COMMERCE

C'est ce soir qu'aura lieu l'assemblée d'inauguration du nouveau club des voyageurs de commerce, qui occupe le dernier étage de l'édifice Read, rue Saint Alexandre.

Tous les ministres du Cabinet ont été invités à y assister, et plusieurs ont accepté l'invitation. Son Honneur le maire Lavallée présidera à l'inauguration, et les autres orateurs seront les Hons. L. P. Pelletier et Louis Coderre, ainsi que M. H. B. Ames.

ON PEUT SURMONTER CETTE TERRIBLE FATIGUE

Simple remède domestique. Guérit le manque d'énergie, la perte de l'ambition et la sensation "d'insouciance."

Succès dans presque tous les cas.

Cette misérable nervosité et cette sensation de lassitude permanente sont dûes, neuf fois sur dix, à l'obstruction de l'organisme. On devient irritable et sans courage, on n'a plus d'ambition et toute l'énergie paraît disparue. Le seul moyen de recouvrer la santé parfaite est de prendre souvent des Pilules du Dr Hamilton; elles vous font sentir tout autre en peu de temps.

De chez lui, à Bascelona, M. Frederick C. Mayer écrit : "Je crois que personne n'a souffert autant que moi, depuis près de six semaines. Il se développait de si sérieux symptômes, par suite de la condition ci-haut décrite, dans mon organisme, que je compris qu'il me fallait recourir à un remède. Les diverses pilules fortes que j'essayais semblaient, leur premier effet passé, me rendre pire et je ne savais où trouver du soulagement. Je vis les annonces des Pilules du Dr Hamilton et la première boîte que j'employai me donna satisfaction. J'avais trouvé le bon remède. Au lieu d'amener une activité fatigante, les Pilules du Dr Hamilton agissaient naturellement, c'était comme si je n'avais pas pris de remède. Je n'eus jamais à augmenter la dose et, de fait, en moins d'un mois, je pus la réduire et, quand l'organisme fonctionna bien, grâce aux Pilules du Dr Hamilton, j'en prenais une dose deux fois par semaine, juste pour empêcher le mal de revenir.

Aucun autre remède ne guérit la constipation et la biliosité aussi sûrement que les Pilules du Dr Hamilton ; c'est un excellent remède de famille pour toutes maladies de l'estomac, du foie et des intestins. Vendues en boîtes de 25c, 5 boîtes pour $1.00. Chez tous les pharmaciens et marchands de remèdes, ou de The Catarrhozone Co., Buffalo, N.Y., et Kingston, Canada.

FAITES COMME LES AUTRES, PRENEZ
ce remède de famille éprouvé par le temps — et approuvé par le monde entier qui convient et fait du bien à la plupart des personnes. En usage depuis trois générations, il a été prouvé que le meilleur remède régulateur et préventif pour les maux causés par l'action défectueuse et irrégulière des organes digestifs et éliminatoires est

BEECHAM'S PILLS
(Les plus demandées parmi les remèdes du monde)

Si vous n'avez pas essayé ce remède de famille sans égal, vous ne savez pas ce que signifie d'avoir une meilleure digestion, un sommeil plus profond, des yeux plus clairs, un teint plus frais, choses que vous obtenez après que les Beecham's Pills ont nettoyé les impuretés de l'organisme.

Essayez-les maintenant — et vous serez RENSEIGNE. Toujours aussi bonnes — pour tous les climats, dans toutes les saisons — Beecham's Pi'ls sont

LE REMEDE DE CONFIANCE

Préparées seulement par Thomas Beecham, St. Helens, Lancashire, Angleterre.
En vente partout, au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique. En boîtes de 25 cents.

CHRONIQUE OUVRIERE

La convention des travailleurs en chaussures.

Les travailleurs en chaussures de la Nouvelle-Angleterre, comme nous l'avons déjà annoncé, tiendront leur grande convention annuelle à Montréal, du 16 au 21 courant. Les délégués venant de Boston arriveront à Montréal à 7.30 heures, samedi soir par un convoi spécial du Vermont Central.

Cette grande convention réunira à Montréal, plusieurs milliers de délégués venant de toutes les parties du Canada, comme des Etats-Unis. Les chefs ouvriers ici, n'ont rien épargné pour recevoir dignement leur confrères de la Nouvelle-Angleterre.

—10:—

A la section des étiquettes.

Demain soir, à huit heures précises, il y aura au Temple du Travail grande réunion de la section des étiquettes. Tous les membres sont priés d'y assister, car des questions de la plus haute importance doivent y être discutées.

—o—

La convention des mécaniciens de locomotives.

La grande convention de 1913, de la Fraternité des mécaniciens de locomotives aura lieu ici, du 5 au 8 août prochain. Le programme n'est pas encore préparé, mais M. Biggs, président de l'union locale, déclare que cette grande convention sera un succès. L'hon. Premier-Ministre, M. R.-L. Borden, et les hons. Geo. H. Perley et C. J. Doherty ont assuré leur patronage à l'Association.

Au programme projeté figureront un grand bal à l'Arsenal du 65ème et un voyage au Saguenay.

TAUX DES EXCURSIONS D'ETE PAR LE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les renseignements et taux concernant les voyages des vacances sont toujours intéressants pour ceux qui se proposent de voyager, et l'on peut trouver tout cela dans la brochure "Summer Excursion Fares" que le chemin de fer Intercolonial vient de publier. On y trouve des détails sur des voyages spéciaux aller et retour pour l'Est de la province de Québec et pour les provinces maritimes, la description des itinéraires et la liste des taux s'y trouvent établis d'une manière systématique et compréhensible, la brochure sera envoyée par la poste gratuitement à tous ceux qui écriront au département général des passagers, à Moncton, N.B.

87-5

COURRIER DE GRAND'MERE

Spécial à la PATRIE.

GRAND'MERE, 11. — Il y aura bientôt 25 ans que notre digne curé le Rév. Ls. R. Lafièche a reçu la consécration sacerdotale. La population de Grand'Mère désire célébrer dignement cet anniversaire.

Dans ce but, plusieurs citoyens influents ont formé un comité qui s'est réuni samedi soir, pour faire l'élection de ses officiers qui sont les suivants: M. P. C. Neault, maire, président, Dr Arthur Ferron, 1er vice-président; A. E. Goyette, 2ème vice-président; Elz. Dallaire, secrétaire, et C. E. Paquet, trésorier.

A cette réunion il a été décidé de convoquer en assemblée tous les officiers et membres des différentes sociétés de secours mutuel, afin d'obtenir leur aide pour faire un succès de cette fête.

Cette assemblée a eu lieu dimanche matin, après la messe, à l'hôtel de ville. En l'absence du maire, le Dr Art. Ferron fut appelé à présider. En quelques mots il expliqua le but de l'assemblée, puis M. A. E. Goyette, avec sa verve habituelle, fait remarquer que notre bon curé reçoit un salaire bien minime, bien qu'il déserve l'une des paroisses les plus importantes du diocèse. Ses revenus, dont une grande partie retourne aux pauvres, ne lui permettent pas de faire aucune économie pour ses besoins futurs. En conséquence, dans l'opinion de M. Goyette, le meilleur cadeau à faire dans la circonstance serait une bourse bien garnie.

Cette suggestion est acceptée avec enthousiasme, et les représentants des différences sociétés de la ville s'engagent à faire souscrire de jolis montants par leurs succursales respectives. On décide ensuite de demander à M. Caboon, gérant de la "Laurentide Co.," la permission de faire circuler des listes de souscriptions dans les fabriques, par l'entremise des contremaîtres de chaque département. M. Louis Bérubé, en sa qualité de secrétaire-trésorier de la fonderie de Grand'Mère et de l'Imprimerie, se charge de recueillir les souscriptions du personnel de ces deux compagnies.

M. Bérubé suggère, en outre, la formation d'un comité qui sera chargé de faire une collecte à domicile, afin d'atteindre ceux qui n'appartiennent à aucune société.

Enfin les Zouaves et la fanfare promettent leur concours gratuit pour rehausser l'éclat de cette fête qui aura lieu le 22 courant et promet d'être un succès.

— Il y avait dimanche, au couvent des Ursulines, une exposition des ouvrages des élèves. Une foule considérable n'a cessé de circuler dans les salles, de 11 heures à 5 heures. Les visiteurs n'avaient que des éloges pour les magnifiques travaux de dentelles, broderies, peinture et dessins, qui témoignent non seulement de l'application des élèves, mais surtout du bon enseignement et du dévouement de nos religieuses.

ON PEUT S'EPARGNER

LES MISERES DU JOUR DE LAVAGE
en se servant du
I.X.L. VACUUM WASHER
Prix $2.50

Lave tout, depuis la couverte à cheval et les salopettes jusqu'aux plus fines dentelles, sans rien abîmer.

Le Coupon ci-dessous sauve $2.00

Lave une cuve de linge en 3 minutes parfaitement. N'est seulement lave, mais rince et passe au bleu.

Envoyez sur garantie de remettre l'argent.

LA PATRIE COUPON

Découpez et envoyez le coupon, avec vos nom et adresse, plus $1.50, à la Dominion Utilities Manufacturing Co., Ltd., 982½ Main St., Winnipeg, Man., et vous recevrez un I. X. L. Vacuum Washer. Tous frais payés par tout le Canada, et l'argent sera remis si la machine ne fait pas tel que dit.

FUNERAILLES DE M. J.-A. VALOIS

VAUDREUIL, 11. — Vendredi dernier ont eu lieu à l'église de Vaudreuil les funérailles de M. J. A. Valois, ancien marchand et maire du village de Vaudreuil. Le service funèbre fut chanté par l'abbé H. Valois, curé de Morrissonville, N.-Y., beau-frère du défunt, assisté de M. l'abbé J. O. Godin, curé de Vaudreuil, comme diacre et de M. l'abbé Meloche, vicaire, comme sous-diacre. La levée du corps fut faite au domicile du défunt, par M. l'abbé J. O. Godin, curé. Les porteurs étaient MM. Jos. St-Denis, Narcisse Lalonde, Ev. Castonguay, Noé Castonguay, Valéri Valois, Evariste Valois, Paul Denis, Alp. Lalonde, Victor Valois et Dr A. St-Denis, tous cousins du défunt. Le deuil était conduit par ses deux gendres, A. Jasmin et L. H. Hébert; son beau-frère J. Villeneuve, ses frères, J. Evariste Valois, J. L. A. Valois, ses beaux-frères A. Besner, Wellie Lalonde, Arthur Brasseur et J. A. Valois, ses neveux Gaétan Valois, Jean Valois, Chs. E. Besner, Geo. Besner, etc.

Une foule imposante avait tenu à rendre au regretté défunt une dernière marque d'estime et d'affection.

Remarqué au chœur: MM. les abbés Désautels, curé de St-Lazare, et Groulx, professeur de philosophie au collège de Valleyfield. Suivaient le corbillard: les membres du conseil municipal de Vaudreuil, une délégation des Forestiers Catholiques, bannière en tête et grand nombre de citoyens de Vaudreuil, des paroisses environnantes et de Montréal, parmi lesquels on remarquait MM. Gustave Boyer, M.P., et H. Pilon, M. P.P., députés du comté de Vaudreuil; J. S. A. Brodeur, protonotaire de Valleyfield; M. Décary, avocat, Notre-Dame de Grâces; C. A. Harwood, C.R., MM. Bourbonnais, Pont Château; G. Daoust, Ste-Anne de Bellevue; Dr L. N. F. Cypihot, Ste-Anne de Bellevue; V. H. Dupont, I.C., J. A. Robillard, avocat; W. E. Ranger, Lachine, et autres citoyens de marque de Vaudreuil et d'ailleurs.

De nombreux témoignages de sympathie ont été reçus par la famille de la part de parents et d'amis.

Pour Touristes et Amateurs de Yacht

Binocles à prisme de haute qualité, complets avec étui en cuir et courroie pour porter sur l'épaule.

Valeur régulière de $30.00 pour $22.50

En vente au Rayon de l'Optique.

Porte de la rue Université.
Rez-de-chaussée.

Goodwins LIMITED

VIN MORIN
CRÉSO — PHATES
AUX PERSONNES AFFAIBLIES
par un Rhume Grave, une Bronchite rebelle, une Affection menaçante des Poumons, ou la Consomption à son début, il faut un reconstituant énergique comme
Le Vin Morin Créso-Phates
qui enraie les progrès du mal, soulage, soutient, répare les pertes de l'organisme, et tue les germes de la Consomption.
EN VENTE PARTOUT.
Dr. ED. MORIN & CIE. LIMITÉE, Québec, Can.

Geo. Mortimer & Cie., Dépositaires, 212 Milk St., Boston, Mass.

L'APPARENCE DES RECOLTES

Spécial à la PATRIE.

QUEBEC, 11.— Par le temps qui court, les cultivateurs des environs de Québec demandent surtout de la chaleur. En effet, la dernière moitié du mois de mai et la première quinzaine de juin ont été en ne peut plus fraîche, et cette température a empêché la croissance des grains et l'herbe. La pluie est tombée généralement avec assez d'abondance, et les cultivateurs ne se plaignent pas de la sécheresse.

Les semailles se sont faites dans des conditions très favorables et avec beaucoup de célérité. Les légumes viennent bien, mais il leur manque aussi un peu de chaleur.

Depuis le commencement de juin le temps s'est tenu continuellement au froid. Le vent du nord a continuellement empêché l'action bienfaisante des rayons du soleil sur les premières pousses. Les dernières pluies, cependant, ont fortement aidé à ces dernières.

En somme, comme la chaleur ne peut tarder davantage, les perspectives des récoltes, à l'heure qu'il est, dans la région de Québec, sont très encourageantes.

Spécial à la PATRIE.

CHATEAU - RICHER, 11.— Les semailles dans le comté de Montmorency, sont terminées et se sont faites dans d'assez bonnes conditions. Quant aux gelées, elles ont causé très peu de dommages. L'avoine, les prairies, le sarrasin, le blé d'inde, les pommes de terre, les fèves semblent un peu souffrir des pluies. Il nous faut de la chaleur, sans laquelle la germination sera lente et chétive. Les prairies ont souffert de la gelée, et les apparences sont loin d'être bonnes. Les fortes brises que nous avons eues ont fait tort aux fleurs de nos arbres fruitiers, de même que les chenilles en certains endroits. Quant aux légumes, ils ont belle apparence, les jardins sont à peu près terminés, et avec de la chaleur le tout sera satisfaisant.

Spécial à la PATRIE.

CAP ST-IGNACE, 11.— La température se comporte bien pour les semailles, qui sont en partie terminées. Le grain est levé, le foin a belle apparence, et tout fait prévoir une belle récolte.

Spécial à la PATRIE.

CAUSAPSCAL, 11.— La température a beaucoup nui à la végétation. Après les chaleurs torrides de la fin d'avril — 'll degrés au soleil — mai a été très froid, et nous avons eu de fortes gelées, puis de la pluie presque chaque jour.

L'avoine semée en avril n'est pas plus avancée que celle de la dernière quinzaine de mai.

Spécial à la PATRIE.

BECANCOURT, 11.— Le pluie de ces derniers jours semblent avoir fait un grand bien aux grains et aux légumes, mais ils nous faudrait un peu de chaleur pour faire lever les derniers grains semés.

Nous avons semé un peu moins que l'année dernière, mais le tout est généralement beau, à part le foin qui a souffert des gelées à certains endroits. Quant aux pâturages ils sont assez bons.

Les chenilles ont fait un ravage terrible dans les arbres fruitiers, et surtout dans les bois, mais ils semblent diminuer un peu.

La Mode de 1913 Exige Un Contour Elégant — C'est le Secret du Costume Réussi.

Plus que jamais auparavant, Mesdames, il vous faut un corset convenable. Les nouveaux modèles des corsets D. & A. et La Diva ont obtenu un tel succès que l'immense manufacture de la Dominion Corset Co., à Québec, employant environ mille corsetières des plus habiles, ne peut guère suffire aux commandes pour ses nouveaux styles, qui donnent la grâce et le confort à des milliers de Canadiennes par tout le pays.

Valeurs Extraordinaires dans les Corsets

Mais ce n'est pas seuls leur style et leur confort qui rendent les corsets D. & A. et La Diva si populaires.

Pour obtenir un corset importé d'égale valeur il faut payer de $1.00 à $3.00 plus cher.

D'après chiffres actuels on constate que plus de la moitié des femmes les mieux mises au Canada portent les Corsets D. & A. ou La Diva.

Quelle que soit votre taille, il y en a un modèle qui vous conviendra. Notre catalogue illustré facilitera votre choix. Nous l'envoyons franco. Ecrivez de suite pour une copie — une carte-poste suffit.

DOMINION CORSET CO.,
QUEBEC, P.Q. 11-13

W.G.&R.

SOUS-VETEMENTS ATHLETIQUES

Garantie par le brevet Klosed Krotch

Légers, frais, confortables. Tissus noirs lavables. Dessinés, pour ne pas se fendre quand on s'assied, ni s'ouvrir entre les jambes. En vente chez tous les bons marchands de merceries.

$1.25 et plus.

QUE LES NOTRES SE REVEILLENT

Nous serons là pour les encourager

Les journaux de Toronto font beaucoup de potins depuis quelques jours au sujet de la grande partie de crosse qui doit se jouer, ici, samedi prochain, à Maisonneuve, entre le National et le Toronto. Ce dernier club s'en vient à Montréal avec la certitude de vaincre. Il n'a guère été heureux depuis le commencement de la saison, mais il veut ramener la victoire sous ses drapeaux à tout prix. Certains changements apportés dans l'équipe torontonienne pourraient bien causer des surprises.

Mais nous comptons sur les "nôtres", et nous espérons que le National sera là avec sa force, son ardeur, son habileté et ses succès des anciens jours. La partie de samedi prochain nous appartient de droit, et c'est à nos joueurs canadiens-français de la prendre. Nous ne saurions donc trop les encourager. Il faut que tout Montréal soit là samedi prochain pour applaudir nos "boys", car la faveur du public est souvent le meilleur atout", quand il s'agit de gagner. Jetons donc un peu d'eau froide sur les prétentions des gens de Toronto, et faisons en sorte que le National reprenne la place qui lui appartient, en tête de la ligue.

Chemises R. J. Tooke

Demandez à voir les nouvelles chemises du dollar d'or

D'une pureté de 24 carats en fait de valeur de chemises, les chemises R. J. Tooke sont confectionnées et inspectées d'après notre méthode personnelle qui donne la qualité pour les articles faits sur commande.

Les faux-cols R. J. Tooke à 2 pour 25c, sont très demandés aujourd'hui.

Le faux-col McGill, à $1.50 la boite d'une douzaine — est le faux-col facile et confortable de l'année.

Les Magasins de Tooke

R. J. TOOKE LIMITED.

177 rue St-Jacques, près rue St-Jean. Rue St-Jacques. Près rue St-Francois-Xavier.

Rue Ste-Catherine, près rue Peel. 473 rue Ste-Catherine Est. Près rue St-André.

Courses au Parc King Edward

PISTE DE L'ILE GROS-BOIS

DU 11 AU 18 JUIN Inclusivement

Durant cette saison, tous les bateaux partiront du bas de la rue Déséry à 1 p. m.; après cette heure, tous les 20 minutes jusqu'à 3 p. m. Prenez les tramways de la rue Ste-Catherine ou de la rue Notre-Dame, allant vers l'est et débarquez à la rue Déséry.

Les meilleurs repas, vous seront servis au prix de la ville, au restaurant Miller Bros., près de la grande tribune de la piste.

85-10

LES ROYAL SERONT ICI DEMAIN

Nos joueurs de baseball professionnels seront ici demain. Ils joueront contre Toronto cinq parties puis repartiront pour plusieurs semaines.

POUR DIMANCHE PROCHAIN

DE BELLES PARTIES NOUS SONT PROMISES PAR LES CLUBS DE LA LIGUE DE LA CITE.

La ligue de baseball de la Cité voit augmenter le nombre de ses supporteurs à mesure que son calendrier de joûtes s'épuise. Dimanche prochain nous verrons deux bonnes parties dans lesquelles les clubs All Montreal, Villeral, Hochelaga et Mascottes se rencontreront. Plusieurs fans locaux sont d'opinion que le championnat de la ligue de la Cité ne sera pas facilement décidé cette année vu que chacune des équipes en cause s'améliore de plus en plus, ce qui rendra la lutte plus contestée et plus intéressante. La première joûte de dimanche prochain mettra les All Montreal aux prises avec l'équipe de Bunty Désautels. Le vétéran des gérants a remué ciel et terre depuis quelque temps pour donner un club de première classe aux gens du Nord, et qui nous assure que Fat Kennedy aura la tâche facile pour triompher dimanche prochain. Les Mascottes s'attaqueront aux Hochelaga dans la deuxième joute au programme. Le gérant Garon est confiant de mettre une autre victoire au crédit de son équipe, mais il lui faut compter avec les ressources de Geo. Payette qui espère de plus en plus en des jours meilleurs pour le club des "gens du Bout". Ces deux joûtes promettent beaucoup d'intérêt et seront sans aucun doute suivies par un grand public appréciateur.

LE BASEBALL

LE NORMALIEN ENCORE VICTORIEUX.

Décidé à reprendre une éclatante revanche, le Cercle St-Stanislas rencontra le Normalien dimanche dernier et invincibles comme toujours, nos braves normaliens surent une fois de plus montrer leur supériorité en les battant par 5 à 2.

Quelques joueurs du cercle jouèrent brutalement et mirent hors de combat Sauvé, Laferrière et Demers. Privé des services de ces trois coéquipiers, le Normalien laissa, malgré ses vaillants efforts, enregistrer deux points à la dernière période.

Alignement des équipes :

E. N. J. C.		C. St-Stanislas
Morel G.	Buts	Archambault
Coupal J.	Points	Talbot
Aubry H.	Couverts	Vermette
Chêné, R.	Défenses	Sansfaçon A.
Sauvé, A.	Défenses	Bohémier
Roussel, A.	Défenses	Lavigne
Demers G.	Centres	Caron
Quéry, J.	Attaque	Talbot
Quéry M.	Attaque	Lamoureux
Brazeau, A.	Attaque	Cook
Girardin E.	Intérieurs	Belleau
Laferrière E.	Extér.	Sansfaçon Alp.

Arbitres—Proulx et L. Berthiaume. Chronométreur : L. Drouin.

1ère période

E. N. J. C.....E. Girardin 2.40

2ème période

E. N. J. C.....G. Demers.. .. .. 3.00

E. N. J. C.....A. Sauvé 5.10

E. N. J. C.....G. Demers.. .. .. 2.00

Punition : Vermette, 3 mins.

3ème période

E. N. J. C.....H. Aubry 7.00

Punitions : Cermette, 5 mins. Lamoureux, 5 mins. Coupal, 2 mins.

3 joueurs assommés. Le petit Gravel remplace Sauvé.

4ème période

C. St-Stanislas..Sansfaçon, A. .. 3.00

C. St-Stanislas..Sansfaçon, Alp. 7.00

Le Normalien lance un défi au Minto au Carillon et au Canada pour le 15 juin. S'adresser par téléphone Bell Est 1336 à E. Laferrière, E. N. J. C.

A LATONIA

RESULTATS DES COURSES D'HIER APRES-MIDI.

LATONIA, 11—La réunion d'hier obtint tout le succès qu'on y attendait. Il y avait foule à la piste et les épreuves furent on ne peut plus intéressantes.

O'Hagen, piloté par Henry, s'est classé en tête de son champ dans la première course d'aujourd'hui, ouverte aux maidens de deux ans. Voici les résultats des épreuves :

1ère course, maidens de 2 ans, $500, 5 furlongs : 1 O'Hagen, 112, Henry, 1ère place 12.90, 2ème place 4.80, 3ème place $2.60 ; 2, Watermelon, 109, Martin, 2ème place 3.10, 3ème place 2.60 ; 3, Fatger Riley, 112, Steele, 3ème place 7.80. Temps, 1.01 1-5. The Penman, Banjo Jim, Leo Ekolny, Mesbach, Buck, Kennon, Tik Tok, Lamb's Tail ont aussi couru.

2ème course, $600, 5 furlongs : 1 Ruffles, 106, Martin, 1ère place $19, 2ème place 9.80, 3ème place 4.90 ; 2, First Cherry, 98 Callahan, 2ème place 6.60, 3ème place 3.60 ; 3 Ida Lavinia, 103, McCabe, 3ème place 2.70. — Temps, 1.00 3-5. Buzz Around, Marty Lou, Irish Ann, Lady Innocence, Lavelletta ont aussi couru.

3ème course, 3 ans, $600, 6 furlongs : 1, Theresa Gill, 100, Callahan, 1ère place 3.80, 2ème place 3.20, 3ème place 2.30 ; 2, Semprite, 102, Buxton, 2e place 4.90, 3ème place 3.20 ; 3, Flying Tom, 102, Kederis, 3ème place 2.90. Temps, 1.13. Silver Bell et I Spy ont aussi couru.

4ème course, handicap, 3 ans et plus, $800, 1 mille et 1 furlong : 1, High Private, 110, Goose, 1ère place $17, 2ème place 8.80 ; 2, Impression, 99, Martin, 2ème place 11.10 ; 3, Any Port, 104, McCabe. Temps, 1.50 3-5. Foundation a aussi couru.

5ème course, 3 ans et plus, $600, 6 furlongs : 1, Jasmine, 103, Martin, 1ère place $23, 2ème place, 7.60, 3ème place 3.50 ; 2, Conada, 111, Peak, 2ème place 3.70, 3ème place 3.50. Temps, 1.12. Chartier, Back Bay, Verona, Cash on Delivery ont aussi couru.

6ème course, 1-16 mille, 3 ans et plus, $600, 6 furlongs : 1, Star O'Ryan 107, Henry, 1ère place 13.80, 2ème place, 5.70, 3ème place 5.10 ; 2, Cracker Box, 105, Kederis, 2ème place 4.10, 3ème place 3.20 ; 3, Helene, 104, Estep, 3ème place $7.30. Temps, 1.46 3-5. Supple, Wishing, Syzygy, Winifred D., Kitty K., Beautiful et Clubs ont aussi couru.

ILS VONT SE BATTRE!

SAN FRANCISCO, 11—Willie Ritchie, champion pugiliste, poids léger de l'univers et Joe Rivers de Los Angeles se battront le 4 juillet en cette ville pour le championnat du monde.

LA FIN DU MEETING

ELLE S'EST EFFECTUEE, HIER APRES-MIDI, D'UNE FAÇON TRES BRILLANTE — LES FAVORIS ONT ENCORE ETE EN EVIDENCE DANS CINQ DES SEPT EPREUVES —FLABBERGAST ET LE STAKE JACQUES-CARTIER.

SUR LA PISTE DE BLUE BONNETS

La dernière journée de la réunion de Blue Bonnets a été exceptionnellement brillante. Le temps était superbe et la piste dans le meilleur état possible. Les turfmen n'ont regretté qu'une chose, c'est que ce fut la dernière journée.

Le grand événement du jour était la quatrième course pour le stake Jacques-Cartier et c'est Flabbergast—un outsider — qui l'a gagné. Les chevaux de R. E. Watkins, Cliff Edge et Blackford, étaient les grands favoris et Watkins et ses amis étaient sûrs de la victoire. Mais, Flabbergast avait fait un bon départ et garda sa première place jusqu'à la fin.

Le steeplechase fut très beau et c'est Mystic Light, le second choix, qui le gagna.

Un événement non moins intéressant que les deux autres, ce fut la dernière course. On disait adieu aux book's pour jusqu'au mois de septembre, les paris furent donc très nombreux. C'est Naughty Lad qui gagna cette course. Colston, le grand favori, ne prit que la deuxième place.

La première course fut pour les grands favoris. Privet Petal avait la faveur de tous les bookmakers et gagna facilement. John Marshall, le long shot, devança tous ses concurrents et Supreme—le second choix—fut troisième. Le départ de cette course fut très beau.

Les grands favoris subirent leur premier échec à la deuxième course. Star-Gift, que les book's vendaient très cher, fut battu par York Lad—qui était très joué. Agnier, un joli petit cheval, faillit gagner la course et finit par avoir la troisième place.

Les favoris furent plus chanceux à la troisième course, car Emile Lee, qui était très joué et qui n'était pas très cher, gagna brillamment. Marie T. partit très bien dans cette course et garda la première place jusqu'au deuxième tournant de la piste. Emily Lee passa devant à cet endroit. Incision prit la deuxième place et la garda et Veneta Strome gagna le troisième prix.

Blackford et Cliff Edge avaient — nous l'avons dit — toutes les faveurs des book's et de la majorité des parieurs.

—"Oh comme elle m'a coûté cher l'écurie de M. Watkins, disait-on après la course.

Les chevaux de M. Watkins, en effet, partirent très mal, c'est Honey Bee—un long shot—qui prit le devant au départ, mais Flabbergast—très en forme—eut vite fait de passer Honey Bee et prit une longue avance. Blackford fit des efforts terribles, à la fin et on crut qu'il allait gagner, mais Flabbergast avait heureusement pris assez d'avance et gagna par un nez. Blackford et Cliff Edge eurent la deuxième et la troisième places.

Pas un seul jockey ne tomba dans le steeplechase. Enniskilen, qui en a tant gagné à Toronto et a failli en gagner deux à Montréal, était le grand favori pour le steeple. Il perdit encore, c'est Mystic Light qui gagna, suivi d'Enniskilen et de King Cash.

Towton Field, le grand favori, gagna brillamment la dernière course. Spellbound avait beaucoup d'avance sur lui mais il reprit toute l'avance et gagna par une demi-longueur. Fred Levy arriva derrière Spellbound.

La dernière course devait être la grande surprise du jour. Naughty Lad—le cheval de toutes les surprises — le ménageait aux turfmen, ils en restèrent tous estomaqués. On avait grande confiance en Ta Nun Da, en Lad of Langden, en L.-M. Eckert, surtout en Colston, le grand favori, mais pas en Naughty Lad. Il gagna —et comment!—Colston fut deuxième et Eckert, troisième.

Et maintenant au King Edward Park et à Blue Bonnets, l'automne prochain.

42ème COURSE, 5 furlongs. Bourse $500. Chevaux de 2 ans. Bon départ. Victoire facile. Départ à 2.42. Au poteau 2 minutes. Vainqueur issu de Crankheath II-Pagema. Entraîneur M. Flakes. Bourse au gagnant $415. Temps 23 2-5, 48 2-5, 1.02 1-5.

Chevaux	Fin.	Jockeys	O.	P.
Privet Petal	1 1	Clements	8-5	1
John Marshall	2 1	Hopkins	20	5
Supreme	3 3	Wilson	4	2
Laura	4 1 1-2	Bruce	8	2
Wanita	5 c	Turner	6	8-5
Grazelle	6 c	Snyder	3	2
Single	7 15	Moore	10	6
John P. Nixon	8	Caldwell	15	20

Pari mutuel: Privet Petal, 1ère place 3.61; 2ème place, 1.64; John Marshall, 3.77; Supreme, 2.04.

Privet Petal démarra en troisième position et prit assez de terrain pour entrer premier dans la ligne droite.

44ème COURSE, 6 furlongs. Bourse $500. Chevaux de 3 ans et plus à réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 3.09. Au poteau 4 minutes. Vainqueur issu de Yorkshire Lad-Addie. Entraîneur W. Lewis. Bourse au gagnant $425. Temps 24 1-5, 48 2-5, 1.15 3 5.

Chevaux	Fin.	Jockeys	O.	P.
York Lad	1 1 1-2	Nathan	4	3-2
Star Light	2 1	Vandusen	8-5	7-10
Agnier	3 1-2	Warrington	8	5
Burning Daylight	4 c	Turner	6	2 1-2
Sylvestris	5 6	Deunier	5	2
Uncle Obie	6 2	Wilson	30	15
Nimbus	7 1-2	Deronde	15	5
Lucky George	8	Waldron	40	20

Pari mutuel: York Lad, 1ère place 4.48; 2ème place 1.59; Star Gift, place 1.56; Agnier, 3.25.

York Lad mena de bout en bout à partir du premier furlong et gagna sans avoir à se dépenser.

45ème COURSE, 6 furlongs. Bourse $500. Chevaux de 3 ans et plus à réclamer. Bon départ. Victoire contestée. Départ à 3.44. Au poteau 1 minute. Vainqueur issu de Bannockburn-Lady Churchill. Entraîneur F. E. Baird. Bourse au gagnant $430. Temps 24 1-5, 48 2-5, 1.15.

Chevaux	Fin.	Jockeys	O.	P.
Emily Lee	1 n	Wilson	2 1-2	1
Incision	1 1	Warrington	5	2
Veneta Strome	3 c	McIntyre	15	4
Planter	4 1 1-2	Harty	12	8
Little Jane	5 c	Robbins	4	2
Marie	6 2	Nathan	15	5
Muff	7 1 1-2	Wilson	4	2
Mamac	8 c	Moore	40	5
Tom Sayers	9 8	Snyder	8	4
Silicic	10 2	Adams	20	20
Mileage	11	Scharff	15	6

Emily démarra lentement et ne se rapprocha dangereusement que vers la fin où elle gagna par un nez.

46ème COURSE, 1 mille. Bourse $1,200. Le stake Jacques-Cartier. Chevaux de 3 ans à réclamer. Bon départ. Victoire contestée. Départ à 4.15. Au poteau 4 minutes. Vainqueur issu de Martinet-Cascabel. Entraîneur W. Livingston. Bourse au gagnant $1,145. Temps, 23 3-5, 47 2-5, 1.13 1-5, 1.40 2-5.

Chevaux	Fin.	Jockeys	O.	P.
Flabbergast	1 1	Wilson	8	3
xBlackford	2 2	Turner	1	1-3
xCliff Edge	3 c	Deunier	1	1-3
Honey Bee	4 6	Snyder	8	3
Merry Lad	5 1	Nathan	10	4
The Rump	6 3	Connolly	30	12
Grif	7 5	Small	4	2 1-2
Superstition	8 2	Hopkins	10	6
Palon	9	Deronde	18	8

x Ont pairé.

Pari Mutuel : Flabbergast, 1ère place, 2ème place 1.61. Blackford (entrée) place 1.65.

Flabbergast suivit Blackford jusque dans la ligne droite où il se détacha pour gagner par une tête.

47ème COURSE, 2 1-2 milles. Bourse $600. Chevaux de 4 ans et plus. Steeplechase, handicap. 10 obstacles. Bon départ. Victoire facile. Départ à W. Dayton. Bourse au gagnant $485. Temps, 5.13 4-5.

Chevaux	Fin.	Jockeys	O.	P.
Mystic Light	1 4	Heatherington	3 1-2	4-5
Enniskillen	2 1	Keating	2 1-2	3-2
King Sash	3 6	Kermath	6	3
Wickson	4 10	Beamish	6	8-5
Julia Armour	5 20	Dupee	3	8-5
Jack Dunnerlen	6	Pemberton	3	3

Pari Mutuel : Mystic Light, 1ère place, 2.54 ; 2ème place 1.65. Enniskillen, place 1.79.

Mystic Light démarra en mauvaise posture, mais prit de l'aplomb vers la moitié de la course où il s'assura un avantage si considérable qu'il l'emporta par quatre longueurs.

48ème COURSE, 7 furlongs. Bourse $500. Chevaux de 3 ans et plus, handicap, à réclamer. Bon départ. Victoire contestée. Départ à 5.24. Au poteau, 2 minutes. Vainqueur issu de Ben Brush-White Rose. Entraîneur A. G. Blakley. Bourse au gagnant $410. — Temps, 23 2-5, 47 2-5, 1.13 2-5, 1.27 2-5.

Chevaux	Fin.	Jockeys	O.	P.
Tawton Field	1 t	Wilson	9-5	4-5
Spellbound	2 5	Connolly	10	6
Fred Levy	3 1 1-2	Scharff	20	8
Aplaster	4 c	Ambrose	8	4
Astrologer	5 2	Turner	6	2
Royal Message	6 1-2	Bruce	3	4-5
Jacquolina	7	Deronde	7	3

Pari Mutuel : Tawton Field, 1ère place, 3.43 ; 2ème place 1.58 ; Spellbound place 2.91 ; Fred Levy 3.44.

Tawton Field s'adjugea l'avant dernière épreuve par une belle foulée de la fin où il prit les devants sur Royal Message et Spellbound. Celui-ci ne fut toutefois défait que par une tête sous le fil.

49ème COURSE, 1 1-8 mille. Bourse $500. Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ 5.49. Au poteau 4 minutes. Vainqueur issu de Fatherless-Ellerslie. Entraîneur J. Phillips. Bourse au gagnant $425. Temps 26, 50 3-5, 1.15 3-5, 1.43 2-5, 1.56 2-5.

Chevaux	Fin.	Jockeys	O.	P.
Naughty Lad	1 3-4	Deunier	8	4
Colston	2 4	Snyder	8-5	1
L. M. Eckert	3 t	Small	8	2
Frog	4 3	Turner	6	3
Ta Nun Da	5 t	Nathan	3 1-2	6-5
Stairs	6 c	Warrington	8	4
Miss Jonah	7 1 1-2	Scharff	30	15
Lad of Langdon	8 2	Connolly	8	4
Senator Sparks	9 6	Robbins	10	4
Mycenae	10	Deronde	26	12

Pari Mutuel : Naughty Lad, 1ère place, 43.22 ; 2ème place 4.69 ; Colston place 1.68 ; L. M. Eckert, 1.99.

Naughty Lad traina derrière son champ jusque dans la ligne droite où une belle foulée le fit triompher par ½ de longueur.

LE MEETING DU KING EDWARD

A cet après-midi l'ouverture.

C'est à deux heures et demie cet après-midi, que se fera à l'Ile Gros-Bois l'ouverture du meeting de courses au galop organisé par la direction du King Edward Jockey Club.

Les inscriptions pour la journée inaugurale sont les suivantes :

1ère course, chevaux de 2 ans, 4 1-2 furlongs : Winnie McGee, 95 ; Shippigan, 95 ; Red Hajah, 95 ; Daily Waters, 95 ; Parcel Post, 95 ; Stevesta, 100 ; Santanees, 100 ; Tempest, 100 ; Transcina, 100 ; Madge's Sister, 105 ; European, 105 ; Tom Hancock, 105 ; Joe Milliner, 108.

2ème course, à réclamer, 5 furlongs : Malatine, 105 ; Tom Holland, 106 ; Isabelle Casse, 108 ; Mabel Lyons, 108 ; Agnes May, 108 ; St. Jeanne, 108 ; Pendant, 109 ; Jim Ray, 109 ; Cordova, 110 ; Tiger Jim, 110 ; Manheimer, 112 ; Curious, 116.

3ème course, 4 1-2 furlongs : Couer D. Alene, 97 ; Etta Ray, 97 ; Junquin, 102 ; Clothes Brush, 102 ; Protagoras, 102 ; Spirella, 102, Jewel of Asia, 102 ; Lady Robbins, 102 ; Madeline B., 102 ; Jack of Hearts, 104 ; Richard Gentry, 104 ; Boss, 104 ; Kinder Lou, 97 ; Donwell, 99 ; Cedar Green, 102 ; Cecil, 104 ; Prince Fonso, 104.

4ème course, le Handicap d'Inauguration, $1,000, 6 furlongs : Sunguide, 98 ; Nila, 102 ; Firbal, 102 ; Auto Maid, 102 ; Joe Gaitens, 103 ; Miss Felix, 103 ; Miss Jean, 103 ; Eva Tanguay, 105 ; Batwa, 105 ; Semi Quaver, 106 ; Tom Holland, 110 ; Righteasy, 115 ; Lord Wells, 117 ; Ben Loyal, 118.

5ème course, 5 furlongs : Dustpan, 104 ; Gay, 107, Mother 107 ; Rubia Grande, 108 ; Minstra, 108 ; Charles Goetz, 109 ; Tophet, 110 ; Oriental Pearl 110 ; May Bride, 110 ; Toison, d'Or, 110 ; Fairchild, 111 ; Horicon, 113 ; La Thorpe, 108 ; Wiss Primity, 105 ; Miss Dulin, 112 ; Jennie Wells, 108 ; Yankee Lady, 108.

6ème course, à réclamer, 1 1-16 mille ; Ella Grane, 100 ; Claud Chief, 106 ; Kittery, 106, Our Nugget, 107 ; Col. Brown, 108 ; The Squirr, 109 ; Nadzu, 111 ; Vigorous, 111 ; Cuttyhunk 114 ; Little Marchmont, 114 ; Camel, 117 ; Beau Brummel, 114.

7ème course, 6 furlongs : Bell Chilton, 95 ; Roseburg IV, 100 ; Chilton Squaw, 103 ; Ben Prior, 105 ; Yankee Lotus, 107 ; Flying Pearl, 108 ; Pierre Dumas, 109 ; McAndrews, 110 ; Louis des Cognets, 110 ; Gilpian, 110 ; Fox Craft, 112 ; Scarlet Pimpernel, 113 ; Jim Milton, 112 ; Mirdil, 110 ; Tee May, 108 ; Ster Ashland, 110 ; Song of Rocks, 108 ; Stelcliff, 110 ; Bertmont, 112 ; Eaton, 114.

AUX AMERICAINS L'HONNEUR

ILS JOUENT ET GAGNENT LA PREMIERE PARTIE DE POLO CONTRE LES ANGLAIS — RESULTATS 5½ A 3.

LE JEU DE POLO

WESTBURG, L.I., 11—Les joueurs américains, qui ont gagné l'année dernière la coupe du championnat au polo, ont aisément triomphé des joueurs anglais, à la première d'une série de parties qui auront lieu au Meadowbrook Club. Le score a été de 5½ à 3. A la grande surprise des spectateurs les joueurs anglais se sont montrés absolument inférieurs ; ils avaient fait bien meilleure figure dans les parties d'exhibition. Ils n'y avaient pas jusqu'aux ponies anglais qui se sont montrés lents dans leurs courses.

Les quatre Américains occupaient les positions suivantes :

Larry Waterbury au No 1 ; J. M. Waterbury, jr., et L. E. Stoddard, au No. 2 ; Capt. N. P. Whitney, au No. 3 ; Devereux Milburn, à l'arrière.

L'équipe anglaise était ainsi formée : Capt. L. St.-G. Cheape, au No. 1 ; A. Noel Edwards, au No. 2 ; R. G. Ritson, au No. 3 ; V. Lockett, à l'arrière.

L'équipe anglaise n'avait aucune cohésion, aucune harmonie, aucune précision à l'attaque. C'était le contraire pour l'équipe américaine.

Trois points ont été enregistrés par les Américains dans la première période, ce qui a eu pour effet de démoraliser les visiteurs.

Il est bon de remarquer cependant que l'équipe anglaise a eu d'excellents mouvements et des passes habiles qui ont plusieurs fois menacé les buts américains. Malheureusement ils n'ont pu, à véritablement parler, que la durée de l'éclair.

Première période

1—E.-Unis......J. M. Waterbury 1.36

2—E.-Unis......L. Waterbury 2.28

3—E.-Unis......D. Milburn 3.33

Deuxième période

4—Angleterre....Capt. Cheape 4.01

5—E.-Unis......L. Waterbury 3.03

Troisième période

6—E.-Unis......J. M. Waterbury 31

Quatrième période

7—E.-Unis......L. Waterbury 7.10

Cinquième période

8—Angleterre....Capt. Ritson.. .. ..2.02

9—Angleterre....Capt. Cheape.. .. ..3.25

Sixième période

Pas de score.

Septième période

Pas de score

Huitième période

10—E.-Unis......L. Waterbury.. .. ..2.37

LONDRES, 11—Le résultat de la première partie de polo qui a eu lieu hier à Westbury, a fort désappointé les sportsmen anglais, amateurs de ce jeu.

LE KARNAC

Le club de base-ball Karnac est allé rendre visite au club Gilmour et l'a défait par un score de 10 à 3.

Score par innings:

Gilmour .. .. 102000000— 3

Karnac .. .. 210005002—10

Le Karnac désire jouer une partie dimanche, le 15 juin avec les clubs Orient, Jeune Prince Albert, Mascotte II.

Pour informations, s'ad. au gérant, L. Boyer, 88 Mentana. R. Duval, 1217 St-André.

DANS UNE JOUTE DE 14 INNINGS

MASON GARDE UN CONTROLE ABSOLU DANS LA DISTRIBUTION DE SES BALLES ET FORCE TORONTO A RETROGRADER — DEMMITT FRAPPE LE COUP DECISIF — DE RETOUR DEMAIN.

LES ROYAL A L'ETRANGER

Toronto, 11—Les Montréal ont vaincu les joueurs locaux pour la seconde fois dans la présente série. La partie d'hier après-midi, qui fut gagnée par 2 à 1 après 14 innings, fut la plus contestée encore vue cette année dans la ligue Internationale.

Mason pour Montréal et Brown pour Toronto obtinrent un contrôle parfait dans la distribution de leurs balles.

Brown eut l'heureuse idée de faiblir quelque peu au cours de la quatorzième inning et c'est à ce moment que ses adversaires en profitèrent pour compter successivement trois "hits" qui leur donnèrent le point victorieux.

La partie fut jouée très rapidement. A la dixième inning, Mason eut l'occasion de mettre à profit toute la dose de sang froid qui lui restait. Effectueusement McConnell frappa dans les mains de Esmond qui laissa tomber la balle. Schultz qui suivit frappa dans la direction de Demmitt et put lui aussi atteindre le premier but. La situation devint bien grave pour Mason. Deux hommes sur les buts et aucun de retiré. Le grand pitcher, nullement découragé, put encore une fois, au grand mécontentement des partisans du Toronto sauver la situation. Il retira McConnell au troisième but, fit mourir Brown sur trois strikes et retira Fitzpatrick au premier.

A la quatorzième Demmitt frappa un long coup alors que Griggs occupait le 3ème but.

Ce dernier entra et la partie fut adjugée aux Montréal l'instant après.

MONTREAL

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Allen, l. f.	6	1	2	2	0	1
Gilhooly, c. f.	5	0	0	4	0	0
Yeager, 3 b	5	0	2	2	4	0
Griggs, 1 b	6	1	1	15	1	0
Lennox, 2 b	5	0	3	6	3	0
Demmitt, r. f.	6	0	1	2	1	0
Esmond, s. s.	6	0	2	4	8	1
Burns, c.	5	0	0	7	3	0
Mason, p.	5	0	0	0	2	0
Totaux	49	2	11	42	22	2

TORONTO

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Fitzpatrick, c. f.	6	0	2	4	1	0
O'Hara, l. f.	5	0	1	6	0	1
Bradley, 3 b	5	0	2	6	4	0
Northern, r. f.	4	0	1	1	0	0
Holly, s. s.	6	0	1	4	1	0
McConnell, 2 b	6	0	1	4	4	0
Schultz, 1 b	5	0	0	12	1	0
Graham, c.	5	0	0	4	2	0
Brown, c.	5	0	0	1	6	0
Totaux	48	1	8	42	19	1

SOMMAIRE

Sacrifice hit: Bradley. But volé: Allen. Double jeux : Brown à Holly à Schultz ; McConnell à Schultz ; Demmitt à Burns. Buts sur balles : de Mason, 2 ; de Brown, 3. Struck out : par Mason, 5 ; par Brown, 3. Laissés sur les buts : Montréal, 8 ; Toronto, 8. Umpires : Hayes et Nallin. Durée de la partie, 2.05.

POSITIONS

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Newark	32	19	.627
Buffalo	29	20	.592
Rochester	28	23	.549
Providence	24	26	.480
Baltimore	23	28	.451
Montréal	19	24	.442
Toronto	19	26	.422
Jersey City	18	27	.400

POSITIONS

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Philadelphie	29	12	.707
New York	25	13	.658
Brooklyn	23	19	.548
Chicago	25	23	.521
Pittsburg	23	24	.489
St-Louis	22	26	.458
Boston	17	26	.395
Cincinnati	17	31	.354

POSITIONS

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
Philadelphie	37	10	.787
Cleveland	34	15	.694
Washington	26	22	.542
Chicago	27	24	.529
Boston	22	24	.478
Détroit	20	31	.392
St-Louis	19	35	.352
New-York	11	35	.239

POSITIONS

LIGUE CANADIENNE

	G.	P.	P.C.
St-Thomas	19	11	.633
Hamilton	18	13	.581
Guelph	16	12	.571
Ottawa	16	14	.533
London	14	14	.500
Peterboro	13	16	.448
Brantford	11	18	.379
Berlin	10	19	.345

AMUSEMENTS !

NATIONOSCOPE Semaine du 9 Juin 1913

"LE REGIMENT"

Drame en 5 actes par Jules Mary 86-6

ADELE HARNEY

"La petite fille à la forte voix" est au nouvel

IMPERIAL

Rue Bleury, près Ste-Catherine. REPRESENTATION DE M. McCLYMONT. ORCHESTRE HOPE-JONES UNIT. VENEZ L'ENTENDRE.

Parc Dominion

Les Plongeuses de Walker

DEMAIN

Journée de l'Institut Hervey.

AMUSEMENTS !

ORPHEUM 2.20 p.m. 8.20 p.m. AUJOURD'HUI

La Troupe de l'Orpheum DANS LE DRAME

"THE VIRGINIAN"

87-5

PARC-SOHMER

OUVERT TOUS LES JOURS

Représentations à 3 et 8 p. m.

VAUDEVILLE

Concert sur la promenade le soir.

ADMISSION 10c.

Enfants, matinées de semaine, 5c.

75-jno

Réunion régulière de danse ce soir à 9 heures

Salle Stanley, 92 rue Stanley.

Orchestre Stanley - - - Couple 50c

Eventails électriques pour vous rafraîchir.

Leçons privées de danse à toute heure.

Ouvert tout l'été.

59-me,s.

UN SPECTACLE QUI PLAIRA

UNE JOUTE DE POLO EN AUTOMOBILE N'EST PAS UN SPORT BANAL.

SUR LE TERRAIN DU NATIONAL

Le polo est le sport du jour. Pendant qu'aux Etats-Unis une équipe anglaise cherche à conquérir et à enlever aux Américains la coupe Westchester, emblème du championnat du monde, une autre équipe anglaise traverse l'océan et s'en vient au Canada pour y donner des exhibitions de polo en automobiles. L'on se fera une idée de l'intérêt provoqué par ce sport dernier cri, lorsqu'on saura que les joueurs que nous verrons à l'oeuvre la semaine prochaine ont donné dernièrement une exhibition de leur savoir faire devant le roi et une partie de la cour d'Angleterre.

Les deux équipes qui nous rendront visite ont émerveillé les îles Britanniques et les Etats-Unis. La population de New-York qui est pourtant joliment blasée et fort difficile en fait de spectacles, les a applaudis à outrance le printemps dernier, à Madison Square Garden. C'est que les joueurs et les chauffeurs qui conduisent leurs autos possèdent à un degré extraordinaire le sang-froid, l'adresse et le mépris du danger. Ceux qui ont assisté aux joutes de polo en automobiles disputées aux Etats-Unis, en ont rapporté une impression inoubliable. Ils croyaient voir à tout moment les autos lancés à toute vitesse venir en collision et se figuraient voir leurs occupants lancés dans les airs et retombant avec violence sur le sol parmi les débris des deux machines. Alors cependant, qu'un accident paraissait inévitable les autos s'arrêtaient brusquement ou l'un d'eux faisait un écart subit et se trouvait hors de la voie.

Il faut chez le chauffeur, et on le comprendra sans peine, un coup d'oeil absolument sûr et une phénoménale rapidité d'action pour que quatre autos évoluent ainsi pendant 30 minutes, sans accident, sur un champ très limité.

La population de Montréal verra s'accomplir des exploits remarquables la semaine prochaine au terrain du National, à Maisonneuve.

LE STE-CLOTILDE

Après une joute mémorable, le Ste-Clotilde a facilement défait le St-Paul A.A.A. par un score de 12 à 3, devant une assistance d'au moins 500 personnes.

La batterie Broissoit et Délisle s'est surtout distinguée. Le premier en tenant les rudes frappeurs du St-Paul à sa merci et aussi en frappant 2 home runs au cours de la partie.

Délisle a fort plu à l'assistance avec son "coaching" et surtout en démontrant à l'arbitre, M. Price, les grandes lignes du jeu de base-ball.

Le club recevra le Mansfield dimanche prochain.

LES STARS AU COLLEGE ST-LAURENT DIMANCHE

Le club de base-ball Star jouera à St-Laurent dimanche après-midi avec le fort club du collège.

SUITE A LA 7me PAGE

L'ACCIDENT DES RAPIDES DES CEDRES

Spécial à la PATRIE.

LES CEDRES, 11. — Les cadavres de MM. C. Jameson, de Bedford, et V. Engle, de Reynoldsville, Pa., employés de la "Cedar Rapids Power Co., qui ont péri lundi après-midi dans les rapides, n'ont pas encore été repêchés. Les deux victimes étaient célibataires.

LE PREMIER MINISTRE IRA A HALIFAX

OTTAWA, 11.W Le premier ministre partira jeudi soir pour Halifax, où il passera deux ou trois jours.

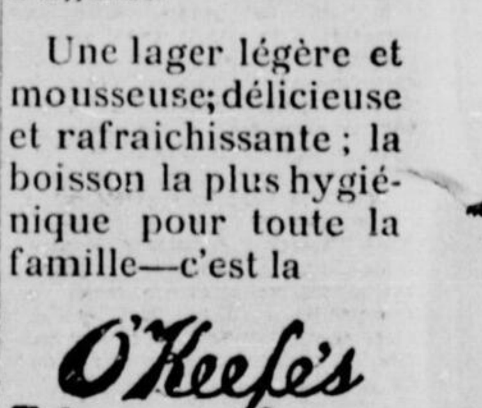

La Bière Favorite de l'Homme d'Affaires.

Une lager légère et mousseuse; délicieuse et rafraichissante ; la boisson la plus hygiénique pour toute la famille—c'est la

O'Keefe's Pilsener Lager

"La Bière Légère dans la Bouteille Claire"

n'est faite qu'avec du malt pur d'orge, du houblon de choix et de l'eau filtrée. C'est un aliment liquide, à la fois doux et stimulant.

COMMANDEZ - EN UNE CAISSE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR.

Agents à Montréal: DENIS & MENARD.

345 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 932

Deux Automobiles de Première Classe

seront sacrifiées aux prix les plus bas jamais offerts à Montréal.

CHALMERS 7 PLACES, voiture de tourisme.

KNOX, 7 PLACES, voiture de tourisme.

Si vous désirez voir les meilleures occasions à Montréal, garanties être en bon ordre de marche, venez examiner ces voitures. Le propriétaire les montrera jeudi seulement chez Fraser Bros., rues St-Jacques et des Inspecteurs.

Bleu marine

Vêtements de qualité

Un complet bleu doit, pour donner satisfaction, être de PREMIÈRE QUALITÉ.

Les vêtements FASHION-CRAFT et le matériel qui entre dans leur confection sont de la plus haute QUALITÉ.

Tous les complets bleus portant notre marque sont de couleur absolument fixe et conservent leur forme, quels qu'en soient les prix qui vont de $18.00 à $35.00.

Etablissements

"Fashion-Craft"

Max. Beauvais, Limitée, 239 rue St-Jacques.

Albert A. Roy, 469 rue Ste-Catherine Est.

Dubé, Limitée, 463 rue Ste-Catherine Ouest. MONTREAL.

18-13

Téléphone Up. 7384 " Up. 7385

Téléphone de nuit : Up 7384 seulement.

GARAGE

Le Garage le plus Nouveau et le plus Moderne de Montréal

POUR VOITURES ELECTRIQUES ET A LA GAZOLINE.

CENTRAL. SERVICE PARFAIT.

TOUS LES PLUS BAS PRIX POUR LE SERVICE RENDU.

Chargement des automobiles électriques, voitures d'agrément et voitures commerciales, une spécialité.

Une attention spéciale est donnée au chargement des accumulateurs pour l'éclairage des automobiles.

Le service de notre électricien expert sont donnés à nos clients sans frais supplémentaires.

TATE ELECTRIC GARAGE, 70 rue Mansfield.

89-4

SANTAL CAPSULES MIDY

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats et les injections.

VICHY CELESTINS

EST LA PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, CE QUI GARANTIT SA

Pureté *et son* **Efficacité**

Bue aux repas prévient: Goutte, Dyspepsie et Indigestions.

Consultez votre Médecin

Pas véritable sans

CELESTINS

PLUSIEURS SENTENCES SEVERES

A l'occasion de la clôture des Assises Criminelles de la Nouvelle-Ecosse le juge Ritchie prononce plusieurs sentences.

Quatorze ans de prison

KENTVILLE, 11. — La Cour Suprême, présidée par le juge Ritchie, s'est ajournée, hier soir. Arthur Dorie, qui essaya d'empoisonner son frère en mettant du poison dans des pommes de terre devant servir à l'usage du ménage, a été condamné à quatorze ans de prison à Dorchester.

Samuel Gould, chef d'une bande qui a terrorisé quelque temps une partie du comté, a été reconnu coupable de sept vols, condamné à quatorze ans de prison. Un autre homme de la même bande, William Sulzmen, a été condamné à sept ans de prison pour vols divers. Percey Hiltz, également de la même bande, a été condamné à sept ans de prison pour crimes semblables.

Vernon Salzman a été condamné à cinq ans de prison pour attentat de cambriolage. William Nichols, de la même bande, a reçu une sentence plus légère, deux ans de prison, en raison de ses bons antécédents.

A cause du grand nombre de causes criminelles, aucun procès n'a été jugé au civil.

Arthur Dorie est âgé d'environ vingt-cinq ans et habitant à New-Ross (South Mountain). Son frère y possède une ferme et l'on dit qu'Arthur, en perpétrant son crime, voulait entrer en possession de cette ferme. Un soir, le coupable s'étant rendu à cette ferme, déterra des pommes de terre, y inséra de la strychnine et les remit en terre. Plus tard, ces mêmes pommes de terre furent arrachées et comme Mme Dorie les préparait pour le dîner, elle découvrit le poison. L'affaire fut remise entre les mains du détective Kennedy, qui arrêta Dorie, le 7 novembre. Plus tard le prisonnier fit des aveux. Il y avait assez de poison dans les pommes de terre pour tuer cent personnes. Dans sa cellule, Dorie trouva moyen de se confectionner une clef avec laquelle, croit-on, il espérait s'évader. La clef fut découverte à temps.

Samuel Gould et sa bande appartiennent à la Black Mountain. Gould en était le chef. Depuis des années, la bande commettait des vols dans une grande partie du comté de King. On a trouvé en leur possession des clefs et des outils de cambrioleurs. L'un d'eux avait 60 clefs de divers modèles, fabriquées par lui-même pour la plupart.

Les détectives Hanrahan et Kennedy furent envoyés en février dans le comté de King et y arrêtèrent la bande, assistés par le constable Mort Thomas à Berwick et le constable Durno à Cambridge. L'arrestation des malfaiteurs a rendu la tranquillité au pays. Tous les accusés sont d'un âge moyen et mariés, à l'exception de Nichol, qui est célibataire.

Mme de Tencin, avec des manières douces, était une femme sans principes et capable de tout, exactement.

Un jour qu'on louait sa douceur:

—Oui, dit l'abbé Trublet, si elle eût eu intérêt de vous empoisonner, elle eût choisi le poison le plus doux.

POURQUOI NE PAS JOUIR DE SES REPAS ?

Il n'y a plus de raison pour endurer des tortures à chaque fois que l'on mange ce qu'on aime. Les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie préviennent ces tourments.

Ces tablettes remarquables éliminent les dérangements d'estomac du dyspeptique chronique—de celui qui est bilieux—de celui qui souffre de brûlement d'estomac, de flatuosité ou d'indigestion occasionnelle. Vous pouvez prendre de bon cœur vos repas de nourriture salutaire et les digérer aussi—si vous prenez les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie.

Composées par des chimistes experts, probablement d'après les meilleures formules connues de la science médicale, elles sont promptes et sûres dans leur action, rendent un prompt soulagement contre toutes les formes de dérangements d'estomac, ramènent le ton et la force aux organes de la digestion et amènent des guérisons permanentes.

Un homme n'est pas plus fort que son estomac. Rendez-vous capable de faire un bon travail en prenant les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie. 50c. chez votre pharmacien. National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, Montréal.

MAINTENANT L'EUROPE INTERVIENT

La France, l'Allemagne et la Russie font agir leurs influences en vue d'empêcher la guerre entre la Bulgarie et la Serbie.

Que va-t-on décider ?

LONDRES, 11—Les grandes puissances font tout en leur pouvoir pour empêcher les petits Etats des Balkans de se prendre à la gorge, et les rapports de Vienne indiquent que leurs efforts ne sont pas sans résultats. La Russie et l'Allemagne, particulièrement, conseillent la paix et la modération, tandis que le gouvernement français, comme créancier principal, prévient clairement la Serbie et la Bulgarie qui en cas de guerre, elles ne pourront s'attendre à aucune assistance financière, que ce soit après ou avant les hostilités.

Depuis que la Serbie a définitivement déclaré qu'elle s'abstiendra de provoquer la Bulgarie, même si elle refuse la révision du traité d'alliance, et, depuis que la Bulgarie a manifesté sa bonne volonté de faire tort en son possible pour maintenir la paix, on espère encore que la guerre pourra être évitée.

Le "Neue Freie Presse" apprend que le Dr Daneff formera bientôt un nouveau cabinet, vu que les raisons militaires qui retarderaient sa formation n'existent plus, l'armée bulgare étant prête à entrer en campagne sur les frontières de la Serbie et de la Macédoine.

Un communiqué de Bucharest au "Daily Telegraph" dit que la Roumanie mobilisera son armée, si la guerre éclate, mais qu'elle n'a pas encore conclu d'entente avec aucun des alliés.

Le journal semi-officiel "Mir," de Sofia, dit que les Serbes veulent la guerre et que, cela étant, il ne reste plus à la Bulgarie qu'à demander l'évacuation immédiate des territoires contestés, en attendant la décision des arbitres, et à envoyer dans la zone disputée des troupes égales en nombre à celles des Serbes.

Une dépêche de Belgrade dit que l'empereur de Russie a envoyé des dépêches au roi Pierre et au roi Ferdinand, les suppliant d'éviter une guerre désastreuse et manifestant l'espoir qu'ils accepteront l'intervention des arbitres.

Le "bluff" Friedman

Service spécial de la (Patrie)

NEW-YORK, 11—Le docteur W. J. Galbraith, attaché médical d'un Sanatorium important dans l'Arizona, est arrivé hier ici de Berlin, où il était allé chercher des renseignements sur le prétendu sérum anti-tuberculeux du docteur allemand Friedman. Le docteur Galbraith a appris que le mérite de la découverte du "serum de tortue" revient à un certain docteur Piorkowski d'Allemagne, et que le docteur Friedman n'a fait que marcher sur les traces de son prédécesseur. A l'appui de ces dires, le docteur Galbraith apporte une déclaration officielle signée de pas moins de huit cents médecins de la société médicale de Berlin.

IL SE FRACTURE LA JAMBE

Hector Rousseau, 17 ans, domicilié avec ses parents, au No 151, rue Deslauriers a été jeté à bas de la voiture qu'il conduisait, hier, au coin des rues Notre-Dame et Saint-Rémi, s'est cassé la jambe gauche, et a reçu quelques blessures légères à la tête.

Une ambulance que l'on avait fait venir aussitôt, l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame, où on lui a prodigué les soins nécessaires.

SOMMAIRE DES PARTIES DE BASE-BALL D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE

A TORONTO	Manches	R	H	E
Montréal	0 0 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 1	2	11	2
Toronto	0 0 0 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1	8	1

Batteries—Mason et Burns ; Brown et Graham.

A ROCHESTER	Manches	R	H	E
Buffalo	0 0 0 0 0 2 0 0 0	2	2	2
Rochester	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	4	2

Batteries—Hughes et Jacklitsch ; Fullenweider et Gowdy.

	Manches	R	H	E
Buffalo	0 2 0 1 0 0 0 0 1	4	10	1
Rochester	0 0 0 0 1 0 0 1 0	2	6	2

Batteries—Keefe, Hoff et Williams, Jacklitch ; Jamieson et Lalonge.

A JERSEY CITY	Manches	R	H	E
Providence	1 1 0 1 0 0 3 1 0	7	13	1
Jersey City	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	2	3

Batteries—Baily et J. Inslow ; Thompson, Manser et Blair.

A NEWARK	Manches	R	H	E
Baltimore	1 0 0 1 0 0 0 0 0	2	6	2
Newark	1 1 0 0 0 1 1 2	6	12	4

Batteries—Barger et Higgins ; Shuwkey et Egan.

LIGUE NATIONALE

A CHICAGO	Manches	R	H	E
New-York	0 1 0 0 0 0 0 1 0 0	2	11	0
Chicago	0 0 0 0 0 0 1 0 1 0	3	13	1

Batteries—Marquard et Meyers. Cheney, Humphries et Bresnahan.

A ST-LOUIS	Manches	R	H	E
Boston	0 0 1 4 0 0 1 0 0 0 1	7	11	3
St-Louis	0 0 0 0 0 1 3 1 1 0 2	8	16	2

Batteries—Hess, James, Dickson et Whaling ; Rariden ; Burk, Perritt, Willis, Mayer, Harmon et McLean, Wingo.

A CINCINNATI	Manches	R	H	E
Philadelphie	0 0 0 0 0 0 0 0 2	3	8	4
Cincinnati	1 0 0 1 0 0 0 0 0	2	7	1

Batteries—Seaton, Alexander et Killifer ; Brown et Kling.

A PITTSBURG	Manches	R	H	E
Brooklyn	0 0 1 1 0 0 2 0 0	4	5	1
Pittsburg	0 3 1 0 0 0 0 0 1	5	10	0

Batteries—Rucker, Wagner et Miller ; Hendrix, Cooper et Simon.

LIGUE AMERICAINE

A PHILADELPHIE	Manches	R	H	E
St-Louis	0 1 0 0 0 3 0 0 0	4	5	2
Philadelphie	4 0 2 0 0 2 2 0	10	13	1

Batteries—Mitchell, Weilman et McAllister ; Brown, Plank et Lapp, Schang.

A NEW-YORK	Manches	R	H	E
Chicago	0 0 0 1 2 0 2 0 0	5	9	3
New-York	0 0 0 0 1 0 0 0 0	1	7	1

Batteries—Scott et Shalk ; McConnell, Caldwell, Schultz et Sweeney.

A BOSTON	Manches	R	H	E
Cleveland	0 0 0 0 0 1 0 2 0	3	14	[illegible]
Boston	5 0 0 0 0 1 0 1	7	11	0

Batteries—Gregg, Steen, Blanding et Carisch, Land, O'Neil ; Collins et Carrigan.

A WASHINGTON	Manches	R	H	E
Detroit	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	2	[illegible]
Washington	0 0 3 0 0 0 0 0	3	[illegible]	[illegible]

Batteries—Clauss, House et McKee ; Johnson et Ainsmith.

LIGUE CANADIENNE

A PETERBORO	Manches	R	H	E
Ottawa	2 0 0 1 0 1 0 1 0	5	8	3
Peterboro	0 0 2 1 0 0 0 0 0	3	8	2

Batteries—Renfer et Lage ; Tracey et McNeal.

A HAMILTON	Manches	R	H	E
St-Thomas	2 0 0 0 0 2 0 0 0	4	8	6
Hamilton	6 0 0 0 1 0 0 0	7	8	5

Batteries—Garlow et Fisher ; Howick et Powers.

A BERLIN	Manches	R	H	E
Berlin	0 0 0 3 5 2 0 2	12	12	1
Brantford	1 0 2 0 0 0 0 1 1	5	11	4

Batteries—Collins et Lamond ; Schaffer et Stroh.

A GUELPH	Manches	R	H	E
London	0 0 1 0 0 0 2 0 0	3	6	3
Guelph	1 2 1 0 1 4 0 3	12	6	4

Batteries—Heck et Matteson ; Schuyler et Dunn.

DEMANGEAISON ET BRULEMENT DE LA PEAU

Boutons sur bras et jambes. Plaies à force de gratter. Il ne pouvait dormir. Un grand soulagement après la première application du savon et de l'onguent Cuticura. Guérison après quelques semaines.

Lachine Locks, Québec. — "J'ai eu une démangeaison qui a commencé par les jambes et qui a augmenté graduellement jusqu'à ce qu'elle eut atteint toutes les parties du corps. J'avais des petits boutons sur les jambes et les bras et la peau était rouge et enflammée sur tout le corps, cela démangeait et brûlait si fort que je me suis gratté et que des plaies se sont produites. J'avais tellement mal, que je ne pouvais dormir pendant des nuits entières. J'ai souffert pendant à peu près deux ans.

"Après avoir essayé différents remèdes sans succès, j'ai fait usage du savon et de l'onguent Cuticura et après la première application j'ai ressenti un grand soulagement. J'ai continué le traitement en prenant des bains chauds et en me servant du savon Cuticura, suivis d'applications de l'onguent Cuticura et après quelques semaines le mal avait complètement disparu. J'étais guéri." (Signé) N. C. Boulet, 27 Mai 1912.

Pour les mains rouges, rudes, gercées et saignantes, la démangeaison, les paumes brûlantes, les ongles en mauvais état et les bouts des doigts douloureux, le traitement Cuticura aura fait des nouvelles en une seule nuit. En allant vous coucher, plongez-vous les mains dans l'eau chaude en vous servant du Savon Cuticura. Séchez et enduisez avec de l'onguent Cuticura et portez de vieux gants larges pendant la nuit.

Le savonège dowdodow ddes pdes els Le Savon et l'Onguent Cuticura se vendent dans le monde entier. Un échantillon libéral de chaque, envoyé gratis avec un livre de 32 pages au sujet de la peau. Adressez une carte postale à la Potter Drug Chem. Corp. Dept. 42 D., Boston, U. S. A. (25)

Les Dentistes Gendreau

SONT MAINTENANT INSTALLES

Au No 535 rue St-Denis

Tél. Est 2916.

(Vis-à-vis le carré St-Louis) l.m.v.

NOUVELLE EGLISE A RIVIERE AUX CANARDS

La bénédiction de la pierre angulaire aura lieu dimanche prochain

Spécial à la PATRIE.

RIVIERE-AUX-CANARDS, Essex, Ont., 11.— Au commencement de la deuxième moitié du siècle dernier quelques colons Canadiens-français de la province de Québec venaient s'établir sur les bords de la rivière aux Canards qui déverse ses eaux dans la rivière Détroit, un peu au nord de la présente ville d'Amherstburg.

Vers 1860 une petite chapelle en planches debout fut érigée, et là ces braves pionniers se réunissaient pour assister au saint sacrifice de la messe et y recevoir les sacrements de l'Eglise.

En 1870, la population s'était tellement accrue que le Rév. P. Marseilles, un prêtre français, entreprit et mena à bonne fin l'érection d'une église plus spacieuse, ainsi qu'un presbytère. Durant quarante-cinq ans le P. Marseilles se dépensa pour ses chers paroissiens de la Rivière-aux-Canards.

En 1910, à l'âge de 83 ans, la maladie et la faiblesse l'obligea à se retirer. Grâce au zélé curé, la population conserva fidèlement le dépôt de la foi.

La paroisse, aujourd'hui, a son couvent et ses écoles séparées, sous la direction des Révérends Sœurs du Saint Nom de Jésus et de Marie. Le protestantisme n'y compte pas un membre. On y compte plus de 300 familles prospères et, malgré l'imperfection des écoles, dès les débuts, et le voisinage des anglais, la langue française résonne aujourd'hui aussi sonore et aussi pure sur les bords de la Rivière-aux-Canards que sur les bords du Saint-Laurent.

A partir du départ du fondateur, le Rév. P. Marseilles, la Rivière-aux-Canards était destinée à entrer dans une nouvelle phase de son histoire avec la venue, comme curé, du Rév. P. J.A. Loiselle. L'église, le presbytère et les autres bâtisses étaient dans un état déplorable. Tout difficile qu'était la tâche, rien ne put résister à l'activité et au zèle du nouveau pasteur. En moins de 3 ans il changea complètement la face des choses. Les paroissiens, de leur côté, se montrèrent d'une générosité idéale ; ils n'épargnèrent ni l'argent, ni la peine, et mus par cette foi inébranlable de nos pères, ils répondirent toujours aux appels du pasteur nouveau avec un empressement et une unanimité admirables.

Qu'en est-il résulté ? Qu'on vienne voir ! Un presbytère magnifique, mentionner les écuries, les remises pour les chevaux, les trottoirs en béton, aqueduc, etc., et, dimanche prochain, le 15 courant, aura lieu la bénédiction solennelle de la pierre angulaire de la nouvelle église Saint-Joseph par Mgr M. F. Fallon.

La paroisse sera en liesse, car le temple nouveau promet d'être un des plus beaux du diocèse. Les dames de la paroisse se préparent à servir à souper au clergé et aux étrangers qui doivent venir en grand nombre de Windsor, de Détroit et de toutes les parties du diocèse. Ce sera une occasion exceptionnelle pour ceux qui ont des amis ou des connaissances dans la paroisse de venir leur rendre visite. Ils pourront en même temps constater la prospérité actuelle et les améliorations de la paroisse. Tous ceux qui viendront en rapporteront assurément une heureuse impression.

UN BON CONSEIL A SUIVRE

Il sera utile pour ceux qui souffrent de maux de reins et de vessie.

Il y a d'autres "vieux ennemis" semblables à ceux trouvés dans ce certificat. Les maux de reins et de vessie sont toujours les ennemis de la santé. Aussitôt que vous commencez à prendre les GIN PILLS ces malaises disparaissent. Elles produisent le même effet pour le lumbago, la sciatique et autres maux semblables. La lettre suivante prouve les bienfaits des GIN PILLS.

Winnipeg, 6 janvier.

"J'ai souffert du lumbago pendant les dernières années et pendant la semaine de Noël, j'ai eu une terrible attaque qui m'a retenu à la maison. A la fin d'avril, j'ai rencontré M. Hill de votre maison et je lui racontai mes misères. Il me conseilla de prendre les GIN PILLS. Je les ai pris par intervalles au commencement de cet hiver, et jusqu'à ce jour je n'ai souffert de mon ancien mal,—en réalité je me sens mieux que jamais et je pense que mon vieil ennemi a disparu pour toujours.

H. A. JUKES.

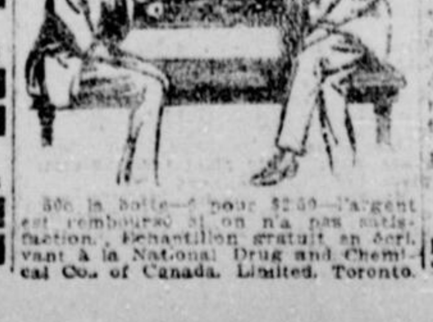

50c la boîte—6 pour $2.50—l'argent est remboursé si on n'a pas satisfaction. Echantillon gratuit en écrivant à la National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto.

UN APPEL A TOUS LES PATRIOTES

Tous les comités d'organisation de la fête de la Pensée Française, dans les villes et villages de la province et d'ailleurs, sont priés de faire parvenir leur commande de Pensées et autres accessoires nécessaires à la collecte, sans retard, au comité de Montréal, Monument National. Ceci facilitera de beaucoup le travail du comité central. Le tout est envoyé gracieusement.

Mme Lemaire, chargée du service de la collecte à Montréal, prie aussi toutes les dames et demoiselles qui veulent contribuer à l'œuvre en se faisant distributrices de Pensées à Montréal le jour de la fête Nationale, de bien vouloir s'inscrire le plus tôt possible. Mme Lemaire se tient à leur disposition tous les jours, excepté le samedi et dimanche, de 4 à 5 heures de l'après-midi, chambre 1, Monument National. On peut aussi lui téléphoner tous les jours, à Lasalle 229.

LE COMITE DE LA PENSEE FRANÇAISE, Montréal.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE."

NAVIGATION

FRENCH LINE

Compagnie Générale Transatlantique

Ligne directe Havre-Paris (France)

"Départs de New-York, tous les jeudis à 10 A.M."

Prochain départ ***La Provence Jeudi 12 Juin**

*La Touraine	19 juin	*La Provence	10 juillet
†France (nouveau)	26 juin	*La Lorraine	17 juillet
*La Savoie	3 juillet	†France (nouveau)	24 juillet

*Bateaux à deux hélices. †Bateaux à quatre hélices.

SERVICE DIRECT DE MONTREAL AU HAVRE (FRANCE) "La Touraine", 19 juillet

DEPARTS SPECIAUX DU SAMEDI, DE NEW-YORK, A 3 P. M. Une seule classe de cabine (II) et passagers de troisième classe seulement.

*Niagara ... 21 juin *Chicago ... 28 juin

James Thom, agent général du trafic, 118 rue Notre-Dame Ouest. Genin, Trudeau & Cie., Ltée., agents généraux, 22 rue Notre-Dame Ouest. Hone & Rivet, 9 Boulevard St-Laurent; W. H. Henry, 286 Rue St-Jacques; Thos. Cook & Son, 530 Ste-Catherine Ouest.

SERVICE DES VAPEURS POUR QUEBEC

TOUS LES SOIRS A 7.00

Orchestre à bord. Concert tous les soirs.

Les affaires sont un plaisir en voyageant par eau.

Vapeurs pour les MILLE ILES, ROCHESTER et TORONTO. Tous les jours, excepté le dimanche, à 1 p.m.

Excursion du Board of Trade à Anticosti, le 19 juin. Prix du voyage, $30.00.

Bureau des billets des lignes R. & O., 9-11 Place Victoria.

Excursion à Prescott et retour Samedi 14 Juin **$5.00** Repas et lits compris.

Une journée sur la magnifique rivière Ottawa.

VAPEUR EMPRESS

OKA, ILE DECARIE, CARILLON, ETC.

EXCURSION TOUS LES JOURS—A CARILLON, etc., (dimanche excepté) et retour à Montréal par les RAPIDES, arrivant à 6.30 p. m. ALLER ET RETOUR ... **$1.25**

Prenez le Grand Tronc à 8.02 a.m. pour raccorder avec le vapeur à Lachine.

SAUTEZ LES RAPIDES

Prenez le train du Grand Tronc, à 4.51 p.m. pour le quai de Lachine, où il se raccorde avec le bateau. Voyage aller et retour. **60c**

Billets aux gares du Grand Tronc, à l'hôtel Windsor, 530 rue Sainte-Catherine Ouest, 122 et 286 rue Saint-Jacques, 11 Square Victoria et au bureau-chef, 166 rue des Communes.—Téléphone Main 1029. 75-jno

Quebec Steamship Co., Limited

Ligne du St-Laurent

Montréal aux ports de la Côte de Gaspé, à Gaspé, Malbaie, Percé, Summerside, Charlottetown et Pictou.

SS. "CASCAPEDIA", 1900 TONNES, avec les accommodations les plus modernes pour passagers, partira de Montréal, jeudi le 19 juin, 3, 17, 31 juillet à 4 p.m. et tous les quinze jours par la suite, et de Québec le jour suivant à midi.

BERMUDES :

Bermudes et retour, $25 en montant.

Excursion d'été par le vapeur à double hélice Bermudian, 10,518 tonnes, déplacement. Départs de New-York à 11 a.m. les 14 et 28 juin, 9, 19, 30 juillet.

Pour fret, passage ou cabine, s'adresser à

J. G. BROCK et Cie., agents, ou à W. H. Henry, W. H. Clancy, Thos. Cook & Son, Hone et Rivet, Montreal Star (Uptown) agents de billets, Montréal, Quebec Steamship Co. Ltée., Québec. 84-jno.

EMPRESSES

Du Pacifique Canadien

QUEBEC - LIVERPOOL

Empress of Ireland ... 29 mai
Empress of Britain, 12 juin.
Empress of Ireland, 26 juin.

MONTREAL - QUEBEC - LIVERPOOL

Lake Manitoba, 2 juin.

Bureaux d'inscription : Ligne Allan, 675 rue Ste-Catherine Ouest, Thos. Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine Ouest, W. H. Henry, 286 rue St-Jacques, ou

Wm. WEBBER, agent général, édifice Dominion Express, Montréal.

ALLAN LINE

ROYAL MAIL STEAMSHIPS

MONTREAL A LIVERPOOL
Service de la Malle Royale

CORSICAN	Samedi, 14 juin
VIRGINIAN	Jeudi, 19 juin
TUNISIAN	Vend. 27 juin
VICTORIAN	Jeudi, 3 juillet

MONTREAL A GLASGOW
Service de la Malle Royale

SCANDINAVIAN	Samedi, 14 juin
HESPERIAN	Samedi, 21 juin
PRETORIAN	Samedi, 28 juin
GRAMPIAN	Samedi, 5 juillet

MONTREAL — HAVRE LONDRES

POMERANIAN	Dimanche, 15 juin
SCOTIAN	Dimanche, 22 juin
CORINTHIAN	Dimanche, 29 juin
SICILIAN	Dimanche, 6 juillet

Pour les taux et informations complètes, s'adresser à H. & A. ALLAN, agents généraux, 2 rue St-Pierre, Montréal. BUREAU DES BILLETS, HAUT DE LA VILLE, 675 rue Ste-Catherine Ouest. THOS. COOK & SON, 530 Ste-Catherine O. W. H. HENRY, 286 rue St-Jacques. HONE & RIVET, 9 Boulevard St-Laurent. jno.

Un Voyage d'Eté Idéal pour les Professeurs.

2 Semaines 60.00 et plus comprenant repas et cabines.

Deux semaines de repos et de plaisir. Repos, lits, confort, plaisirs, pour satisfaire tous les besoins physiques. Magnifiques panoramas, grand air, paysages, rencontre de personnes aimables, pour charmer les yeux et élever l'esprit.

Si vous voulez faire un tel voyage, prenez la

BLACK DIAMOND LINE

Les bateaux partent tous les vendredis de Montréal pour St-Jean, Terre-Neuve, arrêtant aussi à Québec, Charlottetown et à Sydney. Ameublement confortable — lumière électrique — chauffage à la vapeur, télégraphie sans fil Marconi.

Demandez un livre donnant tous les détails de cet agréable voyage.

A. T. WELDON, Agent-général des Passagers

112 rue St-Jacques, - - Montréal.

Quatre transatlantiques sont arrivés dans le port hier, le Corsican venant de Liverpool avec 70 passagers de première, 414 de de deuxième et 1,178 de troisième; l'Ausinia de Southampton avec 1,092 passagers; le Cassandra de Glasgow avec 1066 passagers et le Scandinavian de Glasgow avec 1,223 passagers.

Le Teutonic, parti de Montréal est arrivé à Liverpool à 7 heures p.m., hier.

Le Mégantic a quitté Liverpool hier en route pour Montréal avec 115 passagers de première, 525 de deuxième et 1,020 de troisième.

Le Canada est passé à la Pointe-au-Père à 10.15 heures p.m.

Le Pomeranian a été signalé au Cap Race cet avant-midi.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Berniera, 3,355, capitaine Calvert, venant de Blyth.

Wearpool, 4,328, capitaine Wright, venant de Newcastle.

Milwaukee, 7,323, capt. Smith, venant d'Antofagasta.

Fishpool, 4,533 capitaine Forrest, venant de Port Saïd.

Ruthenia, 7,392, capitaine Kendall, venant de Trieste et Naples, avec passagers et cargaison générale.

Montfort, 5,519, capitaine Davidson, venant de Londres et Anvers, avec passagers et cargaison générale.

Fremona, 2,922, capitaine Cunningham venant des ports de la Méditerranée.

Teespool, 4,577, capitaine Clark, venant de Leghorn.

Cairntorr, 3,588, capitaine Hyslop venant de Middlesboro avec une cargaison générale.

Norfolk Range, 3,654, capitaine Matthews, venant de New-York.

Rollesly, 3,955, venant de Las Palmas.

Salmonpool, 3,051, capitaine Jones, venant de Newcastle.

Bray Head, 9,077, capitaine Butt, venant d'Anvers.

Almeriana, 2,906, capitaine Fairdoyi, venant de Falmouth.

Matatua, 7,399, capitaine Gillman, venant de Newcastle.

Kim, 4,343, capitaine Tagensen, venant de Rotterdam.

Navigator, 2,571, capitaine Jacobsen, venant de Sabine.

Willehad, 4,761, capitaine Filsinger, venant de Hambourg avec passagers et cargaison générale.

Bendu, 4,319, capitaine Jones, venant de Rangoon.

Scandinavian, 11,394, capitaine Moar, venant de Glasgow avec passagers et cargaison générale.

Corsican, 11,436, capitaine Cook, venant de Liverpool avec passagers et cargaison générale.

Ausinia, 7,907, capitaine McNeil, venant de Southampton et Londres avec passagers et cargaison générale.

Cassandra, 7,396, capitaine Mitchell venant de Glasgow avec passagers et cargaison générale.

—:o:—

EN ROUTE POUR MONTREAL

Vaisseaux	Partis de	Date
Pike Pool—Torre Annunziata		21 mai
Navigator—Sabine		22 mai
Manchester Shipper—Manchester		24 mai
Monarch—Liverpool		27 mai
Cythiana—Leith		27 mai
Monmouth—Liverpool		28 mai
Bengore Head..Madère		28 mai
Crown of Aragon—West Indies		29 mai
Pomeranian—Londres		31 mai
Manchester Port—Manchester		31 mai
Iona—Newcastle		31 mai
Mount Temple—Anvers		1 juin
Liverpool—Ste-Lucie		2 juin
Canada—Liverpool		2 juin
Royal Edward—Bristol		3 juin
Lake Michigan—Londres		4 juin
Montcalm—Liverpool		4 juin
Montrose—Anvers		4 juin
Hurona—Newcastle		5 juin
Cairngowan	Middlesboro	5 juin
Englishman	Bristol	Juin 5
Scotian	Londres	Juin 5
Pisa	Rotterdam	Juin 6
Virginian	Liverpool	Juin 6
Manchester Corporation	Manchester	Juin 7
Letitia	Glasgow	7 juin
Welshman	Liverpool	Juin 7
Inishowen Head	Glasgow	7 juin
Hesperian	Glasgow	7 juin
Polonia	Trieste	7 juin
Megantic	Liverpool	10 juin

CHEMINS DE FER

DERNIERE EXCURSION DE LA SAISON

NEW-YORK et RETOUR $12.30

JEUDI, 12 JUIN

PAR LES CHEMINS DE FER DU GRAND TRONC ET DU VERMONT CENTRAL.

Les billets sont bons pour le départ par les trains réguliers à 8.31 a.m. et 8.30 p.m., ainsi que par le train spécial composé de wagons à compartiments de première classe et wagons-lits éclairés à l'électricité partant de la gare Bonaventure à 7.45 p.m. pour arriver à New-York le lendemain matin à 8.30. Limite de retour en partant de New-York jusqu'au 23 juin inclusivement. Retenez vos places pour le wagon-lit de bonne heure. S'adresser au bureau des billets en ville, 122 rue St-Jacques, téléphones Main 574 et 6905, à l'hôtel Windsor ou à la gare Bonaventure. 87-4

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La Seule Route à Double Voie Equipement de Première classe.

MONTREAL ET TORONTO

9.00 et 9.40 a.m. 7.30 et 10.30 p.m.

Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains du jour ; wagons-lits Pullman, éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

L' "International Limited"

Le Train par Excellence au Canada.

Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.

L'Ouest Canadien par Voie de Chemin de Fer et des Grands Lacs.

L'Est et l'Ouest du Canada sont maintenant en communication par un service qui a été inauguré par le Grand-Tronc, ses trains quittant Toronto à 10.45 a.m., les lundis, mercredis et samedis pour Sarnia, se raccordant avec les magnifiques vapeurs de la Northern Navigation Co., pour Fort William, de là par le Grand-Tronc-Pacifique pour endroits dans l'Ouest Canadien.

EXCURSIONS D'ETE

Taux réduits pour Excursions d'Eté maintenant en vigueur pour endroits de villégiature, plages, comprenant entre autres, Portland et la Côte du Maine, Montagnes de la Nouvelle Angleterre, lacs Champlain et Georges, Parc National Algonquin et Régions élevées d'Ontario. Retour Spécial d'Eté de $12.00 à New-London, Conn., du 15 juin.

LE SERVICE D'ETE entrera en vigueur dimanche 22 juin.

MONTREAL-OTTAWA

Lv. Montréal 8.00 a.m., 9.10 a.m., 4.00 p.m., 8.05 p.m.

Arr. Ottawa, 11.30 a.m., 11.55 a.m., 7.13 p.m., 10.50 p.m.

Arr. Ottawa, 11.20 p.m., dimanche. 8.00 a.m. et 8.05 p.m.—Tous les jours. 9.10 a.m. et 4.00 p.m.—Tous les jours. Excepté le dimanche.

Wagon-buffet-salon sur tous les trains. Wagons Pullman-observatoire.

Wagons-buffet-salon sur les trains de 9.10 a.m. et 8.05 p.m.

EXCURSION A NEW-YORK

ALLER ET RETOUR DE MONTREAL ... **$12.30**

via Grand-Tronc et Central Vermont. Trains spécial, 7.45 p.m., 12 juin, ou trains réguliers 8.31 a.m. et 8.30 p.m. ; limite de retour, 23 juin.

BILLETS DE RETOUR D'ETE, DE MONTREAL A LA COTE DU PACIFIQUE.

Départ jusqu'au 30 sept ; retour 31 oct., 1913. Avec privilège d'arrêts.

TAUX DE RETOUR SPECIAUX en vigueur de Montréal du 21 au 28 juin ; retour jusqu'au 22 août, pour Vancouver, Victoria, Seattle, Portland, etc., via Chicago, $96.15 ; pour San Francisco, via Portland, dans une direction, $113.65.

Excursions de Colons

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, en vente chaque mardi, jusqu'au 28 octobre, à prix très réduits. Billets bons pour deux mois.

BUREAUX EN VILLE

122 rue St-Jacques. Tél. Main 6905. Hôtel Windsor ou gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Service d'Ottawa

Départ de la gare Windsor.

†8.05 a.m. §8.40 a.m. †9.15 a.m. *9.45 a.m. †4.00 p.m. §7.45 p.m. *9.45 p.m. *10.30 p. m.

Wagon-lit au train de 10.30 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche. §Dimanche seulement.

Trains Spéciaux pour l'Empress

Départ de la gare Windsor à 8.30 p.m. mercredi 11 juin et à 9.50 a.m. jeudi 12 juin pour se raccorder avec le R.M.S. Empress of Britain qui partira de Québec le jeudi 12 juin.

Les trains se rendent directement au quai du navire.

Wagon-lits pour St Andrew's

A partir du 15 juin.

Départ de la gare Windsor à 7.25 p.m., tous les jours.

SERVICE DES GRANDS LACS

Les bateaux partiront de Port McNicoll tous les jours excepté le vendredi et le dimanche. Pour raccordement, départ de Montréal la veille au soir.

Taux Réduits

En vigueur maintenant.

Pour tous les points de la Côte Nord du Pacifique, San Francisco et Los Angeles.

TORONTO

*—9.05 a. m. *—10 p. m.

Pour la Gare Union.

WAGON-SALON au TRAIN DU JOUR

*—11.00 p.m. pour la Gare Yonge.

WAGONS A COMPARTIMENTS ET WAGONS-LITS ECLAIRES A L'ELECTRICITE.

EXCURSIONS DE COLONS

Billets aller et retour pour Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires. Tous les mardis, jusqu'à octobre le 28. Limite de retour, 2 mois.

BUREAUX DES BILLETS

141-143 rue St-Jacques.

Main 8125; ou Hôtel Windsor, ou aux gares Viger et Windsor.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

2 TRAINS EXPRESS DIRECTS 2

ENTRE

MONTREAL ET HALIFAX

PAR LE OCEAN LIMITED

Départ à 7.30 p.m. tous les jours

pour Québec, Rivière du Loup, Campbellton, Moncton, Truro et Halifax. Embranchement pour l'Ile du Prince Edouard et les Sydneys.

EXPRESS MARITIME

DEPART A 8.15 A. M.

tous les jours, pour **Campbellton**, tous les jours excepté le samedi pour **Moncton, St-Jean, N. B., Halifax.**

EXPRESS LOCAL

DEPART A 4.00 P. M.

tous les jours, excepté le dimanche, pour **St-Hyacinthe, Nicolet.**

Service pour les places d'eau.

Le train spécial de nuit pour la baie Métis commencera son service le 13 juin, et partira ensuite tous les jours excepté le samedi.

Le train de nuit pour la Rivière du Loup et Cacouna commencera son service le 13 juin et partira ensuite tous les vendredis.

Le service pour Murray Bay (quai de la Rivière Ouelle) commencera le 20 juin et se fera ensuite tous les jours excepté le samedi.

BUREAU des BILLETS de la VILLE : Edifice Transportation

122 rue St-Jacques. Tél. Main 615
9 Boulevard St-Laurent. Tél. Main 4097. Gare Bonaventure et bureau des Billets à l'Hôtel Windsor.

GARDEN PARTY A SPENCER WOOD

QUEBEC, 11.—Le "Garden party," donné par le lieutenant-gouverneur Sir François Langelier et Lady Langelier à Spencer Wood, hier après-midi, a été couronné de succès, les autorités militaires et civiles de Québec, de même que le capitaine Smith de H. M. S. Cumberland et les cadets, ayant tenu à l'honneur d'y assister. Son Altesse Royale, le prince Albert, était indisposé et dut rester sur le navire. Sir François et Lady Langelier reçurent leurs invités de la plus affable manière. Les cadets quittèrent Spencer Wood à six heures, afin d'être rendus sur leur navire pour sept heures.

Le "Cumberland" quittera Québec jeudi, pour reprendre la mer.

TRIPLE NOYADE DANS LE LAC KENOGAMI

Leur embarcation ayant chaviré trois hommes ont perdu la vie.

Spécial à la PATRIE.

JONQUIERES, 11.— Trois hommes qui travaillaient dans la fabrique de pulpe Price Frères, à Jonquières, se sont noyés dans le lac Kenogami, à sept milles d'ici environ, un coup de vent ayant fait chavirer l'embarcation dans laquelle ils se trouvaient.

Les victimes sont: MM. Arthur Ross, François Duchesnes et Joseph Morin, tous de Jonquières et jadis de Chicoutimi.

On n'a pu retrouver leurs cadavres.

Traitement Neal de 3 Jours contre l'Ivrognerie

Recommandé par les principaux médecins et le clergé et le seul traitement de 3 jours contre l'ivrognerie adopté par un gouvernement, vu ses bons résultats. Le traitement Neal est le seul qu'on puisse se procurer à Montréal au No 226, rue Sherbrooke Est, près rue St-Denis. Tél. Est 659. Aussi le remède contre les drogues pour la morphine, la cocaïne, etc., guérissant entre 7 à 21 jours. On soigne les dames tout comme les messieurs. C. Redlich, gérant. 396-jne

CE QUI SE PASSE A LA BOURSE

Par suite de la tenue meilleure de Londres et de New-York, une assez sensible reprise en hausse s'est produite ce matin à la Bourse de Montréal.

La question se pose de savoir si nous sommes au début du mouvement de hausse et à la fin de la baisse, ou s'il ne s'agit que d'une réaction momentanée. Selon que les agents de change sont optimistes ou pessimistes par compérament ils répondront dans l'un ou dans l'autre sens.

Une chose cependant est remarquable, c'est que si la crise de 1907 fut soudaine et prit chacun par surprise, la dépression actuelle est lente et il semble que les valeurs soient emportées à la baisse par leur propre poids. Depuis des mois on prévoit une crise et on s'y prépare, c'est peut-être le meilleur des moyens préventifs. Et comme dit le proverbe, mieux vaut prévenir que guérir. Dans ces conditions nous devrions être reconnaissants aux banques d'avoir serré les cordons de leur bourse et d'avoir mis un terme au mouvement effréné de spéculation dont l'excès constituait un grave danger.

Quoi qu'il en soit, le sentiment de la clientèle spéculative est meilleur et c'est tout ce que nous pouvons constater puisque les facteurs de la situation demeurent identiques à eux-mêmes.

Le Richelieu est à 107⅞, soit une avance de ⅜ sur hier. Le C. P. R. à 217¾, gagne un point net. Le Power qui cotait en fermeture 207⅞, se négocie aujourd'hui à 209¼. Par contre le Détroit à 65, le Woods à 125, le Scotia à 75 sont stationnaires.

Le Laurentide Pulp a été la valeur la plus en vue puisqu'elle a pris une avance de 4 points sur le cours de clôture d'hier et se négocie à 190.

BOURSE DE MONTREAL

Les cours nous sont fournis par Sir Rodolphe Forget, 83, rue Notre-Dame Ouest.

Montréal, 11 juin 1913.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach
Bell Tel	144	143	Mack Com	76⅞	....
B C Pk Co	140	....	" pfd	70	....
P. A	....	....	Mex L. & P	84½	....
" B	....	....	" pfd	....	....
Bur C P N	....	....	M & St P.	120	118⅞
pfd	....	....	" pfd	....	....
Can Car	....	....	M L H & P	209½	209
pfd	....	....	Mon Co Co	....	....
Can Cemt.	27⅝	27	M Cot Ltd	....	....
pfd	88⅞	88	" pfd	....	....
Can Cot Lt	38	34	Mt L. & M.	200	175
pfd	75	74½	Mt St Ry	....	....
Can Conver	45	43	Mt St'l Wk	....	....
Can C Rub	85	83	" pfd	....	....
pfd	....	93	Mt Tel Co.	141	....
Can C Elec	....	....	Nipissing	[illegible]	8.80
Can Pac.	218	217	Nor Ohio	....	....
C Loco Co.	51	....	Nor W Ld.	....	....
" pfd	92	....	Nor S'l & C	75⅜	75
Crown Res	3.50	3.47½	" pfd	....	....
Det Elc Ry	65	64⅜	Ogilv M Co	118	115
Dia Glass	....	....	" pfd	....	....
Do Can Co	70	65	Otta L. & P	177	....
pfd	....	....	Paton Mfg	70	....
D Coal pfd	109	108¾	Penm's Ltd	53	....
D Iron pfd	98½	....	" pfd	....	....
Dom Corp.	44⅜	43⅜	Porto Rico	57	....
Dom Park	....	....	Quebec Ry	13½	12⅛
D Tex Com	79⅞	79⅜	R & O Nav	107⅞	107⅞
" pfd	....	100	Rio de Jan	....	....
Dul S S & A	....	....	Rus Ca C C	....	....
" pfd	....	....	Sao Paulo	....	....
Duluth Sup	....	....	Saw Mas C	30	....
E C P & P C	....	....	Smt Bag C.	....	....
G Mfg C G	110	....	" pfd	....	....
" pfd	102	....	Shawinig.	....	123½
Hal Elec R	180	....	Sherw Wil	....	96½
Havana E	....	....	" pfd	....	....
" pfd	....	....	Steel C of C	20	18
Ill Trac pfd	88	....	" pfd	86½	....
Int Coal Co	....	4	Toledo Ry	....	....
" pfd	....	7	Toronto Ry	....	136½
Int C & C.	45	25	Tooke Bro.	....	....
Kaminiou.	....	....	" pfd	....	....
Laur Com	190	190	Tr City pfd	....	....
L of W Co	126	125½	Twin City	....	....
pfd	....	....	" pfd	....	....
	....	....	West India	94	....
	....	....	Winpg Ry.	....	....
	....	....	Winn' Hot	....	....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Bell Telephone—6 à 142 1-2, 19 à 143. Nouveau stock—6 à 132 1-2.
Brazilian—11 à 86 1-2, 5 à 86, 100 à 86 1-4.
Can. Pacific—125 à 217 3-4.
Detroit—55 à 65 1-2, 75 à 65, 5 à 65 1-2, 75 à 65.
Ottawa L. H. & P.—62 à 177.
Power—15 à 209, 25 à 209 1-4, 25 à 209 1-2, 110 à 209 3-4, 100 à 209 1-4.
Rich. & Ont.—26 à 107 1-2, 25 à 107 7-4, 10 à 107 1-2, 5 à 107 1-4, 4 à 107 1-2, 100 à 107, 15 à 106 7-8, 1 à 107 1-2, 80 à 107, 125 à 107 3-4, 155 à 107 1-2.
Shawinigan—5 à 126.
Soo—25 à 119, 25 à 118 1-2.
Toronto Ry.—60 à 137.
Can. Car—5 à 74.
Can. Cement—200 à 27.
Dom. Bridge—25 à 112.
Dom. Textile—25 à 79 3-4, 5 à 79 7-8.
Lake of Woods—40 à 125, 10 à 125 1-2, 15 à 125.
Laurentide—110 à 190.
Ogilvie—10 à 115.
Scotia—130 à 75.
Spanish River—25 à 44.
Steel Corp.—20 à 43 1-2.
Cement Pfd—13 à 88 1-2, 20 à 88 1-4.
Can. Cots. Pfd—25 à 75.
Can. Loco. Pfd—40 à 91 1-2.
Span. Riv. Pfd—10 à 86.
Steel of C. Pfd—25 à 86.
Tucketts Pfd—10 à 93.

Obligations

Can. Cottons—$1000 à 81 1-2, $1000 à 81.
Dom. Textile—$1000 à 100C, $1000 à 100A, $1000 à 100B.
Commerce Bk—1 à 204.
Merchants Bk—5 à 187 1-2.
Nova Scotia Bk—6 à 259.
Québec Bk—1 à 122, 10 à 122.
Royal Bk—2 à 216, 3 à 216.
Union Bk—24 à 138.
Crown Reserve Mines—50 à 3.49, 700 à 3.50.

HORS LISTE

Cours fournis par la maison McCuaig, Frères & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 13 rue St-Sacrement.

Ames Pfd.	....	16
Do. Com.	15-4	16
Asbestos Corp. Com.	....	10
Do. Pfd.	21	....
Do. Bds.	....	73
Belding Paul	35	....
B. C. Canners	40	....
Can. Cons. Felt	21½	....
Can. Power Bds.	50	60
Mexican Mahog.	40	45
Mex. N. Power	7	8
Do. Bds.	48	....
National Brick	53	54½
Do. Bds.	76½	78
Mont. Tram. & Power	28¼	½
Wayagamack	25	27
Do. Bds.	....	74 A
W. Can. Power	40	40½

VENTES

W. C. P.—25 à 49.
Wayagamack—25 à 25.
Ames H. Com.—50 à 15.
N. Brick Bds.—500 à 77.
Tram. Power—15 à 29, 20 à 28 1-2.

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par J. S. Bache & Cie, 29 rue Hôpital.

	Ouv.	Hausse.	Baisse.	Midi.
Blé—				
Juil.	90⅝¾	91¼	90⅝¾	91¼
Sept.	90	90⅝	90	90½⅝
Maïs—				
Juil.	58¼	58⅞	58¼	58⅞
Sept.	59⅛	59⅝	59⅛	59⅝
Avoine—				
Juil.	38⅛¼	38⅜½	38¼	38⅜½
Sept.	37⅞	37⅞	37⅞	37⅞
Porc—				
Juil.	....	....	....	....
Sept.	2005	2005	2000	2000
Lard—				
Juil.	....	....	....	....
Sept.	....	....	....	....
Côtelettes—				
Juil.	1180	1180	1180	1180
Sept.	1142	1145	1142	1143

DIVIDENDES DECLARES

Winnipeg Electric Ry., 3 p.c., payable le 2 juillet, aux actionnaires inscrits le 20 du courant.

Millcrest Pfd 1¾ p.c. payable le 1 juillet aux actionnaires inscrits le 30 du courant.

LA SITUATION AMERICAINE

Premiers résultats des menaces de Wilson et de Bryan. —Le porteur européen de valeurs américaines est effrayé. Les conséquences probables du ralentissement industriel.

Un brusque revirement d'opinion est en train de se produire à New-York. Jusqu'ici les financiers n'avaient guère pris au sérieux les menaces au capital que comporte la politique de M. Woodrow Wilson.

Il leur apparait depuis quelques jours qu'ils avaient tort et que le président, aidé de M. Bryan, peut causer plus de ruines qu'on ne supposait au lendemain de son élection. Les menaces formulées tout récemment par l'attorney général ont eu dans toutes les banques, dans toutes les usines un grand retentissement.

Il semble qu'il ne faille pas chercher plus loin les raisons de la baisse particulièrement grave qui se produit depuis deux jours à Wall Street.

La menace de M. McReynold a sonné le glas de l'expansion des grandes entreprises industrielles ; elle a failli déchaîner la panique du placement américain. Voilà que la menace de M. Wilson de rechercher les causes de la baisse et d'en fixer les responsabilités, à jeter l'effroi dans le groupe des professionnels de la spéculation.

D'autre part le remaniement du tarif douanier, a sur l'industrie américaine une très sensible répercussion. Personne ne cherche plus guère à dissimuler un affaissement susceptible de prendre la tournure de véritable crise économique.

Déjà la question se pose de savoir si dans son ensemble la situation américaine n'est pas aussi sombre qu'en 1907, l'année pendant laquelle s'accumulèrent les ruines et les effondrements. Beaucoup de ceux qui disent que les Etats-Unis n'y sont pas encore, admettent volontiers qu'ils y seront d'ici quelques mois, pour peu que M. Wilson et ses acolytes continuent.

Depuis bien des années l'absorption des valeurs américaines par le placement n'avait été si faible. La foule est innombrable de ceux qui aux Etats-Unis font chaque jour des économies qu'ils placent à la fin du mois. Ce sont ces gens-là que M. Wilson a réussi à éloigner de la Bourse. Il semble que s'il n'a pu encore tuer la poule aux œufs d'or, il ait du moins réussi à la faire fuir et disparaître à tous les yeux.

Reste le porteur européen des valeurs américaines, à qui la banqueroute du St-Louis & Frisco a fait perdre au bas mot trente millions. Celui-là non plus n'est pas très rassuré. Il suffirait pour plonger les Etats-Unis dans une crise comme ils n'en ont pas vu depuis la guerre civile, qu'ils renvoient à Wall Street son papier et lui redemande son or.

UN NOUVEAU MERGER

Les actionnaires du Richelieu seront appelés à ratifier son organisation

Les membres du conseil d'administration du Richelieu à leur assemblée d'hier ont constitué une commission chargée de fixer dans ses détails les conditions de l'organisation de la nouvelle compagnie de navigation. Cette commission se compose de MM. James Carruthers, James Playfair, Sir H. Montagu Allan, M. J. R. Binnings, Edmund Bristol, C. A. Barnard et W. Grant Morden.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier la fusion des compagnies qui font actuellement un trafic quelconque sur les grands lacs ou sur le St-Laurent est décidée dans ses grandes lignes. On n'a pas encore choisi le nom de la compagnie nouvelle. Il est probable qu'elle s'intitulera The Canadian Lakes, River & Ocean Corporation. Elle sera capitalisée à $25,000,000, répartis également en actions privilégiées 7 p.c. et en actions ordinaires. La compagnie sera grevée en outre de $7,500,000 d'obligations 5 p.c. première hypothèque remboursable à 30 ans.

Les conditions de rachat des actions du Richelieu sont celles que nous avons indiquées hier: 1 et 1-5 d'action privilégiée, plus 2-5 d'action ordinaire pour chaque action Richelieu.

On évalue à $32,584,688 l'actif de la compagnie telle que reconstitué, et les recettes à $1,916,948, ce qui équivaudrait à 5 p.c. sur les actions ordinaires.

La commission s'est réunie aujourd'hui à midi pour commencer son travail et d'ici quelques jours les actionnaires seront convoqués en assemblée générale pour ratifier ce projet. Cette assemblée aura probablement lieu d'ici une quinzaine.

OPINIONS AMERICAINES

La dépréciation des valeurs de premier ordre est telle, la liquidation a pris de si grandes proportions, que ceux qui placent leur argent commencent à remplacer les spéculateurs. On a vu intervenir pour la première fois depuis bien longtemps le placement à Wall Street. On a acheté du St-Paul de façon très suivie et c'est là un bon signe. Le sentiment semble meilleur et on peut prévoir la fin de la répercussion de la décision lamentable du Minnesota Rate Case: Edmund & Charles Randolph.

La liquidation semble avoir pris son plein développement; une reprise en hausse ne devrait pas tarder à se produire: Bryant Brothers & Co.

La décision de la cour suprême a visiblement ébranlé la confiance. Il semble que les grandes banques devront intervenir pour rassurer le public. Les valeurs de premier ordre constituent d'avantageux placements:—Jenks Gwynne & Co.

RECETTES DU C. P. R.

Les recettes du C.P.R., de la première semaine de juin, accusent une augmentation de $107,000, soit 4 p.c. sur celles de la semaine correspondante de l'an dernier. Cette augmentation se tient dans la moyenne de ces derniers trois mois. La statistique des recettes de la semaine se lit comme suit:

1913...	$2,627,000
1912...	2,520,000
Augmentation. . . .	$ 107,000

CROWN RESERVE

A une assemblée du Crown Reserve il a été décidé que les actions du Porcupine Crown Mines, lequel est propriétaire de la concession McEnaney seront offertes aux actionnaires du Crown à 80c, à raison de une action McEnaney pour quatre Crown. Les actionnaires recevront ainsi 440,000 actions à prime et les employés en recevront 26,664. Le Crown Reserve en gardera en caisse 1,200,000 et le vendeur de la concession en recevra 333,333. Le Crown donnera en plus au vendeur de la concession McEnaney $200,000 en argent, dont il versera $66,000 au Porcupine Crown.

BOSTON & MAINE

BOSTON, Mass., 11. — Le conseil d'administration a décidé de ne pas répartir le dividende du Boston & Maine. Cette décision était prévue et le cours de l'action était tombée tout récemment du pair à 51. Le Boston & Maine qui est une compagnie filiale du New-Haven, distribuait jusqu'ici 8 p.c. à ses actionnaires depuis 1839. Ces deux dernières années, cependant il n'avait distribué que 4 p.c. et de 1901 à 1909 il avait distribué 7 p.c.

Cette suspension de dividende est la conséquence malheureuse de la campagne systématique menée par le gouvernement contre les chemins de fer en général et des exigences exhorbitantes du prolétariat organisé.

ACTIONS EN BANQUES

Les actions de banque subissent dans une très sensible proportion le contrecoup de la baisse qui se produit en Bourse. Elles sont liquidées lentement, mais de façon continue. C'est ainsi qu'on a offert hier sans trouver preneur des actions de la Banque de Montréal à 225 1-2. Depuis 1907, on n'avait pas vu ces actions offertes à si bon marché. La Banque Union est à 139, ce qui ne s'est pas vu depuis deux ans. Il en va de même de la Banque Royale qui est offerte à 215 et de la Banque de Commerce qui a touché 204.

Cette liquidation s'explique par le fait que le placement est profitable sur des valeurs de premier ordre et qui n'exposent pas leurs actionnaires à la double responsabilité, laquelle a été plusieurs fois désastreuses aux porteurs d'actions de nos banques.

LA FARINE

Les minotiers d'Ontario ont augmenté de 25c. par baril le prix de leur farine de blé d'hiver. Les prix sur place se maintiennent, mais une hausse est à prévoir.

Les prix s'établissent comme suit: Choice patent $5.25, straight rollers $4.75 et $4.85 en baril.

Le prix de la farine de blé de printemps est très ferme. La first patent se vend $5.40 et la seconde $4.90 par baril.

LE GRAIN

La demande du grain de Manitoba est pour ainsi dire nulle. L'offre se maintient à 7 au-dessous de nos cours.

On a quelque peu demandé l'orge, mais les prix offerts ne sont pas acceptables.

Des dépêches d'Europe demandent d'annuler les ventes de grain non encore expédié. Ce n'est pas un signe très encourageant.

Le commerce sur place est calme. L'avoine se vend 41 1-2 pour le No 2 et 41 pour le No 1 extra.

ENCORE UNE EMISSION

La maison de banque et de change C. Meredith & Co. offrira demain à Londres une nouvelle portion de l'émission d'actions privilégiées du Dominion Glass. On sait que cette compagnie a été organisée pour prendre la suite du Diamond Glass et de deux autres compagnies similaires.

SON ET AVOINE

Le prix du son ne varie pas et le marché est très calme. Le son mélangé se vend $17 la tonne, le shorts $19 et le middlings $22. La moulée pure se vend $30 et $32 et la mélangée $26 à $28.

L'avoine roulée se vend toujours $4.45 le baril et $2.10 le sac. Le maïs est à $3.75 le baril et $1.85 le sac.

LA MATINEE A WALL STREET

New-York, 11 (midi)—La tenue de la Bourse a été ce matin meilleure qu'hier. Le marché a été ferme et calme mais il semble que cet état de chose ne doive pas durer. La hausse des valeurs américaines à Londres a déterminé une réaction heureuse en ouverture. Les achats de Londres, les couvertures des baissiers et les opérations à la hausse des professionnels déterminèrent une sensible reprise. Le mouvement ne se maintint pas attendu que la demande des valeurs faiblit avant la fin de la première heure.

Dès que la demande commença à diminuer les haussiers devinrent hésitants et toutes les valeurs subirent un recul. Quelques achats recommencèrent à se produire lorsque les cours furent tombés à leur niveau de clôture d'hier.

La bourse devint nerveuse et incertaine ; la liquidation commença de se produire à midi sur certaines valeurs déjà gravement atteintes hier. Les obligations ont été nerveuses.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. McCuaig Frères et Cie., membres de la Bourse de Montréal, 13 rue St-Sacrement.

Montréal, 11 juin 1913.

ACTIONS	Vend	Ach.	Bas	Clo.
Am Cot Oil	35½	38	....	....
Copper	64⅛	63⅞	....	....
Car Fdy	37⅛	38	....	....
A. Loco.	27⅝	27⅛	....	....
Atchison	....	....	....	....
Am Smelt	60	60⅛	....	....
A S Sugar.	106⅛	106¼	....	....
B & O	92⅝	92	....	....
B R T	85⅛	85	....	....
C. P. R	217⅜	217	....	....
Erie	22⅝	22⅛	....	....
Gt Nor	119	118⅝	....	....
Nat Lead	....	....	....	....
L & Nash	127⅞	127⅝	....	....
Mo Pac	26	26½	....	....
Norfolk	....	....	....	....
Nor Pac	104	103⅞	....	....
N Y Cent.	98	98	....	....
N Y Gas	....	....	....	....
Penn	107⅛	107⅛	....	....
Reading	....	....	....	....
Rubber	55⅛	55⅜	....	....
So Ry	20⅛	20	....	....
So Pac	90⅞	90⅜	....	....
C M & St P	101	101⅛	....	....
U Pacific	140⅛	140⅛	....	....
U Steel	51⅛	51⅛	....	....
U pfd	....	....	....	....
Commos	....	....	....	....

EX-DIVIDENDE

Mackay ordinaire 1 1-4 p.c.
Mackay Pfd. 1 p.c.

EMPIRE STEEL

Le Empire Steel Co. a passé son dividende.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 11—La Bourse a été faible aujourd'hui. La rente cote 84 francs 32 1-2 centimes, à terme.

TARIF BILL

Vraisemblablement le tarif bill ne sera pas déposé au Sénat américain avant le premier juillet.

ST-LOUIS & FRISCO

Le sénat de Washington vient d'ordonner une enquête pour déterminer les responsabilités de la banqueroute du Saint-Louis & Frisco Railroad.

EMPRUNT ALLEMAND

On craint en Allemagne que la prochaine émission de l'emprunt impérial ne soit un fiasco semblable à ceux qui l'ont précédé.

NIPISSING MINE

La production de minerai du Nipissing, en mai, se chiffre par $284,825. Les expéditions atteignent $280,244.

DETROIT UNITED

Les recettes de la troisième semaine de mai du Détroit United accusent une augmentation de $35,294, depuis le premier janvier l'augmentation est de $600,630.

LE FOIN EN BALLE

La demande sur place est très active mais comme l'offre est supérieure à la demande, les prix ne marquent pas de tendance à monter.

Le Nol se vend de $13.50 à $14.
No 2, extra de $12.50 à $13.
No 2 ordinaire $11.50 à $12 la tonne, au wagon.

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

MM. Fisher & DesRosiers, agents de change, 91 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Bailey	8	8½
Beaver	31½	32
Chambers	21½	22
Cob. Lake	60	70
City of Cob.	50	51
Crown Chart.	½	¾
Crown Reserve	3.50	3.55
Dome Ex.	8¼	8¾
Foley O'Brien	20	22
Great Northern	16	16½
Hollinger	15.00	15.50
Jupiter	34	35
La Rose	2.10	2.20
McKinley Darragh	1.65	1.75
Nipissing	8.25	8.60
Peterson Lake	22½	23
Pore Gold Mines	8½	9½
Silver Leaf	2½	3¼
Swastika	4½	5
Temiskaming	32½	35

Jupiter—500 à 35.
Silver Leaf—1000 à 3 1-8.
Swastika—100 à 5 1-8.
Temiskaming et Hudson Bay—5 à $70.

RENDEMENT DES VALEURS

	Cours	Div.	P.C.
Bell Téléphone	144	8	5.55
Can. Cotton pfd.	75	6	8.00
Can. Cement pfd.	88	7	7.95
Can. Pacific	216	10	4.62
Detroit	65	6	9.23
Dom. Iron pfd.	98	7	7.14
Dom. Steel Corp.	48	4	8.33
Dom. Coal pfd.	108	7	6.48
Dom. Textile	79	6	....
Dom. Textile pfd.	100	7	7.00
Halifax Street	160	8	5.00
Toronto	136	8	5.88
Twin City	101	7	6.94
Illinois pfd.	89	6	6.74
Lake of Woods	125	8	6.40
Mont. Power	208	9	4.32
Mont. Tel.	140	8	5.71
Mont. Cotton pfd.	100	7	7.00
Minn. & Sault	118	7	5.93
Mackay, com.	77	5	6.49
Mackay, pfd.	66	5	7.57
Northern Ohio	69	4	5.79
Ogilvie com.	115	8	6.95
Ogilvie pfd.	113	7	6.19
Richelieu	107	8	7.47
Penman, com	53	4	7.54
Shawinigan	133	6	4.87
Converters	43	4	9.30

LA MARINE FRANCAISE POSSEDE DANS SA FLOTTE LE PLUS GRAND SOUS-MARIN JAMAIS CONSTRUIT

Le fameux sous-marin "Gustave Zédé" a été lancé il y a une couple de semaines dans les chantiers maritimes de Cherbourg. — C'est le plus grand navire du genre qui ait jamais été construit.

LA CEREMONIE DU LANCEMENT

PARIS, 11.—On vient de lancer à Cherbourg le "Gustave-Zédé" qui passe pour le plus grand sous-marin du monde.

Construit sous la cale couverte numéro 1, d'après les plans de l'ingénieur en chef Simonot, par l'ingénieur Roquebert et l'agent principal Chatellier, le sous-marin "Gustave-Zédé" présence l'aspect d'une petit cuirassé sous-marin. Ses dimensions sont, en effet, les suivantes : longueur, 230 pieds, largeur ou diamètre 20 pieds ; déplacement 850 tonnes en surface et 1,050 tonnes en plongée. Les tôles formant les cloisons sont aussi résistantes que celles de nos cuirassés. Les aménagements comprennent une chambre pour le commandant, avec office ; une chambre pour l'officier en second, un carré des officiers, une cuisine des officiers, une cuisine pour les maîtres et une pour les hommes d'équipage ; un poste avant et arrière pour les maîtres et l'équipage, avec 34 couchettes pliantes disposées dans ces deux postes. L'état-major et l'équipage se composent de 4 officiers : un lieutenant de vaisseau commandant et trois enseignes de vaisseau, dont un officier en second ; deux maîtres, torpilleur et mécanicien ; un maître-pilote, deux deuxièmes maîtres, torpilleur et mécanicien, et 35 hommes d'équipage.

L'armement de ce sous-marin comprend 6 tubes aériens, système Simonot ; 2 tubes d'étrave avec deux torpilles de réserve, 4 canons à tir rapide. Il a été aussi prévu un poste de navigation mobile, pour la marche en surface, et un poste de télégraphie sans fil à l'intérieur. Les compartiments réservés aux machines contiennent deux moteurs électriques de 1,500 chevaux chacun, deux moteurs à vapeur de 1,500 chevaux en carter, système Belleville. L'appareil évaporatoire comprend quatre générateurs Dutemple accouplés. Ces appareils actionnent deux hélices imprimant au navire une vitesse de 20 noeuds en surface et de 12 noeuds en plongée.

Le "Gustave-Zédé" avait été prévu pour recevoir des moteurs à pétrole. Le fait que ceux-ci n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait sur les sous-marins qui en sont pourvus a conduit le génie maritime à adopter les moteurs à vapeur des types "Pluviose," de l'ingénieur Laubeuf. La machine à vapeur, consommant le double de combustible des moteurs à pétrole, diminuera d'autant le rayon d'action de ce navire, mais tel qu'il est présenté, le "Gustave-Zédé" est appelé à jouer un rôle considérable dans les escadres et en haute mer. On peut dire aussi qu'avec les moteurs à vapeur il y a très peu de mécomptes à redouter, ainsi qu'il résulte des longs services déjà accomplis par les sous-marins type "Pluviose." D'ailleurs, un nouveau type de machine à turbines avec chaudière au pétrole est à l'étude au port de Cherbourg.

L'opération du lancement a eu lieu en présence du vice-amiral Lepord, préfet maritime, du contre-amiral Lecourtois, major général, du directeur des constructions navales, de Frescheville, et de l'auteur du projet, l'ingénieur Simonot. Les opérations étaient dirigées par l'ingénieur Coquebert, qui a suivi la construction. Le "Gustave-Zédé" très richement pavoisé de pavillons aux couleurs nationales, avait sur le pont tout son équipage, sous le commandement du lieutenant de vaisseau Changeux. Au signal donné, le patin a été scié et le sous-marin a glissé, lent et majestueux, sur son chantier, pour aller prendre contact avec les flots dans le port militaire. La bâtiment n'avait pas allumé ses feux, en sorte qu'il a été pris par des remorqueurs qui l'ont conduit dans le bassin Napoléon III où il sera échoué dans une forme de radoub, pour procéder à ses expériences d'étanchéité.

LA GUERRE AUX AUTOMOBILES

BERLIN, 11. — Les automobilistes sont de plus en plus inquiets des tentatives faites pour détruire leurs voitures. Les moyens que l'on prend sont des plus criminels, puisqu'en cas de réussite la vie des promeneurs est menacée. Le mode d'action de ceux qui commettent ces attentats est le même, et c'est celui qui vient d'être employé à quelque distance de Berlin.

Hier soir, un chauffeur était appelé à conduire à Potsdam deux dames et un enfant. Le trajet fut accompli rapidement, de Berlin à Potsdam, mais au retour, à la demande des deux dames, le chauffeur donna une allure très modérée à sa voiture, et c'est ce qui a sauvé la vie des quatre personnes. A un tournant de route des malfaiteurs avaient placé un câble solide en travers du chemin, en reliant les deux extrémités à deux arbres. On s'est à peine aperçu du choc. Le chauffeur a vu un homme et une femme près de là, et qui ont pris la fuite dès que l'automobile s'est arrêtée.

La police a été informée de cette tentative criminelle.

DOUBLE MEURTRE

Service spécial de la PATRIE

CONSTANTINOPLE, 11, dernière heure — Ibraham Bey, aide de camp du grand vizir Mahmoud Schefket Pacha, a également été tué par les anarchistes qui ont attaqué et massacré le grand vizir en pleine rue, à Constantinople, ce midi. On croit que ce double meurtre est l'oeuvre de conspirateurs.

UN VOL D'OR A PORCUPINE

Service spécial de la PATRIE

PORCUPINE, 11 juin — C'est demain que C. Keath doit paraître devant le magistrat Torrance sous l'accusation d'un vol d'or pour une valeur de $1,500.00.

Employé à la mine McIntire, Keath laissa sa position et partit sans régler avec ses patrons. La chose éveilla des soupçons et les autorités de la mine lancèrent immédiatement un mandat d'arrêt contre lui.

Des investigations au domicile de l'accusé firent découvrir une sacoche pleine de pépitres d'or. Keath fut bientôt écroué à la prison Timmins où il attend son procès.

IL FAIT FAUSSE ROUTE

Un nommé Joseph Lamontagne, de la rue Rivard, âgé de 52 ans, passant sur la rue St-Paul, hier après-midi, s'avança vers un citoyen qui marchait paisiblement et lui demanda s'il cherchait quelque chose. "Je cherche de l'ouvrage", dit l'autre.—Alors, Lamontagne fit entrer son homme dans un hôtel, et lui montrant une plaque de métal, il lui dit qu'il était constable spécial, qu'il pouvait lui procurer du travail immédiatement moyennant la somme de $5. L'homme refusa de payer et alors Lamontagne menaça de l'arrêter et de le conduire au poste comme vagabond, s'il ne s'exécutait. L'homme sortit de l'hôtel suivi de Lamontagne. Le constable Cardinal passait justement. La chose lui fut racontée, Lamontagne fut arrêté et condamné ce matin, par le recorder Geoffrion à $40 ou deux mois de prison.

UN COMITE D'ARBITRAGE

Service spécial de la PATRIE.

VIENNE, 11, dernière heure — On annonce ici que le gouvernement bulgare a accepté l'offre de la Russie de soumettre le différend existant actuellement avec la Serbie à un comité d'arbitrage. Cette décision a pour effet d'empêcher l'ouverture du moins prochaine des hostilités.

ILS NE VEULENT PAS DE CLOTURE

On annonce qu'une injonction a été prise cet après-midi, pour empêcher certaines personnes de procéder à l'érection de la fameuse clôture de l'avenue Esplanade. Nos lecteurs sont au fait de ce dont il s'agit. MM. Geoffrion, Geoffrion et Cusson, agissant pour le compte de certains locataires, s'adressent aux tribunaux pour empêcher qu'on ne leur cache la lumière du jour et la vue de la montagne.

PERMIS D'INHUMER

Les autorités de la morgue ont permis aux parents de Thomas Pratt Johston, d'inhumer le cadavre du défunt, celui-ci étant mort accidentellement.

Johnston était célibataire, et âgé de 36 ans.

Il avait une soeur à Montréal, Mme James M. Chesney, qui demeure No 319 Marquette.

L'ENQUETE ENCORE REMISE

L'enquête, au sujet de l'accident de la Côte des Neiges, au cours duquel M. Alphonse Bougie, en revenant des funérailles de son fils, a perdu la vie, enquête qui devait commencer ce matin, a été fixée à vendredi prochain, le 13 juin, à cause de l'impossibilité où se trouvent deux ou trois témoins d'être présents.

POUR LES INVENTEURS

Messieurs Pigeon, Pigeon et Davis, solliciteurs de Brevets, de Montréal, nous informent que pour la semaine du 27 mai 1913, 123 Brevets Canadiens, ont été échus, sur lesquels 77 ont été accordés à des inventeurs américains, 29 à des inventeurs Canadiens, à 9 à des inventeurs anglais et 8 à, des inventeurs des autres pays.

Sur les inventeurs canadiens, 20 sont de la province d'Ontario, 5 de la province de Québec, 1 de la province du Manitoba, 1 de la province de Saskatchewan, 1 de la province de l'Alberta et 1 de la province de la Colombie Anglaise.

Aux Etats-Unis, pour la même semaine, 399 Brevets ont été échus, dont 14 à des inventeurs Canadiens.

PATENTES

PIGEON, PIGEON & DAVIS.
71a Rue St-Jacques, Montreal. [illegible]
l-m-v—jno.

AVIS est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-huitième jour de mai 1913 constituant en corporation MM. James Edmund Henry Paddore, plombier, Anthony Plow, constructeur de chars, John Harvey McNaughton, gentilhomme Joseph Wilson, marchand de charbon, et Thomas Hood, secrétaire, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Faire en général les affaires d'un club, promouvoir des relations sociales parmi ses membres, promouvoir et favoriser toutes choses y appartenant ou le commerce de course de yachts, de bateaux ou jeux aquatiques et athlétiques en général, et encourager les travaux musicaux, dramatiques et scientifiques ;

Construire, entretenir et mettre en opération une maison de club convenable, et toutes bâtisses ou matériel dont les membres peuvent juger nécessaires et utiles pour les fins de l'entreprise, et acheter, acquérir, détenir, posséder et jouir de tous terrains, tènements et héritages et de toutes propriétés immobilières, ensemble avec tous les droits ou privilèges y appartenant, sis et situés dans Hudson, ou ailleurs dans la province de Québec, nécessaire pour l'utilité ou occupation du club, emprunter de l'argent pour les fins du club et vendre, aliéner, hypothéquer ses propriétés et en disposer, et au lieu d'icelles acquérir d'autres propriétés lorsque le dit club jugera utile ou propre de le faire ;

Tirer, faire, accepter et endosser tous chèques, lettres de change et billets promissoires nécessaires pour les fins du club, signés par les officiers dûment autorisés à cet effet ;

Préparer une constitution convenable et passer certaines règles et règlements au sujet de l'admission et expulsion des membres, et l'administration et conduite en général des affaires et intérêts du club, en autant qu'ils ne soient pas incompatibles aux lois de cette province, pourvu que le club, de temps en temps, pourra altérer, révoquer et changer, en tout ou en partie, telle constitution, règles et règlements ;

Payer pour tous actifs, biens ou droits acquis ou devant être acquis par le club, soit en argent ou en actions acquittées, ou par toutes garanties que le club a le pouvoir d'émettre, ou partie dans une manière ou partie dans une autre, ou autres, et en général aux termes et conditions que le club peut déterminer ;

Entrer en aucun arrangement avec toutes autorités municipales ou locales ou autrement qui peut paraître utile aux objets du club, et obtenir de toutes telles autorités tous les droits, privilèges ou concessions que les clubs peut juger à propos d'obtenir ;

Distribuer parmi les actionnaires en espèces, au moyen de dividendes ou primes, ou en aucune autre manière jugée à propos, tous les biens du club ou tous les produits de la vente ou disposition de tous les biens du club ;

Faire toutes choses nécessaires, utiles ou propres à l'exécution d'aucune des fins ou utiles à l'acquisition d'aucun ou plus des objets ci-dessus énumérés, sous le nom de "Hudson-Yacht Club, Incorporated", avec un capital total de quinze mille piastres ($15,000.00), divisé en quinze cents (1500) actions de dix piastres ($10.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté au bureau du secrétaire de la province, ce vingt-huitième jour de mai 1913.

C. J. SIMARD.
Sous-secrétaire de la Province
BROWN, MONTGOMERY, McMICHAEL,
Avocats des requérants. 2319
88-4

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 1218. J. H. Dube et al, épiciers, vs De Vve E. Richard.

Le 26ème jour de juin 1913, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 198 rue William David, en la Cité de Maisonneuve, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions : argent comptant.
J. U. NORMANDIN, H.C.S.
Montréal, 10 juin 1913.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel-de-Ville, Montréal. L.-J. TARTE, président et directeur-gérant, résident au No 716 rue St-Hubert. Tél. Est 860.

NOUVELLES DE PARTOUT

MASKINONGE

Les travaux de réparation à l'église se avancent lentement. Les difficultés de travail sont causées par l'eau qui suppure continuellement et dont le terrain est plus que saturé. On a commencé par poser le tuyau d'égoût où doit se déverser le drain, et on doit poser ce dernier cette semaine.

—Les apiculteurs de cette paroisse sont dans la jubilation, parce que la récolte du miel s'annonce bien.

—Les travaux de macadam qui devaient être commencés la semaine dernière sont ajournés "sine die," on ne sait trop pourquoi.

SAINT-AIME

Une belle cérémonie a eu lieu ici à l'occasion de la clôture du mois de marie. Le Rév. M. P. Guillette a officié. Le choeur des jeunes filles a chanté de très beaux cantiques. La soliste était Mlle Eva Boisclair, qui a eu un grand succès. Le R. P. Anger, curé, a prononcé un éloquent sermon. L'"O Salutaris" a été chanté avec goût, ensuite, par Miles Eva Boisclair, Florina Théroux, Philomène Gouin, Marie Letendre et Alma Nadeau, soliste. L'acte de consécration a été lu par le R. P. Auger et la cérémonie s'est terminée par le chant du "Laudate."

ST-EDOUARD.

Mlle Clémentia Isabelle, autrefois de cette paroisse, est en promenade ici pour son voyage de noces.

—M. Domina Giroux et M. Fred Hébert, de Laprairie, marchand, étaient en promenade ici dimanche ainsi que MM. D. Barbeau et Sylvio Poissant, de St-Philippe.

—Mardi, le 10 doit avoir lieu le mariage de M. Irené Gagnon avec Mlle Clémentia Circé, fille de M. Domina Circé.

—Mlle Bernadette est de retour de sa promenade à Montréal.—David Isabelle, de Montréal, son père, Thomas Isabelle. — M. et Mme Dominique Poissant sont de retour de leur promenade de noces de diamant. — Mme veuve Lucien Serre est partie vendredi dernier pour aller se promener chez sa fille, aux Etats-Unis.

Département des Statistiques

Notre département de statistiques fournira, sur demande, toute information concernant toute compagnie ou industrie canadienne.

Notre circulaire contient une revue générale du marché et un article spécial sur une des compagnies canadiennes, et est d'une valeur particulière aux spéculateurs.

La circulaire de cette semaine, qui sera expédiée sur demande, contient un article spécial sur

Dominion Textile Co., Limited

McCuaig Bros & Co.

(Membres de la Bourse de Montréal).
17 RUE SAINT-SACREMENT, MONTREAL.
OTTAWA. GRANBY. SOREL. DANVILLE.
(105) 86-7-11

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoir—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certain district un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre.

Devoir—Devra demeurer six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon—Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans, pour un loyer annuel de $1.00 l'âcre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Royauté : cinq cents la tonne qui devront être reçus sur le charbon miné.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 284—jno.

LE ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à 4.00 p. m. lundi, le 30 juin 1913, des soumissions pour la construction de modifications et additions à l'édifice public, à Lachine, P. Q. lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots "Soumission pour un édifice public, à Lachine, P. Q."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau de M. Dalbe Viau, architecte, 76 rue Saint-Gabriel, Montréal, P. Q. au bureau de M. R. L. Deschamps, Hôtel des Postes, Montréal, P. Q., et au bureau de poste de Lachine, P. Q.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur, dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics.
Ottawa, le 7 juin 1913.

N. B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—3946. 87-3

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., mercredi, le 2 juillet 1913, des soumissions pour la construction d'une station postale "L" à Westmount, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour station postale "L" Westmount, P. Q."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, et au Bureau de M. Alphonse Piché, 52 carré Victoria, Montréal, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées, fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées, seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 9 juin 1913.

N. B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—3955. 89-3

PROLONGEMENT DU TEMPS

Le temps pour la réception des soumissions pour l'achèvement de la jetée de Stevesson, à l'embouchure de la rivière Fraser, New Westminster, C.B., est prolongé jusqu'à mercredi, le 2 juillet, 1913.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 9 juin 1913. 3951
88-2

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux dollars par action sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau-chef, à Montréal, le et après Mercredi, le 2 juillet prochain, aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires, le 14 juin prochain.

Par ordre du Bureau de Direction,
A. P. LESPERANCE,
Gérant.

Montréal, le 30 mai 1913. 79-28

AVIS.

A partir de lundi, le 9 juin, les heures d'admission pour les patients à toutes les cliniques du Département extérieur de l'hôpital Général de Montréal, à l'exception de la clinique pour les enfants, seront de 11 a.m. à 1.30 p.m. à laquelle heure LES PORTES SERONT FERMEES.

La clinique des enfants sera ouverte comme précédemment à 4 p.m. les lundis et jeudis et les portes seront ouvertes pour les patients, ces jours-là de 2.30 p.m. à 4 p.m.

J. C. FYSHE,
Surintendant général.

85-4

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PAGES DES PETITES ANNONCES DE LA PATRIE.

SAVON COMFORT "SANS RIVAL"

Le prototype de la propreté. Tout du véritable savon.

Salle de Primes, à échanger contre les enveloppes du savon "Comfort" 28 rue Notre-Dame Ouest.

Deux défenseurs de la veuve et de l'orphelin

Mtres J.-B. Brousseau et C. J. C. Wurtele, de Sorel, célèbrent le cinquantième anniversaire de leur admission au Barreau.

(Spécial à la PATRIE)

SOREL, 11. — Les membres du Barreau de Richelieu ont célébré dignement, lundi, le cinquantenaire de l'admission à la pratique du droit de MM. C. J. C. Wurtele, C.R., et J. B. Brousseau, C.R., comme la PATRIE l'a annoncé.

A 11 hrs il y eut présentation d'adresses aux héros de la fête au Palais et le soir, une grande réception à laquelle assistaient un grand nombre d'invités.

Les fêtes jubilaires, qui étaient sous le patronage distingué de M. le juge Bruneau et de Mme Bruneau, ont remporté un grand succès.

Plus de deux cents personnes assistaient à la réception donnée en l'honneur des jubilaires et tout Sorel s'était uni aux membres du Barreau pour rendre hommage à ces deux éminents avocats.

M. C. J. C. Wurtele est né au manoir de Saint-David, le 23 décembre 1840. Il est le fils de M. Johnston Wurtele, seigneur de St-David. Il fit ses études à Lennoxville et fut admis à la profession, le 3 juin 1863. Il a toujours pratiqué à Sorel depuis.

Mtre J.-B. Brousseau est le fils de M. J.-B. Brousseau, M.D. et de Mme Marie Charlotte, (Hertel de Rouville). Né à Belœil, le 1er janvier 1841; il fit ses études à St-Hyacinthe. Il épousa en mai 1864, Mlle Marie Eulalie Malo, de Belœil. Admis à la pratique en 1863; Conseil du Roi en 1899; substitut du procureur général et doyen des membres du Barreau de Richelieu; éditeur du journal "Le Messager", de Sorel, 1870-75 et de la "Gazette de Sorel", avec feu M. J. G. Barthe; député, de 1875 à 1877. Elu à la législature pour Verchères, comme libéral de 1878-81.

Le comité d'organisation de ces splendides fêtes jubilaires, se composait comme suit: Président d'honneur, M. le juge Bruneau; vice-président d'honneur, M. le magistrat T. Lacroix; Mtre François Lefebvre, président actif; M. Georges Magnan, trésorier, et M. Adolphe Allard, secrétaire et tous les membres du barreau du district de Richelieu.

LE JUBILE DE Mtres C.-J.-C. WURTELE et JEAN-BAPTISTE BROUSSEAU, DE SOREL. — De gauche à droite, en commençant par la rangée supérieure: MM. Adélard Lanctôt, avocat; Arthur Cardin, député au Fédéral; A. P. Vanasse, avocat; J. A. Beauphinais, protonotaire conjoint; Frs. Lefebvre, avocat; M. Cousineau, protonotaire-conjoint; Geo. Magnan, avocat; L. Allard, avocat; shérif Guévremont, juge Lacholx, C. J. C. Wurtele avocat, l'un des jubilaires; juge Bruneau; J.-Bte Brousseau, avocat, jubilaire; l'hon. Jules Allard, ministre. (Photo C. T. Desjardins, Sorel).

NOUVELLES DE QUEBEC

(Spécial à la PATRIE)

Pour détournement.

QUEBEC, 11.—Un nommé Odilon Prudhommaux, arrivé récemment à Québec et employé comme comptable chez J. L. Lachance a été arrêté par le détective Patry, sous l'accusation de s'être approprié une somme d'argent appartenant à ses patrons. Il attend son procès en prison.

L'hon. C. R. Devlin.

L'hon. C. R. Devlin, ministre de la Colonisation, s'est embarqué, hier, sur le "Laurentic" pour l'Angleterre. Il est accompagné de M. J. A. Bélisle, employé de son département. M. Emmanuel Devlin, député de Wright, à Ottawa, et Mme Devlin, se sont aussi embarqués sur le "Laurentic".

Conducteur blessé.

Un conducteur de tramway, J. Langlois, a failli se faire tuer, hier. En faisant la perception de ses billets, il donna de la tête sur l'un des poteaux de la rue des Fossés. Il a été sérieusement blessé à la tête.

Chez les zouaves.

Il y a eu lundi soir démonstration tout intime, chez les Zouaves, à la salle Berthelot, en l'honneur des deux nouveaux chevaliers, le Dr J. A. Couture et M. Henri Garneau.

Fréchette vs C. P. R.

Hier est commencé le procès par jury de M. Arthur Fréchette, contre le Pacifique Canadien. On a choisi les jurés comme suit: MM. Louis Frénette, Joseph Couture, Charles Brown, Chs. Giroux, Louis Mathieu, Guillaume Gingras, Louis Caron, James Davis, L. F. Baller, Alexander Monsson, H. Conway et Edouard A. Hoare.

Pour diffamation.

M. Cléophas Brodrigue a intenté une action en dommages à M. Joseph Pageau, de Loretteville. Il réclame de ce dernier $500 de dommages pour propos diffamatoires.

Sollicitation illégale.

Pour avoir sollicité des clients pour sa maison de pension, dans le chemin public, à Sainte-Anne de Beaupré, M. St-Hilaire a été condamné, en Cour de police à payer une amende de $5 et les frais.

Société dissoute.

La société Robitaille, Dumas et Roy, qui imprimait la "Libre Parole", vient de se dissoudre. M. F. X. Robitaille annonce qu'il continuera seul les affaires.

Pour la paix.

Un nommé Falardeau, du lac Beauport a été sommé de comparaître devant la Cour de Police, à la demande d'un nommé Houle, du même endroit, pour menaces. Houle veut forcer l'autre à fournir un cautionnement de paix. Jugement sera rendu dans quelques jours.

Vente d'alcool.

Juliette Lacombe a comparu, hier, devant la Cour de Police, pour avoir vendu des liqueurs enivrantes sans licence dans une maison malfamée, à la Petite Rivière. Elle a été condamnée à payer une amende de $100 et les frais.

Léger incendie.

Les pompiers ont été appelés, hier au Syndicat de Québec, coin des rues de la Couronne et St-Joseph, où un commencement d'incendie s'était déclaré près des fournaises. Le feu a été rapidement éteint.

IL SE BRISE LE CRANE

FITCHBURG, 11.— Le jeune Alfred Roy, âgé de 16 ans, fils de M. et Mme Alexandre Roy, du No 192 rue Fairmount, a été victime de son imprudence vers les 6 heures, hier soir. Le jeune homme se balançait par les bras à un tuyau installé dans le corridor de la manufacture Grant, lorsque tout à coup il dût lâcher prise et tomba d'une hauteur de huit pieds, se frappant avec violence la tête sur le sol.

La victime est actuellement à l'hôpital Burbank, où les médecins ont diagnostiqué une fracture du crâne à la base du cerveau. On conserve peu d'espoir de sauver le blessé.

COMMENT DEVELOPPER LE BUSTE

Quelque merveilleux que cela semble, nous avons trouvé un moyen simple de développer le buste. C'est Sorose, la découverte d'une femme médecin bien connue qui s'en servit pour le développement de son propre buste avec un succès remarquable et ensuite se gagna la gratitude d'une multitude de ses patientes. Si Sorose n'élargit pas les mesures du buste de trois à sept pouces, nous garantissons le remboursement de l'argent payé pour lui. Ne pensez pas que vous devez demeurer avec une poitrine plate et des formes sans attraction. Servez-vous de Sorose et acquérez un beau développement juste où vous en avez besoin. Ce traitement n'est pas recommandé pour autre chose que pour développer le buste, mais il est garanti pour faire cela, sinon argent remis. Le traitement complet de 3 semaines coûte seulement $1.00 chez les agents locaux, pharmacie Lecours et Lanctôt, 310 Ste-Catherine Est, ou par la malle, port payé de la Embee Toilet Co., Buffalo, N.-Y.

62—mer. s.

UNE CHUTE FATALE

FALL RIVER, 11. — Hier après-midi, un terrible accident est arrivé à la brasserie Old Colony, la vie d'un homme y a passé. Pendant qu'il travaillait à un réservoir, à une hauteur d'une trentaine de pieds M. Alfred Duchesne, demeurant au No 93 rue Buffinton, a perdu l'équilibre et est tombé dans le vide.

Dans sa chûte il s'infligea une profonde blessure au crâne et il en mourut quelque temps après qu'il fut rendu à l'hôpital Union où on le transporta en toute hâte.

Le défunt avait été occupé à travailler sur le haut du réservoir la majeure partie de l'avant-midi et on croit qu'il a manqué le pied et est tombé. Il arriva sur le sol tête première et se fractura le crâne d'une façon terrible. Le médecin Warren qui arriva avec l'ambulance lui donna les premiers soins, mais la blessure était trop grave et il mourut avant que l'on ait pu pratiquer une opération qui aurait pu dégager le cerveau.

ACCORDAGE DE PIANOS PAR DES EXPERTS

Faites accorder votre piano par une compagnie qui sait comment. Téléphonez Up. 5941. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, (angle Stanley). 86—7—11.

LA "CREDIT MEN ASSOCIATION"

La "Credit Men Association" a donné un banquet hier soir, au Viger, à l'occasion de son assemblée annuelle. Plus de 50 convives y assistaient, et parmi eux se trouvaient des représentants de presque toutes les provinces du pays où l'Association a établi des branches qui coopèrent toutes au même but, qui est d'aider les commerçants à obtenir le crédit dont ils ont besoin auprès des banques, tout en les protégeant contre leurs propres clients auxquels ils sont pour ainsi dire obligés d'accorder eux-mêmes du crédit, dans l'intérêt de leur commerce.

Ce dîner était présidé par M. B. W. Grigg, vice-président de l'Association, en l'absence du président, M. S. C. Mathews, retenu à Toronto.

M. Detchon, de Winnipeg, secrétaire de l'association, a présenté son rapport et fait l'historique de la société, fondée dans l'ouest, où son champ d'action est le plus vaste.

La Canadian Men Credit Association compte, aujourd'hui, au-delà de mille membres. Les services qu'elle a rendus dans l'ouest surtout, où l'argent est plus rare, ne se comptent plus.

M. T. Leary, secrétaire de la succursale de Toronto, M. Paul Valentine, secrétaire de la succursale de cette ville, M. T. H. Somerville, de St-Jean, N.-B., ont été les principaux orateurs.

BLESSE A MORT PAR UN AUTO

FALL RIVER, 11.— Joseph G. Bérard, âgé de 14 ans, qui montait une bicyclette, est venu à la rencontre d'un automobile, hier après-midi, un peu après 1 heure au coin des rues Moody et Suffolk, et les blessures qui s'en suivirent ont causé sa mort.

Lorsqu'on releva le jeune homme, il avait perdu connaissance; on le transporta à l'hôpital Lowell, où après un examen, on trouva qu'il souffrait de contusions internes et qu'il était dans un cas critique. Il reprit sa connaissance pendant quelques instants et retomba dans son état d'inconscience dont il ne devait plus sortir. Il est mort à 4.15 heures.

UN HOMME SE NOIE DANS UNE COLLISION

HALIFAX, 11.— Traversant le port dans un bateau-automobile, à partir de Darmouth, pour assister aux obsèques de son cousin, Rob. Donaldson, un jeune homme de vingt-cinq ans, natif de Eastern Passage, a été jeté à l'eau à la suite d'une collision avec le remorqueur Mikado, et s'est noyé. Les parents de Donaldson l'attendaient à Halifax, et on peut se figurer leur chagrin en apprenant la triste nouvelle.

Le bateau appartient à M. Morissey, contremaître de la compagnie Anglin, à Woodside, qui était dans l'embarcation avec Donaldson, au moment de l'accident.

UNE LIVRE DE BON CAFE est non seulement plus économique que les qualités ordinaires à bon marché, mais c'est un plaisir supplémentaire ajouté à chaque repas. Le Seal Brand est le meilleur que l'on puisse produire.

Empaqueté dans des canistres de 1 et 2 livres seulement.

CHASE & SANBORN MONTREAL

Les Malaises et les Migraines.

Leurs Causes, leur Remède

Les Pilules Rouges

Le mal de tête le plus caractérisé dont les femmes aient à souffrir est ce qu'on appelle les migraines. "Les migraines consistent en une douleur à la tête très intense, souvent d'un seul côté et ayant pour siège particulier la région de la tempe, mais s'étalant sur la moitié correspondante du crâne, accompagnée de malaise général et traversée par les crises de vomissements à la suite desquelles se manifeste une amélioration spontanée."

Telle est la définition officielle, encyclopédique de cette maladie à laquelle tant de femmes sont sujettes, qu'il est difficile d'insister.

Il est difficile, par exemple, d'indiquer les causes déterminantes de cette maladie qui sont en général: l'émotion, la peur, la fatigue et surtout les affections innombrables qui dépendent du système gastrique, digestif et intestinal, réunies sous le titre de maux d'estomac.

Du moment où l'estomac et ses accessoires sont en mauvais état et fonctionnent mal, on voit invariablement apparaître les maux de tête, les éblouissements, les vertiges, les essoufflements qui rendent malheureuse la vie de tant de jeunes femmes et qui empoisonnent leur existence.

Sans être absolument malade, la femme peut ne pas être en parfaite santé. C'est l'état intermédiaire qui porte le nom vague de malaise. C'est un état de souffrance du corps. Les actions organiques du corps ne s'exécutent pas normalement, et cependant elles ne sont pas assez dérangées pour constituer une maladie réelle. Presque toutes les maladies débutent par des malaises. Tous les systèmes d'organes peuvent être atteints de malaises, mais les plus fréquents sont, avons-nous dit, chez la femme, ceux qui atteignent l'appareil digestif et le système nerveux. Toutes les femmes ont certainement ressenti cet état spécial vague qui est l'indice d'une digestion pénible et il n'est personne qui ait eu au cours de son existence après des gros repas, particulièrement si l'on fait abus de l'alimentation carnée, un arrêt général des fonctions, état dans lequel on perd subitement le mouvement, la respiration et la circulation, ce que l'on appelle la syncope.

Quels remèdes peut-on apporter à ces malaises? Ils sont bien simples et procèdent réellement plutôt de la raison et du bon sens que de la médecine elle-même et nous allons l'expliquer.

Pour éviter ces malaises pitoyables qui rendent la vie malheureuse et peuvent mettre les pauvres femmes aux portes du tombeau, il y a deux méthodes. La première est de surveiller son estomac, de surveiller son régime et d'éviter les aliments qui sont la cause du désarroi produit. Supprimer ou réduire le régime de la viande, afin de fatiguer moins l'estomac. La deuxième, celle qui constitue réellement le traitement médical, consiste à rendre l'organisme résistant en procurant des forces au sujet, en supprimant la fatigue et en le mettant à même de supporter des écarts de régime que l'on peut commettre.

Pour arriver à obtenir ce dernier résultat, il n'y a rien de meilleur que les Pilules Rouges merveilleuses pour faire disparaître l'état de misère psychologique qui se lit sur les traits déprimés et blafards des anémiques.

Tout le monde, en voyant une femme épuisée par la souffrance, s'écrie instinctivement: "Elle a le sang pauvre". Mais, au contraire, si l'on rencontre une femme qui se soigne intelligemment, fait éclater aux regards de tous une carnation vive, sous laquelle on devine un sang rutilant et généreux, on s'exclame: "Quelle heureuse femme, un sang riche circule dans ses veines!" Eh bien, la vérité sort de toutes les bouches. La misère ou la richesse sont octroyées à la femme dans les proportions où son sang est lui-même pauvre ou riche. Si le sang est susceptible de posséder une richesse, à qui le doit-on? A l'habileté des médecins qui ont su combiner, dans des proportions et avec un choix habile, les éléments que la nature prévoyante a mis à la disposition de l'homme pour qu'il puisse répondre à ses besoins matériels.

Les Pilules Rouges sont si merveilleusement préparées qu'elles opèrent une révolution complète dans l'organisme et la circulation sanguine, réparant les forces, rétablissant l'équilibre des organes et rendant la santé parfaite.

En voici d'ailleurs un exemple:

Compagnie Chimique Franco-Américaine,
274 rue Saint-Denis, Montréal.

Messieurs,

Pendant deux années j'ai souffert de dérangements d'estomac qui rendaient ma vie vraiment lamentable et qui étaient passés à la dyspepsie chronique. J'étais devenue absolument incapable de manger aucune viande. Si j'avais le malheur d'en prendre à mes repas, je sentais que mes digestions étaient totalement dérangées et j'étais affligée de maux de tête violents qui me causaient de vives douleurs et m'effrayaient même beaucoup. J'avais plusieurs fois pris des remèdes de divers médecins, mais comme je n'avais éprouvé aucun soulagement de ces médicaments, je les avais abandonnés.

Ayant lu les bons certificats que les journaux publiaient sur les Pilules Rouges, je me décidai un jour à en essayer. J'étais devenue faible et nerveuse et ma vue s'était affaiblie considérablement des suites de ces attaques répétées de maux d'estomac.

J'ai pris les Pilules Rouges régulièrement durant trois mois et je me sentais infiniment mieux. Je fis un repos de quelques semaines après lesquelles je commençai le traitement que cette fois je fis durer trois mois et qui détermina ma guérison absolue. Je suis aujourd'hui dans un état de santé parfait. Mon estomac est solide comme il n'a jamais été. Je puis prendre tout ce que je veux et je ne ressens aucun des symptômes qui me faisaient si peur autrefois.

J'ai donc une confiance entière dans les Pilules Rouges et je suis heureuse de les recommander aujourd'hui par ce témoignage franc et sincère." — Votre toute dévouée, Dame DIEUDONNE LEGAULT, Chéneville, Co. Labelle, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES—Femmes qui êtes malades, si vous avez besoin de conseils, venez voir les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ou écrivez-leur. Leurs consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boite, $2.50 pour six boites. Toutes les lettres doivent être adressées, COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

SIROP DU Dr. CODERRE
POUR LES ENFANTS

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms:

Dr A. E. BEAUBIEN, Dr P. MUNRO,
Dr O. RAYMOND, Dr L. P. DUROCHER,
Dr A. P. DELVECCHIO, Dr D. W. ARCHAMBAULT,
Dr HECTOR PELTIER, Dr Ths. E. D'ODET D'ORSONNENS,
Dr A. B. CRAIG, Dr A. T. BROSSEAU,
Dr G. O. BEAUDRY, Dr ALEX. GERMAIN,
Dr ELZEAR PAQUIN, Dr J. A. ROY,
Dr J. B. BIBAUD, Dr E. P. TRUDEL.

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que: Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr CODERRE et n'en acceptez ja mais d'autre. Evitez les imitations.

Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.

SOIREE DE GALA

Au Parc Sohmer, ce soir, soirée de gala, illumination et concert-promenade jusqu'à minuit.

mer-v-jno

Feuilleton de la "Patrie"

La Fille de la Sirène

Par MATHILDE ALANIC.

Adaptation et reproduction autorisées par la Société des Gens de Lettres

(Suite)

—Chez les Morin?... Oh! alors..... la robe de baptême presse plus que jamais, fit Agnès. Je vais employer le reste du jour à achever ma dentelle.

Elle serra son coussin garni de fuseaux dans un foulard noué aux quatre coins, et descendit le jardin qui, de la maison, dévalait à la rivière. Des pelouses, bordées de rosiers, étalaient leurs tapis sous les branches des abricotiers et des pruniers, chargés de fruits mûrissants. La pente devenait bientôt plus rapide, coupée court au-dessus de l'eau, d'où surgissaient des joncs et des salicaires. Une haie d'églantiers séparait, d'un côté, le verger des prairies voisines, et de l'autre, l'éboulement de rochers, jonchés de buis, de genêts et d'ajoncs, s'élevait comme un rempart, entre les domaines de Villerçquier et de l'Aubrière.

Souvent Agnès venait s'asseoir dans ce coin avec son ouvrage ou son livre, pour jouir du ciel, du paysage charmant en toutes saisons, et entendre sa propre jeunesse, plus hardie et plus joyeuse en ce lieu, à l'unisson des harmonies naturelles.

La rivière, ourlée d'ombres glauques, reflétait les maisons échelonnées sur le coteau, les arches du pont, dont les mirages renversés s'effilaient en bachures vigoureuses. Sur l'autre rive, un champ de carabin fleuri ondulait en remous blancs et fauves. Les bêlices du moulin et de la papeterie battaient l'eau en un ronronnement berceur, les hirondelles traversaient l'air avec des cris aigus, les grillons s'amusaient dans l'herbe, les fuseaux cliquetaient en cadence. Et Agnès, la pensée engourdie par le travail machinal et le calme ambiant, mêla peu à peu sa voix à la mélopée du barrage, des feuilles et des insectes. Elle fredonna, très bas d'abord:

En revenant des noces,
J'étais bien fatiguée,
Au bord d'une fontaine,
Je m'y suis reposée.
Ah! j'attends! j'attends!
Celui que j'aime, que mon cœur aime.
Ah! j'attends! j'attends!
Celui que j'aime, que j'aime tant...

Cette vieille chanson, Agnès l'avait apprise sans y songer, en écoutant les* fileuses du village ou les fillettes qui sautaient en rond.

Selon le docteur, la musique était un art énervant et morbide, et il interdisait à sa fille d'en étudier les moindres éléments. Et le pasteur et Mlle Guéret, en entendant le dimanche, ce chant si simple et si pur, dominant sans effort la psalmodie de la foule, ne manquaient pas de déplorer la mélophobie inflexible qui laissait inculte un pareil don de Dieu.

Insensiblement, la chanson s'éleva. Agnès éprouvait une curieuse jouissance à égrener les notes captives dans son gosier:

Sur la plus haute branche,
Le rossignol chantait.

Elle écoutait sa propre voix avec étonnement, comme un mystère révélé, et s'amusait à fleurir le thème naïf de capricieuses vocalises. Au refrain surtout, elle s'attardait avec langueur, nuançant d'inquiétude et d'espoir la phrase amoureuse:

Ah! j'attends! j'attends!
Celui que j'aime, que j'aime tant!...

Tout à coup, une autre voix résonna près d'elle, entonnant le couplet suivant:

Chante, rossignol, chante,
Toi qui as le cœur gai...

La dentellière étouffa une exclamation et se retourna. Du sommet de la dégringolade de roches, Maurice Dambreux lui souriait. Sautant de bloc en bloc, trouant les taillis, le jeune homme descendit d'un rapide élan qui le jeta aux pieds d'Agnès, la manche déchirée et le visage égratigné d'épines, mais un sourire de bonheur aux lèvres et dans les yeux.

—Enfin!... C'était trop dur de passer ce premier jour sans nous revoir! Alors j'ai repris l'ancien chemin...au grand dommage de ma peau et de mon veston.....

Il bafouillait un peu, enivré de la voir, délicieusement rose sous son regard, baisser les yeux et s'appliquer à démêler les fils embrouillés autour des épingles.

—Et voilà ce que me coûte votre surprise! dit-elle d'un ton de dépit. Tous mes fuseaux en débandade!

—Des reproches? fit-il en lui saisissant la main... De vrais reproches? répéta-t-il, cherchant les yeux violets sous le voile des cils bruns.

Elle détourna la tête tant qu'elle put. Maurice se mit à rire en serrant doucement, précieusement, les doigts fluets entre les siens.

—Petite amie! Il y a si longtemps que nous ne nous sommes retrouvés ici!... En avons-nous fait des pêches miraculeuses d'ablettes et de goujons, sur cette berge et combien raconté d'histoires!... Pauvre petite! Qui, sans moi, eût ignoré les fées, les nains et les ogres! Je disais les contes de Perrault... puis ceux des Mille et une Nuits. Et là, plus tard, nous avons lu ensemble Don Juichotte et Shakespeare. Quelle ardeur nous y mettions!... Tu portais en toi le sens du beau, et je comprenais mieux, en te les expliquant, les fictions qui nous enchantaient tous deux. Je te comparais à Miranda, et ton père me semblait être Prospero, possesseur de tous les secrets de la terre et du ciel. Caliban, c'était le crapaud qui t'avait effrayée, sous ce gros caillou, et Ariel, le pinson qui nichait dans ce frêne. Te rappelles-tu?

Agnès frémissait et rougissait plus fort, au son du tutoiement jadis familier. Maurice, sans s'en excuser, reprenait en regardant avec ravissement autour de lui:

—Voici le saule creux où nous cachions nos livres. Quel bon petit coin, plein de souvenirs pour nous! Et nous n'avions pu nous y rejoindre depuis une éternité. Aux vacances de l'an dernier, je dus accompagner ma mère chez nos parents du Médoc, puis à Cauterets, et quand nous revînmes, l'automne était déjà froid et pluvieux. Aux congés de Pâques, la rivière couvrait encore cette plaine où nous pouvons enfin causer tranquillement... Si tu savais comme j'ai désiré ce plaisir!

Elle écoutait avec bonheur et elle entendait bien au delà des paroles. Et lui ne réclamait point de réponse, comprenant ce silence où s'exprimait tout ce qu'il souhaitait savoir. Il n'avait pas quitté sa main. Sans doute l'un et l'autre, ils jouissaient des meilleures minutes de l'amour, ignorant encore l'angoisse du désir ou l'amertume du regret...

Le soleil, disparu derrière la colline, laissait derrière lui de somptueux reflets de gemmes et de fleurs. Seconde après seconde, le flamboiement s'éteignait.

Un clair obscur bleuâtre baigna l'enfoncement de la vallée; les mirages brillants de la rivière s'assombrirent. L'horizon sembla se resserrer autour des deux jeunes gens, donnant plus d'intimité et de mystère à leur tête-à-tête.

Alors le silence devint trop accablant et trop doux. Agnès murmura faiblement:

— Il est tard déjà... Maurice, on doit vous attendre pour dîner...

Mais lui, en cet instant, où il avait conscience de sa royauté d'homme, ne s'arrêtait pas à ces considérations si puériles. Il haussa gaiement les épaules:

— Le dîner!... Il s'agit bien du dîner!... D'abord, on me croit encore à Margaux; on m'attend patiemment en guettant du côté de la route... Et je suis revenu à pied, par le bord de l'eau, après avoir rencontré le docteur à la porte des Morin... Ton chant m'a signalé ta présence ici... Tu chanteras encore, n'est-ce pas, pour m'avertir?... Nous goûterons la douceur de nouvelles causeries... Je resterai ici quelque temps avant de partir pour l'Angleterre.

Le fier et doux visage qu'il épiait se voila d'une ombre. Brusquement, Agnès se leva, échappant au geste suppliant dont il voulut la retenir.

Maurice, dit-elle très bas, regardant au loin du vallon un point insaisissable, si nous avons toujours le même plaisir à nous retrouver, il ne nous est plus permis d'agir comme des enfants. Laissez-moi la liberté de revenir ici sans chercher désormais à m'y rejoindre.

—Pourquoi... balbutia-t-il inconsciemment, interdit par le coup qui dissipait son ivresse joyeuse.

Puis, tout aussitôt, il changea de couleur et se leva. Agnès, les yeux au loin, se taisait. Mais Maurice discernait nettement les pensées qu'elle n'osait formuler. Il la sentait, comme lui, oppressée par la solennité de l'heure. Il dit enfin, d'une voix profonde et ardente, saccadée par les battements précipités de son cœur:

—Vous avez raison, Agnès! Nous ne sommes plus des enfants... Mais, de ce passé, il nous reste un sentiment que ni vous, ni moi, n'est-ce pas, ne voulons abolir?... Vous aurez dix-neuf ans, j'en aurai bientôt vingt-cinq... Nous pouvons songer à déterminer notre avenir... Et cet avenir, Agnès, je ne l'entrevois pas sans vous!...

Il la vit osciller, les paupières battantes. Mais aussitôt il l'enveloppait, l'attirait contre sa poitrine, et murmurait, les lèvres sur les cheveux légers qu'il soulevait de son haleine.

—Ma fiancée, n'est-ce pas?.. Tu veux bien?

Où eût-elle trouvée la force de résister à l'attraction? Son front lourd, où brûlait l'aveu, s'abattit sur l'épaule de son ami. Et lui, exalté de joie et d'orgueil, répétait en baisant la chevelure soyeuse:

—Tu veux bien?... Tu veux bien?... Que je t'aime!... Et toi, tu m'aimes aussi?...

Elle s'écarta, tremblant de tous ses membres, la voix défaillante:

—Oui, tu le sais bien... Mais, Maurice, pensez-y... Nous sera-t-il permis d'être heureux?... Je crois deviner, autour de nous, de mauvaises dispositions à notre égard... et comme une intention de nous éloigner l'un de l'autre...

Il eut un mouvement d'épaules impatient et dédaigneux. En cet instant d'enthousiasme, il se sentait la puissance de renverser n'importe quel obstacle, de vaincre et de pacifier toutes les résistances à son désir.

—Ne crains rien, chérie! dit-il avec confiance la rassurant de ses caresses comme une enfant peureuse. Nous nous aimons trop pour ne pas triompher... Sois sûr de moi comme de toi-même... Restons persévérants, fidèles et forts... Et tout s'arrangera. Tu verras...

Elle l'interrompit d'un geste brusque, un doigt en l'air, et chuchota:

—Ecoute! on a ouvert la barrière, en haut du verger.

Ils attendirent une seconde, blêmis d'alarme. D'un mouvement plus prompt que la réflexion, Maurice se jeta de côté.

—On vient... Je te quitte... A bientôt, chérie!

(A suivre).

PETITES ANNONCES

TARIF

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES DE La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à Louer, Elèves Demandés, Emploi Demandé, Pension de Table, Pension d'Enfants, Pension d'Eté, Trouvé.

20 mots (ou moins) 10c, et ½c par mot additionnel pour chaque insertion. 6 insertions consécutives pour prix de 4 payées ; 1 mois, 26 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

A vendre, A Louer, Situations Vacantes, Chambres Demandées, Informations Demandées, Personnel, Avis de Responsabilités, et toutes les annonces pour rubrique mentionnées dans la classe A.

20 mots (ou moins) 10c, et 1c par mot additionnel pour chaque insertion. Six insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition quotidienne et 1 insertion à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 insertions, avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem, 50c pour la première insertion et 25c pour chaque insertion subséquente, (suivant formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le tarif est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes

EMPLOIS DEMANDES

APPRENTI-PEINTRE.—Jeune homme demande emploi comme apprenti-peintre, 2 mois d'expérience. S'adresser au No 245 Ontario Est, Mais., ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (4134) 87-4

ASSISTANT TENEUR DE LIVRES—Jeune homme, parlant l'anglais et le français, demande emploi dans un bureau, comme assistant teneur de livres, possédant diplôme du Business College. Meilleures recommandations. S'adresser au No. 221 St-Hubert ou au Bureau de Placement de la PATRIE — 4145. 89-4

CHARRETIER — Vous trouverez un bon charretier au No. 97 rue Hôtel-de-Ville ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 89-3

COLLECTEUR.—Jeune homme demande emploi comme collecteur, meilleures références. S'adresser au No 543 Désormeaux, Tétreaultville, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 88-3

COMMIS DE BUREAU — Jeune fille demande emploi dans un bureau clavigraphe. S'adresser au No. 84 Parc Lafontaine ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 88-3

COMMIS—Jeune homme de 23 ans, demande emploi dans un bureau. Expérience, ayant déjà été secrétaire, meilleures références. S'adresser au No 170 Marquette ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (4092). 85-6

COMMIS — Jeune homme demande emploi dans un magasin de marchandises sèches, expérience et références. S'adresser au No. 1907 Ste-Catherine Est ou Bureau de Placement de la PATRIE. 89-2

CONTREMAITRE ayant l'expérience pour les meubles et la menuiserie intérieure, demande emploi. S'adresser Casier 4136 la PATRIE. 88-3

CONTREMAITRE—Homme demande emploi comme contremaitre dans la construction pour le béton. S'adresser au No. 638 Alma ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 87-3

CONTREMAITRE—Homme demande emploi comme contremaitre dans la construction en ciment et sur les quais. S'adresser 1474 Chabot ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 88-3

COUPLE demande emploi, femme comme femme de chambre ou autre, le mari ouvrage général. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. (4120). 87-3

DRIVER.—Homme sobre, meilleures références désire emploi comme driver pour les liqueurs, biscuits ou pâtisseries, fournirait caution. S'adresser au No 487 rue St-Christophe ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (4149) 89-4

ELECTRICIEN.—Jeune homme demande emploi comme électricien. S'ad. au No 220 Champ de Mars ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 88-2

FEMME DE JOURNEE demande emploi au No 1553 St-Jacques. 89-3

FEMME demande des lavages pour le lundi et mardi. S'adresser au No 5 Carmichel ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 88-3

FILEUR — Jeune homme demande emploi comme fileur et margeur. S'adresser au No 127 Craig Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 88-3

GARCON demande emploi comme commençant dans un bureau. S'adresser au No 615 Chambord ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 88-3

GARDIEN.—Homme sobre demande emploi comme gardien. S'adresser au No 560 Dorion ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 88-3

GARDIEN—Homme demande emploi comme gardien de bâtisse ou ouvrage général. S'adresser au No 427 Joliette ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 89-3

INGENIEUR — Jeune homme demande emploi comme ingénieur ou chauffeur sur bateau. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 89-3

JEUNE dame veuve, demande position comme gouvernante ou ménagère chez un médecin ou dentiste ou toute autre profession. S'adresser au No. 97 St-Hubert, Tél. Est 2471. (4140). 89-3

JEUNE FILLE demande emploi dans un bureau ou dans une pharmacie. S'adresser au No 373 St-Hubert ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 89-3

JEUNE HOMME demande emploi pour travailler dans un garage, expérience et références. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 88-3

JEUNE HOMME demande emploi comme "fixer" dans la mécanique. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 89-3

JEUNE HOMME demande emploi dans une manufacture de chaussures. S'adresser au No. 41 Brebeuf ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 89-3

JEUNE HOMME demande emploi dans un dispensaire pour fontaine à soda. S'adresser 612 Université ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 88-3

EMPLOIS DEMANDES

COMPTABLE.—Garçon parlant l'anglais et le français demande emploi comme comptable. S'adresser au No 1129 rue St-Antoine ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 89-3

JEUNE HOMME demande emploi comme commis dans la marchandise sèche, expérience et référence. S'adresser au No 299 rue St-Germain ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 89-3

JEUNE HOMME demande emploi pour prendre charge d'un moulin à scie, à la campagne, connaissant très bien le commerce du bois, aussi les chantiers. Expérience, meilleures recommandations. S'adresser Casier 4051 la PATRIE, ou au bureau de Placement de la PATRIE. (4051). 87-3

JEUNE HOMME demande emploi pour prendre charge d'un moulin à scie, à la campagne, connaissant très bien le commerce du bois, aussi les chantiers. Expérience, meilleures recommandations. S'adresser Casier 4051 la PATRIE, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (4051). 84-6

MACON — Homme demande emploi comme maçon. S'adresser au No 921 St-Dominique ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 88-3

MENUISIER demande emploi. S'adresser au No. 54B rue Montana ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 89-3

MENUISIER — Jeune homme demande emploi comme menuisier. S'adresser au No. 58t Ste-Catherine Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 88-3

NETTOYEUR — Jeune homme demande emploi comme nettoyeur et teinturier. S'adresser au No. 718 rue Bourbonnière ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 89-3

POSITION demandée pour garde malade ou prendre soin d'une personne âgée ou dame de compagnie ou bien encore tenir maison pour une ou deux personnes. S'adresser à Mme E. Paré, 327 St-Zotique, Boulevard St-Denis, Montréal. (4112). 87-3

SOLLICITEUR.— Jeune homme demande emploi comme solliciteur. S'adresser au No 8 Ste-Elizabeth ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 87-3

STENOGRAPHE—Jeune fille demande emploi comme sténographe dans un bureau. S'adresser au No 142 rue D'Aragon ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 89-3

VOYAGEUR—Jeune homme parlant l'anglais et le français, demande position comme voyageur dans les hardes faites ou dans les chaussures. Expérience et meilleures recommandations. S'adresser à Casier 4125, LA PATRIE. 87-4

AGENTS DEMANDES

ASSURANCE-VIE

AGENTS — La Manufacturers Life Insurance Company, bien établie dans la province de Québec, et avantageusement connue du public assureur, désire organiser les districts de St-Hyacinthe, de Richelieu, de Yamaska, de Nicolet, d'Arthabaska, de Beauce, de Joliette, de Berthier et des Trois-Rivières. Des contrats rémunératifs seront donnés aux agents actifs reconnus honnêtes et sobres. Veuillez adresser à The Manufacturers Life Ins. Co., 126 rue St-Pierre, Québec. (2120). 87-6

294 AGENTS

pour vendre terrains bord de l'eau seulement, payons plus hautes commissions, 15 pour cent ; faut vendre ces deux subdivisions d'ici un mois. S'adresser propriétaire, Cartierville North Shore Co., Chambre 401 Banque Québec, A. Lalande, gérant. (2130) 88-6

ELEVES DEMANDES

COLLEGE COMMERCIAL CENTRAL —**Sténographie française et anglaise, mécanographie, arithmétique, comptabilité, français et anglais, etc. Conditions faciles. Denis R. Perrault, principal, 3, avenue des Pins, Ouest, Montréal.** 249-26-l.m.s.

ELEVES DEMANDES—G. C. Mark, enseigne l'allemand, l'anglais, le français, méthode nouvelle, facile. Succès garanti. Cours pour étudiants. Traductions effectuées consciencieusement. Dispose de hautes références de Montréal, 1931 St-Urbain. Tél. St-Louis 7794. 87-6

ELEVES DEMANDES—Sténographie française et anglaise. Cours individuels ou par correspondance. Voulez-vous devenir habiles sténographes? Confiez-vous au plus célèbre professeur du Canada ; auteur des méthodes adoptées par tous les collèges commerciaux et écoles de la province. Trente années d'enseignement comme garantie de succès. N'expérimentez pas ailleurs. Superbes diplômes octroyés. Demandez prospectus. Denis R. Perrault, professeur de sténographie au Monument National, au Collège Ste-Marie, au Couvent du Sacré-Coeur, etc., etc. Principal du Collège Commercial Central, 3, Avenue des Pins, ouest, Montréal. 30-26 mer.-s.

G. C. MARK enseigne l'allemand, l'anglais, le français, méthode nouvelle, facile. Succès garanti. Cours pour débutant. Traductions effectuées consciencieusement. Dispose de hautes références de Montréal, 1931 St-Urbain. Tel. St-Louis 7794. 87-6

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENTIS BARBIERS DEMANDES—Apprenez à devenir barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Outils gratis, positions assurées. Seul Collège Canadien-Français en Amérique, méthode moderne, professeurs de 25 ans d'expérience. Pour informations, écrivez Modern Barber College, 62 St-Lawrence Blvd., Montréal 86-26

BOUCHER

On demande un boucher, bon vendeur au comptoir. Bon salaire pour un homme de première classe. Il devra parler les deux langues. S'adresser à The Western Meat Market, 261 rue Bleury. — 4146. 89-2

BOULANGER sobre et honnête trouvera un emploi immédiatement. S'adresser à J. A. Comeau, La Tuque. (4111). 87-6

CHARPENTIERS

demandés pour ouvrage sur wagons à marchandises. S'adresser au Pacifique Canadien, au surintendant des usines Angus. (2056). 66-26

CHARRETIERS avec tombereaux, doubles ou simples. S'ad. sur les lieux rue Ste-Catherine, côté Sud, entre Ste-Elisabeth et Sanguinet. 87-6

CHAUFFEUR

On demande un chauffeur d'automobile expérimenté pour conduire un express de livraison. S'adresser au Gérant de la PATRIE. 89-jno

CHEF CUISINIER demandé immédiatement pouvant fournir de bonnes références. Bon salaire, emploi à l'année. S'adresser à Hôtel Chicoutimi, P. Q. (4126) 87-6

COMMIS-EPICIER demandé immédiatement un jeune homme expérimenté, apportez références. S'adresser 51 Houle, coin Amherst ou 572 Amherst. 88-6

COMMIS—On demande un commis de 4 à 5 ans d'expérience dans la ferronnerie parlant les deux langues. Références exigées. S'adresser J. P. Bélair, 1811 Ste-Catherine Est. (4148) 89-1

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

COUPLE—On demande un couple, l'homme pour prendre soin d'un cheval et la femme comme servante. S'adresser au No 1031 Delorimier. (2124) 88 jno

CUISINIER ou cuisinière demandé immédiatement pour restaurant. S'adresser 1311 Boulevard Saint-Laurent. 89-1

DEMANDE 200 hommes de tous métiers, tels que journaliers, charpentiers, cuisiniers, teneurs de livres, etc., pour une compagnie de l'Ouest. Ouvrage garanti à l'année. Salaire de $2.75 à $4.50 par jour; pour plus amples renseignements veuillez vous adresser à D. Blais, c-o E. D. & B. C. Ry. Mirror Landing, Alberta. ((2133). 89-30

DISTRIBUTEURS

On demande 20 jeunes gens pour distribuer des circulaires. Emploi permanent. S'ad. immédiatement Dominion Messenger and Signal Co., 6 rue Saint-Sacrement. (2135). 89-1

FERBLANTIERS

demandés pour ouvrage sur le banc. Bon salaire. A. Sauvageau et Cie, 325 rue de Montigny Est. 89-3

FILEUR

On demande des fileurs pour presses cylindres. S'adresser au Bureau de Placement de la ATRIE. 83-jno

GARCON demandé pour alimenter une presse Gordon. S'adresser à M. Briggs, au sous-sol, 83 rue Craig-ouest. (2128). 88-3

HOMME de cour.—On demande un bon homme de cour pour écurie et ouvrage. S'adresser 1033 St-Jacques. 89-3

HOMMES demandés pour des situations du gouvernement, $90.00 par semaine. Ecrivez immédiatement pour la liste des positions ouvertes à Institut Franklin, Dept. 725 D., Rochester, N.Y. 71-26

MENUISIERS—3 bons menuisiers demandés pour manufacture de portes à Ste-Agathe des Monts. Se présenter 2021 rue Clarke, huit heures, jeudi soir. (4150). 89-2

MEUBLIER demandé pour ajuster les caisses de pianos. Bon salaire et position permanente à un homme compétent. S'adresser à la manufacture de pianos Pratte, 2502 St-Laurent. (2129). 88-jno

MOULEURS

Demandés aux Grey Iron Works. S'adresser au Pacifique Canadien, surintendant des Usines Angus.—2097. 79-26

ON DEMANDE un garçon pour travailler dans une épicerie. S'adresser 176 Milton. (2125) 88-3

ON DEMANDE immédiatement 5 bons menuisiers habitués à travailler au banc. S'adresser à la Manufacture Damien Lalonde, rue Christophe-Colomb, près du C. P. R. Ou le soir, entre 7 et 8 hrs, à 35 Rachel Est. 86-6

PLOMBIER—On demande un bon plombier. S'ad. Jos. Laurier, 355 rue Providence. 85-6

PLOMBIERS—On demande des jeunes compagnons et des apprentis plombiers. S'adresser à O. Lavigueur, 860 Droiet. Tel. St-Louis 2878. 89-1

TENEUR DE LIVRES

On demande un jeune homme ayant trois ou quatre années d'expérience comme teneur de livres, devra fournir de bonnes références. S'adresser Casier J. N. P. la PATRIE, mentionnant salaire exigé. 76-jno

VENDEURS DEMANDES

immédiatement, des hommes, rayons aux affaires pour s'occuper de la vente de terrains d'une subdivision où la United States Steel Corporation est à construire une fabrique monstre. Rappelez-vous que ces lots se vendront par eux-mêmes. Il nous faut des aides. Hommes intelligents, profitez immédiatement de cette chance. Adressez-vous au gérant des ventes, Geo. E. DeSeve, 302, Edifice de la Banque des Cantons de l'Est. — 2095 84-6

VENDEURS DEMANDES

Pour la vente de terrains situés en plein centre des villes les plus prospères de l'Ouest Canadien, entre autres: Primrose, Alta; Moose Jaw, Sask.; Kenora, Young, Biggar, Battleford, Brandon, Man., et nos vergers mission de Cranbrook, C.A. Rémunération très libérale. Pourquoi perdre votre temps à vendre des terrains éloignés du centre des villes, quand des compagnies sérieuses vous offrent ce qu'il y a de mieux sur le marché de l'immeuble? Par conséquent, plus facile à vendre et surtout plus satisfaisant pour vos clients. Venez nous voir, nous vous convaincrons. Adressez-vous à J. R. Giroux, gérant des ventes, Campbell Realty Co., 505 Eastern Township Bk Bldg. Tél. 7776. (2085). 86-7-9-11-15-17

VENDEUR "STEAMFITTER"

Demandé. Un qui connait parfaitement l'ouvrage, dans toutes ses branches, et peut en parler sans crainte dans le commerce, avec les architectes, etc. Devra aussi parer à toutes difficulté. Bonne position permanente pour l'homme compétent. Français ou anglais. Spécifier l'âge, l'expérience et le salaire exigé. Boîte 2111 La PATRIE. 86—7-9-11

VOYAGEUR demandé dans l'épicerie, pour Montréal. A commission. S'adresser 19 St-Gabriel. — 4131. 88-2

FEMMES. FILLES DEMANDEES

FEMME demandée pour laver la vaisselle. S'adresser au No 3, Vitré Est. (4122) 87-3

FEMME DE JOURNEE demandée. S'adresser au No 38 Craig Est. (2126) 88-3

FEMMES demandées immédiatement pour estamper des patrons chez elles. $1.00 la douzaine et plus, ouvrage garanti, des dames répondent. S'ad. 269 rue Université, coin Ste-Catherine, au-dessus de la pharmacie, ch. 3. 86-6

FILLES—On demande des jeunes filles d'expérience dans les robes. S'adresser immédiatement 294 Droiet. 85-6

FILLES DEMANDEES—Opératrices et aides. S'adresser à la Canadian Bag Company, 492 rue William, en ville. 85-jno.

FILLES DEMANDEES pour la reliure. S'adresser à M. Briggs, au sous-sol, 83 rue Craig Est. (2128). 88-3

FILLES DE TABLES

L'on demande des filles de tables ayant de l'expérience pour la salle à manger et Lunch Counter. S'adresser au gérant du Restaurant à la gare Windsor, C.P.R. — 2119. 87-6

FINISSEUSES.—On demande 25 bonnes finisseuses dans les fourrures. Plus hauts gages payés. S'adresser à Mlle Julien, chez Chas. Desjardins et Cie., 130 rue St-Denis. 81-jno.

ON DEMANDE UNE SERVANTE

Où ? Tout partout ! Nous recevons tous les jours de nombreuses demandes de servantes. Les servantes qui sont sans position ou qui désirent l'améliorer sont priées de passer au Bureau de Placement de la PATRIE. Nous avons des places pour elles.

Tous les jours nous plaçons dans de bonnes familles, servantes, cuisinières, bonnes, etc., etc.

Et tous les jours la demande se fait de plus en plus considérable. Voilà pourquoi nous faisons un pressant appel aux jeunes filles désirant se placer, en ville, ou à la campagne.

S'adresser à la directrice du Bureau de Placement de la PATRIE qui saura leur trouver tout de suite la position désirée.

FEMMES. FILLES DEMANDEES

FILLES! FILLES! FILLES

Filles d'expérience demandées pour les robes d'enfants, aussi des filles pour apprendre. Emploi permanent. Les plus haut gages payés. S'adresser tout de suite John P. Black & Co. Limited, 123 rue Vitré ouest (2085) 78-13

FILLES! FILLES! FILLES

On demande des opératrices d'expérience sur Kimonos et robes de maison, aussi des apprenties, ouvrage permanent. On paie le plus haut salaire. S'adresser immédiatement à John P. Black & Co. Limited, 123 rue Vitré ouest (2085). 78-13

FINISSEUSES

On demande des bonnes finisseuses pour travailler dans la fourrure, ainsi que des apprentis. S'adresser A. J. Alexandor, manufacturier de fourrure en gros, 504 St-Paul. — 2109 86-6

LAVEUSE de vaisselle demandée. S'adresser à Eastern Township Hôtel, coin St-Alexandre et Craig. (4134). 88-3

MODISTE demandée. S'adresser La Mode, 36 Ste-Catherine Est. (4120) 87-3

ON DEMANDE une laveuse, deux jours par semaine, avec bonnes références, au No 462 Chemin Ste-Catherine. Faire application dans la matinée. Tél. St-Louis 3038. (4127) 87-3

SOLLICITEUSE DEMANDEE — Pour un article qui se vend bien. Si vous voulez travailler, adressez-vous à Chambre 64, 364 rue Université. (2096). 84-6

STENOGRAPHE — On demande une jeune fille sténographe dans les deux langues. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. — 2122. 88-3

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICE — Longueuil, pour école modèle avec éléments de l'anglais. S'adresser à M. le curé, en envoyant copies des certificats. — 4142. 89-12-11-18

SERVANTES DEMANDEES

BONNE D'ENFANTS demandée au No 1094 Delorimier. (2124) 88 jno

BONNE — On demande une bonne, pour prendre soin d'un enfant de dix-huit mois, références exigées. S'adresser immédiatement à Madame A. Fauteux, St-Jérôme, Co. Terrebonne. — 4135. 88-2

CUISINIERE ou cuisinier demandé, personne recommandée. S'adresser Clercs St-Viateur, coin St-Viateur et Durocher, Outremont. (4105). 86-6

CUISINIERE.—On demande une bonne cuisinière. Meilleurs gages payés. Bonnes références. S'adresser à 562 St-Denis. 88-3

CUISINIERE — On demande une cuisinière pour aller au bord de la mer, au Petit Métis. Salaire $18 à $20, références exigées. S'adresser au "Nickel", 283 Mountain. — 4085. 85-6

FILLE — On demande une fille de table et une cuisinière à 61 ave. Viger. 88-2

FILLE—On demande une jeune fille pour aider aux soins du ménage, bons gages payés. S'ad. 146 Fullum. 88-6

FILLES — 2 filles de chambre demandées. S'adresser à Eastern Township Hôtel, coin Craig et St-Alexandre. — 4141. 89-3

FILLE DE SALLE demandée avec expérience. S'adresser Hôtel Riendeau, 58 et 60 Place Jacques-Cartier. (4137) 88-3

JEUNE FILLE demandée comme servante. S'adresser au No 72, 3ème Avenue, Viauville. (4118) 87-4

JEUNE FILLE demandée pour maison privée, confort du chez-soi, bons gages payés, références exigées. Mme P. J. Hubert, 249 Queen Mary Road, Notre-Dame de Grâce, West 2221 85-6

MENAGERE demandée. On donnerait chambre et cuisine meublées et éclairées à personne seule ou avec enfant, pour l'entretien de deux autres pièces, chez homme seule. Casier 4123 la PATRIE. 87-3

ON DEMANDE une personne âgée pour prendre soin de la maison, 35 Avenue Laporte, St-Henri. 87-3

ON DEMANDE des filles de tables et aussi des filles de chambre. S'adresser au No 666 Sherbrooke Ouest. Tél. Up. 1016. (2121). 88-3

ON DEMANDE une jeune fille pour aider au ménage, dans une petite famille. Elle pourra aller coucher chez elle tous les soirs. Au No 351 Ave Laval. (4078). 84-6

SERVANTE générale demandée. S'adresser 72 St-Denis. — 4121. 87-6

SERVANTE générale demandée. S'ad. 883 Mont-Royal Est. 87-6

SERVANTE générale demandée, pas de lavages. S'adresser au No 542 Dorion. (4138). 89-3

SERVANTE générale demandée, pas d'enfants, lavage en dehors. S'adresser 546 St-Denis. 87-6

SERVANTE générale demandée, petite famille, références exigées, lavage en dehors, 1073 Cadieux. 87-3

SERVANTE—On demande une bonne servante générale. S'adresser 1302 Ste-Catherine Est. Dr Audet. 87-3

SERVANTE générale demandée, bons gages. S'adresser Mme O. Brazeau, Corona Hôtel, Lachine. (4133). 88-3

SERVANTE générale demandée, famille de 4 personnes, pas d'enfants. S'adresser au No. 23 Chemin Ste-Catherine — 4114. 87-3

SERVANTE demandée pour la campagne, Chateauguay. Petite famille. Paiera jusqu'à $25.00. S'adresser 163 Villeneuve Ouest. Tél. St-Louis 7022. (4130). 88-3

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée, pas de lavages, bons gages. S'adresser au No 221 Mont-Royal, angle Papineau. (4143). 89-6

SERVANTE générale demandée, pas de lavage, références exigées. S'adresser le soir 24 Lorne Ave., près Milton. (2127). 88-3

SERVANTE—Personne d'un certain âge demandée. Pas d'enfants, pas de lavages. S'adresser au No 363 St-Denis. (4129). 88-6

SERVANTE GENERALE demandée pas de lavage ni cuisine. Références exigées. S'adresser au No 1164 rue St-Hubert. (4139) 89-2

SERVANTE GENERALE demandée, petite famille. S'adresser Mme V. Trudeau, 121 rue Victoria, St-Lambert. (4147) 89-3

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine. Inutile de se présenter sans références. Bon salaire. S'adresser au No 689 St-Denis. (2131). 83-3

SERVANTE demandée, petite famille, temps libre, une voulant venir à la campagne pendant juillet et août préférée. S'adresser 261 Vitré Est. (4128). 88-6

SERVANTE demandée, famille de trois, pas de lavage, bons gages. S'adresser au No 153 Querbes, Outremont. Tel. St-Louis 6459. (4097). 87-3

SERVANTE générale demandée pour bureau de médecin. Références exigées. Pas de lavages. Salaire $15 à $25, équivalent compétence. S'adresser 127 Dufresne. (4132). 88-6

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pour 3 personnes. S'adresser à J. E. Robillard, Lanoraie village ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (2132). 89-3

SERVANTE—On demande une servante sachant faire la cuisine, pour un club de chasse et de pêche. Personne très recommandée. Très bon salaire. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 86-6

SERVANTE—On demande immédiatement une servante générale pour famille de 3 ou 4 personnes, pas de lavage, place permanente. S'adresser 173 Lasalle, Maisonneuve. Tel. Lasalle 274. 87-3

SERVANTE demandée sachant faire la cuisine, bons gages à une personne compétente. Les mois d'été passés à Beaconsfield. S'adresser à Mme J. B. Letendre, 425 Mount Stephens Avenue, Westmount. (4076). 84-6

SERVANTE GENERALE demandée, fille forte et de bonne volonté, pour maison de pension privée, devra parler l'anglais. S'adresser immédiatement à 265 Prince-Arthur Ouest. (4141) 89-3

SERVANTE demandée—On demande immédiatement une servante générale. Petite famille, pas de jeune bébé, pas de blanchissage, soirs de sortie et bon salaire. S'adresser immédiatement à 28 Christophe Colomb. 87-6

A LOUER

A LOUER 3 places d'écurie avec soubassement. S'adresser 234 rue Bourbonnière. Tél. St-Louis 931. 86-6

ENDROIT pour atelier ou manufacture, bien éclairé, chauffé, téléphone. $8 à $15 par mois. Institut d'Optique Ouimet, 442 Ste-Catherine Est. Tél. Est 1895. 88-6

AUTOMOBILES A LOUER

AUTOMOBILE à louer, prix réduits pour mariages, baptêmes, Montreal Auto Livery Co., A. Coudron, prop., 184 Berri. Est 4363. 26-156

AUTOMOBILES A LOUER—Automobiles louées à l'heure, à la journée, à la semaine, jour et nuit. Prix raisonnables. G. Goudron, 221 Sanguinet. Est 3579 44-260

BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer, deux petits bureaux séparés, avec salle d'attente et l'usage du téléphone. S'ad. Crédit Immobilier F. C., 46 Notre-Dame Ouest. 85-6

MAGNIFIQUES BUREAUX en avant ou en arrière, bien éclairés, chauffés, usage du téléphone, salle d'attente, local bien annoncé. Institut d'Optique Ouimet, 442 Ste-Catherine Est. Tél. Est 1895. 88-6

MAGASINS A LOUER

A LOUER—Magasin, grande cave avec logis privé, bon pour tout commerce dans construction neuve, 2526 Avenue Chateaubriand. Pour renseignements s'adresser sur les lieux ou 60 Notre-Dame Est. Tel. Main 8744. Tél. St-Louis 6730. 87-jno

MAGASIN A LOUER, 1069 Notre-Dame Ouest, grand magasin avec 2 vitrines et peut faire logement en arrière. Prix $20.00 par mois. J. B. Desève, 12 Plateau. Tél. Est 2226. 88-6

RUE BLEURY. Magasin de coin avec trois vitrines, à louer, approprié pour commerce en gros ou en détail. Loyer très raisonnable. S'adresser à The Crown Trust Company, 145 rue St-Jacques. Téléphone Main 7990. 84-6

RUE STE-CATHERINE OUEST, entre rues St-Mathieu et St-Marc, magasin à louer, convenable pour marchand de tabac, tailleur, etc. Loyer très raisonnable pour entrer en possession immédiate. S'adresser, The Crown Trust Company, 145 rue St-Jacques, téléphone Main 7990. 84-6

RUE STE-CATHERINE OUEST, entre les rues Drummond et de la Montagne, magasin à louer, site idéal pour un commerce de détail de haute classe, on peut obtenir un long bail. S'adresser à The Crown Trust Company, 145 rue St-Jacques. Téléphone Main 7990. 84-6

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE."

CHAMBRES A LOUER

AMHERST, 571A, vous trouverez chambre et pension de 1ère classe dans famille privée. 89-1

AMHERST, 295, près Ste-Catherine. Chambre double sur le devant, étage du bain, gaz Auer, garde-robe. 88-6

AMHERST, 596, près Sherbrooke. — Jolie grande chambre à deux lits, pour messieurs seulement, étage du bain, téléphone. 81-6

CHAMBRE — Belle grande chambre double, meublée à neuf, électricité, pour un ou deux messieurs. S'adresser 108 St-Denis. 88-6

DEMONTIGNY Est, 463 — Grande chambre meublée à neuf à louer pour homme, bain sur même plancher. Téléphone. 84-6

JOLIE CHAMBRE simple meublée à louer, dans famille privée, sans enfants. S'ad. 1723 St-Urbain. 88-2

RUE STE-FAMILLE, 74A—Chambres nouvellement meublées à des prix modérés pour dames et messieurs. Téléphone Est 4001. 84-6

STE-CATHERINE EST, 442 — Plusieurs chambres bien éclairées meublées ou non, gaz, électricité, téléphone, de $1.00 à $3.50 par semaine, possession immédiate. Est 1895. 88-6

ST-CHRISTOPHE, 487.—Belle grande chambre de devant, garnie dans une famille privée, bain et gaz, avec usage du piano si désiré, pour un ou deux messieurs. Prix modéré. 84-6

ST-DENIS, 677, près Roy, chambres simples et doubles à louer, avec lits séparés et l'étage du bain, avec l'eau chaude à l'année. Service de téléphone. Est 1016. 88-6

ST-HUBERT, 213 — Belles grandes chambres doubles et simples sur le devant, étage du bain, meublées à neuf, dans bonne famille sans enfant. 89-6

MAISONS A LOUER

A LOUER—Rue Berri, Villeral, 4 à 7 appartements, $10 à $13 par mois. S'ad. 2263 St-Denis. Tél. St-Louis 2170. 86-6

PLUSIEURS LOGEMENTS au centre de la ville, $5.00 à $22. Magasin coin St-Norbert et Cadieux, possession immédiate. Ménage à vendre. S'adresser au propriétaire, 56 St-Norbert, Est 1508. 188-260

ST-ANDRE 170, 5 chambres garnies à louer, $16.00 par mois. S'adresser à 224 Ave. Hôtel de Ville. 88-3

PROPRIETES DE CAMPAGNE A LOUER

A LOUER—Mance, 216, pour la saison d'été, joli petit flat, 6 chambres meublées (complet), téléphoner le matin Est 2502. 89-1

A VAUDREUIL, maison à louer pour les mois d'été, sur le lac des Deux-Montagnes, à 2 milles des gares de Como et Ile Cadieux. 9 pièces, des arbres autour de la maison. Conditions faciles. S'adresser à Samuel Sauvé, Vaudreuil. 89-6

MAISON de 4 pièces, sur le bord de l'eau, à la Rivière des Prairies, beaux arbres, site pittoresque, à louer pour la saison d'été. F. Lamontagne, 1750 rue Hutchison. Tel. Main 507. 84-6

OLD ORCHARD, Me., à louer, cottage moderne, un des plus beaux sur la plage, neuf appartements, chambre en plein air grillée, foyer, électricité, etc., cinq minutes de la gare. Dr L. B. de LaBruère, 119 Main St., Biddeford, Me. 81-6

A VENDRE

A VENDRE à sacrifice, agrès de beurrerie et fromagerie, tout en bon ordre, séparateur à turbine, pompe turbine Mooney. S'adresser D. Adam St-Joseph, Rivières des Prairies. 87-6

A VENDRE, moulin à farine, moulin à scie, moulin à carde, machine pour fouler et presser l'étoffe, sur la rivière du Loup. Prix $6,800. S'adresser à O. et W. Rivard et fils, St-Sévère, P. Q. 86-6

A VENDRE—Aiguille avec pierre à la pointe, pour n'importe quelle machine parlante. On peut jouer 10,000 morceaux sans changer d'aiguille. Garantie pour un an $1.50. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest. 5,7,9,11

BOIS de construction de toutes sortes à vendre, pierre de taille, chassis, portes, briques, radiateur. S'adresser à A. Rochon, 10 Notre-Dame Est, coin St-Laurent. 83-6

BONS PANAMA

Si vous êtes détenteur d'un bon, et que vous soyez fatigué de ne pas recevoir de lot ou voir votre argent ne pas même vous payer d'intérêt, écrivez-moi et je l'achèterai ou le revendre pour vous. Ecrivez à A. Girard, 212 Lagauchetière Est, Montréal 281-jno

BOUTIQUE de plombier à vendre, bon emplacement. Le propriétaire donnerait une grande partie de son ouvrage, le tout à un prix raisonnable. Pour informations s'adresser à 1469 rue St-Jacques, entre midi et 1 p.m. ou entre 5 et 6 p.m. Aussi un char de charbon à vendre à un prix très raisonnable. 88-6

CHIENS poméraniens à vendre, excellent pedigree, bon marché. S'adresser à 2834 rue Berri, en tous temps. Téléphone St-Louis 6605. 89-6

COFFRE-FORT d'occasion à vendre. Coffre fort solidement construit et en bonne condition, grandeur moyenne, fabriqué par une compagnie de confiance. Une occasion en cas de vente immédiate. S'adresser à Casier 738 la PATRIE. 87-l.m.v.-jno

ETAL de boucher à vendre, situé à 1450 Ste-Catherine Est, bonne place d'affaires, clientèle établie. Vente cause maladie. S'adresser sur les lieux. 87-6

FERRONNERIES — Avons transporté notre magasin à 958 St-Denis, près Rachel. Assortiment complet : quincailleries, peinture, etc. Spécialités d'électriciens, gaziers. Epargnerez 25 p.c. en venant voir échantillons. H. Sylvestre et Fils, St-Louis 2906. 29-78

GLACIERES.—Glacières pour épicier, avec chassis à coulisse "Patente Aubin," dernière amélioration, cinq dimensions. C. P. Fabien, manufacturier, 21 Ste-Cunégonde, entre Vinet et Charlevoix. Phone Main 3838. 71-26

LIMITES A BOIS et propriété à vendre, situées dans la province de Québec. Pour informations s'adresser à A. I. P. Boîte postale 13, Matapédia, P. Q. 78-12

QUICONQUE désire acheter par versements, vêtements de première classe pour dames et messieurs, robes et costumes tout faits et faits sur mesure, rideaux, tapis, meubles, nouveautés, pourra s'adresser 29 Ave du Parc. Est 3272. 64-26

TABLETTES en bois dur, profondes, convenables pour marchandises sèches ou chaussures, environ 100 pieds de longueur, bon marché à prompt acheteur. S'ad. J. C. Hémond, 711 Ontario Est. 73-15

AUTOMOBILES A VENDRE ET A ACHETER

REPARATIONS d'autos et accessoires de tous genres. A vendre, autos légèrement usagés, peinture d'autos, huile, gazoline, accessoires, autos à louer à l'heure ou à la journée. Nous faisons la vente et l'achat d'autos à commission. Regent Garage, 1013 Marie-Anne. St-Louis 2307. 71-26

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE run about, marque Argyll à vendre. S'adresser à 1431 Ste-Catherine Est. 89-6

A VENDRE—1 Maxwell 1910, 2 cylindres, voiture Touriste à 5 places $500; 1 McLaughlin-Buick, 4 cylindres, voiture Touriste à 5 places, $500; 1 McLaughlin-Buick, 1912, 4 cylindres, voiture Touriste à 5 places, $1,000; 1 McLaughlin-Buick, 1910, 4 cylindres, voiture Touriste à 7 places, $1,200; 1 Pope-Hartford 1911, 4 cylindres, voiture Touriste à 5 places, $2,000; 1 Packard "30", 1910, 4 cylindres, Limousine, $3,000; 1 Packard "30" 1911, 4 cylindres, voiture Touriste à 7 places, $3,200; 1 Packard "30", 1912, 4 cylindres, voiture Touriste à 7 places, $3,500; 1 Packard "30", 1911, Brougham avec carrosserie Phaéton, 4 cylindres, 5 places, $4,000. —The Comet Motor Company Ltd., 807 rue Université. Tél. Up. 6486. 86-jno.

CHEVAUX, VOITURES, ETC.

A VENDRE 2 Victoria de charretier presque neufs, bon marché; aussi voitures d'été de tous genres. V. Roy, 101 Papineau. 85-6

A VENDRE — Adélard a décidé de vendre son cheval, avis à un prompt acheteur. S'ad. 1129 Mont-Royal Est. 61-jno

A VENDRE boghei Gladstone et harnais, s'adresser A. Lowe, 79 Madison avenue, Notre-Dame de Grâces. 88-6

A VENDRE—Telma, jument trotteuse brune, 7 ans, 5 pds 3 pcs, pesanteur 1025, pas de record, pouvant s'en aller très vite. S'adresser Emile Bélisle, St-Eustache, P. Q. 87-6

A VENDRE—Une express toute neuve, avec top, ayant coûtée $225.00, pour $125.00 et un attelage ayant coûté $55.00 pour $30.00. S'adresser à 179 Ave. Esplanade, entre Rachel et Marie-Anne, de midi à 2 hrs ou le soir de 6 à 8 hrs 85-6

BOGHEI, rubber tires, presque neufs, à vendre. S'adresser 530 Craig Est ou 37 Amherst. 89-6

BONNE JUMENT noire à vendre, 6 ans, garantie sous tous rapports. 2326 St-Denis, St-Louis 3330. 89-6

CHEVAL rouge foncé, 7 ans, sain, 980 lbs. Docteur Gatien, 72, 3ème Avenue, Maisonneuve. Lasalle 722. 89-6

CHEVAUX — A vendre 3 chevaux, 1 harnais double, 191 Amherst. Bell Tél. Est 105. 88-3

PONEY à vendre, boghei, rubber tires, aussi attelage complet. S'adresser 93 Church, Verdun. 85-6

PONEYS — 3 poneys avec harnais, voitures, aussi petite express de poney sur rubber tire, un attelage double pour poney et un boghei Québec, rubber tire. Oscar Rivet, 812 Notre-Dame ouest. 85-6

VOITURE d'été à deux sièges, en bon ordre, à vendre, bon marché. S'adresser 1466 St-Hubert. 84-6

VOITURE de livraison couverte, bonne pour épicerie. S'ad. 1091 Des Erables, coin Rachel. 84-6

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE à Delorimier, une épicerie des plus achalandée. Vente $1,000.00 et plus par semaine. S'adresser 1238 Delorimier ave. 65-jno.

EPICERIE licenciée avec roulant complet, à vendre, bonne place d'affaires, loyer modéré. S'adresser à 265 Wolfe. Tel. Est 4618. P. A. Déziel. 87-6

EPICERIE ET RESTAURANT à vendre, avec fixtures et beau coin, bonne clientèle, pas de crédit, bonne occasion pour prompt acheteur. S'adresser à 805 St-André. 89-6

EPICERIE à vendre, très bonnes affaires, bon et beau coin, logement au-dessus, long bail, grande cave cimentée, belle cour pontée et couverte. Si vous aimez à vous placer avantageusement, venez me voir. S'adresser 1092 St-Valier, autrefois Huntley, St-Louis. 6866. 88-6

FERME A VENDRE

FERME de village à vendre, 110 acres. Bons bâtiments. Excellente culture. Stock, accessoires, silo, le tout moderne. Grand verger de pommiers. Conditions faciles. O. N. Hull, Cowansville, P.Q. 89-6

FERME A VENDRE de deux cent dix acres bien cultivables dans Compton, près Sherbrooke; grande maison de trois étages, ancienne résidence de sénateur, dépendances modernes, sucrerie, à deux milles du village, et un mille de la station. La récolte de l'an dernier a été de douze cents minots de grain et soixante-quinze tonnes de foin. S'ad. dame veuve J. Bureau, 1911 St-Denis. Tél. St-Louis 656. 84-6

MEUBLES A VENDRE

ARMOIRE murale en chêne solide, 11½ x 8, à vendre. S'ad. 374 Workman. 85-6

A VENDRE au comptant et à la semaine toutes sortes de meubles par H. Denys, marchand de fournitures de maison. 806 rue Ontario, Maisonneuve. 86-26

A VENDRE—Ameublement neuf et de seconde main, aussi poêles à bois, et poêles à gaz, à bon marché. E. Germain, 2397 Ontario Est 79-26

CANAPE EN CUIR, monture en chêne à vendre à bon marché. S'adresser à 1695 Hutchison, coin Villeneuve. 85-6

MAISON meublée à vendre, 6 appartements. S'ad. 354 Hôtel de Ville, de 2 à 5 hrs. 84-6

MEUBLES et vêtements par paiements faciles, toutes sortes de meubles, tables, tapis, poêles, au plus bas prix ou paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 83 rue Craig Ouest. Main 550. 76-26

PIANOS ET ORGUES

AFIN d'introduire notre nouveau magasin d'ici à 30 jours, nous donnerons à tout acheteur de piano neuf, pendant notre vente d'ouverture, le choix du violon, boîte et archet, ou une mandoline et boîte gratis. Prenez avis de notre nouvelle adresse. The Leach Piano Co., Limited, 733 rue Ste-Catherine Ouest, entre la rue Mackay et la rue Guy, côté du Nord, Montréal. 85-6

HERBERT & Co.—Piano droit, caisse en acajou, touches d'ivoire et d'ébène. On pourra l'échanger pour un neuf dans les trois ans. Une aubaine à $75. Payable $5 comptant et $3 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine ouest, angle Stanley. 5,7,9,11

PIANO MASON & RISCH —Grand cabinet, 7 1-3 octaves, très fort, riche tonalité, beau fini. Réduit à $275. Payable $20 comptant et $8 par mois. 550 rue Ste-Catherine ouest, angle Stanley. 5,7,11

WILLIAMS, piano cabinet grand, caisse en bois de rose, 7 1-3 octaves, excellente tonalité et action. Vrai bargain à $225. Payable $10 comptant et $7 par mois. Layton Bros, 550 rue Ste-Catherine Ouest, angle Stanley. 85—6-9-11

E AU DE JAVELLE

EAU DE JAVELLE — Toutes femmes devraient demander l'eau de Javelle "Carmond", manufacturée par Jos. Paquin, 915 Berri. Tél. St-Louis 2367. 67-39

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT ET VENTE de stocks, bons débentures, etc. Prêts sur hypothèque. Propriété à vendre et à échanger contre lots à bâtir. Terrains, terres, limites à bois. Administration de succession. J. B. D. Légaré, 11 St-Jacques. Main 6629. 86-6

A VENDRE—Epiceries licenciées ou non, magasins de cigares, etc., hôtels, vues animées, salles à manger, magasins de modes, maisons meublées pour louer des chambres, etc. Les personnes désirant vendre ou échanger leur commerce sont priées de s'adresser à Philippe Paduano, 117 Ste-Catherine Est, en face de la PATRIE. Tél. Est 4209. 84

A VENDRE—A vendre, magasin de chaussures et articles de fantaisie, stock $5,500, $1,500 comptant, balance en terrains ou petite propriété. Vues animées, 825 sièges à 10c, $4,000 comptant, balance facile. Hôtel $3,000 comptant, balance à termes. Hôtel de campagne, maisons meublées, épiceries, recettes par semaine $550. Magasin de cigares, etc. S'adresser Jean Castelli, 120 Ste-Catherine E., bâtisse la PATRIE, établi dans cette ligne depuis 23 ans. Tél. Est 4563. 86-6

MAGASIN de ferronnerie à vendre dans le nord de la ville, bonne place d'affaires, bonne chance à prompt acheteur. S'adresser 2087 St-Laurent. 89-6

RESTAURANT — Bon restaurant à vendre, bonne place d'affaires. S'adresser 176 Amherst. 89

RESTAURANT à vendre, recette de bière blanche extra, aucune offre raisonnable ne sera refusé, cause de vente, maladie. S'adresser à 633 Ontario Est. 84-6

TERRES A VENDRE

TERRE A VENDRE — 200 acres boisées, 4½ milles du chemin de fer "Intercolonial", co. Drummondville. Pour plus d'informations s'adresser par lettre, ou personnel, J. Albert Légaré, 154 St-Martin. 89-6

YACHTS A VENDRE

MAGNIFIQUE YACHT à gazoline, neuf, blanc, 32 pieds par 5, en cyprès importé, avec "top" démontable à volonté, machine Authier, 28 c. v., 4 cylindres, 4 temps, magneto basse et haute tension, hélice en bronze, avirons, "life preservers", chaises, etc., contient 10 personnes ; fait du 16 milles à l'heure, le tout en parfait ordre. Vendra à très bon marché. Ant. Germain, 144 Sanguinet 86-6

YATCH à vendre, 20 x 5 pieds, 2 cylindres, 8 forces, bon marché. S'adresser E. Traban, 28 rue Delinelle. 86-6

AVIS

AVIS—Succession veuve Lugger Prézeau. Toute personne devant à la dite succession ou à qui il serait dû par cette succession, sont priées de s'adresser sous le plus court délai à Crépeau et Paquette, 310 Visitation. 58-26

BOIS DE CHARBON

COMMANDEZ votre provision aujourd'hui même à La Cie des Combustibles Domestiques. Accommodation, facilité de paiement. Angle Carmel et St-Denis, St-Louis 2149. 78-26

HOTEL

HOTEL FEDERAL, Ottawa, coin Sussex et Besserer, en face du Dépôt. Seul hôtel Canadien-français à Ottawa. $2.00 par jour en montant. — P. G. Danis, Prop. 18-jno

REPARATIONS

REPARATIONS DE MEUBLES de tous genres, rembourrés, avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00. Plume désinfectée. Turcot & Leblanc, 709 Lafontaine. Tél. Est 5396. 73-26

REPARATIONS — Quality Bedding Co., maison d'expérience, réparent matelas et bourrures de meubles. Donnez votre commande à St-Louis 7127. 1220 St-Denis, près Mont-Royal. 64-26

DIVERS

AUX HOMMES SEULEMENT.—On envoyera gratuitement un livre traitant des maladies spéciales à l'homme. Inclure 10c en timbres pour frais de poste. Institut Médical Ehrlich, 208 Blvd. St-Laurent. 81-jno.

CENDRES DONNEES

pour le charroyage. S'adresser à l'ingénieur de l'édifice de la PATRIE, excepté le samedi. jno.

DIVERS—Nouvelle découverte pour arrêter la chûte des cheveux, en activer la croissance, garantie guérir les pellicules pour toujours, échantillon 10c, 1113 Marie-Anne, Montréal. 86-6

Dr LAFOREST—Spécialité: maladies des femmes. Traitement sans opération. Institut du Dr Laforest, coin Sherbrooke et Ave. du Parc. Consultations gratuites de 9 hrs à 3 hrs. Tél. Est 3504. 5-jno

DR PRUD'HOMME—Spécialité: Maladies des voies digestives : foie, estomac, intestin, etc. Institut du Dr Laforest, coin Sherbrooke et Ave. du Parc. Consultations gratuites de 9 hrs à 3 hrs. Tél. Est 3504. 73-jno

SI VOUS avez une façade à peinturer, un appartement à tapisser, une vitre à renouveler. Adressez-vous à 138 St-Denis, A. E. Brousseau, entrepreneur peintre. Satisfaction garantie. 85-6

TRAITEMENT LOBEL, 808 St-André. — Nous adressons gratuitement notre livre traitant des maladies de femmes, retard, irrégularité des règles, etc. 195-306

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur 1ère et 2ème hypothèque, taux courant. L. G. Goyette, notaire, 25 rue St-Jacques. 74-26

ARGENT A PRETER sur 1ère, 2ème et 3ème hypothèque, aux plus bas taux, H. N. R. Viau Realty & Trust Co., 46 Notre-Dame ouest, Main 5761. 74-26

ARGENT à prêter sur 1ère, 2ème et 3ème hypothèque et achats de balance de prix de vente. S'adresser à A. Jetté & Cie, édifice du Crédit Foncier, 35 rue St-Jacques. Tél. Main 7097 39-jno.

PRETS sur hypothèque, achats d'hypothèques, balances de prix de vente, bons billets. A. Pilon et Cie, 62 St-Jacques Main 7675. Soir 171 Parc G. E. Cartier, Westmount 2922. 71-26

PRETS sur hypothèque, achat d'hypothèque, balance de prix de ventes, bons, billets, etc. J. H. Richardson & Co., 195 Ste-Catherine Est. Tél. Est 3879. Ouvert tous les soirs. 89-6

A VENDRE OU A ECHANGER

BON COMMERCE à vendre ou à échanger pour cheval et voiture, commerce bien payant, qui se fait avec peu d'argent. S'ad. 2649 St-Hubert, coin St-Zotique, Blvd St-Denis. 87-6

PROPRIETES, terrains à vendre ou à échanger dans toutes les parties de la ville, conditions faciles. Abel Prévost & Cie., 1581A., Papineau. St-Louis 7034. 71-26

VOLAILLES ET OEUFS

Recettes pour conserver des oeufs avec toutes les qualités pendant 12 mois, pour les manger ou vendre. C'est du 100 pour 100 en une demi-année. Circulaire gratis. Octavien Rolland, Boîte Postale 2363, Montréal. 21-156

A VENDRE OU A LOUER

A ST-MARC, QUE., à vendre ou à louer, bien bas prix, maison à deux logements. S'adresser à E. Lorrain, 208E. 23ème rue, New-York, N.Y. 87-9

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

SEGUIN & VALIQUET

2204 St-Laurent.

$12500 — RUE BLOOMFIELD, Outremont, maison 3 étages, 27 x 50 ; terrain 27 x 100, cave cimentée, fournaise eau chaude, $3,000 comptant. Balance en terrains.

$6800 — RUE MANCE, 3 étages, 25 x 40 ; terrain 25 x 90 ; comptant $2,000, balance en terrains. Hypothèque à 6 pour cent.

$7000 — SAULT AU RECOLLET, sur le chemin ..., cottage, à vendre ou à échanger, ... fini, plancher bois dur, lumière électrique, bain, w. c., habitable l'hiver et l'été, 10,780 pieds de terrain. Comptant $2,500, ou à échanger.

TERRAINS

TERRAIN rue Buller, près St-Dominique, 25 x 102, 70c le pied. $1,000 comptant. Balance en deux ans.

TERRAIN rue St-Laurent, près usines des tramways, 28c le pied. Comptant $500, balance facile.

RUE GIROUARD, Outremont, 75 x 108, à $1.35 le pied, comptant $3,125, balance en 8 ans, intérêts 6 p.c.

TERRAIN à échanger contre automobile

St-Louis 1526. Le soir St-Louis 121 et 5178 86-6

A VENDRE PAR

DENIS REALTY LIMITED

50 Notre-Dame-Ouest, coin St-Sulpice.

7 TERRAINS Ave McLynn, près Queen Mary, 26 x 108, à 45c le pied.

6 TERRAINS, Western Park, rue Waldorf, 25 x 79, à 30c le pied.

CHEMIN STE-CATHERINE, coin Williams, 96 x 100, à $1.25. Conditions faciles.

20 TERRAINS, Sault-aux-Récollets, Ottawa Park, près des chars et de la rivière des Prairies, $400.00 à prompt acheteur.

N.-D.-G., coin Rosedale et Ave des ...dres, 9240 pieds, vendrait à 35c. Hypothèque $1300 pour 3 ans, chance exceptionnelle à prompt acheteur, eau et canaux d'égout.

N.-D.-G.—2 terrains formant 9204 pieds, situés Ave des Pins, près Westminster, eau trottoirs et canaux. Hypothèque $1500 à long terme, vendrait à 35c le pied, peu de comptant.

N.-D.-G.—Coin Rosedale et Ave des Pins, lot prêt à bâtir, magnifique coin 112 x 115, prix 45c le pied, moitié comptant. Balance facile.

RUE ST-DENIS, 2 terrains 25 x 90, entre 31ème et 32ème Ave, $1400.00 chacun.

AVE MONT-ROYAL, terrain prêt à bâtir, 27½ x 104½, 2833 pieds entre Chapleau et Mercier, $2.00 le pied. Comptant $1200, balance facile.

N.-D.-G.—2 terrains, Prince of Wales, près de Ave des Pins, 30 x 90, $750.00 chacun à prompt acheteur.

RUE DES ERABLES—Magnifique propriété, façade en pierre, 46 x 90, bon revenu, placement de première classe, $14,000; comptant $2,500.

RUE ESPLANADE—Maison en brique, 2 étages, terrain 25 x 112, maison 25 x 40, avec boutique 25 x 65, revenu $438, pouvant rapporter beaucoup plus, prix $4,000; comptant $2,000; chance exceptionnelle.

COIN ST-URBAIN ET MILTON, maison et terrain 3307 pieds, fixtures électriques, fournaise Daisy, très beau coin d'avenir, $20,000.

AVE DU PARC, près Bernard, maison moderne, 3 étages, système de chauffage, terrain 25 x 100, prix $13,-...0, cette semaine seulement.

RUE GARNIER, bonne maison en brique, près de Laurier, 2 étages, 3 logements, terrain 25 x 90, pouvant rapporter $372; prix $3,600; comptant $1,100 pour quelques jours seulement.

DE LA ROCHE, près Mont-Royal, construction en brique, trois étages, 3 plain-pieds 25 x 65, terrain 25 x 85, pouvant servir de manufacture de tout genre avec pouvoir électrique, 2 étages actuellement loué à $25.00 chacun et un troisième à louer valant également $24.00, formant un revenu de $900 par année, prix pour la semaine seulement, $6,500; comptant $3,000, balance facile. A qui la chance.

VERDUN, coin bien bâti, ruelle de 20 pieds, construction moderne, 51¼ x 100, 13 logements avec magasin, boucherie, glacière et écurie, prix $22,000, bon revenu, magnifique proposition pour prompt acheteur, comptant $7,250, accepterait balance de prix de vente.

MAISON RUE BLOOMFIELD, 2 côtés, 6 logements, façade en pierre, dimension 50 x 95, prix $24,500, revenu $2098, peut rapporter beaucoup plus. Comptant $7,000. Vendrais séparément.

MAISON NEUVE, rue Chambord, 2 côtés, dimension 50 x 100, 9 logements, 3 étages, façade brique romaine, gaz et électricité. Revenu $1212, prix $12,500, comptant $3,000.

RUE ONTARIO, près Bourbonnière, très bonne construction neuve acier et brique solide, dimension 50 x 100, revenu $4,200. Prix $45,000 comptant $15,000.

TERRAIN Notre-Dame Ouest, 30 x ..., côté nord, $2.90 le pied.

BOULEVARD OLYMPIA, Sault-aux-Récollets, 3 terrains formant 6,600 pieds $1,200, pour le tout, comptant $815, balance 10 p.c. par mois.

ST-VALIER, maison brique artificielle près Fairmont, 2 étages, 7 et 8 pièces, pouvant rapporter facilement $432. Prix $3,950, comptant $1,150.

ST-DOMINIQUE, 3 terrains 24 x 100, entre Beaubien et St-Zotique. Prix $1.00 le pied.

CHEMIN DECARIE, près hôpital des Incurables, 2 lots 40 x 90 chacun 40c le pied.

WESTERN PARK, rue Waldorf, 50 terrains 25 x 79, à vendre très bon marché et à condition facile.

ST-DENIS, près Bélanger, terrain 25 x 100, $2,000. Condition facile.

Aussi autres terrains et propriétés à vendre ou à échanger, dans toutes les parties de la ville. DENIS REALTY, LIMITED. Duluth Bldg. 86-6

COTTAGE à vendre, N.-D. de Grâces, 119 Northcliffe, en brique solide, plancher en bois dur, fini en châtaignier naturel, 9 appartements, cave de 7 pieds cimentée, tout ce qu'il y a de plus moderne, possession immédiate si désirée. $8,500, comptant $3,000. Bal. $300 par année avec intérêt à 6 pour cent. S'ad. sur les lieux ou à 1818 Ste-Catherine Est. Tél. Lasalle 1429. 86-6

$1,000 ou $1500 comptant vous permettent d'acheter un joli cottage brique solide semi détaché, toutes améliorations modernes, spacieuses galeries en avant et arrière, à 25 minutes du centre de la ville, site pour hiver et été. P. J. Hubert, Queen Mary Road, N.-D. de Grâces. Phone West 2231. 85-4

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

GEDEON DANIS

1198 St-Denis

LOTS A OUTREMONT

BERNARD, Outremont, coin Nord-Ouest 100 x 116 à $3.00 le pied.

BERNARD, Outremont, coin Nord-Est, 88 x 100 à $3.00 le pied.

BERNARD, Bloomfield, coin Sud-Ouest, 78 x 95 à $3.00 le pied.

DAVAAR-DUCHARME, coin Sud-Ouest, 54 x 88 à $1.00 le pied.

STEWART, 7 lots, près Van Horne, 25 x 108, à 1.15 le pied.

HARTLAND, 4ème lot de Van Horne, 35 x 104, à 55c le pied.

ST-DENIS, Youville, près du chemin, 50 x 80, $1,400 les deux.

BELLECHASSE, (Comté), et Chambord, coin Sud-Ouest, 35 x 95, à 50c le pied.

BELANGER, lot 400-401, côté nord, $1,300 chaque.

BELANGER, lot 412-413, côté sud, $1,300 chaque.

BEAUBIEN-CHAMBORD, coin N.-Est, 60 x 100, $1.00 le pied.

PELOQUIN AVE, près 43ème, 25 x 100, à $500 le lot.

ST-DENIS, propriété 1204, 6, 8, 3e du coin Mont-Royal, terrain 50 x 100, pour $30,000.

S'adresser à GEDEON DANIS, St-Louis 3341. 89-6

PROPRIETES A VENDRE PAR

CHARPENTIER & RAYMOND

$50,000—Rue Ontario, coin nord ouest Plessis, 3 magasins et 3 logements, conditions faciles ou en échange.

$22,000—Rue Dorion, 18 logements. Revenus $2,184. Comptant $5,000.

$27,000—Rue St-Hubert, 2 magasins et 4 logements. Revenus $2,316.

$4,000—Rue Suzanne, Nos 25 à 31, 4 logements. Revenus $408.

$10,000—Ave. Claremont, Westmount, 562. Cottage 9 chambres, plancher en bois dur, cave cimentée, terrain 33 ¼ x 160. Comptant $3,000.

$8,500—Primeau No 6490, Ahuntsic, cottage 9 chambres, bois et brique, grande galerie, cave cimentée, fournaise et autres améliorations modernes, près du bord de l'eau. $4,300 comptant. Terrain 50 x 113.

$14,000—Rue Papineau, Nos 336 à 340, 6 logements, 1 boutique de boulanger, terrain 37 x 164.

$23,000—Bonne terre à 12 milles de Montréal, près du village et gares de chemin de fer, 155 arpents en culture, avec roulant, une maison moderne, 3 granges; à échanger pour un hôtel de campagne ou une maison de ville.

$1,800—Une terre à Ste-Thérèse, 84 arpents, 29 en culture, hypothèque $900, $100 par année ; à échanger pour boutique de barbier ou magasin de tabac.

Plusieurs lots dans toutes les parties de la ville, et plusieurs autres propriétés à vendre ou à échanger.

S'adresser à MM. CHARPENTIER et RAYMOND, No 20 rue St-Jacques. Tél. Main 4132. 89-6

PROPRIETES A VENDRE A

VERDUN

PAR

C. ROUSSIN

537 Chemin Lasalle, Verdun

RUE RIEL, maison de 11 logements.

CHEMIN LASALLE, maison de 6 logements en face du fleuve.

RUE WELLINGTON, maison de 3 logements et 1 coin vacant.

1ère AVENUE, maison de 3 logements.

Plusieurs autres belles propriétés à vendre ou à échanger.

TERRAINS A VENDRE

CHEMIN LASALLE, 5 beaux lots en face du fleuve, à vendre à très bon marché.

Plusieurs lots sur les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème avenue, sur la FERME BRAULT, à vendre pour $600.00 chacun en montant. Comptant 10% et la balance par paiements mensuels.

Pour plus amples détails s'adresser à C. ROUSSIN, 537 chemin Lasalle. Tél. Main 7534. 16-Jno

BERNIER & GADBOIS

Bureau : 606 Ontario. Succursale: 155 Avenue Jeanne d'Arc.

RUE ONTARIO, six grands logements, terrain de 54 x 100, prix $3.00 le pied, $7,800. Rue Jeanne d'Arc, rév. $804.00, peu comptant.

Aussi plusieurs propriétés situées dans Maisonneuve à des prix excessivement bas.

TERRAINS

RUE BOURBONNIERE, près Ontario, 8 terrains à $750.00 chacun, peu comptant, balance $7.06 par mois sans intérêt.

2 TERRAINS rue Orléans, passé la rue Girard, à $850.00 chacun, vrai bargain.

OCCASION extraordinaire, six beaux coins situés rue Bourbonnière à $850 chacun.

3 TERRAINS rue Bourbonnière passé la rue Sherbrooke, à $650.00 chacun.

Pour plus de détails, téléphonez Lasalle 1912 ou Lasalle 1720. 86-6

MAISON à vendre rue Joliette, No 336-338-338a, coin de ruelle de la rue Ontario. 3 lots $3,300. S'adresser au propriétaire 2231 Ontario Est. 89-6

MAISON—A vendre, Maison, terrain 40 x 100, près des manufactures, à Trois-Rivières, $1,000, Comptant $2,300 à 6 p.c. J. A. Roy, Matane, P.Q. 87-5

MAISONS bâties au comptant ou à conditions faciles. Si vous avez un bon terrain nous le bâtirons au comptant avec une première hypothèque à 6 pour cent. British Building Company Limited, 238 rue St-Jacques. 88-6

MAISONS, coin Notre-Dame Est et Desery, 1721-1723-1725, occupée par un hôtel, avec logement sur la rue Desery, No 11-13 bien loué, conditions faciles, prix $14,000. S'adresser J. A. Richard, 89 Ste-Catherine, Viauville. Tél. Lasalle 233. 84-6

PROPRIETE, Ste-Catherine Ouest, côté Nord, entre Clarke et St-Urbain, 10688 pieds de terrain, s'adresser au Dr Nap. Boucher, 541 Grand Tronc, Montréal. 84-8

RUE NICOLET, 505, maison à vendre, en bois et brique, 4 logements, bien loués, avec boutique, rapportant 10 p.c., prix $6,300. S'adresser 491 Nicolet. 83-6

VOUS TROUVEREZ satisfaction à vendre vos propriétés par l'intermédiaire de notre agence. Geo. L. Lebeau & Compagnie, Immeubles et Assurances, 40 rue Hôpital, Tél. Main 871, St-Louis 155. 372-180

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. A. BILODEAU

893 Mont-Royal-Est.

$4600—CHATEAUBRIAND, 4 logements, Rap. $480.

$3700—CHABOT, 3 logements. Comptant $1400.

$7000—CHAMBLY—4 logements à échanger pour terrain à bâtir.

$8600—CHAMPAGNEUR, 3 logements à échanger, $2,000.

$6500—CHABOT, 5 logements. Comptant $1500.

$6500—DELORIMIER, 3 étages. Comptant $1500.

$4000—DECMARTEAU, Longue-Pointe, 2 logements, clair d'hypothèque, à échanger pour propriété de $7,000 et $1500 en argent.

$9500—GARNIER, 6 logements. Comptant $2,500.

$9000—PARTHENAIS, 5 logements, pierre et brique. Comptant $2,000 et terrains.

Belles terres à vendre ou à échanger pour propriété.

J. A. BILODEAU, 893 Mont-Royal Est, Tél. St-Louis 2217. 86-7-11-12

PROPRIETES A VENDRE PAR

MARSOLAIS & LAVERDURE

367 rue St-Christophe.

$6500 — AVE ARCHAMBAULT, bois, brique, 2 étages, 6 logements. Revenu $666. Comptant $2,500.

$7000—ESPLANADE, près Bernard, 3 étages, 3 logements, modernes. Comptant $2,000.

$7400—RUE OXFORD, 2 étages, 2 grands logements, modernes. Comptant $1,100

$7700—CHRISTOPHE-COLOMB, 3 étages, 3 logements, modernes, neuf. Comptant $2,000

$10000 — ST-URBAIN, Annexe, côté Ouest, 3 étages, 3 logements, neufs, brique romaine, dernières améliorations. Comptant $4,000.

$10000—ST-URBAIN, près St-Viateur, côté Est, 3 étages, 3 logements, neufs, devant pierre, intérieur très riche. Comptant $4,000.

$13000—HUTCHISON, près Bernard, 3 étages, 3 logements, dernières améliorations modernes. Comptant $5,000.

PLUSIEURS terrains, Hochelaga, Maisonneuve, Viauville, Rosemont, Guybourg, Outremont, Côte St-Paul.

PROPRIETAIRES donnez-nous vos maisons à vendre, vous aurez satisfaction.

MARSOLAIS & LAVERDURE, Téléphone Est 5264. 86-6

A VENDRE PAR

NAP. BOILEAU

2371 Waverly.

$7500—RUE OXFORD, Notre-Dame de Grâce, maison 2 étages, façade brique pressée, 7 pièces, gaz, fixtures électriques, plancher bois dur, plomberie moderne, fournaise eau chaude, cave cimentée, échangerait contre terrains et du comptant.

$13000—RUE BEAUBIEN, un coin, 3 étages, un magasin, 9 logements, 7 pièces, gaz, électricité, plomberie moderne, cave cimentée, fournaise eau chaude, échangerait contre terrain et du comptant.

$15500 — RUE MANCE, 1 maison, 3 étages, façade brique Columbus, 3 logements, 8 pièces, plancher bois dur, cave cimentée, fournaise eau chaude, gaz, électricité, plomberie moderne, à vendre ou échanger contre terrain et du comptant.

TERRAINS

$1.10 LE PIED, 4 terrains de 25 x 90, rue Coleraine, Pointe St-Charles, près du Boulevard Aqueduc, échangerait contre propriété et du comptant.

$1.10 LE PIED, 6 terrains de 24 x 71, rue Coleraine, Pointe Saint-Charles, près du Boulevard Aqueduc, 20 pour cent comptant, balance facile.

$500 CHACUN, 5 terrains avenue Hôtel de Ville et Sanguinet, parc Crystal, $25 comptant, balance facile, ce prix pour 5 jours seulement.

Tél. Saint-Louis 3377. 86-6

TERRAINS A VENDRE

ALBERTA—A vendre, quart de section de choix, près de Vegreville, Alta. Une aubaine, si on vend ce printemps. H. R. Kaslow, Carlstadt, Alta. 87-6

A ST-LAMBERT PARK, coin Green et Dulwoich, 3 lots 25 x 98, très bon marché pour comptant. S'adresser Rod. Beaudry, 991 Cadieux. 89-6

AUX SPECULATEURS

aux hommes d'affaires, à ceux qui veulent réaliser de bons profits, je pourrai leur offrir un coin et le lot voisin sur la 33ème Avenue et la rue du Parc et de l'Ile, mesurant 56 pds sur la 33ème Avenue par 120 sur la rue du Parc et de l'Ile, côté sud-est. Deux autres terrains côté nord-est, le coin et le lot voisin de la 33ème Avenue et de la rue du Parc et de l'Ile, mesurant 56 pieds sur la 33ème par 75 pieds sur la rue du Parc et de l'Ile, pour le prix de 75 cents du pied. Les chars St-Denis longent ces terrains. J'ai aussi le coin et le lot voisin de la rue Gaspé et de la 31e Avenue et aussi le coin et le lot voisin de la rue Sanguinet et la 31ème Avenue à de très bonnes conditions. Je pourrai vendre un terrain rue St-Laurent 2268, ayant 25 pieds de front par 74 pieds de profond, en arrière du terrain il y a une très bonne bâtisse de deux étages en ciment et une ruelle. Le prix sera de $3.25. Conditions de paiement les plus faciles. S'adresser à Jules Frankel, 60 Notre-Dame Est. Tél. Main 8744. Résidence 2526 Avenue Chateaubriand. Tél. St-Louis 6730. 87-6

DANIEL (Bélanger), coin Delorimier, terrain de 23,000 pieds et de 64,000 pieds, longeant le nouveau chemin de fer Lachine et Jacques-Cartier Ry., convenable pour manufacture, clos de bois, de charpente ou bois et charbon. La rue Daniel située au centre de l'Ile, deviendra un grand centre commercial, dans un an elle sera ouverte jusqu'à la Longue-Pointe avec canal d'égout, à bon marché pour quelques jours. S'adresser 923 rue Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 2980. 87-6

DELORIMIER, entre Masson et St-Jérôme, terrain $1600, terrain rue Masson, au centre et le coin 9ème avenue et voisin au prix de $1.25 le pied et autres terrains à Rosemont. Aussi plusieurs terrains à Montréal-Est au bord du fleuve, bon marché, trois hôtels de campagne, grosse recette garantie, près de Montréal, des manufactures et des gares, à très bon marché. S'ad. M. Bourdeau, 1725 Masson. Tél. Lasalle 1773. 86-6

MAGNIFIQUE TERRAIN à sacrifier, sur rue des Carrières, entre Cartier et Chabot, Parc Molson. S'ad. 295 Brébeuf. 85-6

OUTREMONT, deux terrains, 51 x 92, cottage compris. No 350 Avenue de L'Epée, ruelle de seize pieds. Prix : $1.50 le pied. Oscar Amiot, 340 Hôtel de Ville. Tél. Est 1532. 84-8

PARC CONAUGHT, pour un terrain dans ce parc ou pour faire un placement solide et avoir des lots de choix à des conditions faciles, consultez H. Denis, 360 Ste-Catherine Est. Tél. Est 3458. 80-26

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

GEDEON MENARD

20 rue St-Jacques, Main 4452

A BORDEAUX—Magnifique propriété sur Boulevard Gouin, dans le centre, coin de rues, terrain 15,000 pieds carrés, grand cottage pierre solide et une autre maison à deux logements, très bien loués; le tout offert pour $10,000, bonnes conditions.

BOIS DE BOULOGNE AVE. — Deux lots près Boulevard Gouin, 25 cts. le pied; deux autres terrains près du collège, à 15 cts. du pied.

RUE PERSILLIER — Trois lots près de nouvelle église, écoles et station C.P.R., offerts à 45 cts du pied, pour quelques jours seulement.

A CARTIERVILLE — Snap — Huit lots au Parc Montréal, rue Cartier près Boulevard Gouin, sacrifiés à 15 cts. du pied pour régler une succession, bonnes conditions ; aussi magnifique maison neuve en brique, sur un coin de rues, deux lots, près de la rivière, des chars électriques et de l'église. Prix $6,500, bonnes conditions.

PARC LAVAL — Grand terrain sur le bord de l'eau, près du Pont Lachapelle (gratis) 15 minutes de la Station C. P. R. Vendrai en tout ou en partie ou échangerai pour propriété de ville, prix 10 cts. du pied.

PARC LEBRUN — Ave Mercier, entre Notre-Dame et le fleuve, cottage et dépendances, six chambres moderne, le tout en parfait ordre. Vendrai à sacrifice pour cause de santé, très bonnes conditions.

AVIS — Bureau ouvert les samedi et dimanche après-midi, Ave. Bois de Boulogne à Bordeaux. 86-6

RUE BERRI, Villeral, 6 logements neufs, $7,500; revenu $792; comptant $2,000; Hôtel-de-Ville, près l'église Sainte-Cécile, 2 logis, 6 pièces, extension, chauffage eau chaude, $4,500. Comptant $2,300. S'ad. 2262 St-Denis. Tél. St-Louis 2170. 86-6

$5500—MAGASIN, 2 logements compris, stock de restaurant, objets de fantaisie, site très avantageux, pour conditions s'adresser 2188 St-Hubert, près De Fleurimont. 89-6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — Avant de donner votre propriété en vente à d'autres, venez me voir, peut-être que ma proposition vous satisfera. J. A. Bilodeau, 893 Mont-Royal Est. St-Louis 2217. 86-26

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

ST-EUSTACHE—Résidence d'été à vendre, deux étages, 5 pièces, lot de grève, 50 x 125, possession immédiate, $2,000, $500 comptant, balance en paiements faciles. Alcide Chaussé, 1433 rue St-Hubert. St-Louis 659. 84-6

TERRAINS A VENDRE

CLAREMONT, coin Van Horne et Rockland, le meilleur lot de coin à vendre. S'adresser 7 Place Burnside. 89-6

ROSEMONT, 2e Avenue, près Dandurand, terrain 25 x 78, $750, comptant $60. Balance $5.00 par mois, sans intérêt. S'adresser 252 Boyer. 89-6

RUE CARTIER—Fai à vendre un emplacement pour manufacture sur la rue Cartier, près du coin de la rue Dorchester, 63 x 92 pieds, 5,796 pieds, pour liquider une succession, prix exact et conditions à convenir. Geo. Tuck, 415 Edifice de la Banque des Marchands. Main 7448. 86-6

TERRAINS—4 terrains à vendre rue Christophe Colomb, près de la rue Mont-Royal. S'adresser N. Bouvier, 234 De Laroche. 88-6

TERRAINS A VENDRE $850, 61 pds rue Sherbrooke, Beaubien, près De Laroche, Avenue des Pins, près Royal, Dorothy, coin Woodland. Z. Gagnier, 2721 St-Hubert. 84-5

TERRAINS A VENDRE à Maisonneuve, Viauville, Hudonville (Chapelle de la Réparation), Boulevard Pie IX, à termes faciles, par la Cie d'Agences Générales de Maisonneuve Enregistrée, 674 Ontario, Maisonneuve. 186—156 fs.

TROIS LOTS près de l'église St-Marc. Trois lots rue St-Zotique. Ces terrains sont à vendre à de bas prix et à de bonnes conditions. S'ad. à Dr A. D. Tessier, 2475 rue Cartier, St-Louis 5263. 86-6

$5 COMPTANT

Boulevard Pie IX tout près du Boulevard balance $5 par mois, sans intérêts ; terrain 25 x 92, avec ruelle, près de la ligne des chars du Sault. Nous vendrons à ces conditions d'ici au 1er juillet. Téléphoner à Main 8944; le soir St-Louis 8236, immédiatement pour plus de détails. 83-12

AGENTS

DEMANDES pour VENDRE des TERRAINS dans une subdivision très avantageuse, sur l'Ile de Montréal. Bonnes conditions. Salaire ou commission. Chambre 26, "La Patrie," Montréal. 65-Jno

CARTES D'AFFAIRES

Avocat

LAMOTHE & TESSIER, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D.C.R., Camille Tessier, L.L.B. 24-152

Notaire

BELANGER & BELANGER (Léandre et Adrien) 30 St-Jacques, Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances. 140—1 an.

LE MARIAGE DE L'HON. M. PERLEY

OTTAWA, 11. — L'honorable M. George H. Perley, ministre sans portefeuille, a épousé, ce matin, à l'église anglicane St-John, Mlle Milly White, fille de feu l'honorable Thomas White, ministre de l'Intérieur sous l'administration de Sir John MacDonald.

L'église était magnifiquement décorée de palmes, plantes et fleurs. Le révérend J. P. Gorman a officié, assisté du chanoine Pollard. Le témoin de la mariée était son frère, M. Robert S. White, de Montréal et celui du marié le Dr Fred. Powell, d'Ottawa. L'honorable et Mme Perley sont partis à onze heures par char privé, pour Toronto, Boston et Détroit.

Le premier ministre et autres membres du gouvernement assistaient au mariage. Les cadeaux reçus de toutes les parties du Canada des Etats-Unis et d'Europe, sont de grande richesse et représentent une valeur de plusieurs milliers de dollars.

LE BILL DE REVISION DU TARIF FAIT DE RAPIDES PROGRES A WASHINGTON

Les rapports des différents sous-comités sont maintenant terminées et on croit que le bill pourra être présenté devant le caucus démocrate dès la semaine prochaine.

L'AVOINE SUR LA LISTE IMPOSABLE

WASHINGTON, 11.— Le sous-comité des finances du Sénat, dont la tâche est de considérer les traits administratifs du projet de loi du tarif, a conseillé, hier, la suppression de la clause "anti-dumping" du projet de loi, en vertu de laquelle des droits additionnels pourraient être prélevés sur les importations vendues en ce pays à un prix moindre que sur le marché étranger.

Lorsque le projet de loi fut passé par la Chambre, cette clause ne s'étendait pas aux articles de commerce insérés dans la liste gratuite, et les chefs du Sénat s'y opposèrent pour cette raison, en prétendant qu'elle faisait des distinctions. Il fut d'abord proposé d'amender la disposition de manière à y inclure la liste gratuite, mais on abandonna finalement ce plan comme solution du problème, plusieurs sénateurs prétendant que la clause entière était impraticable et qu'elle serait cause de représailles de la part des nations étrangères.

En vertu de cette clause, les marchandises vendues en ce pays à un prix moindre que le prix étranger deviendraient de ce fait sujettes à l'imposition d'un droit légal à la différence entre le prix sur la consignation et celui sur le marché étranger, avec exemption pour les marchandises imposables à cinquante centins ou plus.

La recommandation à l'effet de supprimer cette disposition n'a pas encore été passée par la majorité des membres du comité des finances, mais elle lui sera soumise en même temps que la recommandation à l'effet de supprimer la clause accordant une réduction de cinq pour cent sur les marchandises importées sur des vaisseaux battant pavillon américain.

On se rappelle que les nations étrangères firent une courte opposition à cette disposition du projet de loi. Le sous-comité considère encore cette disposition qui obligerait les manufacturiers étrangers à soumettre leurs livres, en cas de dispute sur l'évaluation des marchandises. Les nations étrangères ont aussi protesté contre cette disposition. Il est certain qu'elle sera modifiée, si elle n'est pas totalement enlevée.

Les membres de la majorité du comité ont commencé hier à considérer les rapports des sous-comités. Ils ont ratifié les changements à la liste chimique et à celle du bois de charpente qui allongent la liste gratuite. Aujourd'hui, le comité considérera d'autres listes et fera son possible pour que le projet de loi soit soumis au caucus démocrate, la semaine prochaine.

Le sous-comité qui considère la liste de l'agriculture en est finalement venu à une conclusion hier, relativement aux taux de l'avoine et de la farine d'avoine. Le projet de loi Underwood mit un droit de dix pour cent par boisseau sur l'avoine, tandis qu'il permit l'entrée en franchise de la farine d'avoine. En égalisant les taux de la matière première et de ses produits, le sous-comité a décidé de recommander un droit de six centins, par boisseau, sur l'avoine, et un de trente-trois centins par cent livres, sur la farine d'avoine. De plus, le sous-comité considère une disposition à l'effet de ne pas permettre l'entrée en franchise du bétail venant des pays qui n'exigent pas une inspection aussi rigide des animaux que celle en usage aux Etats-Unis.

DANS LE MONDE DES IMMEUBLES

Les ventes d'immeubles enregistrées hier ont été au nombre de 71, réparties comme suit :

Hochelaga et Jacques-Cartier, 64 ; Est, 6 ; Ouest, 1.

L'une des ventes les plus considérables a été celle des terrains situés aux coins de l'avenue Collège McGill et Place Burnside, achetés de la West End Land Co. par M. F. B. Mathys au prix de $60,000, représentant $13.20 le pied. Il est rumeur que d'autres ventes d'égale importance auront lieu prochainement dans ce district, seule la tension monétaire actuelle retarde les transactions.

A Maisonneuve l'activité est toujours très considérable ; plus de trois cents maisons sont en cours de construction. Le maire Michaud déclare qu'il n'y a pas une seule maison vacante dans cette petite ville. On dit qu'il faudra, au printemps, plus de 1,500 nouvelles résidences à Maisonneuve pour recevoir les familles qui veulent s'y fixer.

Les transactions suivantes ont été entrées hier aux bureaux d'enregistrement :

The West Land & Improvement Co. Ltd., a vendu à Francis B. Mathys, importateur, les lots 1326, et 1332 du quartier Saint-Antoine, avec les bâtisses Nos 43, 43a, 45 de l'Ave McGill College, contenant 1er lot, 24.6 x 95.6, 2e lot, 24 x 95.6, pour $60,000.

—:o:—

Gédéon Ménard et Aldas Ménard ont vendu à J. A. St-Julien, avocat, Z. St-Aubin, Ferd. Comte et Wilfrid Deslauriers les lots 257 à 269, rues Valmont, Persillier et Louisbourg, à Bordeaux, comprenant 76,338 pieds carrés pour la somme de $17,000.

—:o:—

J. Arthur Vaillancourt, négociant et autres, vendent à Guillaume Narcisse Ducharme, financier, et autres un terrain vacant ayant front sur le Chemin Ste-Catherine, dans la ville de la Côte des Neiges au quartier Mont-Royal. Ce terrain contient une superficie de 40B, 125,550 pds. Prix, $54,500.

—:o:—

Moses Bailey a vendu à Ansel Goldsmidt, le lot 18-59 et la partie de 18-60 du quartier St-Laurent, contenant 25 x 60 pieds, et 24 x 60 pieds, avec les bâtisses, pour $43,700.

—:o:—

Charles Leiter et al a vendu à Davis Barrack et al, les 3-10 indivis des lots 15-37, 38, 39 du village de la Côte des Neiges, contenant et formant un emplacement de 75 x 102 pieds, avec les bâtisses dessus érigées portant les Nos civiques 1820 à 1836 de l'avenue Esplanade, pour $25,250.

—:o:—

Arsène Marchessault, entrepreneur général vend à Walter Reed, marchand de bois, les lots étant la partie S. E. des lots 14-285, 286, et 287 et la partie S. O. du lot 14-288 du village Hochelaga. Ces lots forment un emplacement qui est le coin N. E. de la rue Desjardins et la rue Lafontaine, contenant 106 pieds sur l'avenue Desjardins et 77 pieds sur la rue Lafontaine, avec les bâtisses Nos civiques 185 à 205 Ave Desjardins et 529 à 533 rue Lafontaine, pour $32,000.

—:o:—

Dame Narcisse Montambault vend à Wilfrid Boileau et al un emplacement portant le No 32-5-42 du cadastre de Montréal à Rosedale, Outremont, vacant, et situé rue Durocher, et mesurant 50 x 104 pieds, pour $7,250.

—:o:—

Geo. W. Parent a vendu à Solomon Brazer la moitié nord-ouest du lot 76-4 du quartier St-Laurent, avec les bâtisses. No civique, 70 de la rue Ste-Famille, et contenant 25 x 89.8, pour $12,800.

—:o:—

Roch Limoges, constructeur et entrepreneur, vend à Joseph P. Jeanson et al, un emplacement composé des lots 18-37a et 37 du village Hochelaga, avec les bâtisses, rue Orléans, contenant en superficie 6,420 pieds, pour $11,110.

Israël Louis Lafleur vend à Philippe Blais, constructeur, quatre lots de terre vacants, situés dans le quartier Notre-Dame de Grâces, sur l'avenue St-Charles et portant les Nos 52-243 à 246 de la paroisse de Montréal. Les trois premiers lots mesurant chacun 30 x 116 pieds et le dernier lot, qui forme le coin de l'ave St-Charles et la troisième troisième rue, contient 40 x 116 pieds. Prix, $21,112.

—:o:—

Jos. Wm. Harris a vendu à Honoré Lafleur le lot 480 du quartier Ste-Marie avec les bâtisses. Nos civiques, 113 à 121 de la rue Dorion, contenant 50 x 52, pour $12,000.

—o—

Alfred Boulerice, bourgeois, de New-York, vend à J. Alfred Bélanger, marchand, quatre lots de terre, désignés sous les Nos 488-544 à 547 de la paroisse du Sault-au-Récollet, pour $7,500.

Noces d'argent à Berlin

L'EMPEREUR GUILLAUME II D'ALLEMAGNE dont les noces d'argent impériales seront prochainement célébrées à Berlin.

PARC ANGUS — LA PLAZA

LOTS A BATIR PRES DU NOUVEAU BOULEVARD PIE IX. PRIX $250.00 ET PLUS. CONDITIONS FACILES, PAS D'INTERET.

EXCURSION EN AUTOMOBILE LE SAMEDI ET LE DIMANCHE. VENEZ-Y.

THE K. & R. REALTIES LIMITED, 126 Rue Saint-Pierre

Votre voiture peut venir me chercher à ... heures. Date ...

Nom ... Adresse ...

86—7-9-11-14

34ME ASSEMBLEE GENERALE DE LA HAUTE COUR DE L'ORDRE DES FORESTIERS CANADIENS

PLUS DE 500 DELEGUES Y ASSISTENT

La 34ème assemblée générale de l'Ordre des Forestiers Canadiens a eu lieu mardi après-midi, le deuxième jour de juin dans le nouveau temple maçonnique, dans la ville de London, Ontario, à deux heures de l'après-midi.

Un très grand nombre de délégués sont arrivés de toutes les parties du Dominion, et toutes les provinces du Canada, étaient bien représentées.

Cet Ordre a été créé à London, Ontario, au mois de novembre 1879, et s'est réuni là en trois occasions subséquentes, y compris la présente pour l'assemblée générale annuelle.

Messieurs les officiers de la haute cour ci-après nommés étaient présents à la session d'ouverture :

J. A. Stewart, Haut chef Ranger, Perth, Ont. J. A. A. Brodeur, Haut vice-chef ranger, Montréal, Qué. Alf. P. Van Someren, Haut secrétaire, Dr U. M. Stanley, président du bureau médical, Robert Elliott, Haut trésorier, W. L. Roberts Haut Auditeur, A. Shultis, 2me. Haut Auditeur, W. G. Strong, surintendant d'Organisation, tous de Brantford, Ontario, et W. M. Couper, de Montréal, P.Q., N. J. Stevenson, de Toronto, Ontario, R. T. Kemp, de Listewell, Ontario, A. R. Galpin, de London, Ontario, F. H. Davidson, Winnipeg, Manitoba, membres du comité exécutif.

Etaient encore présents en dehors des personnes déjà citées: John Murray, Haut chef Ranger de district, Hamiota, Manitoba, D.E. McKinnon, Haut secrétaire de district, Winnipeg, Manitoba et A. K. Berry, Haut vice-chef ranger de district, Holland, Manitoba, tous représentants de la haute cour de district de la province du Manitoba.

Les rapports annuels des différents officiers du dit Ordre sont tous d'une nature absolument satisfaisante, et démontrent et prouvent le progrès constant que l'Ordre des Forestiers Canadiens a enregistré depuis sa création en l'année 1879 et que ce progrès a été continué en l'année 1912 dont il est parlé dans les rapports sus-mentionnés.

L'Ordre limite toutes ses affaires au Canada et c'est, par conséquent une association canadienne.

Dans tous les départements, le résultat des opérations, en 1912, prouve que celles-ci ont été les meilleures que l'Ordre ait jamais faites.

L'augmentation dans le Fonds d'Assurance de l'Ordre s'est élevée à $580,727.15. Ce Fonds d'Assurance à la fin de l'année, déduction faite du paiement de cinq cent six réclamations de décès s'élevant à $508,951.19, se montait à $3,989,976.21. Il est aujourd'hui de $4,108,799.58.

Le revenu provenant des placements de l'Ordre constitue un montant très important du revenu annuel.

L'an dernier, l'intérêt gagné sur les placements du Fonds d'Assurance s'est élevé au montant de $167,166.16.

En ce qui concerne les placements, il est intéressant de constater que l'Ordre consacre l'emploi de ces argents à l'achat d'obligations municipales et d'obligations scolaires du Dominion du Canada, et l'achat de toutes les obligations avantageuses sur le marché, au point de vue du placement, depuis quelques années, a permis au Comité Exécutif d'obtenir les meilleurs résultats pour ces placements, surtout si l'on prend en considération la parfaite sécurité dans cette classe de placement.

Les deux comptes du Fonds de Maladie et des Funérailles et du Fonds Général accusent de plus grandes augmentations, en 1912 qu'en aucune autre des années précédentes.

L'intérêt gagné sur les placements du Fonds de Maladie et des Funérailles, qui sont de même nature que celui du Fonds d'Assurance, s'est élevé à $12,268.04, et, après avoir payé près de sept mille réclamations de maladie et de bénéfices de décès, s'élevant à $166,334.30, la somme de $51,783.44 a été ajoutée à la balance de ce département, comme résultat des opérations pour l'année actuellement à l'examen.

Le montant total au crédit de ce fonds, à la date actuelle, est de $306,927.03.

Quant à ce qui concerne le nombre des membres, il s'est fait un progrès notable, le résultat net des opérations de l'année accusant une augmentation de 4,419 membres. Le nombre des membres de l'Ordre, au 31 décembre 1912, était de 87,536.

Outre les bénéfices provenant de l'assurance sur la vie et du fonds ordinaire de maladie et de bénéfices de décès de l'Ordre, on remarque qu'il pourvoit spécialement à ceux de ses membres qui souffrent de maladie tuberculeuse de quelque façon que ce soit, par un octroi spécial et l'admission de ces membres dans un des Sanatoriums établis dans le pays pour le traitement spécial de ces malades.

Il est agréable de noter, dans un examen des rapports de tous les officiers, les bénéfices nombreux obtenus par nos membres, par les différents moyens que la Société emploie pour venir au secours de ceux qui la composent. Le record de l'Ordre des Forestiers Canadiens, tel que soumis dans ces rapports, mérite bien l'examen de tous ceux qui ont, peut-être trop, été portés à décrier la permanence et la stabilité des Sociétés de Secours Mutuels et Fraternels. Il est indubitable qu'il y a eu un effort surhumain de la part de la direction, afin de gérer les affaires de la Société d'une manière intelligente et sous une base commerciale.

Un point d'un intérêt tout spécial, indiquant le soin pris dans le choix des risques, c'est que l'évaluation de la mortalité, pour l'année 1912 n'était que 5.78 pour cent par mille, et depuis les opérations de trente-trois ans de l'Ordre, moins de 5.25 pour cent par mille.

Nous trouvons plus loin que le surintendant de l'organisation a pu faire rapport de l'institution de quarante et une nouvelles Cours, ainsi tous les efforts humainement possibles sont faits pour établir des cours de l'Ordre des Forestiers Canadiens par tout le nouveau territoire ouvert dans le Dominion du Canada de temps en temps, et à mesure que les endroits deviennent assez importants pour maintenir une Cour. Un montant très considérable d'affaires sera déposé devant les délégués, et l'on présume que les sessions de la Haute Cour siégeront durant plusieurs jours, occupant probablement toute leur attention jusqu'au 13 ou 14 courant.

Chef de Police à Outremont

LE CAPT. GEO. B. BAKER, de la police de Montréal, qui vient d'être nommé chef de police d'Outremont. M. Baker est entré dans la police en 1887, nommé lieutenant en octobre 1901, et capitaine en décembre 1904. Nommé officier spécial à la cour du Recorder, le 3 mai 1912.—Cliché d'un photographe de la PATRIE.

UNE MACABRE TROUVAILLE

Service spécial de la PATRIE.

NEW-YORK, 11.— Hier le capitaine William Ronk, du remorqueur "Lackawanna," retira de l'Hudson, près du Dock No 3 d'Hoboken, le cadavre d'un homme qui paraissait avoir séjourné une semaine dans l'eau.

Cet homme était revêtu d'une camisole de force; le bruit courut peu après que c'était un immigrant atteint d'aliénation mentale qui était tombé dans la rivière pendant qu'on le transportait d'Ellis Island à Hoboken, où on devait l'embarquer sur un navire en partance pour l'Europe.

A Ellis Island on disait qu'un émigrant avait disparu il y a une dizaine de jours, mais qu'on ne savait si c'était bien l'homme dont le cadavre venait d'être découvert.

Des renseignements recueillis dans les divers asiles de l'Hudson County, et de New-York City il résulte qu'aucun malade n'a disparu.

UN ACCIDENT PEU ORDINAIRE

Service spécial de la PATRIE.

NEW-YORK, 11.— M. Plonsky et son chauffeur Lipnik ont été victimes, hier, au Central Park, d'un curieux accident qui aurait pu leur coûter la vie.

La voiture, légère et rapide, filait sur la piste du côté est du Central Park; à hauteur de la 66e rue se trouve un tournant brusque, que le chauffeur voulut prendre à une allure trop vive.

L'automobile sauta tout d'un coup, se retourna sur le côté, décrivant un cercle complet, et retomba sur ses quatre roues, tandis que le moteur ronflait toujours.

Pendant que la voiture exécutait ce tour d'acrobatie, M. Plonsky et son chauffeur étaient, bien entendu, précipités sur le sol. Lipnik eut une côte fracturée. M. Plonsky n'eut pas le moindre mal.

Frédéric II soupait avec de beaux esprits. Il leur dit :

—Que feriez-vous si vous étiez roi de Prusse?

Chacun fit une réponse flatteuse et spirituelle. Le tour de M. d'Argens vint. Il répondit :

—Ma foi, sire, je vendrais le royaume pour en venir manger les revenus à Paris.

TEMPERATURE

TORONTO, 11—Vents d'ouest et sud - ouest, beau et modérément chaud aujourd'hui et demain.

Les chiffres pour la température de Montréal nous sont fournis par M. R. de Mesle, gérant de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	75
Même date l'an dernier	69
Minimum aujourd'hui	45
Même date l'an dernier	45
Baromètre	30.0t

Calgary, 80, 54 ; Winnipeg, 78, 56 ; Port Arthur, 76, 48 ; Perry Sound, 70, 42 ; Toronto, 72, 44 ; Ottawa, 74, 46 ; Montreal, 72, 54 ; Québec, 70, 52 ; Pointe-au-Père, 62, 46.

CALENDRIER

Demain, jeudi 12, fête de Saint-Jean de Façond, confesseur.
Lever du soleil, 4.44 a.m.
Coucher du soleil, 7.44 p.m.
Pleine lune le 18 à 1 hr. du matin.

EPHEMERIDES

Le col. J. E. B. Seely est nommé secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet anglais. — Léon Daux et Frad. Passy meurent à Paris.

PORTRAITS HUILES

Un grand nombre de personnes donnent leurs commandes pour les portraits auxquels leur donne droit la quatrième série de coupons actuellement en cours d'émission.

Rappelons que si vous donnez votre ordre d'avance, vous n'aurez pas à attendre la livraison du portrait lorsque vous aurez complété votre série de vingt coupons.

Pour sûreté, une somme de cinquante centins doit être déposée, en même temps que la commande est donnée. Cette somme viendra en déduction du prix du cadre que vous aurez à choisir.

Les envois par express sont à la charge du destinataire.

Découpez le coupon dans la PATRIE de ce jour.

LES ENFANTS DANS LA RUE

Nous voulons bien croire que les chauffeurs pourraient être plus prudents, mais il suffit de parcourir les rues de l'Est pour constater que les enfants envahissent la chaussée pour se livrer à leurs ébats, sans se soucier du danger dont ils sont menacés.

Certaines rues sont tellement encombrées, que la circulation y est difficile. Les bambins ne tardent pas à devenir audacieux et à tenter de barrer la route aux voitures et aux automobiles.

Et l'on pousse les hauts cris lorsque des accidents se produisent!

Mères, surveillez vos enfants. Gardez-les auprès de vous. Ne leur permettez pas de jouer dans les rues où la circulation est considérable, surtout le soir.

Il n'y a pas que les chauffeurs dignes de blâme.

Les parents négligents le sont également.

Que chacun se donne la main pour mettre fin à la liste rouge qui s'allonge si tristement!

LE DR E.-P. LACHAPELLE CANDIDAT A LA MAIRIE L'AN PROCHAIN

Dans les cercles officiels de l'hôtel de ville, la candidature du Dr E. P. Lachapelle à la mairie, l'an prochain, est considérée comme certaine. Le Dr Lachapelle est le candidat du Board of Trade.

D'autre part, l'on annonce que le maire Lavallée a confié à ses intimes qu'il ne serait pas candidat à un second terme d'office.

LA COMPAGNIE EST CONDAMNEE

M. le juge Archibald a rendu jugement ce matin, dans la cause de M. Rodolphe Girardot, contre la compagnie des tramways de Montréal, accordant $375 au demandeur. Ce dernier avait été blessé par une des voitures de la compagnie, au Village Turcot, le 11 novembre, 1911.

M. J.-H. ROBERTS DEMANDE UNE ENQUETE PLUS SERIEUSE

M. John H. Roberts, le secrétaire de la Dominion Alliance, nous transmet une déclaration disant que l'enquête administrative au sujet de ses accusations contre le chef Campeau est terminée. Il se déclare aussi en faveur d'une enquête plus complète, avec témoins assermentés ajoutant que cette enquête plus minutieuse et plus précise ne pourra que lui donner raison. Il joint à sa déclaration, un document volumineux contenant ses accusations et le résumé des réponses du chef Campeau à l'enquête des contrôleurs. Ce document ne révèle aucun fait nouveau, autre que ceux déjà révélés malgré le huis-clos de l'enquête, à part quelques contradictions dans les témoignages.

LES AVOCATS SONT-ILS DES PRIVILEGIES ?

Ont-ils, parce qu'ils appartiennent au barreau, le droit de refuser de circuler devant l'ordre d'un agent de la paix ?

Une affaire intéressante

Les avocats ont-ils le droit de violer la loi et de troubler l'ordre public? Telle est la question que se posent les contrôleurs de la ville, en face de l'extraordinaire rapport que vient de leur faire le chef Campeau qui demande aide et protection pour l'un de ses hommes, le constable Parent, poursuivi en dommages par un avocat, M. J. Bélanger.

Voici les faits tels que contenus dans le rapport du chef Campeau:

Le 7 mai courant, vers 9 heures du soir, au moment où une foule se pressait aux abords du nouveau théâtre Impérial, rue Bleury, M. Joseph Bélanger, avocat, accompagné de trois jeunes filles, se tenait sur le trottoir en face de ce théâtre de façon à gêner la circulation. L'agent de police Parent, 65, de service à cet endroit, lui intima poliment l'ordre de se ranger un peu afin de laisser au moins la moitié du trottoir libre au passage des piétons. M. Bélanger se refusa à obéir à l'ordre du policier, plusieurs fois répété. Il présenta sa carte à l'agent en lui disant: "Vous viendrez me faire des excuses demain, ou je vous trouverai." A cela Parent rétorqua: "Je n'ai pas besoin de votre carte, je vous demande seulement de circuler." M. Bélanger dit alors: "Si vous ne voulez pas de ma carte, je vais vous la mettre sur l'épaule." Parent lui posa alors carrément la question: "Voulez-vous ou non vous en aller," et à cela il lui fut répondu: "Je ne m'en irai pas." L'arrestation suivit cette réponse catégorique. Au poste No 5, le prisonnier ne fut pas fouillé ni placé dans une cellule, mais demeura dans le bureau jusqu'au moment où il put trouver un ami qui lui prêta $5.00 pour obtenir sa libération.

M. Bélanger comparut devant la Cour du Recorder le lendemain, et libéré, par l'hon. juge Lanctôt qui présidait la cour ce jour-là.

L'honorable juge fit observer que l'agent aurait dû garder la carte de l'inculpé, et continuer son chemin en constatant qu'il avait affaire à un membre du Barreau.

M. Bélanger, par le ministère de ses avocats, réclame $200.00 de dommages-intérêts de l'agent Parent, pour arrestation non-motivée.

"Vu les circonstances qui entourent cette affaire, dit le chef, et le fait que l'agent de police ne faisait que son devoir, je recommande respectueusement, que les avocats de la cité soient requis de se charger de la défense de Parent dans cette cause."

Inutile de dire que les contrôleurs ont immédiatement fait droit à la requête du chef Campeau, et le bureau légal de la ville a reçu ordre de se charger de la défense de Parent.

QUI SUCCEDERA A M. GERALD ?

Dépêche spéciale à la PATRIE.

OTTAWA, 11. — Le gouvernement fera bientôt la nomination d'un sous-ministre pour le revenu de l'Intérieur à la place de M. Gerald, mis à la retraite. On croit que M. J. L. K. Laflamme, journaliste bien connu, secrétaire particulier de l'honorable Bruno Nantel, sera nommé à cette importante position. M. Wm. Himsworth, sous-ministre suppléant, âgé de 68 ans, est candidat et l'on mentionne aussi le nom de M. J. U. Vincent, C. R., d'Ottawa, candidat conservateur défait aux dernières élections dans le comté de Russell.

LES PRIMES DU GOUVERNEMENT

Dépêche spéciale à la PATRIE

OTTAWA, 11 —Le gouvernement cesse graduellement d'accorder des primes.

L'année dernière il a payé que $64,281 pour le plomb, $129,251 pour le pétrole et $37,800 pour la fibre de Manille, soit en tout $231,870.

IL SE RECONNAIT COUPABLE

Arthur Valiquette, 968 St-Denis a été arrêté par le détective Brabant, pour vol de différents objets chez son patron, M. Hervieux, où il était commis. Il a plaidé coupable devant le magistrat Leet et recevra sa sentence le 16.

Coupon - Portrait

POUR LES LECTEURS DE LA "PATRIE"

No. 3 — **11 Juin 1913**

QUATRIEME SERIE

La série complète de vingt des coupons de cette quatrième et dernière série, présentée aux lecteurs de la PATRIE, donne droit au porteur, aux conditions déjà énoncées dans la PATRIE, à un portrait huilé, en buste, blanc et noir, d'après une photographie.

Le portrait est gratuit. Vous payez seulement le cadre qui coûte $1.49 ou plus suivant le choix.

Les personnes, habitant en dehors de Montréal et de la banlieue, pourront envoyer leurs photographies par la malle et pourront recevoir les portraits huilés par "express" en payant les frais de transport.

UNE TENTATIVE DE MEURTRE ; DEUX PARIEURS SE QUERELLENT AVANT DE PARTAGER LEURS GAINS DE COURSES

Un nommé Kennedy va réclamer de l'argent à son ami Vickers, avec qui il a parié à Blue Bonnets.—Une querelle éclate, Kennedy s'enfuit, poursuivi par Vickers, en costume de nuit, sur la rue Mansfield.

COUPS DE FEU SANS RESULTAT

Une tentative de meurtre a mis en émoi ce matin le monde du turf: un nommé Kennedy est allé réclamer à un ami sa part des gains qu'il avait faits aux courses de Blue Bonnets. L'ami — un nommé Vickers — a voulu remettre le règlement des comptes à cet après-midi, mais, comme l'autre insistait, une querelle a éclaté.

Vickers a menacé Kennedy de lui tirer une balle dans la tête, l'autre s'est enfui en l'injuriant. Furieux, Vickers s'est élancé à la poursuite de Kennedy, en costume de nuit, il a fait feu deux fois sans l'atteindre. Il est revenu à sa chambre, s'est habillé puis s'est enfui par une fenêtre, au moment où la police arrivait.

Le chef de la Sûreté, prévenu par le lieutenant Gorman, du poste No 6, a confié l'affaire aux détectives Laberge, Sloan et Kavanagh. Ils sont à la poursuite des deux parieurs, deux vieillards de soixante ans environ.

La querelle a éclaté dans une maison de pension de la rue Mansfield et la tentative de meurtre a été commise en pleine rue, vers neuf heures ce matin.

C'est Mme Kildin qui tient la maison de pension du No 75 de la rue Mansfield, où Vickers avait sa chambre. Il y était installé depuis trois semaines, depuis l'ouverture de la réunion de Delorimier. Après avoir suivi, tous les jours, les courses de Delorimier, il suivit avec passion celles de Blue Bonnets.

Tous les jours, il était un des premiers rendus et il jouait beaucoup. S'il faut en juger par les paroles qu'il a échangées avec Kennedy avant la querelle, il gagnait, mais il perdait aussi, car on a trouvé dans le tiroir de son bureau de toilette une douzaine de billets de book-makers de Blue Bonnets. D'après ces billets, il aurait perdu $460.

Vickers peut être bon joueur, les billets qu'on a trouvés ne le prouvent pas. Peut-être aussi que ses tuyaux n'étaient pas toujours bons.

Ses plus grosses pertes, il les avait faites sur Pandorina, qui perdit la dernière course, vendredi dernier. Il avait fait deux paris sur Pandorina, un pari de $50 qu'elle serait première, un pari de $50 qu'elle serait deuxième. Elle n'arriva que troisième.

Willie Waddell est un cheval qui a coûté cher à Vickers, il lui a fait perdre $50, le sénateur Spark lui en a fait perdre 100.

Hier, s'il faut en juger par les billets qu'on a trouvés, il n'avait fait qu'une seule perte. Il avait parié 10 dollars que Jimmy Lane serait troisième dans une course et on devait lui en donner 16 si Jimmy était troisième.

Kennedy devait être le fournisseur de tuyaux ou peut-être l'associé. Ce matin, il arrivait un peu avant neuf heures à la pension Kildin.

"—Je veux voir M. Vickers, dit Kennedy. On le conduisit à la chambre de M. Vickers, qui n'était pas encore debout.

Kennedy s'excusa de venir si tôt mais il donna pour raison qu'il devait partir aujourd'hui même pour voyage. Il réclama sa part des gains.

Mme Kildin, qui a entendu quelques bribes de la conversation prétend que Kennedy disait: "Tu as gagné $1,000 ou $1,500, paie-moi ma part. Donne-moi $200." Elle n'est pas sûre des chiffres.

"—Tu viens trop tôt, répondit Vickers. Rencontre-moi après le lunch et nous règlerons nos comptes."

"—Je veux les régler tout de suite, riposta Kennedy, tu as gagné de l'argent, paie-moi. Je viens d'acheter mon billet de chemin de fer, j'ai acheté mon billet de wagon-lits et il faut que je parte."

La conversation continua. Vickers et Kennedy en vinrent aux gros mots, puis Vickers menaça l'autre de son revolver. Kennedy sortit en courant et en injuriant le pensionnaire de Mme Kildin.

Une minute plus tard, Kennedy était dans la rue et se sauvait vers la rue Dorchester. Tout de suite après lui Vickers sortit en pyjama, le revolver à la main. Il courut jusqu'à la rue Dorchester et fit feu deux fois sans atteindre Kennedy, qui courait plus vite que lui.

Vickers voyant qu'il ne pouvait atteindre son homme revint à la maison de pension, monta à sa chambre et s'habilla précipitamment.

La querelle des deux vieillards avait créé toute une sensation dans la maison et leur course sur la rue Mansfield avait attiré une foule de curieux. On téléphona au poste de police No 6 et les agents Trépanier et Bélanger furent envoyés au No 75, rue Mansfield. La Sûreté avait été prévenue en même temps par le lieutenant Gorman et le chef Carpentier avait envoyé trois détectives.

Lorsque les détectives et les agents arrivèrent, Vickers était parti. Aussitôt habillé, il avait sauté dans la ruelle en arrière de la maison et s'était enfui avec son sac de voyage. On fouilla sa chambre, on ne trouva que ses billets de "book's", les souvenirs de ses pertes, et le chapeau de Kennedy, que ce dernier avait perdu dans la rue Mansfield.

Les détectives Laberge, Sloan et Kavanagh ont visité toutes les gares, tous les hôtels, ils sont cet après-midi au parc King Edward, où les courses commencent, dans l'espoir de trouver les deux personnages de cette scène dramatique.

Une fillette de six ans est cruellement mordue à la figure par un chien danois

Une fillette âgée de six ans, Jeanne Greenhalgh, enfant de M. J. W. Greenhalgh, 241 rue Lesage, Verdun, a été horriblement mordue, cet avant-midi, par un gros chien danois. La petite Jeanne jouait dans la rue, près de la maison de ses parents, quand le chien s'élança tout à coup sur elle. Attirée par les cris de son enfant, Mme Greenhalgh s'élança, armée d'un bâton, sur l'animal qui semblait enragé. Elle eut les plus grandes difficultés à faire lâcher prise au chien, en le frappant à coups de bâton.

La pauvre petite est affreusement défigurée et portera toute sa vie les marques que le chien lui a imprimées. Elle a été transportés tout ensanglantée à la maison de ses parents, où le Dr Roy a été appelé à lui donner ses soins.

Le chien a été conduit au poste de police et abattu d'un coup de revolver, sur l'ordre du propriétaire, M. Charles Clarke, 227 rue Lesage.

Le "Scandinavian" passe sans accident au milieu d'une série d'icebergs et de banquises

Le transatlantique "Scandinavian", venant de Glasgow, est arrivé à Montréal hier après-midi. Le capitaine Thomas Moor rapporte que durant la traversée, son paquebot a été retenu seize heures par le brouillard au Cap Race. "Jamais, dit-il, à cette époque de la navigation, je n'ai constaté une température aussi froide sur le golfe. Près du Cap Race, nous avons rencontré à la longitude 49 Ouest, quatre gros icebergs et six banquises qui se trouvaient en droite ligne avec le steamer."

Les Carranzistes auraient subi ce matin, une écrasante défaite

(Service spécial de la PATRIE)

MEXICO, 11 — Une dépêche, reçue ici, ce matin, par le département de la guerre, annonce que l'armée du chef rebelle Venustiano Carranza a été complètement défaite par les troupes du gouvernement, à quelques milles au sud de la forteresse Monclova. Le général Pena et Bocatoche était à la tête des troupes fédérales. Les rebelles auraient perdu plus de deux cents hommes et seraient en fuite vers les régions montagneuses à la recherche d'un refuge, où ils pourront tenir encore quelque temps. La bataille aurait duré sept heures consécutives, se terminant par une défaite écrasante pour les rebelles.

Deux suffragettes incendiaires sont traduites en Cour à Londres

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 11 — Kitty Marion et Clara Elizabeth Giveen, deux suffragettes militantes bien connues, ont comparu, ce matin, devant le magistrat de police de Kinston, sur l'accusation d'avoir mis le feu aux estrades du champ de courses de Hurst Park, lundi dernier, causant des dommages pour plus de $75,000. Plusieurs policiers sont venus témoigner contre les incendiaires. Les deux prisonnières ont été relâchées moyennant un cautionnement de $15,000 chacune.

La guerre entre les grévistes et les non-grévistes à Paterson

(Service spécial de la PATRIE)

PATERSON, 11 — De bonne heure, ce matin, une explosion formidable, causée par une bombe, est venue ébranler la demeure de trois ouvriers, qui ont toujours refusé de se joindre aux grévistes depuis le commencement de la grève. On croit à la mise à exécution de menaces qui ont été proférées dernièrement à leur endroit. Ces trois ouvriers, qui sont trois frères, n'ont pas été blessés, mais leur logis a été considérablement endommagé. La police a arrêté, ce matin, un grand nombre de grévistes qui manifestaient dans les rues. La grève ne semble pas devoir prendre fin prochainement.

DESASTREUX INCENDIE HIER, A OTTAWA

Plusieurs établissements détruits— $25,000 de pertes.

OTTAWA, 11.—Un incendie a causé des pertes pour $25,000, hier soir rue Bank, dans la partie commerciale, entre les rues Somerset et McLaren. Le feu s'est déclaré dans la boulangerie Cadieux et s'est vite propagé aux établissements voisins. Pendant quelque temps la succursale de la banque de Montréal fut en danger.

Le service des tramways a été interrompu pendant plusieurs heures. Ceux qui ont subi des pertes sont: Sam Cassidy, restaurateur, $3,000, peu d'assurances; J. Cadieux, boulanger, $1,500, peu d'assurances; C. P. Paquette, marchand de tabac et barbier, $2,500, assurance $800; War Lung, blanchisseur chinois, $700, pas d'assurance; Stephens Bros, peintres, $7,000, assurance, $4,000; Max. Friedman, cardonnier, $1,000, assurances $500; un restaurant chinois, $1,000, pas d'assurance. L'édifice appartenait à un syndicat qui perd cinq à six mille dollars. Il était en bois et avait été construit en quelques jours seulement, il y a quinze ans, par M. Dan O'Connor, alors que les restrictions de constructions avaient été suspendues pour une semaine, afin de permettre au conseil de ville de préparer de nouveaux règlements.

LA VENTE DES FRUITS

La vente à l'enchère des fruits, venant des ports d'Italie par les steamers "Fremona" et "Ruthenia" est commencée depuis hier après-midi.

Le marché s'est tenu bon et chaque caisse s'est vendue en moyenne, $3.50. Fait remarquable, tous les acheteurs étaient des importateurs canadiens, et les importateurs américains, n'apparaissaient pas sur la liste des ventes. Plus de trois millions d'oranges et de citrons ont été vendus, et vont maintenant, à la satisfaction de tous, faire baisser le prix de ces excellents fruits.

UN LOT DE CONDAMNATIONS

Le magistrat Leet a prononcé les sentences suivantes ce matin: Thomas Mountain, matelot, qui, dans son ivresse cherchait des ames imaginaires sur le navire "Wearpool", 5 jours de prison et ensuite la déportation; — Song Lee et Jim Key, pour avoir tenu une maison de jeu, payeront $25 d'amende chacun; les 15 autres Chinois trouvés dans l'établissement, $10 chacun; — Geo. Joyce, pour vol à l'étalage pendant qu'il était ivre, 5 jours de prison; — Albert Paquette, pour vol, un mois de prison; — Achille Pelletier, un récidiviste, arrêté de nouveau pour vol, 6 mois de prison.

L'ARSENAL DE LA RUE ESPLANADE

Les autorités fédérales invoquent la loi de la milice du Canada permettant de construire des arsenaux où bon leur semble.

Le permis de l'an dernier

Les autorités fédérales de la milice mettent la ville au défi de les empêcher de construire un arsenal, avenue Esplanade. Elles invoquent l'esprit et la lettre de la loi de la Milice du Canada qui leur donne droit de bâtir des arsenaux et des magasins militaires là où bon leur semble, mais dans l'espèce elles se réclament d'un prétendu permis de construire, qui aurait été octroyé au gouvernement par la ville il y a plus d'un an, avant même que le règlement municipal prohibant telle construction, avenue Esplanade, eût été adopté par le conseil.

Les contrôleurs de la ville ayant été mis au courant de ces faits, se sont déclarés fort embarrassés. Ils ne veulent pas autoriser le permis et ils se demandent si le permis octroyé il y a plus d'un an est encore valable. Les tribunaux décideront car l'échevin Vandelac a porté la chose en Cour Supérieure et il est résolu d'aller jusqu'au bout.

D'après les informations reçues, les travaux de construction de l'arsenal, commencés hier, ne sont pas faits au nom du gouvernement. C'est un particulier qui construit et quand l'arsenal sera debout le gouvernement l'achètera.

LE LIQUIDATEUR VA EN APPEL

Dans l'affaire de la compagnie J. H. Clément, Limitée, fabricants de fourrures et chapeliers en gros, l'honorable juge Beaudin, a ordonné la liquidation de la compagnie et a nommé MM. Alexandre Desmarteau et Paul Valentine, liquidateurs conjoints.

Immédiatement après le prononcé du jugement, Mtre J. A. N. Pruneau, agissant au nom de M. Dubois, le liquidateur provisoire a interjeté appel de la décision rendue.

IL A SUCCOMBE AUX TORTURES DE LA FAIM

"Mort naturelle causée par le manque de nourriture, l'individu étant allé se cacher dans ce wagon, afin d'éviter la colère de quelqu'un. Tel est le verdict rendu ce matin au sujet du cadavre trouvé le 2 courant, dans un wagon du Canadien-Nord, à la rue Moreau.

Les recherches des détectives de Québec, de Montréal, et de Toronto, n'ont abouti à aucun résultat définitif.

Le Rév. Père Vrydaegs, rédemptoriste, curé de la colonie polonaise, a fait lui-même des recherches, avec le détective Samson, mais n'a rien découvert qui pût établir l'identité du défunt.

Celui-ci a dû souffrir affreusement, avant de mourir. Il était debout, entre deux ballots de papier à journaux, ballots pesant 1400 livres chacun. Il avait le bras et la jambe droite pris entre deux de ces rouleaux. Il avait réussi, avec sa main gauche, à déchirer sur une longueur de trois pieds, les premières feuilles d'un ballot.

Des papiers trouvés dans ses poches ont établi qu'il avait été engagé à Toronto, le 26 mai avec 5 ou 6 compagnons, pour travailler, dans cette ville. Ces papiers sont exacts, mais les détectives de la ville-reine n'ont pas été capables de retrouver cet individu ni ses compagnons.

Le mystère plane donc autant que le premier jour, sur cette sombre affaire, qu'on ne réussira peut-être jamais à éclaircir.

IL PLAIDE CAS DE FORCE MAJEURE

M. le juge Lane a commencé, hier matin, l'audition de la cause de Geo. Broomer, contre Thomas Bates —Le demandeur réclame $150 de dommages-intérêts du défendeur à la suite d'un accident singulier qui est arrivé à son fils mineur, Jamil Broomer, âgé de sept ans, le douze juin 1911.

L'enfant passait le long d'un terrain vague, appartenant au défendeur, rue Coleraine, quand la clôture qui bordait ce terrain, s'est abattue sur lui et l'a renversé, lui brisant la jambe gauche. Le demandeur prétend que la clôture était en mauvais état et que l'accident doit être imputé au défendeur; ce dernier prétend au contraire que c'est le vent qui a renversé la clôture, et qu'il ne peut être tenu responsable de l'accident, qui doit être considéré comme un cas de force majeure.

IL TROUVE UNE MORT HORRIBLE

Le constable Marotte, du poste No 2, en faisant sa ronde, découvre le cadavre d'un Roumain, dont le crâne avait été défoncé.

Il a fait une mauvaise chute

En faisant sa ronde habituelle, le constable Moise Marotte, No 421, de la station No 2, découvrit de bonne heure, ce matin, au pied du mur de la prison, le cadavre d'un Roumain, qui a été reconnu peu après comme étant celui de Sifon Rhonoughb, 39 ans, domicilié à Montréal depuis une semaine au No 136 Brown.

Avec deux autres compagnons, Rhonoughb pendant la soirée d'hier, s'amusa dans les bars jusqu'au moment où sa bourse fut à sec.

L'un des trois n'ayant pas de place pour coucher, passa la nuit à la station de police No 2.

Rhonoughb partit avec l'autre, et l'on croit qu'il est tombé du mur de la prison, où des individus ont pris l'habitude d'aller passer la nuit. Il avait le crâne défoncé, et sa cervelle gisait à demi fixée dans des caillots de sang noirâtre.

Une enquête sera tenue demain, par le coroner.

On n'a pas revu celui qui accompagnait le défunt, après que tous deux eurent quitté leur ami, qui se dirigeait vers le poste de police, pour y passer la nuit, et on se demande, s'il ne lui est pas arrivé malheur comme à son copain.

LE TELEPHONE A MONTREAL

La commission spéciale municipale chargée d'étudier la question de téléphone à Montréal, s'est réunie pour la première fois, ce matin, depuis sa réorganisation, sous la présidence de l'échevin Larivière. Elle est bien décidée de ne pas s'en laisser imposer par la compagnie Bell et elle a référé toutes les plaintes qui lui ont été faites, au bureau légal de la ville, avec ordre de communiquer avec la compagnie. Si, d'ici huit jours la réponse reçue n'est pas satisfaisante, la commission s'adressera de nouveau à la commission des chemins de fer, à Ottawa.

Il appert que la compagnie a conservé l'ancien tarif en vigueur en dépit du jugement de la commission des chemins de fer.

LES CONCERTS DANS LES PARCS

M. Emile Bernadet, surintendant des parcs, a fait rapport au Bureau de Contrôle, ce matin, demandant qu'un crédit de $2,000 soit voté pour défrayer le coût des concerts publics qui seront donnés au cours de l'été, dans les parcs de la ville. Les contrôleurs ont déjà mis la question à l'étude et les concerts publics commenceront à la fin du mois.

IL A ETE VICTIME DE SON IMPRUDENCE

Le jury du coroner a rendu un verdict de "mort accidentelle," ce matin, au sujet de Théodore Brochinsky, qui s'est tué lundi soir, en descendant d'un tramway.

Ce char, qui arrivait au plateau, filait à une vitesse de 12 à 15 milles à l'heure, lorsque l'individu en descendit, en sens inverse. Il fut projeté avec violence sur le sol et eut le crâne fracturé.

Il était âgé de 43 ans et n'habitait Montréal que depuis deux semaines.

UN HOMME SANS GENE

Un machiniste, Ferdinand Contant, 559 Adam, a été arrêté par le détective Laberge, pour avoir pris sans permission, l'automobile de M. Mitchell et avoir fait une promenade. Il appert que la voiture aurait subi pour $150 de dommages. Contant a plaidé non coupable devant le magistrat Leet. Enquête le 13.

UN COCAINOMANE

Barney Foley, arrêté plusieurs fois déjà, soit pour avoir fait usage de cocaïne ou pour en avoir vendu, a été condamné par le recorder Geoffrion, ce matin, pour avoir eu de la cocaïne en sa possession, à 6 mois de prison, à $500 d'amende ou à 6 autres mois.

IL RECEVRA SA SENTENCE

Arrêté par le détective Tierney pour avoir volé $20 à son patron, M. Joseph Rivest, Ernest Gratton, 1493 St-Dominique a comparu devant le magistrat Leet, ce matin et s'est avoué coupable. Sentence le 16.

LE FLEAU DES CHENILLES

UN TRAIN ARRETE PAR CES INSECTES ENTRE SUTTON ET DRUMMONDVILLE — ON INVOQUE LA PROVIDENCE.

Dépêche spéciale à la PATRIE

SUTTON, Qué., 11—Le train omnibus qui fait le trajet de Sutton à Drummondville a été, de nouveau, arrêté par les chenilles. Sur une grande distance, les rails étaient littéralement couverts de ces insectes, sur lesquels, en les écrasant, les roues tournaient sur place. Le train a dû s'arrêter durant une demi-heure, tandis que le personnel balayait les rails.

Les chenilles font des ravages considérables aux érables dont les premières feuilles ont été dévorées par les gelées, les deuxièmes feuilles sont venues, mais les chenilles les dévorent.

Dépêche spéciale à la PATRIE

DANVILLE, 11—Mardi matin une messe solennelle a été dite, à l'église catholique de Danville, pour demander à la Providence de détruire le fléau des chenilles. L'officiant était le Rév. P. Hébert. Un grand nombre de fidèles ont assisté à cette messe.

ET LE CADAVRE ETAIT DISPARU

Une histoire qui fait songer au titre d'un roman à sensation — le Cadavre Volé,—fait le sujet de toutes les conversations aujourd'hui, à Boucherville.

Hier soir, en revenant de la pêche, M. Charles Sénécal, de cet endroit, aperçut, flottant sur le fleuve, le cadavre d'un homme, descendant à la dérive.

Assisté par des compagnons, M. Sénécal put remorquer jusqu'au bord de l'eau le corps du noyé.

C'était les restes d'un homme plutôt âgé, revêtus d'un casque et de mitaine,—ce qui indique que l'individu s'est noyé en automne ou en hiver.

Les autorités de la morgue furent prévenues, et, ce matin, envoyèrent une voiture, afin de ramener le cadavre.

Les deux charretiers, en arrivant à Boucherville, apprirent que le cadavre était de nouveau disparu. Comment, de quelle façon ? C'est ce que personne ne peut expliquer.

S'agirait-il d'un vol ?

Seuls des étudiants en médecine désireux d'avoir un squelette à bon marché auraient pu songer à faire le coup.

Peut-être aussi fut-il de nouveau remis à l'eau, puis encore entraîné par le courant.

Des recherches se sont poursuivies toute l'avant-midi, mais sans résultat.

Le cadavre avait été aperçu sur le fleuve, en face de l'hôtel Charron.

LES AMELIORATIONS A RIDEAU HALL

Dépêche spéciale à la PATRIE.

OTTAWA, 11. — Les architectes des travaux publics ont commencé les plans des améliorations à Rideau Hall, qui coûteront $150,000. Une nouvelle façade sera construite et l'édifice sera surmonté d'une tour qui ajoutera beaucoup à l'apparence de l'hôtel Vice-Royal.

AUX MODES AMERICAINES
A. Therrien, 262 Ste-Catherine Est, grand choix en chapeaux de deuil. 16-jan.

AVIS DE DECES.

BERNARDIN.—A Terrebonne, le 9 juin courant, à l'âge de 79 ans et 9 mois, Jean-Baptiste Bernardin, bourgeois.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille, Dame Vve W. Maturin, après l'arrivée du train quittant la gare Viger à 5.20 p.m. pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 88-2

DUBOIS.—En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 23 ans et 5 mois est décédé Noël Dubois, fils de Etienne Dubois, épicier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 72 Ste-Marie, St-Henri, à 7.45 hrs pour se rendre à l'église Ste-Clothilde et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 89-2

THEORET.—En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 72 ans, Edwidge Paquin, épouse de Toussaint Théoret, bourgeois, de l'Ile Bizard.
Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant à l'Ile Bizard.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 89-2

DECES A MONTREAL

BAXTER, Jane McGeuvein, 65 ans, veuve de Denis Baxter, comptable, rue Ellmore, 26.

BELANGER, Bernadette, 1 an, enfant de Joseph Bélanger, cocher, rue Inspecteurs, 92.

COADY, Peter, 63 ans, tonnelier, rue St-Denis, 728.

CONSTANT, David, 4 mois, enfant de David Constant, journalier, rue Cadieux, 1498.

CORBEIL, Juliette, 4 mois, enfant d'Emile Corbeil, charpentier, rue Pacifique, 37.

DAUNAIS, Marie, 1 an, enfant de Paul Daunais, journalier, rue Ste-Marie, 41.

DELANEY, Henry, 33 ans, ouvrier en papier, rue Rivard, 568.

FARNEY, Agnès, 9 ans, enfant de Daniel Farney, douanier, rue des Conseillers, 142.

GERMAIN, Madeleine, 1 an, enfant de Philias Germain, menuisier, rue Beaubien, 2e76.

GILLIS, Christina, 59 ans, femme de Joseph Curley, négociant, rue Lasnaudière, 224.

LEGAULT, Stanislas, 66 ans, comptable, rue Quesnel, 105.

MELANCON, Louise, 1 mois enfant de Lionel Melançon, avocat, rue Chambly, 660.

VERMETTE, Georges, 28 ans, boulanger, rue de Gaspé, 61.

LE TOURION AUGMENTE mais la gélatine Lady Charlotte est toujours au même prix.

24 JUIN 1913

FÊTE DE LA PENSÉE FRANCAISE

Canadiens-Français de la Province de Québec, pensez à vos compatriotes d'Ontario.

Quand les Preuves sont là!

A quoi bon de longs discours ?

Des centaines de personnes reçoivent des services du BUREAU DE PLACEMENT et des PETITES ANNONCES de la PATRIE, chaque semaine. Il n'y a pas d'employés compétents qui puissent dire qu'ils se sont adressés au BUREAU DE PLACEMENT de la PATRIE sans avoir obtenu pleine satisfaction.

Nous faisons donc appel aux personnes sans position, quelles que soient leurs capacités, qu'elles viennent à notre BUREAU DE PLACEMENT, qu'elles lisent les PETITES ANNONCES de la PATRIE et nous garantissons qu'elles auront satisfaction.

Nous disons la même chose aux patrons, aux dames en quête d'employés, de servantes, etc.

Le BUREAU DE PLACEMENT et les PETITES ANNONCES de la PATRIE sont l'intermédiaire rapide, peu coûteux et infaillible entre employés et employeurs.